QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11933 – VENDREDI 10 JUIN 1983



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

EN RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Trois militants de l'A.N.C. ont été pendus à Pretoria

LIRE PAGE 32

BULLETIN DU JOUR

Sommets ambigus

M. Mitterrand, décidément, éprouve quelque difficulté à se forger une religion sur l'utilité des sommets entre les puissances occidentales industrialisées. Mercredi soir, le doute l'emportait nettement chez lui. Il a laissé entendre qu'il pourrait bien s'abstenir l'année prochaine, à moins que l'on n'en finisse avec ce qu'il a appelé « l'étonnante diplomatie du tambourinage, des enchères publiques ».

Le président de la République n'a sans doute pas tort de s'interroger sur le côté « show business » et relations publiques du spectacle de Williamsburg. Un spectacle dont le metteur en scène et l'acteur principal étaient bien sûr M. Ronald Reagan, qui se verrait de mieux en mieux se succéder à lui-même au terme de son actuel mandat. On ne peut pas, malheureusement, oublier que le premier dérapage dans le faste d'un sommet des Sept a eu lieu à Versailles. Beaucoup déjà avait été sacrifié au solennel et à la poudre aux yeux. A tel point, d'ailleurs, que le sommet de Versailles risque fort de passer dans l'histoire comme celui du grand malentendu ; l'affaire du commerce Est-Ouest en général et du gazoduc euro-sibérien en particulier, qu'on croyait avoir été réglée, ne devait-elle pas rebondir dans un grand tapage, à peine éteintes les lumières de la Galerie des glaces ?

Ce malentendu avait conduit M. Mitterrand à s'interroger publiquement, une première fois, sur l'utilité de sa présence à Williamsburg. Puis il s'était allé sans cacher son manque d'enthousiasme. Il devait toutefois réviser une nouvelle fois son jugement tout de suite après Williamsburg, dressant un bilan plutôt globalement positif des conversations qu'il venait d'avoir. Mais voilà qu'il évolue une nouvelle fois.

Les critiques du P.C.F. contre le communiqué publié à Williamsburg sur les questions de sécurité y sont sans doute pour quelque chose. Ne voulant rien céder sur le fond aux communistes français, M. Mitterrand se rattrape sur la forme et met en cause le « tambourinage » qui a suivi la publication du communiqué et les « enchères publiques » qui l'avaient précédée. Dans un premier temps, il avait expliqué son ralliement au projet américain — après force amendements — par les menaces proférées par Moscou, le jour même de l'ouverture de Williamsburg, d'installer des fusées nucléaires à moyenne portée dans certains pays de l'Est. Cette explication n'était pas sensiblement plus convaincante que celle qui a été esquissée mercredi soir.

Il n'empêche : M. Mitterrand n'a rien cédé au parti communiste lors de sa prestation télévisée. La France n'ira pas à Genève. Elle n'acceptera pas que sa force de dissuasion y soit prise en compte et soit, par la même occasion, considérée comme une force de première frappe, donc, le cas échéant, d'agression. Non, l'Europe ne peut pas rester inactive face à la menace des SS-20 soviétiques et au déséquilibre créé par l'apparition de ces armes. Il n'est donc pas question pour la France de lutter contre l'implantation des Pershing-2 et des missiles de croisière américains; elle doit encourager les deux parties à trouver un compromis acceptable pour tous puisqu'un accord excluant le déploiement des armes américaines lui paraît « dépassé ».

On ne pouvait pas dire plus clairement que, pour le président de la République, l'installation effective des Pershing-2 constituera un facteur déterminant dans des négociations qui n'ont pas encore réellement débuté. Quitte, dans un stade ultérieur, à défendre une solution intermédiaire.

Le potentiel nucléaire français ne peut faire l'objet d'un « marchandage »

déclare M. Mauroy

M. Mitterrand devait recevoir, ce jeudi en fin de journée, les ministres des affaires étrangères des seize pays membres de l'alliance atlantique, réunis à Paris pour la première fois depuis le départ de la France du système militaire intégré de l'OTAN en 1966.

***Ouvrant ce jeudi matin la session du conseil atlantique,* M. Mauroy a exclu que le potentiel nucléaire français puisse faire l'objet d'un *« marchandage plus ou moins indirect »*, ajoutant que Paris *« a apprécié à sa juste valeur et apporté son plein soutien à la démarche de ses partenaires qui commande l'avenir de notre continent »*. Le premier ministre s'est également interrogé sur la *« curieuse conception »* soviétique de la *« sécurité égale »*, derrière laquelle pourrait, selon lui, se dissimuler une autre conception, celle de la *« sécurité absolue »*.** (Lire page 3 le discours de M. Mauroy.)

Mercredi, au cours d'une conférence de presse, M. George Shultz n'avait pas caché qu'il attendait de la réunion du conseil atlantique qu'elle réaffirme la double décision de 1979 concernant l'installation des euromissiles américains en cas de *non-succès des négociations* américano-soviétiques de Genève. A ce sujet, le secrétaire d'Etat s'est prononcé pour le maintien de deux négociations séparées, l'une sur les euromissiles, l'autre sur les engins stratégiques. Il a également exclu la *prise en compte*, dans les négociations sur les euromissiles, des forces de frappe française et britannique. *« On ne peut admettre qu'à elle seule l'U.R.S.S. soit plus fortement armée que le reste du monde »*, a-t-il notamment affirmé.

M. Shultz, qui a rencontré mercredi M. Giscard d'Estaing — *« C'est un vieil ami personnel »*, a-t-il dit — et qui devait s'entretenir jeudi matin avec M. Mitterrand, a aussi affirmé que le président de la République *« partage fondamentalement les préoccupations de l'alliance. Cela a été très clair pour moi dans toutes les rencontres que j'ai eues avec lui. Tout en étant indépendante et consciente de sa souveraineté, la France soutient très fermement les objectifs de l'alliance en matière de sécurité »*.

(Lire la suite page 3.)

Les déclarations du président de la République excluent toute remise en cause de la politique de rigueur

L'essentiel du discours économique de M. Mitterrand a porté sur le caractère inévitable du plan de rigueur lancé en mars dernier. *« Aucune politique ne dispensera les Français de l'effort nécessaire »*, a déclaré le président de la République, qui a insisté sur la nécessité de rétablir les *équilibres économique et financier du pays. Toutes les mesures de* rigueur prises seront accompagnées de mesures sociales et de justice, a ajouté le président de la République.

Les principaux syndicats ouvriers approuvent ces orientations en insistant sur la nécessité d'un strict respect de l'équité dans la répartition des efforts demandés. Ce point de vue est partagé par le parti communiste.

L'autre voie

Le président de la République a raison de dire qu'*« aucune politique, quelque moyen qu'elle préconise, ne dispensera les Français de l'effort nécessaire »*. Mais c'est s'aventurer un peu que d'assurer qu'*« il n'y a pas de politique de rechange »*. Car — théoriquement du moins — une autre politique peut être imaginée, privilégiant la croissance économique et usant pour l'obtenir du protectionnisme. N'y a-t-il pas, d'ailleurs, sur ce sujet comme une *arrière-pensée* dans l'esprit de M. François Mitterrand, qui insiste beaucoup plus sur la nécessité absolue de l'effort (thème trois fois repris) que sur l'absence de politique de rechange (une seule phrase, quoique très nette).

On sait que le *président de* la République avait envisagé — et pratiquement décidé — entre les deux tours des élections municipales de sortir du Système monétaire européen. Différentes raisons le firent changer d'avis au dernier moment. Parmi elles, l'insuffisance des arguments exposés par les partisans d'un recours au protectionnisme. En fait peu d'opposants à la voie Mauroy-Delors acceptèrent alors de s'engager à fond dans le débat, et ceux qui eurent le courage de le faire — *leur* responsabilité devenait du coup écrasante — ne purent répondre aux questions essentielles : ampleur et conséquence des mesures de rétorsion, *recrudescence de l'inflation*, nécessité de contrôles accrus... Cette autre voie fût donc rapidement abandonnée.

Tels sont les faits. Ils n'engagent pourtant *pas* complètement l'avenir, ne ferment peut-être pas totalement la porte à cette autre politique. Les tensions vont en effet s'accroître dans la majorité au fur et a mesure *que le plan de rigueur Mauroy-*Delors mordra sur le pouvoir d'achat des Français et sur l'emploi. Dans les difficultés qui nous attendent, la tentation sera grande d'imaginer autre chose de plus facile, de plus efficace, que le plan de rigueur lancé en mars dernier. Le discours de ceux qui, comme Christian Goux, assurent qu'une autre voie est possible retrouvera alors une nouvelle force de conviction.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 9.)

Le pouvoir et ses relais

IL n'y a qu'un seul président de la République, et comme c'est lui qui, pour l'essentiel, décide *« ce qui doit être décidé »*, il n'y a qu'une seule politique. Qu'il s'agisse de la sécurité publique, de la justice, de l'économie et de la diplomatie. M. Mitterrand a levé, à cet égard, plusieurs ambiguïtés qu'avaient fait naître des interprétations divergentes de ses intentions au sein de la majorité et des pressions accrues sur le pouvoir dont certaines paraissaient annoncer une rupture et d'autres une tentative de sédition.

Le président de la République a, de la manière la plus claire, la plus apte à être comprise — jus*que dans la simplicité du voca*bulaire, — remis en perspective l'action qu'il conduit. Il s'est adressé, d'abord, à ceux qu'il ne faut pas laisser pénétrer par *le doute, ces électeurs qui* en votant pour lui, il y a deux ans, ont vraiment voté pour le changement. Ce n'était pas le cas de tous.

A ceux-là, qui constituent la base sociale de la gauche, M. Mitterrand a tenté de faire comprendre que l'effort à fournir pour affronter la crise est nécessaire — ce qui est, en général, admis — mais, aussi, *efficace et justement réparti.*

La gauche n'est pas attendue sur le réalisme d'un diagnostic également fait par d'autres, mais sur sa compétence à dé*terminer la médication adéquate* et les modalités de la prescription. Ses adversaires lui contestent son modèle économique, le socialisme, et cette contesta*tion s'étend au fur et à mesure* que s'appliquent les mesures d'une rigueur sélective mais qui, cependant, touche tout le monde.

La base sociale de la majorité au pouvoir le ressent et, si elle *ne participe pas à l'agitation* qui a saisi d'autres secteurs de l'opinion, elle se détache peu à peu. M. Mitterrand a tenté de la retenir en lui rappelant ce qui avait été fait pour elle et en lui donnant de nouvelles assurances sur l'accompagnement de la rigueur.

A. L.

(Lire la suite page 10.)

Un entretien avec M. Gaston Defferre

LA RÉFORME RÉGIONALE NE SERA PAS FREINÉE PAR TEL OU TEL RÉSULTAT ÉLECTORAL

(Lire page 11 l'entretien de FRANÇOIS GROSRICHARD avec le ministre de l'intérieur et de la décentralisation.)

Conservateurs de tous les pays...

Les électeurs britanniques renouvellent le 9 juin la Chambre des communes. La victoire des conservateurs, conduits par Mme Thatcher, paraît ne faire de doute pour personne. André Fontaine montre qu'elle s'inscrit dans le contexte d'un retour en force général de l'idéologie de droite et que sa portée, dans ces conditions, dépasse largement les seules frontières du *Royaume-Uni*.

par ANDRÉ FONTAINE

Les électeurs des pays occidentaux ont souvent voté, au cours de ces dernières années, plutôt *contre* que *pour*. Contre un sortant trop faible (Ford, 1976 ; Carter, 1980), ou trop hautain (Giscard, 1981). Contre un parti ou un homme, qui faisait peur (le P.C.F., 1978 ; Strauss, 1980). Contre une équipe apparemment incapable de maîtriser la crise économique et sociale (Grèce, 1981 ; Espagne, 1982 ; cantonales et municipales françaises, 1982 et 1983).

La tendance serait-elle en train de s'inverser ? Les Espagnols, en 1982, n'ont pas fait que renvoyer à leurs chères études la plupart des parlementaires de la majorité sortante : ils ont montré, en le plébiscitant, *qu'ils avaient le coup de foudre* pour le chef du parti socialiste, dont la séduction personnelle est telle que chacun, le roi en tête, ne parle de lui qu'en l'appelant par son prénom. On assiste à un phénomène comparable aujourd'hui en Grande-Bretagne, même si le moins macho des Français a quelque peine à comparer le charme de « Maggie » à celui de « Felipe ».

Le succès de Mme Thatcher, en 1979, résultait avant tout du rejet massif par la classe moyenne britannique de la syndicalocratie et des grèves à répétition. Celui qu'elle s'apprête à remporter doit évidemment beaucoup aux divisions *internes du parti travailliste, dont* le chef, Michael Foot, est trop bohème pour faire un candidat plausible à la direction d'un pays secoué comme nul autre par la tempête mondiale. Mais ce sont la force de son caractère et ce que l'*Economist* appelle sa *« phénoménale énergie »* qui constituent le premier atout de la « dame de fer », et la raison pour laquelle, à aucun moment de la campagne, sa victoire n'a fait de doute pour personne.

Comme l'a noté hier Claire Tréan, sa popularité a de quoi surprendre, compte tenu du doublement du chômage et de la chute radicale, depuis son arrivée au pouvoir, de la production industrielle. Où est le temps où tout un chacun, à travers le monde, rêvait de posséder *une voiture anglaise ? Actuellement*, 58 % des automobiles vendues en Grande-Bretagne sont achetées à l'étranger, et c'est dans presque tous les secteurs que la production industrielle nationale recule devant les importations.

(Lire la suite page 2.)

L'Inca

par PHILIPPE BOUCHER

Chaque chef d'État, s'il est investi de pouvoirs réels, porte en lui une certaine idée de l'État, qu'il entend promouvoir, la conviction de ce qui lui est nuisible, la vision de ce qui lui est nécessaire. S'il ne choisit pas de l'exposer dans les moments d'apaisement ou lors de discours rituels, il *est contraint de* la *livrer dans les* moments de péril, ou bien lorsque la solidité de l'État n'est plus incontestée.

Ni Georges Pompidou ni M. Valéry Giscard d'Estaing ne se sont trouvés, sur ce terrain tout intérieur, en situation d'être contraints à la parole. Si *ce n'est, pour ce dernier, lors de la* révolte des prisons, à l'été 1974, et qui en fit frémir plus d'un. Il ne dit mot, cependant, par lui-même, en ce temps-là.

Mais ceux qui ont atteint la *plénitude* de l'âge adulte et, plus largement, ceux qui, plus jeunes, en ont *été les témoins ne peuvent* avoir oublié la fascinante adresse du général de Gaulle au pays, le lendemain de *la* tentative de putsch du 22 avril 1961, engagée à Alger par un *« quarteron de généraux en retraite »*, entreprise qu'il baptisa pronunciamiento, apprenant du même coup aux Français l'existence de ce mot qui, de surcroît, décrivait mieux l'événement que son syno*nyme allemand*.

Alors l'État fut battu en brèche et son char manqua verser. Tel n'est assurément pas le cas à présent. Encore que ces bras dressés, ces slo*gans, ces invectives, crachés de* la bouche de policiers qui, pour certains, défilent en tenue l'arme au *côté* et, *flot non négligeable*, viennent battre en plein Paris au pied des bâtiments de la République ; ces débuts de fraternisation, qui évoquent des militaires mettant la *crosse en l'air ; ces ordres infor*mulés, méconnus ou méprisés ; rien de cela n'est de bon aloi, rien de cela, qui n'était pas totalement imprévu, ne méritait qu'on en fît si peu de cas auparavant, ou ne justifierait qu'on le tînt pour négligeable, après.

*Et, dès lors, la citation vient natu*rellement à l'esprit d'une allocution prononcée le 8 mai 1961 et qui, sans outrance, n'aurait pas détonné dans la bouche de M. Mitterrand. A cette date, *on disait ceci : « Comme l'éclair de l'orage fait apparaître tout à coup des objets entourés d'ombre, ainsi l'événement récent a mis soudain en pleine lumière des réalités nationales que beaucoup distinguaient mal. Tout le monde discerne, aujourd'hui, qu'il doit être remédié non seulement à la secousse que nous venons de subir, mais aux causes mêmes qui nous rendent vulnérables. »*

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

Syndic

Le jour même où M. Mitterrand tentait de reprendre en main la France, le conseil des ministres délibérait sur le sauvetage des entreprises en difficulté et le droit des faillites. L'avenir de la réforme, explique-t-on, reposera sur l'efficacité des administrateurs judiciaires nouvelle manière.

L'opposition, qui crie depuis deux ans à la déconfiture de l'entreprise France, et s'y emploie, devrait applaudir à cette réforme. Les syndics associés Barre-Chirac-Giscard d'Estaing sont sur les rangs.

BRUNO FRAPPAT.

idées

Le besoin de mythes

Toute société a besoin de mythes. Selon Michel Serres, dont Christian Delacampagne analyse le dernier livre, l'Empire romain reposait sur le meurtre originaire d'une victime émissaire et sur sa répétition rituelle à intervalles. Dans le monde d'aujourd'hui nous assistons à la renaissance du mythe conservateur, désormais solidement étayé, comme le montre André Fontaine, par l'alliance idéologique entre Washington et Londres. Mais que valent ces mythes en face de la réalité ? Pour Daniel Robert, il n'y a pas une droite et une gauche, mais une « groite » et une « dauche » obligées de livrer pratiquement le même combat.

Conservateurs de tous les pays...

(Suite de la première page.)

Les succès remportés sur le front de la monnaie et de la lutte contre l'inflation *ne sont pas de ceux qui* renforcent rapidement le pouvoir d'achat, et le *Financial Times* a publié, le 31 mai, une série de tableaux, dressés par la London Business School, d'où il résultait que, quelle que soit l'équipe qui présidera demain aux destinées du royaume, « *il y a des risques de tous les côtés* ».

Maggie est la dernière à le contester. A aucun moment elle n'a joué la carte de la démagogie ou de la facilité. Le changement qu'elle annonçait, elle l'a dit dès la première seconde, en 1979, « *ne pourrait s'accomplir sans douleur* ». Il n'empêche que, comme l'écrit *l'Expansion*, elle a réussi à « *violer les Anglais* » y compris une partie de la clientèle ouvrière du Labour. Et c'est ainsi que le quart seulement des chômeurs d'outre-Manche, à en juger d'après un sondage que cite notre confrère, la rendent responsable de leur situation, alors que, pourtant, 71 % envisagent de ne jamais pouvoir retrouver de travail.

La force d'âme de Mme Thatcher ne saurait à elle seule expliquer son ascendant. Encore moins, comme le suggère un peu méchamment le *Financial Times*, le fait que c'est sous son règne que, par une coïncidence qui ne lui doit rien, le pétrole de la mer du Nord a commencé à couler à flots. En revanche, la victoire des Malouines, remportée, au milieu de l'enthousiasme populaire, contre un *establishment* réticent, a mis en lumière la convergence des réactions instinctives du premier ministre avec celles d'un peuple dont l'orgueil national supporte mal *d'être bafoué par de lointains* Latins.

Tous capitalistes !

Le patriotisme est un des éléments essentiels du message de la « dame de fer ». Il n'est pas le seul. Mme Thatcher est une idéologue, et une idéologue de droite, convaincue que l'effort est la *clé de tout*, et qu'il faut déposséder largement cet État-providence auquel ses compatriotes se sont, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, imprudemment confiés. Dans une récente interview au *Wall Street Journal*, elle les a invités à « *avancer davantage vers la restauration de la responsabilité et de l'indépendance personnelles, chacun devenant un propriétaire, chacun devenant un capitaliste* ».

Et c'est ainsi que les Britanniques se trouvent aujourd'hui, malgré leur réputation bien établie de pragmatistes, devant un choix fondamentalement idéologique : pour ou contre une droite assurée de défendre non seulement les intérêts des possédants, mais ceux de la nation, puisque, aussi bien, après vingt ans de flirt avec les idées socialistes, elle s'est purgée de toute espèce de mauvaise conscience. Maggie, avec ses *tailleurs stricts et son visage sévère*, est d'abord une bien-pensante. Elle s'inscrit dans le droit-fil de cette tradition moraliste que Max Weber a si bien résumée en écrivant, il y a quatre-vingts ans : « *L'évaluation religieuse du travail sans relâche, continu, systématique, dans une profession séculière, comme moyen ascétique le plus élevé et à la fois preuve la plus sûre, la plus évidente, de régénération et de foi authentique, a pu constituer le plus puissant levier qui se puisse imaginer de l'expansion de cette conception de la vie que nous avons appelée l'esprit du capitalisme (...)* » en opposition « *à la malhonnêteté et à l'avidité purement instinctive... à la poursuite de la richesse pour elle-même* (1) ».

Ce capitalisme d'essence religieuse, qui pose en principe que l'homme est récompensé dès cette terre à mesure de l'effort fourni, et qui voit dans le communisme le Mal en soi *(Evil)*, c'est très exactement celui *dont se réclame, sous* la conduite de Ronald Reagan, la « *révolution conservatrice américaine* », à laquelle Guy Sorman vient de consacrer un livre stimulant (2). Lui aussi entend restaurer les valeurs du bon vieux temps, jus*ques et y compris la prière dans* les écoles et l'interdiction de l'avortement.

Malgré la reprise qui se dessine actuellement, « Ronnie » est loin d'avoir réalisé toutes ses ambitions : à l'inverse de ce qui se passe en Grande-Bretagne, le déficit budgétaire bat tous ses records ; le chômage, *après avoir atteint son plus* haut niveau depuis 1929, recule à peine ; la chasse gardée d'Amérique centrale est en feu, et l'ours soviétique n'en est pas encore apparemment à demander grâce. Le Congrès rue dans les brancards, le syndrome vietnamien rend *toujours impossible* la diplomatie de la canonnière et le mouvement pacifiste prend une extension sans précédent. Il n'empêche que, ses talents d'acteur aidant, le président fait un malheur chaque fois qu'il passe à la télévision. Du coup, la quasi-unanimité du parti républicain est convaincue que, malgré ses *soixante-douze ans, nul ne* serait mieux placé que lui, l'an prochain, pour porter ses couleurs dans la course à la Maison Blanche.

Il faut remonter loin dans l'histoire pour retrouver dans les rapports des deux grands peuples de langue anglaise une convergence philosophique aussi poussée. Elle *constitue bien évidemment une donnée* de première importance dans la politique mondiale. D'autant plus qu'en Allemagne aussi la social-démocratie a perdu le pouvoir qu'elle détenait depuis 1970, et que, pour la première fois depuis 1945, le *gouvernement japonais* s'engage à fond derrière la politique de défense américaine.

La pesanteur

Gardons-nous des généralisations superficielles. La part du moralisme protestant dans les motivations nippones est par définition faible, et la carte électorale de la République *fédérale suggère, au risque de* démentir les thèses exposées par Alain Peyrefitte dans *le Mal français*, que les fidèles de la Réforme votent de préférence pour les social-démocrates et ceux de Rome pour les chrétiens démocrates.

L'absence de Franz-Josef Strauss du gouvernement de Bonn est là *pour nous rappeler que* Helmut Kohl, lui-même catholique, est un homme du centre, et non de la droite, un père tranquille beaucoup plus qu'un chancelier de fer, et qu'il désire détendre les relations avec le grand voisin de l'Est plutôt que de s'embarquer dans la croisade antisoviétique de « Ronnie » et de « Maggie ». Quant à son collègue japonais Nakasone, dont on critique déjà, chez lui, la tendance visible à s'émanciper du système collégial traditionnel, la manière dont il a appuyé, à Williamsburg, le déploiement des euromissiles lui vaut bien *des critiques. Il n'empêche que* la pesanteur de l'alliance occidentale s'exerce maintenant, qu'il s'agisse de l'économie ou des relations avec l'Est, dans un sens fondamentalement libéral et conservateur. Il n'y a rien là de surprenant. Les périodes *de tension internationale et de crise* économique finissent presque toujours par susciter une tendance au moins étymologiquement réactionnaire : une réaction contre ce qui est considéré comme la facilité et le relâchement. A Moscou aussi, et *dans tout l'empire de l'Est*, l'heure est à la reprise en main, idéologique et policière.

Maintenir le cap à gauche, dans ces conditions, n'est pas une tâche facile. Le concours que la France peut attendre des autres gouvernements socialistes d'Europe est des plus limités. Il n'y en a d'ailleurs *plus qu'un au sein de la Communauté* : celui de la Grèce. Or voilà qu'Andréas Papandréou, pourtant élu sous la bannière de l'antiaméricanisme, s'apprête à signer des accords prolongeant la présence américaine sur le sol hellénique. Et que sa décision de restreindre considérablement le droit de grève dans le secteur public déchaîne l'opposition furieuse des communistes.

En Italie, le leader socialiste Bettino Craxi, qui a provoqué des élections anticipées, a peu de chances, aux dernières nouvelles, d'en tirer grand profit.

En Espagne, l'aval donné par Felipe Gonzalez à l'installation en Europe des Pershing-2 et missiles de croisière, comme l'achat d'avions de chasse Tornado, montrent clairement qu'il est décidé à faire ce qu'il faut pour être bien avec Washington. Même jeu au Portugal, où *Mario Soares, qui vient de s'allier* avec le centre, doit accomplir un miracle par jour, comme on l'a dit, s'il veut demeurer cent jours au pouvoir. En Autriche, la retraite du chancelier Kreisky consacre un certain recul de la social-démocratie, et Olof Palme ne peut, à lui tout seul, malgré toute sa bonne volonté, beaucoup *renforcer* la main de François Mitterrand.

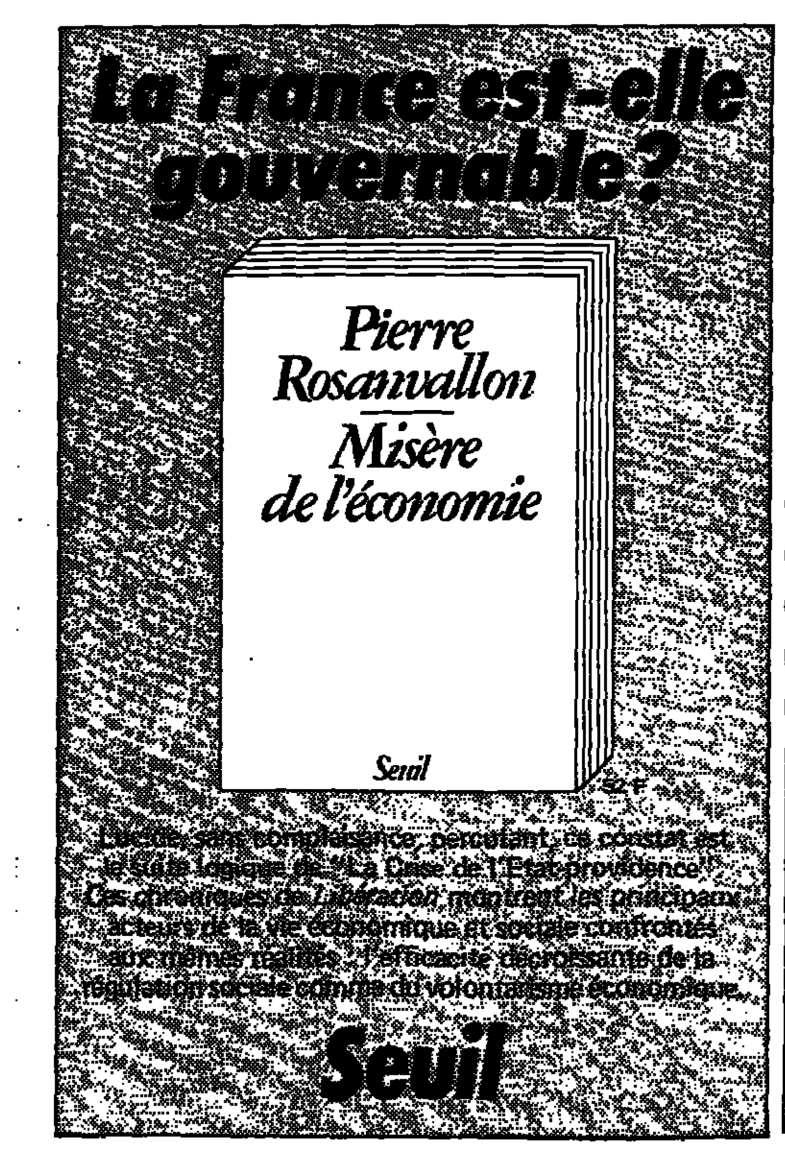
Celui-ci n'a évidemment rien à attendre de l'U.R.S.S., qui digère mal le soutien donné par un gouvernement à participation communiste au déploiement des euromissiles et *l'expulsion de quarante-sept de ses* diplomates. En France même, le temps n'est plus où l'on n'osait pas se dire de droite. En contraste avec le parti pris antiaméricain de la « nouvelle droite » d'Alain de Benoist, une droite nouvelle se manifeste avec vigueur et arrogance, qui nous mitonne une revanche à coloration fortement reaganienne. Les échecs économiques, le malaise de l'Université, celui de la police, apportent bien évidemment de l'eau à son moulin.

L'étrange est que les socialistes et leurs alliés communistes fassent si *peu, dans ce climat*, pour conforter l'un des derniers pouvoirs qui hésitent encore à admettre, dans le monde occidental, qu'il faille faire davantage payer les pauvres et moins les riches...

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Max Weber, *l'Ethique protestante et l'esprit du capitalisme*, traduction française chez Plon, 1964.

(2) Guy Sorman, *la Révolution conservatrice américaine*, Fayard. Voir l'article de Dominique Dhombres dans *le Monde* du 1er juin.



Groite et dauche, même combat

par DANIEL ROBERT (*)

QUAND la brûlure de la haine et l'absurdité de « l'autre » ont fini de consumer les poumons, il faut bien reprendre sa respiration. Une observation attentive conduit à considérer qu'à gauche comme à droite on respire bruyamment, mais on respire.

Les politiques sont, bien sûr, condamnés à souffler toujours dans le même sens, sous peine d'un retour *de flamme. En politique*, la constance dans l'erreur est le seul espoir de durer sans se brûler. Les chefs d'entreprise ne sont pas responsables de passions mais de comptes *d'exploitation, longtemps estimés* exclusivement comme des comptes « d'exploitation des travailleurs », mais à présent comme comptes à rendre à la nation. Aujourd'hui, même *les politiques le* savent : au-dessous de la ligne de profit il y a la ligne de chômage. Pour un chef d'entreprise, plus important que la gauche ou la droite de son bilan, il y a le dessus et le dessous de cette ligne.

Que l'on soit conservateur ou socialiste, il n'y a pas d'autre choix *que de donner du travail aux travailleurs*, ou plus exactement d'en procurer aux non-travailleurs. Dans ces conditions de réalisme, il n'y a pas plus de différence entre un premier ministre de « groite » et un premier ministre de « dauche ». Ses amis ne *sont pas les mêmes*. Sa base est différente, mais les contraintes du système économique mondial sont irrespectueuses de ses passions : le chômeur est un mauvais réélecteur.

C'est ce même réalisme qui devrait faire se donner la main au gouvernement de l'opposition d'hier et au patronat d'aujourd'hui. La *pérennité de l'actuel gouvernement* dépend de sa capacité à réussir l'union avec les pourvoyeurs d'emplois. De leur côté, ceux-ci n'ont pas de raison sérieuse de faire opposition à *une main tendue pour autre* chose que les étrangler.

Si le patronat est effectivement le seul partenaire capable d'assurer la *réélection du pouvoir socialiste*, comment découvrir le mode d'emploi ?

La première grande différence entre un politique et un chef d'entreprise, c'est que, la plupart du temps, le premier est de passage, le second est chez *lui*. Il y a donc des précautions à prendre quand on s'invite. C'est une question de sensibilité, de savoir-vivre.

Le respect du *prochain étant* hypothétiquement acquis, le pouvoir se doit de connaître les problèmes réels de ceux chez qui il s'invite. Qu'il soit de droite ou de gauche, il rêve d'avoir du pouvoir. Son ambition devrait être : le savoir-faire. Seule la *reconnaissance* d'un *savoir-faire crée* la confiance qui déplace les petites montagnes. Les échanges technologiques entre gouvernants et chefs d'entreprise seront certainement à l'origine de la prochaine révolution de civilisation. Il est simplement temps de *laisser pourrir* les passions destructrices pour laisser la voie aux passions constructives.

Dans cet échange technologique entre gouvernants et industriels, le partenaire industriel peut apprendre quelque chose aux gouvernants. Car, s'il ne sait pas grand-chose, ce qu'il sait, il le sait très bien. Et par exem*ple ceci : un produit qui ne se vend* pas ne finance pas d'emplois. Pour qu'un produit se vende, il faut qu'il soit connu, expliqué, désiré. En ce *sens*, la qualité de la communication fait partie de la qualité du produit au même titre que la pureté bactériologique, *l'épaisseur de la tôle ou la* teneur en vitamines. Que ce soit pour la reconquête du marché intérieur, la conquête du marché *extérieur* ou l'accélération de la circulation de la masse monétaire, il n'y a pas d'autre moyen opérationnel que la communi*cation commerciale*.

Cette prise de conscience, du fait que la communication est devenue une matière première au même titre *que le pétrole ou le charbon, est l'un* des points d'appui de la révolution technologique qui est commencée.

Cette prise de conscience fera aussi que, pouvoir politique et pouvoir économique trouveront intérêt à ramer dans un même sens, plutôt que de continuer à s'affoler d'entendre craquer le bateau.

(*) Conseil en publicité.

Le meurtre fondateur

par CHRISTIAN DELACAMPAGNE

MICHEL SERRES vient d'écrire un livre sur Rome (1). Mais pas n'importe quel livre : un livre de « philosophie de l'histoire ». Le projet vaut d'être signalé. Après tout, la philosophie de l'his*toire n'est plus un genre tellement en* vogue. On aurait même pu la croire définitivement enterrée. On sait assez le mal qu'ont fait, en notre siècle, les notions de « sens de l'histoire » ou d'« ère nouvelle ». On sait aussi que les historiens de métier n'ont plus besoin, pour avancer dans leur travail, des généralisations *hâtives fabriquées par les* philosophes. Les premiers auraient même de plus en plus tendance à refuser le dialogue avec les seconds : un certain positivisme, un peu étroit par moments, semble aujourd'hui être devenu la tendance dominante dans *l'épistémologie* historique.

Mais peu importe. Michel Serres *ne se soucie pas d'être à la mode*, et il a raison. Son propos est ailleurs. Il a lu Tite-Live. Il a découvert, dans le récit de ce dernier, un certain nombre de caractères structurels qui éclairent d'un jour nouveau non seulement la fondation de Rome mais, peut-être, celle de toute *société. Et il a essayé* de faire, sans se soucier des « *preuves* » au *sens traditionnel* du terme, la philosophie de cette structure historique.

Regardons donc comment Rome s'est fondée. A première vue, tout n'est que sang, bruit et fureur. La narration de Tite-Live — recueil iné*puisable de sujets dramatiques* pour Shakespeare ou Corneille — n'est qu'un long enchaînement de cruautés et de violences. Les foules ne cessent de se révolter contre leurs chefs ; les chefs, de s'assassiner entre eux.

Dans l'histoire romaine, on massacre à tour de bras. Rien d'étonnant, du reste : *c'est de Mars, dieu* de la guerre, et d'une vestale violée par ce hardi guerrier, que sont nés Romulus et Remus. Rhea Silvia, leur mère, est probablement enterrée vivante. Ensuite, Romulus tue Remus, avant d'être lui-même déchi*queté par la foule — comme Mettius*, le dictateur d'Albe, — tandis que Tarpeia et Turnus seront lapidés, que Sextus Tarquin sera assassiné, etc.

Bref, la violence est omniprésente dès la fondation de Rome, *ab urbe condita*. Et c'est encore sur cette violence — meurtre de César — que sera fondé l'empire ; tout comme le *christianisme le sera sur la crucifixion* de Jésus. Inutile d'insister : les lecteurs de René Girard *auront déjà* deviné que les thèses de celui-ci se retrouvent au cœur du dernier livre de Michel Serres, qui lui est d'ailleurs dédié.

Comme Girard, en effet, Serres pense que le fait social en général, c'est-à-dire l'existence d'un ordre collectif et stable, est fondé sur le meurtre originaire d'une victime émissaire, et que la permanence de cet ordre est garantie par la répétition rituelle, à intervalles réguliers, du meurtre fondateur. L'empire ne tient, en somme, qu'aussi longtemps qu'on jette des hommes aux lions — ou à la *foule, qui déchire leurs cadavres*.

Les murs de Rome sont donc *construits sur des tombeaux. D'une* façon plus générale : dans la société des hommes comme dans la nature des choses, c'est du désordre qu'émerge l'ordre. C'est d'un tourbillon d'hommes en délire — *turba*, la populace, — ponctué par un meurtre collectif et arbitraire, que naît l'ordre social.

Le collectif et l'objectif naissent simultanément

Jusqu'ici, Serres ne dit rien d'autre que ce que Girard disait dans *la Violence et le Sacré* (2) et que *Georges Bataille, d'ailleurs*, avait déjà montré avant lui. Mais le livre de Serres va plus loin, et c'est ici que commence, selon moi, son véritable intérêt. Analysant de près le passage où Tite-Live raconte comment la foule se partageait les morceaux du cadavre de Romulus, effaçant par là même toute trace du meurtre et mettant du *même coup un terme provisoire* à la violence, Serres éclaire d'un jour nouveau le rôle joué, ici, par ce qu'on pourrait appeler l'objet ou le quasi-objet — morceau de corps — dans l'instauration d'un ordre collectif. Sans objet, sans partage, pas *d'empire, pas de paix. En fait, le* collectif et l'objectif naissent simultanément. Loin d'être fondées *sur* la volonté des sujets, sur un acte de langage ou sur on ne sait quel « contrat » abstrait, les sociétés humaines n'existent, en réalité, que si elles accèdent à l'objectivité — que si elles se donnent, au sens large, une *physique*.

Ce n'est donc pas seulement de l'émergence des sociétés *que traite* le livre de Serres ; c'est également de l'émergence de la connaissance objective. Les anciens Grecs avaient inventé la mathématique ; ce sont les Romains qui, les premiers, ont fondé la physique : l'œuvre de Lucrèce (3) *est là pour en témoigner*. Ce sont eux qui, les premiers, se sont rendus « *maîtres et possesseurs de la* nature » — comme disait Descartes.

L'impérialisme romain, c'est-à-dire la conquête du bassin méditerra*néen, est allé de pair avec une progression* technologique sans précédent : celle-ci *n'est-elle* pas encore attestée, aujourd'hui, par d'innombrables ruines de routes, de ponts, de murs, de villes, de l'Egypte au sud de l'Espagne, de l'Angleterre aux rives du Danube ?

Le monde romain est un monde de la pierre : dur, clos, pesant, fort et fermé sur lui-même. C'est le monde de l'*objectivité*, l'univers de l'incarnation. Nous sommes bien loin, ici, de *l'idéalisme grec ou juif : à Athènes ou* à Jérusalem, on vit dans le discours, *on se meut dans le concept. A Rome*, on préfère l'objectif, le factuel, le physique. L'histoire romaine est l'histoire de la force ; la philosophie romaine, une philosophie pragmatique. Cette philosophie n'aide pas à comprendre ; c'est elle, plutôt, qu'il *faut comprendre. De Rome* ne sort aucune lumière : c'est en Rome *même qu'il faut faire la lumière*...

Tite-Live s'y emploie. Il reste, avec *Virgile, un guide irremplaçable*. La façon dont il écrit l'histoire de Rome nous permet, à nous lecteurs, de déchiffrer les mécanismes de la violence, les lois de l'équilibre social. Légendaire, le récit tite-livien des origines de Rome ? Peut-être, mais *qu'importe, puisqu'ici c'est la* légende qui dit la vérité de l'histoire. Et si, après tout, le *mythe était au* fondement du savoir, comme Romulus au fondement de Rome ?

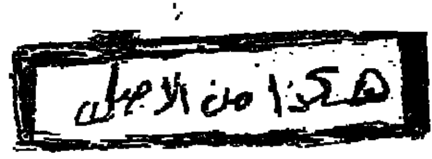
« *L'histoire des religions*, écrit Michel Serres, *dit les sciences humaines à l'état naissant, à l'état inchoactif et archaïque, à l'état fondamental.* » Je trouve cette phrase profonde. Elle ne fait que renouer, du *reste*, avec *quelques-unes des meilleures* intuitions de Georges Dumézil. Le mythe romain, ce n'est que trop vrai, a encore beaucoup à nous apprendre. Surtout si nous ne voulons plus, aujourd'hui, fonder notre société sur la violence ; si nous ne voulons *plus que la science soit au* service exclusif du pouvoir, donc de la mort.

Car si nous sommes d'accord pour refuser ce que Serres appelle la « thanatocratie », alors il faut nous mettre à l'écoute de ce que l'histoire des religions, comme les sciences humaines, nous enseigne : que tout *est tourbillon, qu'il n'y a que des* ensembles flous, que tout dépend en fin de compte de la façon dont nous traitons les multiplicités. Jusqu'ici, les philosophes se sont surtout efforcés de réduire le multiple à l'un, la pluralité du réel à l'unité d'une loi. Peut-être serait-il temps de commencer, enfin, à respecter le multiple. A le *laisser être pluriel. Peut-être n'est-*ce qu'à ce prix que nous trouverons une *paix* qui soit *fondée sur autre* chose que sur la mort.

(1) *Rome. Le livre des fondations.* Grasset, 1983, 288 p.

(2) Grasset, 1972.

(3) A laquelle Serres a consacré un livre : *la Naissance de la physique dans le texte de Lucrèce*, Minuit, 1977.



Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

LES NOUVELLES PROPOSITIONS AMÉRICAINES SUR LES ARMEMENTS INTERCONTINENTAUX

M. Reagan veut faire preuve de « souplesse » à l'égard de l'U.R.S.S.

Saluant à l'avance les nouvelles propositions de M. Reagan en matière d'armements stratégiques intercontinentaux, M. Alois Mertes, vice-ministre ouest-allemand des affaires étrangères, a déclaré au journal *Osnabruecker Zeitung* que celles-ci offrent de *« fortes chances »* de progrès aux conversations START de Genève et que *« cela améliorerait le climat international et renforcerait l'espoir que Moscou est prêt à négocier un compromis acceptable sur les euromissiles »*. Un autre porte-parole du gouvernement de Bonn a confirmé mercredi 8 juin que les rumeurs en provenance de Moscou sur la mauvaise santé de M. Andropov (*le Monde* du 9 juin) ne mettaient pas en cause le projet de visite du chancelier Kohl en U.R.S.S., du 4 au 8 juillet : *« Selon les informations dont dispose le gouvernement de la R.F.A.,* a-t-il dit, *le secrétaire général du P.C. n'est pas gravement malade. »*

De notre correspondant

Washington. – Le président Reagan s'est adressé à l'U.R.S.S., mercredi 8 juin, avec une modération et une souplesse peu coutumières chez lui. L'occasion en était la reprise à Genève des négociations soviéto-américaines sur la réduction des armements stratégiques, après dix semaines de pause.

Présentant de nouvelles propositions, le président des Etats-Unis a *« pressé »* le Kremlin de ne pas laisser passer cette *« occasion »*. Il peut y avoir, selon lui, *« plus d'une façon »* d'arriver à une plus grande stabilité par une quantité réduite d'armements. *« J'ai demandé à l'ambassadeur Rowny* (chef de la délégation américaine à Genève) *d'explorer avec souplesse toutes les voies appropriées pour atteindre nos objectifs,* a dit M. Reagan. *J'espère sincèrement que l'Union soviétique répondra avec une souplesse correspondante. »*

La souplesse américaine se manifeste d'abord dans le relèvement du plafond souhaité pour les missiles terrestres et sous-marins des deux camps. Jusqu'à présent, Washington voulait en limiter le nombre à 850, alors que l'U.R.S.S. – mieux équipée dans la première catégorie et tenant compte de son infériorité dans les bombardiers stratégiques – refusait de descendre en dessous de 1 450. Le nouveau plafond américain n'a pas été publié. Il serait de 1 100 à 1 200.

M. Reagan innove, d'autre part, dans la manière d'évaluer la réduction des arsenaux respectifs. Il ne met plus l'accent sur les missiles, mais sur les ogives, appliquant ainsi les recommandations de la commission Scowcroft. Cette commission présidentielle, comprenant des républicains et des démocrates, préconise l'abandon à moyen terme des fusées à têtes multiples, au profit d'engins plus petits et moins vulnérables.

Un troisième mode de calcul concerne le *throw weight* (capacité d'emport) des missiles. Elle est deux fois et demi plus importante du côté soviétique, où l'on a construit des engins plus volumineux. Le Pentagone pressait M. Reagan d'exiger l'égalité entre les deux pays dans ce domaine. Le président a préféré se rallier à la position plus accommodante du département d'État : la parité n'est visée qu'à moyen terme et indirectement, en comptant les missiles et les ogives.

Il faut tenir compte des conceptions et de la structure de l'armement soviétique, expliquait mercredi un responsable américain. C'est un langage qu'on n'avait pas l'habitude d'entendre à Washington depuis longtemps. Si M. Reagan reste vague sur plusieurs aspects de son plan, c'est pour ne pas s'attirer un « niet » immédiat et public du Kremlin.

Le président américain affirme que son objectif est de *« diminuer le risque de guerre »* par la réduction *« des systèmes les plus destabilisants, c'est-à-dire les missiles balistiques »*. Mais rien n'interdit de voir d'autres raisons à sa souplesse et à sa modération :

– Le désir de neutraliser la propagande soviétique et de calmer les pacifistes européens avant le déploiement des fusées de l'OTAN.

– Faire accepter par le Congrès le missile MX et un acroissement substantiel des dépenses militaires.

– *Se préparer une image* d'apôtre de la paix en prévision de l'élection présidentielle de novembre 1984.

L'assouplissement de M. Reagan montre, en tout cas, qu'il se sent en meilleure position. Vis-à-vis de ses alliés occidentaux après la déclaration sur la sécurité du sommet de Williamsburg, vis-à-vis du Congrès *après de premiers votes favorables* au MX, et vis-à-vis de l'opinion américaine après le début de la reprise économique. Tout cela devrait normalement le conduire à une rencontre avec M. Andropov. Sans doute avant la fin du printemps 1984, car les États-Unis seront ensuite en pleine campagne électorale.

ROBERT SOLÉ.

LE DISCOURS DE M. MAUROY DEVANT LE CONSEIL ATLANTIQUE

La France apporte son plein soutien à la démarche de ses partenaires

Voici les principaux passages du discours prononcé ce jeudi matin 9 juin par M. Mauroy en ouvrant à Paris, salle Pleyel, la session ministérielle du Conseil atlantique :

« Ni les difficultés politiques ou économiques ni les débats de toute nature n'ont pu entamer la solidité de nos institutions atlantiques. (...) Dans ce cadre, de nouveaux débats surgissent qui doivent nous interpeller, nous conduire à approfondir nos réflexions. Je pense, par exemple, au pacifisme. C'est, en lui-même, une opinion respectable. La préservation de la paix est aussi une de nos valeurs essentielles. Notre alliance a *toujours été uniquement défensive.* (...)

» La paix se mérite. Si nos *sociétés craignent, avec raison, les effets* dévastateurs d'un éventuel conflit sur notre continent, elles doivent *savoir* qu'elles vivent en paix parce que nos pays ont su préserver leur capacité de dissuasion. Aujourd'hui, nous devons demeurer fidèles à nos valeurs et, en conséquence, conduire nos efforts patiemment afin de maintenir la stabilité et d'entretenir le dialogue avec les pays de l'Est. Il nous appartient de répondre aux aspirations et aux interrogations de nos peuples, comme nous l'avons fait dans le passé, sans exclure la vigilance et le maintien de nos capacités de dissuasion. Cette démarche suppose parfois des choix politiques difficiles. Tel est le prix à payer pour la sécurité dont nous bénéficions depuis de longues années.

» Votre présence à Paris apporte aussi le témoignage de notre cohésion. L'alliance n'est pas un bloc monolithique, mais nos aspirations et nos buts sont identiques. Nous sommes parvenus à bâtir un ensemble dont une des caractéristiques *essentielles* est le respect de l'indépendance de chacun de ses membres.

» Nos différences résident dans la *nature* même de nos *sociétés. Elles* constituent l'une de nos principales richesses. Notre diversité est le gage *de notre liberté. Comme ce qui nous* unit l'a toujours emporté sur ce qui nous sépare, il n'y a pas de raison de douter qu'il en aille différemment dans l'avenir. Ce qui ne veut pas dire que le débat d'idées doive toujours conduire au consensus. La preuve en est que cette session se tient dans notre capitale. Et vous savez bien que ce droit à la différence (...), la France l'a exercé à sa manière. Votre présence à Paris témoigne de ce que vous le reconnaissez. (...)

» C'est parce que la France veut que sa solidarité puisse être exprimée sans retard, une fois la décision politique prise en toute indépendance, qu'elle a entrepris de nouveaux efforts de réorganisation de ses forces, comme en témoigne notre projet de loi de programmation militaire en cours d'examen au Parlement. Ce texte traduit la volonté de la France de ne pas baisser sa garde dans une période malheureusement encore trop incertaine et instable.

» Aussi la réorganisation et le renforcement de nos moyens conventionnels s'accompagnent-ils de la volonté de maintenir nos armes nucléaires de *dissuasion* à un niveau optimum de crédibilité. Ce niveau, nous continuerons de le fixer en pleine *indépendance et en fonction* de notre analyse de la menace.

Les engagements soviétiques

» Notre session s'ouvre aujourd'hui à Paris à un moment où les relations Est-Ouest traversent une phase incertaine. Cette situation n'est pas notre fait. Nous nous sommes, au contraire, efforcés de préserver le dialogue parce que nous le jugeons indispensable au maintien de la paix.

» La dégradation des relations Est-Ouest pèse sur la conférence de Madrid (1). Or nous souhaitons que celle-ci aboutisse très rapidement. Nous saluons l'effort des pays neutres et des pays non alignés qui ont dégagé les voies d'un compromis final. Au prix d'ultimes négociations, leur proposition devrait permettre l'accord. (...)

» Depuis maintenant trois ans (...), on s'efforce d'y obtenir à la fois le mandat permettant la convocation d'une conférence européenne de désarmement et un document de clôture équilibré, c'est-à-dire qui reflète la validité permanente de l'Acte final d'Helsinki, sous tous ses aspects et en particulier ceux qui concernent les droits de l'homme et les contacts entre les personnes. L'Union soviétique et ses alliés ont pris, dans ce domaine, en 1975, des engagements.

» Les déceptions de ces dernières années n'ôtent rien à notre détermination de continuer à promouvoir les valeurs fondamentales qui sont celles des démocraties pluralistes. Nous sommes convaincus que les valeurs de liberté finiront par prévaloir sur les bureaucraties et les systèmes. *Voilà pourquoi nous entendons* maintenir le dialogue et la coopération par-delà la déchirure qui blesse *notre continent.*

» C'est par le dialogue et la coopération que nous parviendrons *aussi à stopper une course aux armements* qui se poursuit à un rythme soutenu. Une sorte de logique, aussi implacable qu'inexplicable, paraît conduire certains dans une course effrénée aux armements au nom d'un besoin de sécurité jamais assouvi et sous le couvert d'une curieuse conception de la « sécurité égale ».

Le droit à la sécurité

» Est-ce répondre à un besoin de sécurité que de vouloir établir un rapport de trois pour un, et parfois plus encore, dans le domaine des armements conventionnels ? Est-ce répondre à un besoin de sécurité que de prétendre au droit exorbitant de posséder autant, sinon plus, d'armes nucléaires que de toutes les puissances nucléaires ? Est-ce répondre à un besoin de sécurité que de déployer plusieurs centaines de nouveaux missiles visant les pays libres d'Europe et de leur refuser dans le même temps le droit à la sécurité minimum ?

» Cette conception de la « sécurité égale » n'en dissimule-t-elle pas une autre : celle de la sécurité absolue ?

» La France, quant à elle, a clairement marqué sa position. Son potentiel nucléaire, maintenu au niveau minimal nécessaire pour assurer la crédibilité de sa dissuasion, ne peut être l'objet de discussions. D'autant que la situation sur *le terrain* est caractérisée par une formidable inégalité aux multiples aspects. Notre potentiel nucléaire ne *peut être, non plus, l'objet d'un marchandage* plus ou moins indirect. Personne ne doit s'y tromper.

» *La France a apprécié à sa juste* valeur et elle a apporté son plein soutien à la démarche de ses partenaires *qui commande l'avenir de notre* continent. Aujourd'hui, certains voudraient voir les Européens comme acculés devant les échéances qu'ils se sont fixées. Tel n'est pas le cas, à notre sens. Au contraire, il appartient aujourd'hui à l'Union soviétique de montrer quelles perspectives elle entend donner aux relations Est-Ouest (...). »

(1) Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe sur la mise en œuvre de l'Acte final signé au sommet Est-Ouest d'Helsinki (1er août 1975).

Moscou : Paris est devenu le théâtre d'initiatives militaristes

De notre envoyé spécial

Moscou. – Les prévisions de M. Mitterrand en matière d'armements nucléaires ont été indirectement critiquées dès la nuit de mercredi à jeudi dans la capitale soviétique. Sans nommer le président français, l'observateur de l'agence Tass, Leonid Ponomarev, a, en effet, dénoncé les dirigeants occidentaux qui soutiennent désormais *« l'idée de la fatalité et de l'inévitabilité du déploiement des missiles nucléaires de croisière et des Pershing-2 en Europe occidentale »*. Cette attitude, estime-il, revient à mettre *« sens dessus dessous la double option de l'OTAN »*, qui n'avait prévu d'envisager un tel déploiement que dans le cas où les négociations engagées sur les armements nucléaires de moyenne portée en Europe n'aboutiraient pas. Soulignant le danger d'une approche consistant à mettre en place les nouvelles armes dans l'espoir qu'ensuite auraient lieu des négociations plus « fructueuses », l'observateur de Tass rappelle que l'U.R.S.S. s'est réservée de prendre des mesures de rétorsion, *« ayant en vue, également, le territoire des États-Unis eux-mêmes »*. La confrontation nucléaire *« n'est pas un domaine où sont admis le bluff ou les paroles creuses »*, dit encore M. Ponomarev.

Dès avant les dernières déclarations de M. Mitterrand, les positions françaises avaient été ces jours derniers l'objet de commentaires acerbes dans la presse soviétique. La tenue à Paris, pour la première fois depuis dix-sept ans, de la session du conseil ministériel de l'alliance atlantique, a été relevée particulièrement. *« Paris est devenu le théâtre de diverses initiatives aux couleurs manifestement militaristes »*, notait l'agence Tass, qui rappelait également la récente réunion de l'Union de l'Europe occidentale et même la conférence organisée par Mme Garaud sous l'égide de l'Institut international de géopolitique.

La critique de la diplomatie française se fait d'ailleurs sur les plans les plus divers. Il est aussi bien reproché à la France d'accueillir le ministre israélien de la défense, M. Arens, que de refuser d'héberger la conférence internationale sur la Palestine, ou encore d'entretenir des contacts avec l'Afrique du Sud.

Le comportement de la France au sommet de Williamsburg fait toujours l'objet de nombreux commentaires. Autrefois, écrivait en substance, lundi, l'observateur de la *Pravda*, la France se fondait sur le fait *qu'elle n'appartenait pas au système* militaire de l'OTAN pour refuser que sa force de dissuasion soit prise en compte dans l'équilibre des forces nucléaires. *« Maintenant – ajoute t-il – en apposant sa signature au bas d'un document qui constitue en fait la plate-forme stratégique et militaire de l'OTAN, le président Mitterrand a réduit à néant ce genre d'argument. »*

Ces critiques, comme on le voit, portent uniquement sur le comportement international de la France, non sur les relations bilatérales franco-soviétiques, et ne remettent donc pas en cause la volonté d'apaisement manifestée sur ce dernier sujet par M. Andropov *dans son entretien* au *Spiegel* après la décision du gouvernement français d'expulser quarante-sept diplomates soviétiques. Sur le fond, certains observateurs soviétiques admettent en privé que la France, en signant la déclaration de Williamsburg, n'a pas adhéré à des positions très différentes de *celles qui étaient déjà les siennes* et qui avaient notamment été définies à Bonn par M. Mitterrand. Mais son refus de voir les missiles français pris en compte aux négociations de Genève provoque visiblement un agacement croissant. D'aucuns notent que, en proposant de réduire les capacités des SS-20 soviétiques à *l'équivalent* du *total* des forces françaises et britanniques, M. Andropov a implicitement désavoué la stratégie de M. Brejnev, qui avait fixé la barre à un niveau beaucoup plus élevé. Ce geste, vu de Moscou, peut *a posteriori* être inutile, voire critiquable, si le blocage français aboutit à n'en faire qu'un pas de clerc.

ALAIN JACOB.

La réunion du Conseil atlantique à Paris

(Suite de la première page.)

En présentant mercredi la session à la presse, M. Luns, secrétaire général de l'OTAN, avait exprimé sa *« grande satisfaction »* de se retrouver à Paris. Il a remercié le gouvernement français pour son hospitalité, *« dans les nobles traditions »* du peuple français *« dont l'attachement aux idéaux de liberté et de démocratie (...) cimentent l'unité atlantique »*.

Répondant à des questions, M. Luns a *déclaré* que la réunion de Paris *« n'a rien à faire »* avec la demande de Moscou d'inclure la force nucléaire française dans les négociations nucléaires américano-soviétiques. « *Mais*, a-t-il ajouté, *le fait que la France nous a invité, nous amènera peut-être à avoir encore plus de sympathie pour le point de vue français qui est partagé par tous les gouvernements »*.

Se refusant à porter un jugement sur la décision du général de Gaulle, *« pour qui j'avais la plus haute estime et qui avait de l'estime pour moi »*, de sortir la France de l'intégration, M. Luns a ajouté : *« Les positions du président Mitterrand sur la sécurité sont plutôt plus favorables que celles de son prédécesseur. »*

« La France, a encore dit M. Luns, *n'a pas donné les raisons de son invitation. La réunion de Paris prouve que la France, qui est membre à part entière de l'alliance atlantique, veut donner un éclat particulier à sa participation à l'alliance. Mais cela n'a rien à voir avec la réintégration militaire de la France. »*

Sur le fond, M. Luns a déclaré que les ministres de l'alliance *« ne manqueront pas de souligner dans le communiqué final »* que *« la mise en œuvre de la double décision de décembre 1979* [sur les euromissiles], *dans ses deux volets* [mise en place et négociation] *reste essentielle »*.

EUROPE

Pologne

LE CARDINAL LUSTIGER ACCOMPAGNERA LE PAPE A CRACOVIE

Le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, Mgr Albert Decourtray, archevêque de Lyon et vice-président de la conférence épiscopale, le Père Bernard Dupuis, dominicain, secrétaire du comité épiscopal pour les relations avec le judaïsme, accompagneront le pape à Cracovie les 21, 22 et 23 juin. A Varsovie, au sanctuaire de Czestochowa et à Niepokalanow, la délégation française accompagnant le pape sera composée de Mgr Henri Donze, évêque de Tarbes et de Lourdes, et du Père Raymond Michel, secrétaire général adjoint de l'épiscopat *français.*

A Rome, on indique que le pape compte rencontrer M. Walesa à Czestochowa. *Cependant le* dirigeant syndicaliste et les membres de son entourage se heurtent à des tracasseries *administratives : ainsi* son chauffeur s'est vu retirer son permis de conduire. Difficultés également pour les journalistes étrangers qui voulaient suivre le voyage : les visas ont été refusés à des représentants des agences France-Presse, Associated Press, United Press International et de la B.B.C. Les reporters du *New York Times* et de *Newsweek*, qui sont autorisés par le Vatican à voyager dans l'avion papal attendent toujours leur visa.

En revanche, les autorités de Varsovie et de Wroclaw ont autorisé les clubs catholiques à reprendre leurs activités suspendues depuis la proclamation de l'état de guerre. – *(A.F.P., Reuter.)*

Italie

M. TONI NEGRI SERA CANDIDAT DU PARTI RADICAL AUX PROCHAINES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. Toni Negri, que la justice italienne accuse d'avoir été l'un des inspirateurs des Brigades rouges, sera candidat aux élections générales des 26 et 27 juin prochains. Cette candidature est une idée du dirigeant du parti radical italien, M. Marco Pannella.

Le professeur Toni Negri avait été arrêté à Padoue le 7 avril 1979, en compagnie de plusieurs dizaines de ses camarades du mouvement d'extrême gauche Autonomie ouvrière. Leur procès ne s'est ouvert qu'en février dernier à Rome, après quatre ans de détention préventive *et d'une instruction controversée :* une partie de la gauche italienne estime, avec M. Pannella, qu'il s'agit d'un procès politique et non criminel. L'acte d'accusation reproche à M. Negri d'avoir participé à un hold up au cours duquel un carabinier a été assassiné – ce qu'il nie, – mais formule aussi une série d'accusations fondées sur les écrits idéologi*ques du professeur.*

Le parti radical appelle à voter blanc ou nul, sauf là où il présente M. Negri. Il a cependant des candidats dans toutes les circonscriptions, afin de pouvoir s'exprimer dans cette campagne. Le leader du parti, qui comptait dix-huit députés dans la Chambre dissoute, affirme que le parti a gagné ses plus grandes campagnes *sur le divorce et l'avortement* sans avoir un seul député. *« Nous n'aurons pas besoin d'un Parlement inutile pour continuer nos campagnes pour le désarmement et contre la faim dans le monde »*, déclare M. Pannella. – *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Iran

• TÉHÉRAN A REJETÉ, mercredi 8 juin, la proposition d'armistice *provisoire* au cours du mois de ramadan formulée, mardi, par le président irakien *Saddam Hussein, estimant que* celle-ci, *« répétée tous les ans »*, n'est destinée qu'à *« faire de la propagande »*. L'Iran a également rejeté la proposition de Bagdad d'arrêter les opérations militaires *dans le Golfe, affirmant* que *« l'Irak veut créer des conditions sûres pour les déplacements militaires des troupes irakiennes dans le but d'augmenter leur efficacité »*. – *(A.F.P.)*

Nicaragua

• L'UN DES SIX CONSULS NICARAGUAYENS expulsés par le gouvernement de Washington, M. Agustin Alfaro, en poste à La Nouvelle-Orléans, a demandé le mercredi 8 juin l'asile politique aux Etats-Unis. – *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Le retrait des Sahraouis a permis l'ouverture du dix-neuvième sommet de l'O.U.A.

Addis-Abeba. — *« Cette réunion est une victoire de l'Afrique »*, s'exclama le président kenyan, M. Daniel Arap Moi, en ouvrant solennellement, mercredi 8 juin, le *dix-neuvième sommet* de l'Organisation de l'unité africaine. Le mot, *assurément, n'était pas trop fort.* Une victoire sur elle-même, en tout cas, et d'autant plus savourée qu'elle fut tardive. L'O.U.A. venait de surmonter la plus grave crise de son histoire, en se ressaisissant à l'instant critique.

L'ambiance était pourtant morose depuis la veille. On ne donnait pas cher du dix-neuvième sommet, et le dernier né des comités de l'O.U.A., chargé d'établir des contacts entre les deux blocs séparés par le problème sahraoui semblait hériter d'une mission impossible. Le « groupe des vingt-deux » (le Maroc et ses partisans) avait choisi d'attendre de pied ferme à l'hôtel Ghion, résidence des chefs de délégation, l'heure fixée pour l'ouverture officielle du sommet. *« Nous voulions faire bloc »*, explique un diplomate marocain.

Cette volonté collective de ne pas céder a-t-elle impressionné l'autre camp ? La perspective d'un nouvel échec, faute de quorum, a-t-elle contraint les amis de la R.A.S.D. au compromis ? Toujours est-il que la conciliation et la sagesse ont, en fin de compte, prévalu. Au milieu de l'après-midi, le secrétaire général de l'O.U.A., M. Eden Kodjo, venait annoncer aux « vingt-deux » que la R.A.S.D. avait cédé.

Un peu plus tard, l'arrivée du « chef de la diplomatie sahraouie », M. Ibrahim Hakim, dans le hall du palais de l'O.U.A. dissipait le brouhaha ambiant. L'air grave, il faisait aux quelque quatre cents journalistes présents la déclaration suivante : *« Nous venons de tenir une réunion avec le président en exercice de l'O.U.A.* [M. Arap Moi] *et avec le comité qui l'entoure. Après consultations, la R.A.S.D., soucieuse de l'intérêt de l'Afrique et conformément à notre volonté de contribuer au renforcement de l'unité africaine, menacée par l'expansionnisme marocain soutenu par les Etats-Unis d'Amérique, la R.A.S.D., en tant qu'Etat membre de l'O.U.A., a décidé volontairement et temporairement de ne pas participer au dix-neuvième sommet de l'O.U.A. »*

Cette concession n'était pas nouvelle. Les Sahraouis l'avaient déjà faite en novembre 1982, avant le deuxième sommet avorté de Tripoli. Mais elle s'était vite révélée inutile face à l'intransigeance d'un colonel Kadhafi qui ne voulait à aucun prix, voir siéger, au nom du Tchad, son ennemi juré, M. Hissène Habré. Un mois plus tard, les Sahraouis avaient dénoncé leur engagement antérieur, et assuré qu'ils siégeraient désormais de plein droit dans toutes les réunions de l'O.U.A.

De notre envoyé spécial

Il leur a donc fallu plier une nouvelle fois. *Quelques minutes après la* déclaration de M. Hakim, les *employés du protocole faisaient lestement* disparaître de la salle de conférences le drapeau de la R.A.S.D., apparu pour la première fois dans la même salle quinze mois plus tôt. Le dix-neuvième sommet pouvait s'ouvrir dans ce *« retour à la légalité »* souhaitée par les amis du Maroc.

Mais les chefs de délégation se réunirent encore pendant une heure et demie afin de choisir par consensus le nouveau président en exercice de l'O.U.A. On pariait beaucoup sur M. Nyerere, le Tanzanien, Mais le choix se porta tout simplement sur le colonel Menguistu Hailé Mariam, chef de l'État éthiopien et hôte du sommet. C'était un camouflet pour le colonel Kadhafi. Désigné comme futur président en exercice par le sommet de Nairobi en juillet 1981 lors du débat à huis clos, le président Chadli Bendjedi a émis des réserves devant cet irrespect des engagements pris. Il s'agit, selon lui, d'un *« précédent dangereux »*.

Satisfaction à Rabat

Il n'était pas étonnant dans ces conditions qu'à l'heure où l'Afrique, soulagée, se rassemblait avec deux jours de retard, un fauteuil demeurât délibérément vide, celui du dirigeant libyen. En refusant de se joindre à la fête, le colonel Kadhafi, conséquent avec lui-même, mettait en pratique le slogan qu'aiment à marteler ses gardes du corps : *« Quitte à mettre le monde entier contre nous, nous ne marchanderons pas nos principes. »* Les dirigeants de Tripoli ne répétaient-ils pas à l'envi, depuis dimanche, que *« les autres »* devaient accepter la présence des Sahraouis puisque la Libye ne refusait plus de siéger aux côtés du délégué d'Hissène Habré ? Mais le marchandage Tchad-Sahara n'a pas eu lieu.

L'O.U.A. a préféré « sublimer » la défaite diplomatique des Sahraouis et des Libyens en une *« victoire collective »* du continent jetée à la face d'un monde extérieur qui augurait du pire. *« Nous avons imposé silence à nos détracteurs »*, lançait le président Menguistu. Et son homologue ougandais, M. Milton Obote, renchérissait aussitôt : *« Nous avons fait honte à tous les ennemis de l'Afrique, qui prédisaient que ce jour serait celui de la dislocation de l'O.U.A. »*

Plusieurs éléments expliquent que le réflexe unitaire l'ait finalement emporté sur les intérêts de la R.A.S.D., fussent-ils tenus pour légitimes par beaucoup. Loin de s'effriter, le « tiers bloquant » favorable au Maroc avait rallié deux nouveaux pays, le Togo et la Sierra-Leone, qui, tout en ayant reconnu la R.A.S.D., contestaient la procédure de son admission à l'O.U.A. Les « jusqu'au-boutistes », partisans de casser l'O.U.A. *au nom de la clarté idéologique*, ne formaient qu'une petite *minorité* parmi les cinquante Etats du continent. La « dynamique maghrébine » enclenchée par la rencontre Chadli-Hassan II, fin février, a fait naître un timide espoir de règlement à terme de la crise saharienne. Tout cela a joué en faveur des partisans de la conciliation.

« Il faut respecter la jurisprudence de l'O.U.A., nous disait M. Kamanda Wa Kamanda, ministre zaïrois des affaires étrangères. *Aucun Etat n'est entré à l'O.U.A. de la même façon que les Sahraouis. On doit appliquer les résolutions de Nairobi sur un cessez-le-feu et un référendum d'autodétermination, car ce sont les seules qui ont été approuvées à l'unanimité par les chefs d'Etat. Ou bien la R.A.S.D. existe, et tout référendum est inutile. Ou bien un référendum est souhaitable, et nul ne peut préjuger son résultat. Si le Polisario ne veut plus de cette consultation, qu'il le dise clairement. »*

La délégation marocaine arbore une satisfaction sans nuances. Rabat a-t-il offert quelque concession en *contrepartie du geste sahraoui* ? Les Marocains jurent leurs grands dieux qu'il n'en est rien. Selon d'autres sources, le régime d'Hassan II serait disposé à reconnaître pour la première fois que le conflit oppose seulement le Maroc aux Sahraouis et que l'Algérie n'y est pas partie prenante.

J.-P. LANGELLIER.

Ethiopie

LES OTAGES DÉTENUS PAR LE FRONT POPULAIRE DE LIBÉRATION DU TIGRÉ ONT ÉTÉ LIBÉRÉS

Khartoum (A.F.P.). — Les douze ressortissants étrangers détenus depuis le 21 avril par le Front populaire de libération du Tigré (F.P.L.T.) ont été libérés mercredi 8 juin et ont franchi, dans la soirée, la frontière soudano-éthiopienne, a annoncé le porte-parole du Front à Khartoum, M. Tewolde Gebru.

Selon le porte-parole, les douze otages (quatre Britanniques travaillant pour l'association Save the Children Fund, trois Ethiopiens, deux infirmières irlandaises, un missionnaire américain, une Italienne et un Indien), se trouvent actuellement entre les mains des autorités soudanaises. Il a ajouté que les otages se rendront par la route, sous escorte soudanaise, de Kassala à Khartoum, où ils étaient attendus ce jeudi matin.

Maroc

La « démocratie contrôlée » de Hassan II

Quel que soit le résultat des élections *municipales et communales* qui se déroulent au Maroc vendredi *10 juin, il y aura un gagnant* : le roi Hassan II. Depuis qu'il a succédé à son père, Mohamed V, le *26 février* 1961, s'il a mené une politique avec une rare constance, c'est bien celle qui a consisté à réduire toute force — armée ou politique — susceptible de le menacer personnellement ou de mettre le trône en danger. Cette élection s'inscrit dans la même stratégie : elle conforte l'autorité royale face à la multiplication des partis. Cela étant, peu de pays du tiers-monde peuvent se targuer d'avoir connu une expérience démocratique ayant permis aux conseillers élus en novembre 1976 d'aller jusqu'au terme de leur mandat.

Sur quatorze mouvements politiques, treize sont engagés dans la bataille, les principaux étant l'Istiqlal, le grand parti de la lutte pour l'indépendance, que le souverain a fait rentrer dans le rang en l'associant au pouvoir il y a quelques années ; le *Mouvement populaire de M. Aherdane*, dans lequel les Berbères voient *leur porte-parole* ; l'Union constitutionnelle, formation créée cette année *par le premier ministre*, M. Maati Bouabid ; le Parti des indépendants démocrates, *né* d'une scission du Rassemblement national des indépendants, que dirige M. Ahmed Osman, ancien premier ministre et beau-frère du monarque.

Dans l'opposition, seule l'Union nationale des forces populaires, de M. Abdallah Ibrahim, boycotte la consultation, comme en 1976, parce que *« la démocratie marocaine est une parodie »*. Les deux autres formations, l'Union socialiste des forces populaires et le Parti du progrès et du socialisme (communiste), d'inégale importance, se trouvent, selon leur propre constat, *« en état d'interdiction de fait »* dans plusieurs régions. En outre, la direction de l'U.S.F.P. et son premier secrétaire, Mᵉ Abderrahim Bouabid, sont contestés par une partie de la base et des membres dirigeants récemment exclus (*le Monde* du 1ᵉʳ juin), qui leur reprochent d'avoir fait trop de concessions au pouvoir. Il est vrai que les socialistes n'avaient d'autre choix que de jouer le jeu du roi ou d'être marginalisés comme l'U.N.F.P.

Ouvrant la campagne électorale le 22 mai, Hassan II avait annoncé que les formations politiques auraient *« le droit d'utiliser, pour un temps d'antenne, la télévision et la radiodiffusion »*. Par la suite, le P.P.S. a vu récuser près de mille candidats et le millier restant a été jugé insuffisant pour lui permettre d'avoir accès au petit écran. En revanche, Mᵉ Bouabid y a pris la parole, et cela non plus n'est pas fréquent en Afrique et dans le monde arabe, à quelques exceptions près comme le Sénégal et la Tunisie.

Sep millions de Marocains qui doivent choisir entre 57 120 candidats pour 15 480 sièges à pourvoir *dans 857 communes, contre* 42 638 et 13 520 à la précédente *consultation.* Hassan II a insisté sur le fait qu'il s'agit là d'une école de *cadres* qui forme *« de véritables hommes d'Etat »*. Le souverain entend associer la petite et moyenne bourgeoisie à l'exercice du pouvoir afin d'assurer sa succession dans de bonnes conditions. Mais il a clairement défini les règles du jeu. S'adressant au peuple auquel il a rappelé qu'il *« vit en symbiose »* avec son roi, il a déclaré : *« Comme pour les cinq cents ans passés, dans les siècles à venir et quel que soit le roi, c'est le « roi du Maroc » qui est et sera le garant de tes droits et de tes libertés. »*

Depuis plus de vingt ans, Hassan II a joué les partis contre les militaire et vice versa, selon la conjoncture. Après les deux tentatives de pustch de *1971* et *1972* dans lesquelles il manque périr, il épure l'armée avec le soutien des politiques. L'opposition ayant cherché à le « piéger » dans l'affaire du Sahara en mobilisant l'opinion dès 1974, le souverain organise *la Marche verte* en octobre 1975, fait l'union autour de sa personne et reprend l'initiative, tout en laissant aux partis une plus grande marge de manœuvre.

L'armée ayant terminé le « mur » *protégeant* le *triangle* utile au Sahara occidental, le roi accepte, au *sommet de Nairobi, en 1981*, le principe d'un référendum qu'il avait *jusque-là toujours refusé*. Mᵉ Bouabid conteste cette démarche ? Hassan II *le fait arrêter, quitte* à le libérer quelques mois plus tard en s'assurant de sa « compréhension ». Les deux journaux de l'U.S.F.P. vont-ils trop loin dans la contestation ? Le gouvernement les interdit et envoie *leur rédacteur en chef* en prison et l'y maintient jusqu'à ce jour.

Le roi n'est sans doute pas mécontent de *montrer, alors qu'il vient de* mettre en échec la R.A.S.D. au sommet *de l'O.U.A.*, que des *Sahraouis* votent dans une partie du Sahara occidental. *Il ne peut cependant ignorer* que la poursuite de ce conflit le *contraint de maintenir sur pied* une armée de 200 000 hommes avec les *risques que cela peut comporter.* Mais, en pratiquant une *« démocratie contrôlée »*, il conserve les mains assez libres pour mener le grand jeu *diplomatique, parfois machiavélique*, dans lequel il excelle en espérant *trouver une solution à ce conflit* ruineux.

PAUL BALTA.

PROCHE-ORIENT

La Knesset rejette une proposition du parti travailliste suggérant un retrait israélien partiel du liban

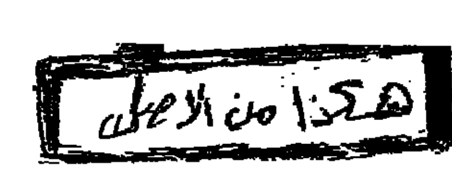
La Knesset a repoussé, mercredi 8 juin, par 55 voix contre et 47 et 2 abstentions la proposition du parti travailliste suggérant un retrait partiel israélien du Liban. Rompant avec la discipline du parti, deux députés de la coalition gouvernementale ont voté avec le parti travailliste. En présentant la motion, le chef du parti travailliste, M. Shimon Pérès, avait affirmé qu'Israël subissait des *« pertes inutiles »* en restant au Liban et que sa présence pourrait rendre la Syrie encore plus intransigeante.

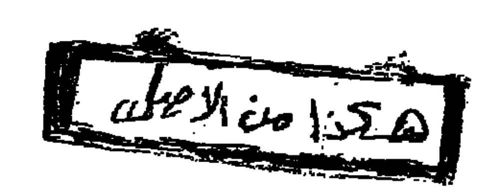
Mercredi matin, deux soldats israéliens ont été tués par l'explosion d'une voiture piégée au passage d'un convoi militaire à la Galerie Semaan, dans la banlieue est de Beyrouth. L'attentat a été revendiqué, dans un appel téléphonique à l'A.F.P., par un interlocuteur anonyme se réclamant du « mouvement national libanais - branche révolutionnaire », qui a affirmé que l'explosion avait été commandée à distance et avait pour but d'attirer l'attention sur les prisonniers détenus dans le camp d'Ansar, au Sud-Liban.

Le chef de l'Etat libanais, M. Amine Gemayel, a évoqué, mercredi, au cours de la réunion hebdomadaire du cabinet le sort de ces détenus, en indiquant que *« les responsables libanais menaient des contacts officieux en vue de la libéraison de tous les prisonniers libanais et palestiniens d'Ansar »*.

Une nouvelle vague de violence, intervenant, après une trêve de dix jours, dans la montagne du Chouf et d'Aley (à l'est et au sud-est de Beyrouth) entre milices chrétiennes et druzes, a fait, mercredi, deux morts et plusieurs blessés à Jounieh, touchée par deux roquettes.

Le gouvernement libyen a accusé mercredi soir M. Yasser Arafat, le président du comité exécutif de l'O.L.P., d'avoir fomenté l'attentat dont a été victime le chargé d'affaires libyen à Beyrouth, M. Abdel Kader Ghouka, dimanche dernier. — *(A.F.P).*





M. HARTLING A L'ELYSÉE

« Nous avons aidé huit cent mille réfugiés indochinois de la mer à se réinstaller ailleurs, dont cent mille en France »

nous déclare le haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés

M. Poul Hartling, haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, a été reçu ce jeudi matin à l'Elysée par M. Mitterrand. Avant de quitter Genève, il a répondu aux questions de notre correspondante sur les tâches du H.C.R., qui assiste aujourd'hui quelque dix millions de réfugiés dans le monde, dont quatre millions d'Africains et cinq millions d'enfants.

« Quel rôle joue la France pour l'accueil des réfugiés ?

— Depuis la création du H.C.R., la France a été en première ligne par son appui au Haut Commissariat, mais également par son attitude humanitaire envers les réfugiés. Par exemple, nous avons aidé plus de huit cent mille réfugiés indochinois de la mer à se réinstaller ailleurs. Eh bien, près de cent mille d'entre eux ont trouvé un nouveau foyer en France, grâce à la politique libérale du gouvernement envers les demandeurs d'asile, politique à laquelle je suis extrêmement sensible.

— Le nombre de réfugiés ne cesse d'augmenter. Comment expliquez-vous cette situation et quelles mesures préconisez-vous pour aboutir à des solutions, même partielles, de ce problème ?

— Le H.C.R. vient en aide à quelque dix millions de réfugiés dans le monde. Depuis sa création en 1951, et avec l'appui de la communauté internationale, il a contribué à aider de façon durable plus de vingt-cinq millions de réfugiés, qui ont pu refaire leur vie en s'intégrant dans les pays d'accueil.

« Nous n'avons ni armée ni tribunaux »

» Bien sûr, nous préférons les rapatriements librement consentis à toute autre solution, et nous en avons organisé un certain nombre. Cela a été le cas pour la Birmanie, le Bangladesh, le Nicaragua, le Zimbabwe et le Tchad, entre autres. Ensuite, nous donnons la priorité à l'intégration dans les pays du premier asile où l'accueil, comme en Afrique, découle souvent d'une identité de culture, de langue et de coutumes. Parfois, néanmoins, nous n'avons pas le choix. Nous devons, d'une part, coûte que coûte réinstaller le réfugié, fût-ce loin de sa patrie — l'argument de la crise économique dans les pays industrialisés, si réel qu'il soit, n'est pas défendable face aux besoins humanitaires. Il faut, d'autre part, savoir distinguer entre le réfugié qui risque sa liberté et sa vie pour fuir un régime qui lui est insupportable et le migrant économique.

— Pourtant, l'opinion s'inquiète de voir à quel point les réfugiés sont mal protégés. Certains ont été victimes de massacres, d'autres pillés, d'autres expulsés. Il semble que le H.C.R. soit dépassé par l'ampleur de la tragédie.

— Le H.C.R. est responsable de la protection internationale des réfugiés, mais leur protection physique est entre les mains des autorités du pays d'asile. Nous n'avons pas d'armée ni de tribunaux ; nous n'avons pas le pouvoir de dire à un gouvernement de faire ceci ou cela. Notre autorité est morale. C'est en alertant les gouvernements et parfois l'opinion mondiale que nous espérons préserver la sécurité des réfugiés.

» Le fléau des expulsions et des massacres existe, malheureusement. Nous pouvons intervenir, voire protester, pour éviter une expulsion, surtout un renvoi du réfugié vers son pays d'origine, et préserver ainsi le principe universel dit du « non-refoulement ». Nous demandons aux gouvernements d'adhérer à la convention de 1951 et au protocole d'accord de 1967 sur le statut des réfugiés. Près de cent pays ont adhéré aujourd'hui à ces instruments.

— Mais combien les respectent ?

— Pour assumer pleinement nos responsabilités, nous avons besoin de l'appui des gouvernements et de celui de l'opinion publique. Je suis particulièrement reconnaissant à la presse écrite et audiovisuelle française pour son appui.

« Les gouvernements ne font pas la sourde oreille »

— Quels sont les résultats les plus positifs de l'action du H.C.R. ces derniers temps ?

— Nous enregistrons des succès en Asie, bien qu'un peu plus de deux cent mille réfugiés indochinois attendent encore dans les pays du premier asile. La République populaire de Chine a accueilli plus de deux cent cinquante mille réfugiés. L'an dernier, des centaines de Tchadiens que nous avons pris en charge au Cameroun, au Nigéria et au Soudan sont rentrés chez eux. Il en a été de même pour deux cent cinquante mille Zimbabwéens ex-réfugiés et pour près de six cent mille personnes déplacées dans le pays en raison de la guerre civile.

» De manière générale, nous avons fait des progrès sensibles dans le sens des solutions permanentes. Autre sujet de satisfaction : la volonté des Etats membres de nous aider à accomplir notre tâche. Leurs contributions, ne l'oublions pas, sont volontaires. Or, en dépit des difficultés économiques qu'éprouve le monde, lorsque nous demandons des fonds aux gouvernements, ils ne font pas la sourde oreille. »

Propos recueillis par
ISABELLE VICHNIAC

La piraterie continue de faire des ravages

De notre correspondante

Genève. — « Arrivée à Songkhla le 1er avril d'un bateau de réfugiés avec vingt-trois personnes à bord ; en cours de route, quatre femmes ont été enlevées par les pirates ; deux d'entre elles ont été retrouvées échouées sur le rivage le 12 avril ; l'une d'elles est morte et l'autre était gravement brûlée par le soleil, totalement épuisée, après avoir passé trois jours en mer, sans manger ni boire. Elles étaient attachées ensemble sur une bouée ; la survivante a, d'autre part, de cruelles morsures au visage et au cou faites par les poissons et des entailles dues au frottement de la corde qui la maintenait sur la bouée. Une fois de plus, il ne nous a pas été permis de voir cette réfugiée ; elle est logée directement dans les locaux d'une station de police. »

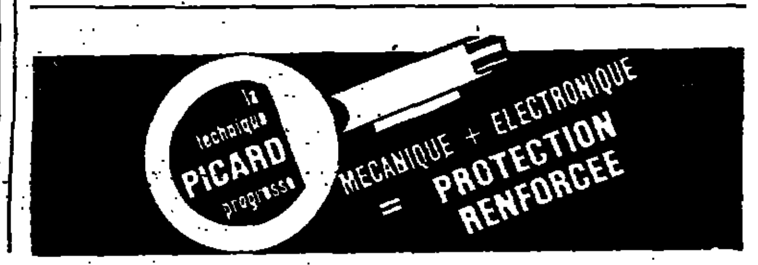
Il ne s'agit pas d'un récit de fiction mais de l'extrait d'une lettre lue par M. Edmond Kaiser, fondateur de Terre des hommes, au cours d'une conférence de presse du Comité international contre la piraterie donnée le 6 juin. Barbara et Philippe Hertzig, reporters photographes de retour de la mer de Chine, ont rappelé qu'en avril 3 377 réfugiés de la mer ont pu accoster mais que nul ne saurait dénombrer « les enfants massacrés, les filles violées, jetées ou tuées après emploi ou emportées dans les bordels, les adultes blessés, pillés ou morts ».

Ils ont évoqué le sort sans espoir des déserteurs vietnamiens, las de se battre contre les Cambodgiens et dont tout le monde se méfie. Le cas des enfants orphelins ou abandonnés est particulièrement tragique. Pourtant, près de mille huit cents d'entre eux ont été enregistrés, leurs noms communiqués à toutes les ambassades, afin qu'ils puissent avoir la chance d'être patronnés, sinon adoptés, dans des pays d'accueil. L'élan qui s'est manifesté, lorsque le monde prit connaissance du drame des réfugiés de la mer, semble être retombé. Les signes de solidarité faiblissent. En 1980, les États-Unis ont reçu 90 000 réfugiés de la mer ; 83 000 en 1981 ; 50 000 en 1982 et 20 000 seulement durant les cinq premiers mois de 1983.

Le Comité international contre la piraterie s'est montré très sévère envers les Nations unies et leur Haut Commissariat pour les réfugiés (H.C.R.) *qu'il a accusés de ne pas faire leur devoir envers les 200 000 réfugiés qui souffrent dans les camps surpeuplés d'Asie. M. Léon Davico, porte-parole du H.C.R., invité à cette conférence de presse, a affirmé que la lutte contre la piraterie entreprise par les organismes internationaux commençait à porter ses fruits et que l'assistance dispensée aux réfugiés de la mer était loin d'être négligeable..*

Mais c'est aux États qu'il convient de rappeler leurs obligations de faire respecter les conventions internationales sur la sauvegarde de la vie humaine en mer. La dernière, signée le 7 octobre 1982, stipule que « tout État exige des capitaines des navires battant son pavillon (...) de porter assistance à quiconque est trouvé en péril en mer ».

I. V.





Le Monde

politique

L'INTERVENTION TÉLÉVISÉE

Un discours d'ordre, le mépris

« *Efficacité, clarté, autorité* » : l'intervention du chef de l'État, mercredi 8 juin à Antenne 2, vaut d'être perçue en fonction de ces trois maîtres mots qu'il applique à la politique de la France.

L'autorité, M. François Mitterrand a voulu montrer qu'il n'en manque pas, en déput des critiques constamment adressées au gouvernement et qui l'atteignent puisqu'il est le « *premier responsable* » ; en dépit des effets nocifs de la « *participation contestataire* », comme dirait M. Georges Séguy, d'une partie des socialistes et du parti communiste.

Au lendemain des sanctions qui ont frappé les responsables des débordements policiers de la semaine dernière, la *démonstration* était servie d'avance, sur un plateau.

Le président de la République a demandé au premier ministre de prendre les « *sanctions nécessaires* », puisque son devoir, en la matière, est « *de frapper, de faire respecter l'autorité de l'État* ». Cela a été fait, à l'encontre des responsables des « *événements séditieux* ». Bien que, admet-il, la responsabilité politique soit « *très liée* » à la responsabilité administrative, le ministre de l'intérieur et le secrétaitre d'État chargé de la sécurité publique ont résisté au couperet de l'« *autorité de l'État* ». Il est vrai que, sauf menace de tempête révolutionnaire, l'« *autorité de l'État* » suppose que celui qui l'incarne fasse exactement le contraire de ce qu'exigent les manifestants dans la rue. Les cris de « *démission, démission* » sont alors les meilleurs garants de la pérennité des ministres les plus impopulaires.

On ne gouverne pas en fonction de la longueur des cortèges et du volume des cris des porteurs de *pancartes, disait M. Raymond* Barre. Ce principe d'autorité, ligne de conduite des responsables de l'Etat sous la Ve République, M. Mitterrand l'applique à son tour, le mépris en moins et la chaleur en plus. Le mépris en moins parce qu'il y a des « *gens raisonnables* » partout, qu'il y a « *beaucoup de gens malheureux, beaucoup de gens inquiets* », que le dialogue et la concertation restent la règle autant que les nécessités de la défense de l'ordre public. La chaleur en plus, puisque M. Mitterrand défend au fond et à fond le ministre le plus contesté du gouvernement, M. Badinter, qui a sa confiance, justement parce qu'il représente une valeur du socialisme considérée à tort comme l'expression d'un laxisme contradictoire avec « *l'autorité de l'Etat* ».

On ne gouverne pas, non plus, en fonction du volume sonore des interventions contestatrices internes à la majorité. Ceux qui sont partisans

« Il n'y a pas de politique de rechange »

– Vendredi dernier, les policiers créaient le désordre à Paris ; hier soir, des sanctions sont tombées. Est-ce que vous considérez que l'incident est clos alors que certains prennent ces manifestations comme un symbole, celui de la dégradation de l'autorité de l'État ?

– Puisque vous commencez notre dialogue par cette affaire, je vous dirai tout de suite que, pour moi, il est une loi qui passe avant les autres : la République doit être honorée et servie par tous les citoyens, et plus encore par ceux qui ont pour mission et pour métier de la défendre.

» Si certains policiers, une minorité agissante, ont manqué à leur devoir, le devoir des responsables de la République, c'est de frapper et de faire respecter l'autorité de l'État.

» Dès l'annonce des événements séditieux de vendredi dernier, j'ai demandé au premier ministre de prendre les sanctions nécessaires. Il a agi comme il fallait, et je suis sûr que les Français approuveront ; ce qui ne veut pas dire que les problèmes posés par l'ensemble de la police, problèmes professionnels, problèmes de sécurité, doivent échapper à notre examen, mais il existe assez de responsables, de gens raisonnables dans la hiérarchie de l'État et dans les organisations syndicales pour que je sois bien sûr que tout cela se traitera comme il convient, c'est-à-dire dans le dialogue, la concertation et l'ordre public.

– Vous considérez que l'ensemble de la police est loyale ?

– Certainement.

– Les sanctions ont été prises de la base au sommet ; elles ont épargné pourtant la structure gouvernementale. Le responsable, les responsables de l'intérieur, des forces de l'ordre n'ont pas été sanctionnés.

– Vous voulez dire le niveau politique, la responsabilité politique, et il est vrai qu'elle est très liée à la responsabilité administrative. Je me contenterai de vous répondre ceci : c'est à moi de décider ce qu'il convient de décider et non pas à ceux qui veulent se substituer au pouvoir en criant dans la rue. Cette réponse implique que mes responsabilités, je les assume moi-même, et je me considère comme le premier responsable des affaires publiques.

– Il y a peu de temps, jusqu'en 1979, dernière grande manifestation policière à Paris, quand les policiers manifestaient, ils prenaient le ministère de l'intérieur pour cible. Cette fois-ci, ça a été en priorité le ministère de la justice. Une partie, probablement non négligeable, de l'opinion reproche un certain laxisme à la justice. Même si les statistiques leur donnent tort, comment faire face à ce besoin de sécurité ?

– Laxisme, c'est un mot qui sert à n'importe quoi. J'ai le plus grand respect pour le caractère et la compétence du garde des sceaux. J'ai confiance en lui. En vérité, on mélange tout par passion politique, et beaucoup de gens mal informés, mais sensibles et justes, ont tendance à penser que ceux qui accusent le garde des sceaux ont raison.

» Voyez-vous, nous sommes dans une situation en France qui, pour la première fois depuis 1789, depuis la première révolution française, veut qu'il n'y ait ni peine de mort, ni tribunaux d'exception. S'en plaindra-t-on ? On pourrait s'en plaindre si la criminalité de grande envergure, si je puis dire, le crime de sang, avait progressé depuis que ces décisions ont été prises. Ce n'est pas le cas. Il est vrai que la petite et moyenne délinquance s'est développée de façon dramatique, surtout dans nos grandes villes ; il est vrai qu'il se pose des problèmes de prévention et de sanctions ; nos prisons sont pleines, nous avons à nous préoccuper – et le garde des sceaux le fait, c'est un homme d'État – du devenir d'une jeunesse souvent désaxée par la mauvaise organisation de notre société. Mais tout cela étant dit, et le refus de la violence étant exprimé par ma bouche, et la sanction de la violence étant appliquée pour l'essentiel par la justice, c'est une mise en cause qui me paraît insupportable.

Les conditions du dialogue

– Les manifestations policières couronnaient toute une série de manifestations depuis quelques semaines, étudiants, médecins, commerçants, agriculteurs ; est-ce que, derrière ces manifestations corporatistes disparates, vous voyez une tentative de déstabilisation de l'État ?

– Il y a eu beaucoup de manifestations en effet dans ce mois de mai, cet éternel joli mois de mai qui, d'année en année, expose le pouvoir, tous les pouvoirs qui se succèdent, à connaître l'agitation dans la rue, comme si la naissance du printemps invitait à sortir de chez soi et à dire très haut, très fort, ce que l'on pense de la marche des affaires publiques. Très bien ! Beaucoup de ces revendications sont sérieuses, c'est pourquoi il ne faut pas mélanger l'expression de la revendication, même lorsqu'elle est inopportune ou excessive, avec la conspiration politique. Que certains amateurs de désordre, qui se réclament toujours, au demeurant, de l'autorité de l'État, en profitent, c'est certain, mais ce n'est pas l'essentiel.

» Voyez-vous, je veux porter la plus grande attention, et le plus grand scrupule, aux revendications socio-professionnelles. Il y a beaucoup de gens malheureux, et, plus encore, il y a beaucoup de gens inquiets, et mon rôle, et celui du gouvernement, c'est d'expliquer, et peut être même d'expliquer davantage, de justifier les mesures, d'approfondir le dialogue. Si cela a été négligé, eh bien ! cela sera corrigé.

» Mais, une fois dit le scrupule, une fois dite l'attention que je porte à ces revendications, à mon tour d'avoir deux exigences :

» La première, c'est que ces revendications s'expriment, et non dans la violence.

» La deuxième, c'est que cet intérêt *particulier, serait-il légitime, ne* doit pas se substituer à l'intérêt *général. Ce n'est pas moi qui ai dit* que la somme des intérêts particu*liers ne fait pas l'intérêt général.* Evitons les choses trop souvent *entendues, mais cela mérite* d'être clair.

» Donc, la violence, non ! J'observe d'ailleurs que certaines catégories socioprofessionnelles ont beaucoup bougé ces temps-ci, mais que d'autres ont montré, au fond, beaucoup de patience. Si l'on fait ce compte, toujours un peu détestable, des jours de grève d'une année sur l'autre, l'année 1982, l'année 1983, ont montré une classe ouvrière sachant très souvent, le plus souvent, dominer ses propres revendications, de telle sorte que je suis convaincu qu'il est de larges fractions de l'opinion française qui se rendent compte à la fois qu'on est en république, qu'on est en démocratie, qu'on va dire ce qu'on pense, qu'on le dit ; mais, en même temps, on tient à préserver l'unité nationale, on respecte l'État, on veut que la république fonctionne pour le bien du plus grand nombre.

» Eh bien ! moi, je pense comme cela, et je suis disposé à tous les dialogues aux conditions que dites.

– On a parlé des causes du malaise, de l'inquiétude, de la crise de confiance que traduisent un certain nombre d'enquêtes d'opinion. Il y en a une qui vous concerne directement et qui revient souvent : c'est l'impression que vous avez dû, que vous devez choisir entre deux politiques économiques. L'une qui est douloureuse, celle de la rigueur, que vous avez choisie, et une autre qui serait moins douloureuse et que vous tiendriez en réserve, avec d'autres hommes pour la mener. Existe-t-il une politique de rechange à celle qui est pratiquée en ce moment ?

– Je voudrais pouvoir vous répondre avec précision. Vous me permettrez donc d'occuper quelques minutes de cette brève émission pour tenter de me faire comprendre le mieux possible.

» C'est vrai que la crise du monde occidental a atteint des limites qu'on ne connaissait pas depuis la grande crise de 1929 et de 1930, qui, comme vous le savez, a eu tant de répercussions non seulement sur la situation sociale du monde auquel nous appartenons, mais sur la paix du monde tout entier. La crise mondiale : voilà une situation dont il faut tenir compte, à quoi s'ajoutent les retards accumulés pendant dix ans par l'économie française. Tout cela crée une situation que j'ai à administrer, à gérer, à dominer.

» J'ai donc appelé au redressement national, en tentant de faire comprendre, pas toujours avec succès, que rétablir ou établir plus de justice sociale entre les groupes qui composent la nation française était la première chose à faire, parce qu'on ne peut pas demander des sacrifices à des gens qui ont le sentiment que c'est toujours à eux qu'on les demande. La notion de privilège, croyez-moi, interdit bien des espérances.

» Alors se pose la question qui est venue tout de suite à votre esprit. Mais moi, je vais poser trois questions en réponse.

» La première est celle-ci : il me semble que les Français s'interrogent et que la première question qui est la leur est celle-ci : est-ce que cet effort ne pourrait pas être évité ? Est-il bien nécessaire ? Et à ce moment-là apparaît la politique de rechange.

» Si quelqu'un a envie de dire : oui, il y en a une autre, moi, je réponds : aucune politique, quelques moyens qu'elle préconise, ne dispensera les Français de l'effort nécessaire.

» Et cet effort, il doit porter sur quoi ? Peut-on éviter de contenir le déficit du budget de l'État ? Est-il évitable de rétablir l'équilibre des budgets sociaux, des régimes sociaux ? Est-ce qu'on peut éviter d'équilibrer le commerce extérieur, dont dépendent, d'une certaine façon, le sort de notre monnaie et, si l'on va plus loin, l'indépendance nationale ? Peut-on éviter la concurrence internationale ? Peut-on se contenter de consommer sans épargner ? En réalité, il faut l'équilibre du budget de l'État, l'équilibre des régimes sociaux, l'équilibre du commerce extérieur, il faut épargner, il faut accepter la concurrence des autres *si cette concurrence est* loyale, il faut préparer l'avenir en amassant pour le *présent tout en* préservant l'emploi, ce qui n'est pas *si facile*, vous l'imaginez bien, et en établissant la justice sociale dont je parlais tout à l'heure.

» Est-ce que vous croyez que cela est *possible, sans que j'en appelle,* comme je le fais depuis quelques *mois*, au courage, à l'intelligence, à la résolution des Français ? Il faut *une résolution sans faille, croyez-moi.*

Aucune mesure de rigueur sans mesure sociale

– Est-ce que ce n'est pas très ambitieux de vouloir tout faire à la fois ?

– Oui, mais c'est nécessaire. Je dois être moi-même le premier responsable, et lorsque j'examine l'ensemble des problèmes qui se posent à moi, ceux dont j'ai hérité, ceux qui se développent aujourd'hui, je dis que la politique du gouvernement est nécessaire parce que l'effort l'est également. Cet effort ne peut être évité par quelque autre politique que ce soit.

» La deuxième question – je ne veux pas être long, car nous avons autre chose à dire – est celle-ci : « Mais est-ce que cet effort est juste ? *Est-ce qu'il est équitablement* réparti ? On comprend, on admet, on veut bien que ce soit nécessaire, car il faut rétablir les affaires de la France. *Mais alors* soyez justes ! »

» Et je reprends mon raisonnement de tout à l'heure sur le sentiment de justice et d'égalité très développé dans la nation française. Est-ce que c'est juste ?

» Nous nous y efforçons, je peux même dire que le gouvernement, depuis deux ans, est celui qui a le plus réalisé pour la justice sociale entre les Français, même si c'est imparfait, depuis des générations. Je ne voudrais pas énumérer, ce serait lassant, et pourtant j'en ai bien envie. Mais je ne veux pas étaler ce qui a été répété souvent, même si cela n'est pas toujours entré dans les esprits.

» Vous savez, ce n'est pas si facile de rétablir une justice sociale si longtemps négligée.

» Tout ce qui a été fait par la législation fiscale, l'impôt sur les grandes fortunes, l'exemption des plus faibles... Savez-vous qu'à l'heure actuelle, au moment où arrivent les feuilles d'impôt, sept millions de foyers fiscaux, enfin, de ménages, sont exemptés du 1 % sur le revenu imposable ? Savez-vous que quatorze millions de ménages sont exemptés de l'emprunt forcé, mais remboursable ?

– Est-ce que les bénéficiaires s'en rendent compte ?

– J'ajoute que les efforts qui ont été faits au cours de ces deux premières années pour les personnes âgées, pour les familles, pour les handicapés, afin que les plus démunis, ceux qui ont les bas salaires, puissent vivre, vivre mieux tout simplement, sans vivre encore tout à fait bien, tout cela, c'est la justice sociale.

» Et je voudrais généraliser ce raisonnement. J'entends qu'aucune mesure de rigueur ne soit prise, ni appliquée, sans qu'elle soit accompagnée de mesures sociales et de mesures de justice. *L'effort* sera accompli s'il est consenti par tous et, disons, à raison des moyens dont chacun dispose. C'est comme cela que nous irons plus loin.

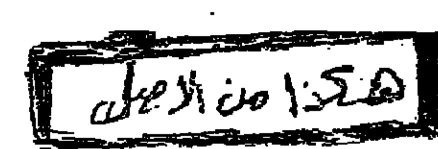
» Et puis la troisième question est celle-ci : est-ce que l'effort pourrait être évité ?

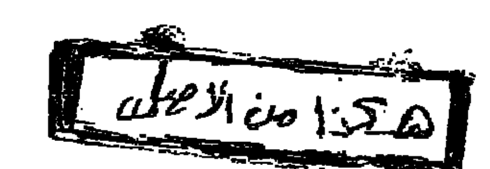
» *Je dis : non, aucune politique* de rechange ne dispenserait les Français de cet effort.

» Est-ce que cet effort est juste ? Je m'explique. Il n'est pas toujours aussi juste que je voudrais, assurément. Mais j'y crois de toutes mes forces, j'y consacre mon temps, et le gouvernement avec moi.

» La troisième question est celle-ci : est-ce que ça sert à quelque chose ?

» Vraiment, ce serait désespérant de penser que déjà, depuis quelques temps, beaucoup de foyers français souffrent, beaucoup de gens modestes ou des catégories





DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

en moins, la chaleur en plus

d'une *politique économique radicalement différente de celle qui est mise* en œuvre par le gouvernement de M. Mauroy ne peuvent plus nourrir le moindre doute sur les intentions du chef de l'État : *« Il n'y a pas de politique de rechange. »* Les Français de gauche qui pourraient être séduits par leurs thèses doivent savoir, selon lui, que l'effort qui leur est demandé *« ne peut être évité par quelque autre politique que ce soit ».*

Que MM. Jean-Pierre Chevènement et Pierre Joxe se le tiennent pour dit : *même si les débats entre socialistes sont parfaitement légitimes, ils* ne doivent pas prendre le risque de *« compromettre l'élan national »*. Curieusement, les dirigeants du parti communiste, malgré le caractère répétitif de leurs réserves, de leurs critiques et de leurs contre-propositions, ne paraissent pas, aux yeux du chef de l'État, mettre en péril cet *« élan national »*.

M. Mitterrand, pour ce qui est des communistes, s'en tient au comportement de leurs quatre représentants au gouvernement. Il n'a pas noté, à ce niveau, de différend sur la politique économique et sociale, pas plus que sur la politique de défense. Le président de la République met au compte d'une simple incompréhension les inquiétudes exprimées par M. Marchais à propos de la déclaration sur la sécurité signée par la France à Williamsburg.

L'autorité, à cette nuance près, est synonyme de clarté. M. Mitterrand a été parfaitement clair, dans la forme, sur l'explication de la voie choisie par la France en matières économique et de défense. Il y a là, de sa part, un effort notable de pédagogie. On ne peut pas lui reprocher de simplifier adroitement, par exemple, le débat économique, quitte à le réduire à *quelques questions* d'une extrême banalité qui appellent obligatoiremnt, chez l'auditeur ébahi, des réponses lumineuses : *« Peut-on éviter de contenir le déficit du budget de l'État ? Est-il évitable de rétablir l'équilibre des budgets sociaux ? Est-ce qu'on peut éviter d'équilibrer le commerce extérieur ?*

Quant à l'efficacité, c'est une autre affaire. Le discours a quelques chances d'être efficace dans l'immédiat. Pour le reste, il faudra attendre les résultats de la politique d'austérité engagée – l'effort sur la réduction du déficit commercial est en bonne voie, assure M. Mitterrand – et quelques précisions sur le « projet » susceptible, au-delà de la simple gestion, de mobiliser les Français.

JEAN-YVES LHOMEAU.

moyennes renoncent, se sentent gênés aux entournures si, en même temps, ils ont le sentiment que tout ce qu'on fait ça ne sert à rien. Alors ils abandonnent, ils n'y croient plus, et ils finiraient même par ne plus croire aux ressources de leur propre pays.

» Alors, naturellement, quand on a un enfant en chômage, ou menacé d'être chômeur, ou qui est encore tout jeune, qui atteindra dix-sept, dix-huit ans et qui deviendra chômeur, puisque ce sont les jeunes de moins de vingt-cinq ans qui fournissent la moitié des chômeurs, naturellement, on peut se désespérer.

» Moi, je dis : cet effort est nécessaire et il doit être juste pour qu'il serve à quelque chose.

» Ce quelque chose, c'est d'abord la bataille contre l'inflation et contre le chômage.

» On a ressassé toutes ces choses, parce qu'il faut bien le répéter, puisque l'inflation et le chômage occupent absolument la scène internationale depuis 1973.

Une bataille qui vaut la peine

» C'est un couple infernal, et vous observerez que nous avons voulu, mais on a estimé que c'était trop ambitieux, attaquer sur les deux fronts à la fois. Certains pays étrangers ont mieux réussi sur le plan de l'inflation. Mais nous sommes les premiers, en France, depuis 1973, à avoir commencé à redresser la situation sur l'inflation. En arrivant, nous avons trouvé 14 % ! Nous en sommes aujourd'hui à 9,5 %, nous allons vers 8 % à la fin de l'année 1983, et l'objectif, c'est 5 % en 1984 !

» *Mais en même temps*, pour l'emploi, nous n'avons pas voulu lâcher la rampe. Nous n'avons pas voulu que le chômage s'emballe comme il l'a fait aux Etats-Unis d'Amérique, en Grande-Bretagne, où il y a trois millions cinq cent mille chômeurs, et comme cela est le cas en *Allemagne*. Nous n'avons pas voulu que le chômage dévore notre société, moralement, psychologiquement, matériellement.

» Ah ! Je reconnais que c'est une tentative très difficile. Si on ne réussit pas dans cette bataille de la lutte contre l'inflation, qui est nécessaire, notre monnaie sera compromise, nos équilibres ne seront pas réalisés, et la France ne sera pas en situation de supporter la compétition internationale.

» Elle perdra une large part de son indépendance. Alors, c'est une bataille qui vaut la peine. C'est pourquoi je dis : il faut que cela serve à quelque chose. L'entreprise est difficile. Nous sommes ceux qui ont le mieux réussi du monde industriel pour contenir le chômage, et nous allons vers un rythme d'inflation supportable.

» Les deux choses à la fois, je veux que l'on comprenne que c'est très difficile. Que faut-il abandonner ? Rien, naturellement. Abandonner la lutte contre l'inflation ? Alors, c'est le désastre économique ! Abandonner la lutte contre le chômage ? Alors c'est le désastre humain ! Je veux que l'on comprenne cela.

» Mais il y a d'autres points sur lesquels cela sert à quelque chose. Il y a, comme je l'ai dit tout à l'heure, les équilibres. Il y a le commerce extérieur et, croyez-moi, on le verra dans les chiffres prochains, cela commence à se sentir. Nos exportations s'améliorent, nos importations diminuent. Très bien. Voilà quelque chose non pas d'acquis mais qui commence à se dessiner.

» Et puis, l'épargne. On épargne. Eh oui ! on épagne le livret populaire, le livret d'épargne populaire, deux millions de Français, cela représente des sommes importantes ; il y a un bond en avant des émissions d'obligations, il y a un peu partout, véritablement, une volonté d'épargner.

» Et puis, il y a la formation des jeunes. Savez-vous qu'on a, au cours de ces derniers temps, en 1981-1982, organisé la formation professionnelle de près d'un million de jeunes gens ? Savez-vous que le premier ministre a pris des engagements et assuré le financement de la formation de près de huit cent mille jeunes gens pour 1984 ?

» Alors, je veux dire – bon, cela risquerait d'être trop long, – cela sert à quelque chose, et cela sert en même temps au développement social, l'harmonie sociale. J'en ai assez dit sur ce sujet.

» Je ne pense pas, et je le dis absolument sans présomption, sans vouloir nier que d'autres esprits peuvent penser autrement, – et c'est légitime dans une démocratie de *penser autrement, – mais je dis clairement* : il n'y a pas de politique de rechange.

– D'autres, qui sont des proches, qui ont ou qui ont eu votre confiance, à la tête du parti socialiste, ou dans des fonctions importantes, disent le contraire, semblent dire qu'il y a une autre politique. Je sais que le rôle d'un parti politique, c'est de débattre, que c'est normal et que cela fait la richesse du parti socialiste, mais comment espérer que la majorité des Français qui vous ont élu ne soient pas ébranlés si ceux-là qui vous sont proches disent le contraire de ce que vous dites ?

– Monsieur du Roy, il ne faut pas se tromper d'époque. Ce type de problème, je l'ai connu pendant longtemps, souvent, lorsque j'étais le premier responsable de ce grand parti politique. Ce n'est plus le cas. Je suis aujourd'hui président de tous les Français et je ne mêle pas des problèmes internes aux partis politiques, y compris du parti politique dont j'ai été le dirigeant.

Ne pas compromettre l'élan national

– D'accord, mais si eux doutent ?

– J'entends bien. J'ai étudié de près, comme je le fais toujours, les propositions qui ont été faites. J'ai constaté qu'il y avait variations, ou contradictions sur les moyens. Mais je n'en ai pas constaté sur les objectifs. Je souhaite, je le dis très simplement, que là comme ailleurs aucun responsable politique ne prenne le risque, même pour des raisons parfaitement compréhensibles, de compromettre l'élan national. Et j'ai assez confiance dans le sens civique de ceux dont je parle pour savoir que, s'il est tout à fait normal que, par rapport à leur propre parti, ils débattent – après tout, c'est un honneur que de pouvoir débattre dans un parti vraiment démocratique, – il faut que l'on sache bien que l'État a des responsabilités générales qui passent avant toutes les autres. J'en suis le garant. Je devais vous le dire.

– Les communistes, qui sont aussi des partenaires de la majorité présidentielle ne se contentent pas, eux, de critiquer la politique économique et sociale qui est, actuellement menée. Ils critiquent aussi l'un des aspects essentiels de la politique étrangère qui est la politique de défense. Jusqu'où peuvent-ils aller dans leur critique sans que vous en tiriez des conséquences politiques ?



(Dessin de PLANTU.)

– Je crois qu'il faut toujours distinguer la manière de faire d'un parti politique et ce qui est le gouvernement de la République, le gouvernement de la France. Je n'ai pas constaté, au sein du gouvernement de la France, de différend qui, en effet, poserait la question que vous venez de me poser.

» Quant aux partis politiques, je me demande vraiment quel président de la République a, de ce point de vue, été épargné au cours des décennies précédentes. C'est dans la norme d'un débat qui est celui de notre République.

» Mais allons au fond, si vous voulez bien, car je ne souhaite pas éluder votre question. Vous avez parlé de la défense, en particulier. Sur l'économie, je pourrais répondre ce que j'ai dit tout à l'heure, mais je ne veux pas me répéter. Parlons de la défense.

» Il faut que chacun comprenne bien mes raisons. Je serai obligé d'être bref, donc de simplifier un peu trop, mais enfin...

– Vous allez en reparler demain soir, devant les ministres de l'alliance atlantique ?

– J'en parlerai demain soir, en effet, dans une grande circonstance. Mais en simplifiant, tout en restant dans une explication claire et honnête, disons qu'il existe, en gros, un équilibre des forces qu'on appelle

(Lire la suite page 8.)

POLITIQUE

L'INTERVENTION TÉLÉVISÉE

(Suite de la page 7.)

stratégiques, on pourrait dire intercontinentales, entre les États-Unis d'Amérique et l'Union soviétique, mais il n'existe pas d'équilibre en Europe des forces nucléaires dites tactiques, ou intermédiaires, celles qui ne traversent pas l'Atlantique et qui ne peuvent avoir pour destination que le continent de l'Europe. A cet égard, le seul pays en Europe à disposer de forces nucléaires intermédiaires, c'est l'Union soviétique, et elle en possède beaucoup : 350 à 360 fusées, dite SS 20, avec trois charges ou trois ogives – choisissons le mot qu'on voudra, – soit, en multipliant par trois : 1 050 à 1 080 charges qui peuvent atteindre, je l'ai souvent dit et je le répète, en un quart d'heure, la totalité des dispositifs militaires du nord de la Norvège au sud de l'Italie.

» Est-ce que l'Union soviétique doit avoir un monopole dans cet armement, évidemment terrible ? Je dis : non ! Et je suis sûr que tous les Français disent « non » avec moi.

» J'aborde la discussion et je dis : il est nécessaire de réaliser un certain équilibre en Europe. La décision a été prise, pas par la France, mais par des Occidentaux au sein de l'OTAN, de tenter d'équilibrer, par l'arrivée de fusées américaines sur le continent européen, la présence des fusées soviétiques. Je ne dis pas : armons et sur-armons, engageons-nous dans une course dont on ne sait quel serait finalement le vainqueur ! De toute façon c'est la vie même qui y perdrait, l'espèce humaine, la Terre, tous ceux qui vivent sur ce sol. Je dis : négocions. Et j'approuve la négociation de Genève qui a lieu actuellement, sans avancer beaucoup, entre les Russes et les Américains, négociation dans laquelle nous ne sommes pas, et à laquelle nous ne participerons pas bien entendu.

» Alors, que penser de cette négociation ?

La négociation de Genève n'aboutira pas

» Je dis à tous les Français qui m'écoutent qu'elle ne réussira pas sur la base des propositions émises jusqu'alors par les autorités soviétiques et pas davantage par l'option zéro proposée par M. Reagan, c'est-à-dire par la liquidation immédiate et intégrale, et préalable, de l'armement soviétique.

» Donc, cette négociation n'aboutira pas. Elle aurait pu aboutir. Des propositions ont été émises par les principaux négociateurs, M. Nitze, l'Américain, et M. Kvitsinski, le Russe, l'année dernière au mois de mai, sur une base assez raisonnable. Cela n'a été accepté par aucun des deux gouvernements.

» La négociation est à l'heure actuelle pratiquement arrêtée, et on avance vers le mois de décembre où les Américains ont dit qu'ils installeraient en Allemagne les fusées Pershing, qui, elles, sont également terribles et menaçantes. En tout cas, elles sont ressenties comme une menace par l'Union soviétique, et c'est en raison de cette perspective que les communistes français critiquent la position du gouvernement.

» Je ne sais pas exactement ce qu'ils critiquent, ou plutôt s'ils critiquent la position que j'ai prise, ou qu'ils pensent que j'ai prise, à Williamsburg, car ils n'avaient pas élevé d'objections au discours que j'avais prononcé à Bonn sur ce sujet devant le Bundestag. Mais je n'ai pas changé de politique ! Je dis simplement : il n'est pas possible que la France, il n'est pas possible que l'Europe de l'Ouest restent désarmées, restent à ce point au-dessous de l'armement soviétique, puisque, d'un côté, il y a un armement, de l'autre côté, il n'y en a pas, du moins en ce qui concerne un armement de ce type, c'est-à-dire des forces nucléaires intermédiaires.

» Je forme des vœux pour que la négociation aboutisse. Qui est en désaccord avec cela ? Je souhaite que les deux principaux partenaires renoncent à certaines de leurs exigences. Qui peut être hostile à cela ? Je souhaite que ce soit la négociation, et non pas les préalables des deux pays les plus puissants, qui détermine elle-même le niveau du déploiement des fusées, s'il doit y avoir déploiement des fusées, ou, mieux encore, mais cela me paraît dépassé, un accord pour qu'il n'y ait pas de déploiement.

» Je défends les intérêts de la France. Moi, ce qui m'occupe tout entier, c'est la défense de la France et la sécurité des Français. J'ajoute bien entendu – mais il n'y a pas de contradiction à cet égard – que nous avons la force française stratégique, qui n'est pas comparable à la force soviétique, qui n'est pas de même nature mais qui, naturellement, assure de façon dissuasive et défensive la sécurité du pays. Je n'ai pas l'intention de renoncer à ces données qui me permettent, et qui permettent à la France, de regarder l'avenir en face.

La diplomatie du tambourinage

– Vous parliez tout à l'heure de la politique économique et, à propos de défense, de Williamsburg. La réussite de cette politique économique, dont vous avez rappelé les grandes lignes, dépend largement en partie du cours du dollar. Le moins qu'on puisse dire depuis le sommet de Williamsburg, c'est que ça ne s'est pas arrangé. Alors, rapidement, à quoi a servi Williamsburg ?

– Aussi vite qu'il est possible, je vais résumer, en termes synthétiques, le pour et le contre.

» Le pour, c'est la relation entre les chefs d'État et de gouvernement, dans de bonnes conditions. C'est une certaine amorce vers le tiers-monde. C'est une certaine ouverture sur un meilleur système monétaire international et c'est la mise un peu « au rancart » du discours sur le commerce Est-Ouest.

» Le contre, c'est que Williamsburg n'a pas répondu à l'attente de ces millions de travailleurs réunis dans les syndicats, notamment les syndicats européens, qui attendaient des propositions pour l'organisation du travail, le partage du travail, la défense de l'emploi. C'est que Williamsburg n'a pas répondu à l'attente des pays du tiers-monde, qui attendaient autre chose : permettre, aux termes de l'échange, de se redresser, de ne pas être écrasé, notamment sous le poids du dollar, tant sont aujourd'hui endettés les pays qui composent le tiers-monde.

» Williamsburg n'a pas répondu à l'attente de tous les pays du monde qui souffrent du prix du dollar, qui souffrent des taux d'intérêt élevés de l'argent aux États-Unis d'Amérique et donc du déficit budgétaire américain, qu'ils paient d'une certaine façon.

» Le contre : Williamsburg n'est pas allé bien vite dans la direction de la conférence monétaire internationale que j'ai moi-même souhaitée.

» Alors, je vais vous dire ma conclusion, c'est que j'ai des doutes sur l'utilité de ces sommets annuels, du moins sous leur formule actuelle. Oui, j'ai des doutes !

» Ce qui est bon, c'est-à-dire la relation personnelle entre les chefs d'Etat et de gouvernement des sept plus grands pays industriels du monde, est en fait gravement altéré par cette étonnante diplomatie du tambourinage, des enchères publiques, qui a désormais pris le pas sur le reste et qui empêche de négocier utilement.

» Je ne crois pas cette évolution heureuse et je ne veux pas que la politique de la France s'y mêle davantage, à moins, bien entendu, qu'on change radicalement de méthode.

– C'est un avertissement pour le prochain sommet ?

– Je crois que cela peut être compris. Je me suis exprimé en langage clair, il n'y avait rien d'allusif.

– Dernière question : votre septennat a commencé il y a un peu plus de deux ans. Il a commencé par des réformes ambitieuses. Il s'est continué par la rigueur, et, aujourd'hui, tout le monde dit que vous et votre gouvernement vous contentez de gérer. Alors, la question, c'est un terme très raisonnable, ce n'est pas très enthousiasmant. Pour le reste du temps qui vous appartient, quel est le projet sur lequel vous voudriez mobiliser les Français ?

– C'est une critique quand même injuste, mais, en même temps, une remarque sage.

» On ne peut pas seulement dire aux Français : faites l'effort ! même si cet effort est juste, même s'il est nécessaire et même s'il est utile aujourd'hui. Ils ne peuvent agir que s'ils ont le sentiment, vous l'avez dit, d'un projet, d'un projet pour les jeunes : on ne résoudra pas la crise si les jeunes ne sont pas formés aux disciplines technologiques qu'ils auront à appliquer lorsqu'ils seront adultes. Or, les technologies changent vite. Il faut donc que les hommes soient formés pour le travail qu'ils feront. Cela ne peut être fait qu'avec enthousiasme, car on ouvre des horizons nouveaux. Effort essentiel.

» Le deuxième point, c'est qu'il faut croire dans les capacités de l'intelligence et du courage français. L'industrie notamment. Nous avons réussi dans beaucoup de domaines : les transports, les télécommunications, le nucléaire, l'automobile, qui se redresse vite aujourd'hui – cela fait partie des transports, mais il faut le noter au passage, – l'électronique. Nous avons repris la machine-outil, nous allons nous attaquer au bois et au cuir,etc. Et il y a la conquête de l'espace. Et puis, il y a la conquête des hommes dans le bon sens du terme, c'est-à-dire que la France, aujourd'hui, est respectée dans le monde entier et attendue, et espérée par l'ensemble du tiers-monde, comme – je peux le dire – elle ne l'a jamais été.

» Seulement, tout cela n'est possible que si le développement industriel moderne est, en même temps, assorti d'une politique des hommes, c'est-à-dire d'une politique de la natalité, d'une politique de la démographie, d'une politique des familles. Il y a quelque chose dont les politiques ne parlent jamais, ce cercle de famille dans lequel on reprend force, qui est fondé sur les sentiments les plus secrets et les plus forts. Les chances d'espérance tiennent aussi au nombre des Français ; sans en exagérer l'importance, il faut quand même que les générations se perpétuent, et il y aura réponse à beaucoup de questions.

» Eh bien, à cet égard, il y a beaucoup à faire, et je veux en convaincre les Français. Oui, je crois que c'est là le projet qui s'esquissait à travers tous mes propos, lorsque je disais tout à l'heure, au milieu de notre conversation : l'effort sert à quelque chose, déjà j'abordais ce sujet.

» Je crois vraiment que le gouvernement de la France aujourd'hui, en dépit de la rigueur qu'il doit appliquer, qui n'est pas un objectif mais qui est un moyen, n'a jamais perdu de vue que nous devions esquisser un projet de civilisation reposant sur une meilleure appréhension du monde technologique et industriel qui est le nôtre, sur une meilleure formation-éducation de la jeunesse, sur un plus grand sens de ses devoirs, appuyé sur un rayonnement avec les gens qu'on aime, qu'on aime voir et rencontrer, retrouver pendant tout le temps de la vie.

» Eh bien, croyez-moi, cela aussi c'est la politique de la France, à quoi j'ajouterai, mais d'un simple mot, que j'ai pour passion et pour devoir – les choses s'additionnent – la sécurité, l'indépendance du pays. Cela aussi est un projet, je veux dire, sa grandeur.

» Efficacité, clarté, autorité, je sais bien qu'on en discute beaucoup. Je dis très tranquillement que, pour le service de la France, rien ne sera négligé. »

Rigueur et justice sociale

Enfin le social revint... A défaut de redéfinir, en dehors de quelques vœux sur une politique de la natalité et de la famille, un véritable projet social, le président de la République a donné le 8 juin une nette inflexion sociale, du moins au niveau des intentions, à la rigueur. *« Je ne veux qu'aucune mesure de rigueur ne soit prise ni appliquée*, a affirmé M. François Mitterrand, *sans qu'elle soit accompagnée de mesures sociales et de mesures de justice. L'effort sera accompli s'il est accompli par tous, en raison des moyens dont chacun dispose. »*

Le chef de l'État a ainsi répondu positivement à l'une des principales critiques des syndicats, à savoir l'absence d'un volet social – et industriel – au deuxième plan de rigueur. Il a en outre rehaussé la lutte contre le chômage au même rang de priorité que la lutte contre l'inflation. Le double mariage anti-inflation-antichômage, justice sociale-austérité sera-t-il possible dans les faits ? Là est le pari.

Même si le chef de l'État se félicite de la quasi-absence de mouvement de contestation des salariés, il ne peut ignorer la montée des mécontentements au sein même de sa propre *« base sociale »*. L'heure n'est pas à l'affrontement avec les syndicats, mais elle n'est pas non plus à l'armistice social. La proposition que M. Marchelli a faite sur ce point dans l'entretien qu'il nous a accordé (*le Monde* du 8 juin) a été accueillie de manière sarcastique par M. Bergeron à F.O. – *« Cela ne veut rien dire*, nous a-t-il déclaré, *les syndicats sont là pour défendre leurs revendications. »* – et repoussée par la C.G.T. – *« Pas de trêve, pas de guerre , mais l'intervention des travailleurs »*, a lancé M. René Lomet le 9 juin.

Les propos du chef de l'Etat sont venus à point nommé pour calmer certaines inquiétudes syndicales. Ainsi la C.G.T. a réuni le 8 juin une commission exécutive dont la tonalité a été fort critique à l'encontre du pouvoir. Sans être aussi sévère que M. Séguy, Mme Jacqueline Léonard, secrétaire de la C.G.T., a appelé à un élargissement de l'action – d'abord dans les entreprises – en proclamant avec une fermeté nouvelle : *« Il faut que les engagements pris en 1981 soient tenus. »*

M. Lomet a relevé pour sa part *« des infléchissements par rapport aux dispositions engagées après mai 1981 »*. Et il a justifié ce nouveau durcissement du ton de la C.G.T. en indiquant qu'à l'époque du plan Delors des mesures d'accompagnement en matière industrielle et sociale – pour éviter une montée du chômage notamment – étaient attendues et ne sont pas venues. M. Mitterrand a pris, mercredi soir, des engagements sur ce point : il y aura un *« volet social »*, dont le plan formation des jeunes est présenté comme prémices.

Pour autant, la marge de manœuvre du chef de l'Etat et du gouvernement est étroite. Rien dans l'intervention de M. Mitterrand n'a laissé entendre que du lest pourrait être lâché sur le point sensible – pour la C.G.T. et F.O. notamment – qui est celui du pouvoir d'achat. Il y va de la réussite du plan Delors. Mais le risque de tensions sociales pourra-t-il être conjuré à l'automne ? Faisant allusion à l'objectif de 8 % de prix et de salaires pour 1983, M. Bergeron, qui verra M. Mauroy le 10 juin, nous disait : *« Un point de marge de mouvance permettrait peut-être d'éviter la paralysie de la négociation collective. »*

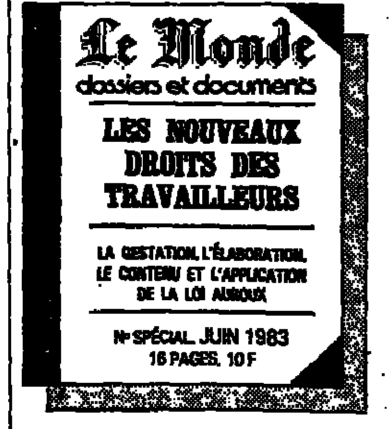
De nouvelles cartes

M. Mitterrand et son gouvernement comptent visiblement sur d'autres cartes pour redonner une dynamique à la politique sociale. M. Bérégovoy devrait tout d'abord réunir une « table ronde » des partenaires sociaux sur la réduction de la durée du travail, sans doute autour du 21 juin. Le ministre préciserait alors ses idées sur le temps partiel – ou plutôt le temps *« choisi »*, – voire sur le chômage partiel, et relancerait une dynamique contractuelle pour réduire la durée du travail.

L'autre rendez-vous sera le débat sur le budget social à l'Assemblée nationale, à l'occasion duquel un Livre blanc sera présenté. Mais le débat de fond risque d'être occulté par la nécessité de faire face aux échéances pour équilibrer les régimes de protection sociale. La difficulté demeure entière pour la Sécurité sociale en 1984, comme pour l'assurance-chômage en 1983 (le conseil d'administration de l'UNEDIC devant se réunir le 20 juin). Enfin, de nouvelles *« pistes »* sur la politique salariale devraient être mises en discussion à la commission nationale de la négociation collective le 28 juin, avec aussi une réflexion sur le projet C.F.D.T. de *« fonds salariaux »*.

De telles orientations seront-elles suffisantes aux yeux des syndicats pour marier rigueur et justice sociale comme le souhaite le président de la République ? Même si la grogne salariale ne se transforme pas encore en mobilisation, il y a une réelle crise de confiance entre le gouvernement et ses partenaires syndicaux. Ce n'est que dans la mesure où les intentions du chef de l'Etat se traduiront rapidement en actes qu'elle pourra être atténuée et qu'un meilleur climat pourra renaître.

MICHEL NOBLECOURT.


Le Monde
dossiers et documents
LES NOUVEAUX DROITS DES TRAVAILLEURS
LA GESTATION, L'ÉLABORATION, LE CONTENU ET L'APPLICATION DE LA LOI AUROUX
N° SPÉCIAL JUIN 1983
16 PAGES, 10 F

Et l'industrie ?

Pas un mot ou presque sur l'industrie. Pas un mot sur l'entreprise. Simple oubli ou changement de priorité ?

Depuis plus d'un an, le chef de l'État ne manquait pas une occasion d'insister sur l'impératif industriel, le nécessaire investissement, l'importance du rôle des entreprises et de ceux qui les dirigent. Rien de tel cette fois. Comme si cette priorité des priorités qu'était la politique industrielle passait désormais au second rang ; repoussée par la gestion quotidienne dans la partie consacrée au « grand dessein », à ce projet pour l'avenir aux contours et au contenu suffisamment flous pour plaire au plus grand nombre. Comme si l'entreprise, l'industrie, n'étaient pas au cœur, le cœur même de la gestion quotidienne.

Au lendemain du réajustement monétaire de mars et du plan de rigueur de M. Delors, il ne manquait pas de gens, au gouvernement comme à l'Élysée, pour expliquer que les mesures d'austérité n'étaient qu'un des aspects du dispositif. Celui-ci devait être complété par un double volet industriel et social. On donnait même un rendez-vous : le discours du premier ministre le 6 avril, devant l'Assemblée nationale. Ce rendez-vous fut raté. Depuis, plus rien ou presque.

On attendait des mesures spectaculaires pour favoriser les investissements, orienter l'épargne des particuliers vers l'industrie. Force est de constater que les mesures adoptées (notamment le compte d'épargne pour le développement industriel) ne sont pas à la hauteur du problème.

Pendant ce temps, les dossiers s'enlisent, les personnels – notamment d'encadrement – se démobilisent, la langueur, l'anémie, gagnent peu à peu les entreprises, à commencer par les grands groupes nationalisés ou privés. Plus le temps passe, plus la concurrence étrangère se renforce et plus le gouvernement devra placer la *« barre haute »* pour dégeler les chefs d'entreprise, reconquérir l'encadrement, inciter les investisseurs privés à orienter leur épargne vers les entreprises françaises.

J.-M. Q.

Le « bon en avant » des émissions d'obligations

Amorcée en avril 1979 sous le gouvernement de M. Raymond Bare, la politique de développement du marché obligataire a été fortement accélérée par les pouvoirs publics après mai 1981, à tel point que le volume des émissions sur le marché primaire a représenté 154,4 milliards de francs l'année dernière, soit une augmentation de 44 % par rapport à 1981.

Depuis le début de l'année en cours, le mouvement est encore plus net et tous les records ont été battus avec une collecte qui a totalisé 80 milliards de francs d'emprunts, à la fin mai, contre 50 milliards de francs environ pour les cinq premiers mois de 1982. De leur côté, les sociétés faisant appel à l'épargne publique ont fortement accru leurs augmentations de capital, lesquelles ont atteint 1,94 milliard de francs au cours du premier trimestre 1983, soit quatre fois plus que durant la même période de l'année précédente (0,47 milliard de francs).

La diminution des jours de grève

Le chef de l'État a rendu hommage à la *« patience »* des salariés en se basant sur le nombre de journées de grève en 1982 et en 1983, années où, a-t-il dit, la classe ouvrière a su *« dominer ses propres revendications »*.

L'affirmation de M. Mitterrand n'est que partiellement exacte. En 1982 le nombre de journées perdues à la suite de conflits *« localisés »* dans les entreprises a été de 2 256 960 contre 1 442 000 en 1981 soit une augmentation de 56,2 %. Cependant 1980 et 1981 avaient été très calmes alors qu'on avait compté 3 506 000 journées perdues pour conflits localisés en 1975 et 4 055 000 en 1976.

Pour 1983 le ministère des affaires sociales fait état d'une diminution des conflits localisés par rapport à 1982 : 122 000 journées perdues en février 1983 (contre 454 000 en février 1982), 101 000 en mars (contre 322 000). Cette tendance à la baisse se serait poursuivie, selon le ministère, en avril et même en mai.

L'hommage au projet de compromis Nitze-Kvitsinsky sur les euromissiles : un geste en direction des Allemands

En indiquant à propos des euromissiles que les négociateurs soviétiques et américains à Genève avaient émis *« l'année dernière au mois de mai, sur une base assez raisonnable »*, des propositions qui n'ont finalement été acceptées *« par aucun des deux gouvernements »*, M. Mitterrand a évoqué un épisode encore mal connu des tractations entre les Supergrands, mais qui suscite actuellement de nombreux commentaires en Allemagne fédérale et aux Etats-Unis.

Cet épisode – qui se situe non pas en mai mais en juillet 1982 – est celui de la « promenade dans les bois ». Le 16 juillet, M. Nitze, chef de la délégation américaine, invite son homologue soviétique, M. Kvitsinsky, à une promenade après un déjeuner dans un restaurant de Saint-Cergue, près de Genève, pour discuter d'une proposition de compromis. Le document qui sortira de ces conversations n'est évidemment pas un accord. Il s'intitulera, selon un récit assez complet publié le 1er juin par le *Times* de Londres, *« paquet exploratoire conjoint offert à la considération des deux gouvernements. Il n'est ni une offre ni une proposition d'aucun de ces gouvernements »*. Néanmoins M. Nitze en fait son affaire, M. Kvitsinsky aussi, en partie, puisqu'il suggère des corrections et donne son accord pour essayer de « vendre » la proposition à Moscou.

En substance, le compromis prévoit la renonciation des Etats-Unis à l'installation des fusées Pershing-2 en R.F.A. Il sera déployé, en revanche, trois cents missiles de croisière (au lieu de quatre cent soixante-quatre prévus par l'OTAN) dans les mêmes cinq pays d'Europe occidentale. De leur côté, les Soviétiques ramèneront leur arsenal de SS-20 pointés sur l'Europe de deux cent cinquante à soixante-quinze, pour un total de deux cent vingt-cinq ogives. Le parc asiatique des mêmes engins serait gelé au niveau actuel de quatre-vingt-dix lanceurs, de même que les armes européennes à courte portée (entre 500 kilomètres et 1 000 kilomètres) actuellement stockées en Europe. Enfin les deux superpuissances limiteraient à cent cinquante le nombre de leurs bombardiers à moyen rayon d'action stationnés sur le Vieux Continent.

Selon les indications recueillies depuis lors de sources américaines, le projet aurait été, dans un premier temps, assez bien accueilli à Washington, mais il aurait été bloqué par M. Perle, l'un des principaux adjoints de M. Weinberger au Pentagone, qui ne voulait, en aucun cas, renoncer aux Pershing. Cependant, les Soviétiques allèrent encore plus vite, M. Kvitsinsky rejetant l'ensemble du « paquet » à la reprise des conversations officielles fin septembre. La principale objection de Moscou était que le projet ne prenait pas en compte les forces françaises et britanniques. Notons que cette exigence soviétique ne devait être révélée officiellement qu'en décembre, avec la proposition de M. Andropov, mais, selon le récit du *Times*, l'idée d'une égalité entre les SS 20 et les arsenaux des deux pays européens avait déjà été avancée par Moscou à la table des négociations dès février 1982.

Aujourd'hui, des voix s'élèvent pour demander à Washington de reprendre le projet Nitze-Kvitsinsky à son compte, malgré le refus soviétique. Un récent rapport du congrès américain s'est prononcé en ce sens, de même que M. Helmut Schmidt, qui l'a trouvé *« totalement acceptable »*. M. Mitterrand rejoint donc, sur ce point, l'ancien chancelier allemand, et va plus loin que M. Kohl, qui, pour ne pas gêner Washington, n'a pas pris publiquement position sur la question. Néanmoins, le sentiment profond de l'actuel chancelier va très probablement dans le même sens. Rappelons que la R.F.A. est le seul pays qui doive accueillir cent huit Pershing 2 prévus par l'OTAN et que cet engin doit arriver en Europe plusieurs mois avant les missiles de croisière destinés aux autres pays. L'Allemagne fédérale sera donc en première ligne pendant la période cruciale qui va s'ouvrir en décembre, ce qui ne peut trop réjouir ses dirigeants.

MICHEL TATU.

POLITIQUE

DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Les communistes entendent profiter de la latitude qui leur est laissée pour développer leur point de vue

Les objectifs et les moyens : c'est dans la distinction des uns et des autres que la politique du parti communiste cherche sa légitimité. L'accord sur les objectifs – réduire le chômage, l'inflation et le déficit du commerce extérieur – fonde l'appartenance du P.C.F. à la majorité et sa participation au gouvernement ; la critique des moyens mis en œuvre par le gouvernement relève du libre débat démocratique, qui est l'affaire des partis. C'est la leçon, conforme à leur vœu, que les communistes retiennent des déclarations du président de la République. On peut *« discuter sur les moyens »*, écrit René Andrieu dans *l'Humanité* de jeudi.

M. François Mitterrand a paru admettre en effet que sa conviction qu'il n'existe pas de *« politique de rechange »* pouvait s'accommoder d'une opinion différente au sein même de la majorité, tant que cette divergence n'affecte pas la marche du gouvernement. Le chef de l'Etat *s'est montré plus exigeant*, à cet égard, vis-à-vis du parti socialiste que du parti communiste. Il a confirmé qu'il considère les critiques auxquelles un président de la République est soumis, de la part de la composante minoritaire de sa majorité, comme étant *« dans la norme »*. M. Pierre Mauroy n'avait pas dit autre chose, pour ce qui concerne le premier ministre, quelques heures auparavant à l'Assemblée nationale. Le chef du gouvernement a répété que si un doute se faisait jour sur l'existence de la majorité, doute qu'il ne ressent pas lui-même, il mettait en œuvre la procédure parlementaire appropriée. Un premier ministre peut, en effet, solliciter un vote de confiance sur une déclaration de politique générale.

MM. Mitterrand et Mauroy entendent donc laisser aux communistes la latitude que souhaitent ceux-ci pour affirmer leur *« identité »* au sein de la gauche. Le plan appliqué par le gouvernement soulève, de la part du P.C.F., des objections de caractère général qui procèdent d'une hostilité de principe à tout ce qui ressemble à une politique d'austérité. Les communistes ne peuvent reprendre à leur compte, du moins aujourd'hui, la baisse du pouvoir d'achat, la remise en cause d'avantages acquis, l'abandon et la fermeture d'entreprises déficitaires.

Cette attitude générale se nourrit, en outre, d'inquiétudes relatives à des problèmes plus précis. Les communistes estiment que le *« traitement social »* du chômage, par la retraite anticipée pour les travailleurs les plus âgés, par les stages de formation pour les plus jeunes, atteint ses limites. Les licenciements touchent à présent des salariés de classes d'âge pour lesquelles ces solutions sont inadaptées. C'est vrai, notamment, dans la sidérurgie. Il s'agit, au surplus, de secteurs où la gauche syndicale et politique est fortement implantée et organisée, sur la base d'une tradition. Les communistes craignent l'impact politique que pourraient avoir, dans ces catégories, les conséquences de la politique de rigueur.

La même préoccupation explique l'attention portée par les communistes à la politique du gouvernement pour ce qui concerne l'exploitation du charbon. Le désaccord exprimé par M. Charles Fiterman lors du comité interministériel du 30 mai sur cette question (*le Monde* du 9 juin) correspond à l'avertissement que M. Georges Marchais avait lancé le 26 mai à Marseille. *« Il ne faut pas compter sur les communistes pour accepter la fermeture injustifiée d'un seul puits de mine »*, avait déclaré le secrétaire général du P.C.F. L'insistance des communistes sur l'insuffisance de la politique industrielle du gouvernement exprime leur conviction que le *« traitement social »* du chômage n'est qu'un palliatif et que la situation, dans ce domaine, appelle des solutions industrielles.

Les inquiétudes du P.C.F. sont partagées par les responsables gouvernementaux, dans la mesure où ce n'est pas seulement l'assise sociologique des communistes qui est en cause, mais celle de toute la gauche.

Il en va autrement des critiques adressées par le P.C.F. au président de la République en matière de politique étrangère. M. Mitterrand a été très ferme sur ce sujet, en rappelant que son discours du 20 janvier dernier devant le Bundestag avait été approuvé par les communistes et en soulignant que les Français ne peuvent tolérer un déséquilibre des forces en faveur de l'Union soviétique en Europe. Les communistes sont bien conscients de la limite que leur campagne contre l'installation des missiles de l'OTAN en Europe de l'Ouest doit respecter. La déclaration publiée le 7 juin par le bureau politique du P.C.F., appelant les communistes à augmenter leurs efforts pour le rassemblement du 19 juin à Vincennes, souligne la nécessité de *« négocier avec détermination à l'Est et à l'Ouest »*.

PATRICK JARREAU.

L'autre voie

(Suite de la première page.)

Soyons justes : on ne sait pas grand- chose des conséquences qu'auraient sur l'économie française une politique choisissant délibérément d'accélérer la croissance pour défendre l'emploi, maintenir ou accroître le pouvoir d'achat et le niveau de la protection sociale. On sait seulement quels moyens seraient employés : protection aux frontières pour défendre nos industries et leur permettre de reconquérir le marché intérieur.

Il manque encore au raisonnement économique – aussi surprenant que cela puisse paraître – une bonne théorie de développement. L'ouverture des frontières a-t-elle été l'élément déterminant de la formidable période d'expansion que la France a connue depuis les années 60 ? Oui, sans doute. Mais les meilleurs économistes qui se sont penchés sur le problème (1) avouent le caractère non scientifique de leur croyance à ce sujet. Tout ce que l'on peut dire est que la croissance économique a coïncidé avec l'ouverture des frontières, ce que traduit d'une certaine façon M. Mitterrand quand il déclare qu'*« il faut accepter la concurrence des autres »*. Un élément – négatif – donne tout de même à penser qu'un véritable rapport de cause à effet *doit exister entre ouverture* des frontières et croissance : il n'existe pas de contre-modèle. Quelle économie *s'est développée rapidement* frontières fermées ou à demi fermées ? Ni la Birmanie, ni l'Albanie, ni même, à une tout autre échelle et avec des résultats mitigés, l'Inde, n'apportent de réponse positive.

Une autre difficulté empêche d'explorer sérieusement la voie protectionniste : l'impossibilité de prendre en compte les mesures de rétorsion que décideraient aussi bien les pays en voie de développement que des pays comme les États-Unis, le Japon et, *a fortiori*, ceux du Marché commun. Une chose est certaine : ces mesures viendraient. M. Mauroy en a eu une sorte d'avant-goût quand il s'est rendu à la fin de l'année dernière en Malaisie. Les dirigeants de Kuala-Lumpur lui avaient dit très nettement –, et semble-t-il, sans cette exquise prudence qui caractérise les Malais – que la nécessité de rédiger en français les documents douaniers était une mesure protectionniste. Si celle-ci était maintenue 3 à 5 milliards de francs de contrats portant sur des méthaniers, des centrales électriques... seraient bloqués.

La réaction de pays comme Singapour, l'Indonésie, furent à peu près la même. L'affaire des magnétoscopes dédouanés lentement à Poitiers a sérieusement endommagé les rapports franco-japonais. Cette mesure est maintenant levée, mais notre correspondant à Tokyo, R.-P. Paringaux, nous a indiqué que les Japonais estiment que Poitiers a été remplacé par d'autres mesures plus discrètes. L'irritation est si vive à Tokyo qu'au début du mois de mai M. Yamanaka, ministre de l'industrie et du commerce *extérieur, a refusé, lors de son passage* à Paris, de voir Mme Cresson, puis, a annulé un rendez-vous avec M. Fabius. L'incident diplomatique a *été étouffé* à Paris, mais la presse japonaise lui a fait un large écho.

Ces mesures de rétorsion avaient *d'autant plus d'ampleur que* la protection aux frontières françaises serait plus forte. Or tout laisse supposer qu'il ne serait pas possible de limiter l'expérience protectionniste une fois celle-ci lancée.

Quels seraient les effets du protectionnisme pour l'économie française ? Les simulations économiques montrent que, dans l'hypothèse d'une réduction quantitative des importations, les investissements seraient stimulés, de même que la production par reconquête du marché national. L'emploi s'améliorerait. Mais le déficit du commerce extérieur s'aggraverait – le paradoxe n'est qu'apparent – et la hausse des prix s'accélérerait fortement.

Dans l'hypothèse d'un dépôt préalable à l'importation – une méthode pratiquée un temps par les Italiens – et qui aboutit à renchérir beaucoup les achats à l'étranger, le déficit extérieur se trouverait réduit. Mais l'inflation serait accélérée, les entreprises diminueraient leurs investissements, l'emploi se détériorerait.

Les exercices d'économétrie ne prétendent pas apporter une réponse au problème posé par la tentation protectionniste. Du moins procèdent-ils d'une démarche scientifique et, comme tels, doivent-ils être examinés attentivement. Ils montrent bien en tous les cas que, quelles que soient les mesures adoptées aux frontières pour protéger le marché intérieur (action sur les quantités ou sur les prix des importations), aux effets favorables se mêleraient d'autres effets défavorables qu'il faudrait combattre soit par un endettement extérieur accru (est-ce possible sans peut-être perdre notre indépendance ?), soit par des contrôles probablement draconiens sur les prix, les salaires et les changes, la défiance vis-à-vis du franc redoublant.

Les Français interrogés lors d'un récent sondage semblaient assez favorables au protectionnisme. Ils mesurent probablement très mal le coût d'une telle politique, qui modifierait profondément nos habitudes de travailler, de consommer, de nous distraire et remettrait probablement en cause le rythme du progrès technique en France. Un des meilleurs économistes occidentaux du moment nous confiait récemment que le recours au protectionnisme provoquerait en France un choc d'une ampleur comparable à celui qu'a connu l'Iran avec le retour de Khomeiny.

Une chose est certaine en tous les cas : « l'autre voie » ne serait pas celle de la facilité. Ce serait tromper les Français que de le leur faire croire. Proposer une telle solution aux effets mal connus et dangereux, n'est-ce pas alors tenter d'échapper aux vrais problèmes qui se posent à la France de ces années 80 ? De ce point de vue le président de la République a bien fait de mettre en garde ceux qui feraient échouer la politique actuellement conduite...

ALAIN VERNHOLES.

(1) Voir à ce sujet l'ouvrage de MM. Malinvaud, Carré et Dubois : *la Croissance française : essai d'analyse économique causale de l'après-guerre.*

L'Inca

(Suite de la première page.)

Plus loin : *« L'Etat, pourvu qu'il soit l'Etat, est le guide et le rempart de la nation. Mais, pour qu'il soit efficace, il faut que les instruments par lesquels le pouvoir légitime agit dans tous les domaines fassent corps avec lui en tout lieu et à tout moment. Cela est vrai, évidemment, de son bras séculier, c'est-à-dire de l'armée, de la police, de la justice, pour lesquels l'accomplissement rigoureux des devoirs qui leur incombent constitue un impératif catégorique autant que magnifique. »*

Il a manqué, mercredi, cette rigueur, et, accessoirement, cette clarté de l'exposé, quoi qu'on en pense sur le fond. Au contraire, les méthodes d'exposition de M. François Mitterrand ont semblé quelquefois tenir du paradoxe, au moins pour ce qui concerne l'ordre public. S'il s'est attaché à désenvenimer les événements de vendredi passé, tout en les qualifiant de *« séditieux »*, il a cependant pris appui sur eux pour *affirmer l'autorité de l'Etat* (avec de plus fréquentes références à *« la République »*) et dire qu'il en était le seul garant. La tautologie *« c'est à moi de décider ce qu'il convient de décider »* est alors particulièrement frappante.

Mais le mystère demeure grand d'un homme qui conduit, pour partie, un affaiblissement de l'Etat jacobin, par les lois de décentralisation, en même temps qu'il s'affirme, non sans hauteur, *« le premier responsable des affaires publiques »* pour renvoyer à la mesure du temps des sanctions politiques qui auraient leur logique dès maintenant. On serait tenté de craindre qu'il n'y ait là deux discours.

Il est vrai qu'entre les deux se glisse la personne de l'homme, l'homme d'Etat dont les compagnons sont désormais d'autres hommes d'Etat, et non plus ce parti socialiste dont il soutient, sans rire, qu'il ne s'*« en mêle pas »*.

Il est devenu l'Inca, celui qui est d'une autre espèce parce qu'il gouverne les hommes. Ne peut-on avancer l'idée qu'il s'est, mercredi, davantage dépeint aux yeux des Français qu'il ne leur a décrit ce que devait être l'Etat et les menaces dont il était l'objet ?

Le manifeste éparpillement de la nation, se cherchant un miroir dans ses corporatismes, appelait probablement une plus rude démonstration qu'il y serait apporté remède, une plus précise description du *« projet de civilisation »* qui redonnerait au pays une idée de futur qui lui fait à l'évidence défaut, compromettant, de la sorte, le maintien de sa cohérence.

PHILIPPE BOUCHER.

POLITIQUE

APRÈS L'INTERVENTION DU CHEF DE L'ÉTAT

Sarcasmes à droite, attente à gauche

De tous les porte-parole de l'opposition, M. Michel Poniatowski est une fois de plus le plus sarcastique : *« Le chef de l'État est entré depuis deux ans au Panthéon et n'en est pas encore ressorti. Nous avons erré derrière lui à la recherche d'une politique précise et réaliste. Hélas ! nous avons sans espoir parcouru tout les couloirs des lieux communs. »* Comme l'on pouvait s'y attendre, la conclusion du président d'honneur du parti républicain est sans concession : *« Un plaidoyer obscur et laborieux. »*

Le président du Centre national des indépendants et paysans, M. Philippe Malaud, n'est pas plus tendre. Pour lui, M. Mitterrand mêle *« une hauteur jupitérienne à une médiocre bonhomie »*. Sur ce registre, M. François Léotard, secrétaire général du parti républicain, n'est pas en reste : *« Le chef de l'État découvre la nécessité de l'effort avec deux ans de retard, mais, lorqu'il devient le grand prêtre, il n'est pas plus crédible que son premier ministre. »* Selon le maire de Fréjus, le président de la République ajoute d'ailleurs le vice à ses autres défauts : *« Devant le couple infernal inflation-chômage,* dit-il en effet, *le chef de l'État joue les voyageurs. »*

Les autres réactions de l'opposition sont, quant à la forme, moins recherchées, mais, quant au fond, toute aussi abruptes. Pour le président de l'U.D.F., M. Jean Lecanuet, *« François Mitterrand n'a plus de projets pour la France »*. Le maire de Rouen juge, au demeurant, que la télévision a donné l'image d'un *« président solitaire, sur la défensive »*, et que le pouvoir est désormais entré *« dans la période de l'improvisation »*. Pour le président du C.D.S., M. Pierre Méhaignerie, M. Mitterrand *« n'offre à l'économie française aucune perspective de redressement »* et *« reste prisonnier d'un projet politique inadapté à la solution de nos problèmes »*. Tel est aussi l'avis du président du parti radical, M. Didier Bariani, qui doute que les Français *« aient été convaincus par cette explication littéraire de la crise »* et par cet *« exercice de pédagogie quelque peu irréel »*. M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, en est bien d'accord : *« M. Mitterrand est toujours un brillant causeur mais son discours est de plus en plus intemporel. » « Quand donc comprendra-t-il,* demande M. Jean-Pierre Fourcade, ancien ministre de l'économie et des finances, *que la justice sociale est liée de manière indissoluble à la bonne santé de l'économie et à la capacité concurrentielle des entreprises ? Quand donc parlera-t-il en chef d'État d'un grand pays industrialisé et non plus en orateur socialiste ? »* Jamais, répond en substance le président du Mouvement des jeunes giscardiens, M. Patrick Gérard, qui estime que M. Mitterrand *« semble déjà dépassé par les événements »*. *« C'est bien triste »*, conclut ce jeune militant d'un ton assurément réjoui. Quant au R.P.R., il a réagi, jeudi en fin de matinée, par la bouche de M. Bernard Pons selon lequel *« M. Mitterrand semble donc décidé, en supprimant le « fusible » qu'est, sous la Ve République, le premier ministre, à assumer toute la responsabilité de l'action gouvernementale. Qu'il ne s'étonne donc pas si demain, à l'occasion de tel ou tel événement, nous lui demandons de rendre des comptes personnellement »*, affirme le secrétaire général du R.P.R. Bref, aucun signe de détente du côté de la droite.

La gauche à l'unisson

A gauche, les réactions attestent la solidarité majoritaire. MM. Lionel Jospin et Pierre Joxe s'expriment, cette fois, sur la même longueur d'onde : *« L'intervention du président de la République a été claire, simple et nette,* souligne le premier secrétaire du P.S., qui se déclare *« sûr »* que son parti *« se rassemblera »* sur la politique définie par M. Mitterrand. *« Ses propos sur la justice sociale contribueront à mobiliser l'opinion autour de l'effort nécessaire,* affirme le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, qui retient que le chef de l'État *« a fortement souligné que cet effort doit être équitablement réparti en fonction des moyens de chacun »*.

Le Mouvement des radicaux de gauche est à l'unisson : il *« se félicite des propos de vérité et de rigueur »* tenus par M. Mitterrand et note surtout la confirmation *« que toute politique de rechange est incompatible avec l'esprit du 10 mai »*.

Dans l'éditorial de *l'Humanité* du 9 juin, René Andrieu émet lui aussi une appréciation positive. Les communistes sont d'accord avec M. Mitterrand pour dire *« qu'on ne peut pas demander des sacrifices à tout le monde et que la lutte doit être menée aussi bien contre le chômage que contre l'inflation »*. Ils partagent également *« la nécessité de la formation des jeunes et du développement de la grande industrie pour la France »*. *« Ce sont là des idées qui nous sont familières,* écrit le directeur adjoint du quotidien du P.C. *Il* [M. Mitterrand] *nous trouvera à ses côtés, pour en faire une réalité »*.

Les syndicats : du concret !

Passer du discours aux actes ! L'attente du concret est générale à gauche. Bien qu'étant retourné « ailleurs », M. Michel Jobert n'est pas le dernier à déclarer que *« l'heure est venue de passer des considérations générales à une gestion rigoureuse, dépouillée d'illusions et d'incantations, afin que les Français puissent y croire et s'y associer »*.

Les plus impatients sont évidemment les syndicats ouvriers. Au nom de la C.G.T., M. Jean-Claude Laroze reprend à son compte la question posée par M. Mitterrand : *« L'effort demandé est-il juste ? C'est la question principale. »* Et de souligner : *« C'est le sens des propositions de la C.G.T. et de l'action syndicale de masse qu'elle préconise dans les entreprises. »* Autrement dit : si le gouvernement veut concrétiser les intentions présidentielles, il n'a que l'embarras du choix parmi les suggestions de la C.G.T.

Le secrétaire général de F.O., M. André Bergeron, exprime ses convergences avec les objectifs de M. Mitterrand, mais *« je persiste à penser,* dit-il, *que le gouvernement doit aussi avoir le souci de préserver une marge suffisante de discussion en vue d'empêcher le dépérissement du dialogue social »*.

La C.F.D.T. partage également le sentiment du président de la République sur le point que *« les efforts ne peuvent avoir de sens qu'au service d'une ambition »*. Mais la centrale d'Edmond Maire *« attend maintenant »* que l'exécutif *« définisse clairement les objectifs à court et moyen terme et les moyens pour les atteindre »*.

La C.F.T.C. se montre beaucoup plus réservée : *« Il n'est pas sûr,* estime-t-elle, *que le plaidoyer du président ait été convaincant, car il ne suffit pas d'affirmer pour mobiliser. »* Elle s'inquiète, en outre, du *« processus de politisation qui gagne dangereusement la vie économique et sociale »*.

Le président de la C.G.C., M. Jean Menu, lui, reste franchement critique : *« Les déclarations du président de la République ne nous ont pas paru à la dimension de la dramatique situation de l'économie française (...). Le grand projet pour la France que nous appelons de tous nos vœux n'a pas été clairement défini malgré le beau choix des mots (...). Nous ne sommes pas d'accord avec la répartition équitable de la solidarité nationale : cette iffirmation a dû faire sursauter tous les membres du personnel d'encadrement. »*

Il apparaît ainsi que, en dépit des difficultés multiples que rencontre le gouvernement, M. François Mitterrand n'est pas aussi isolé que l'affirme l'opposition, mais que le verbe du président ne saurait suffire aux aspirations de ses partisans, aujourd'hui encore moins que hier.

A. R.

Le pouvoir et ses relais

(Suite de la première page.)

La paix sociale obtenue grâce à la modération des organisations *ouvrières est précieuse* mais point suffisante dès lors qu'il s'agit de concourir à un élan national. Et que dire, alors, de l'attitude d'organisations politiques *qui sont plus enclines à* débattre des moyens de leur politique commune qu'à défendre ses objectifs ? Est-il bien sûr, au demeurant, que les divergences *ne portent que sur* les moyens ?

Si ces derniers sont seuls en cause, c'est qu'il y a, au moins, un doute sur l'efficacité et l'équité de la politique suivie. S'il y a divergence sur la finalité, *le hiatus est encore plus grave.* Dans un cas comme dans l'autre, une clarification est nécessaire. On sent ce que veut le président mais on n'est pas *vraiment sûrs que ceux qui sont* chargés d'exécuter sa politique ou de relayer son discours veulent la même chose.

A. L.

LA RÉFORME SAVARY A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'aide aux étudiants sera privilégiée

L'Assemblée nationale, le mercredi 8 juin, continue la discussion du projet de loi sur l'enseignement supérieur. Elle achève la discussion du titre 3 du projet qui régit les établissements à caractère scientifique, culturel et professionnel, relevant du ministère de l'éducation nationale. Le titre 4 est consacré aux « usagers » *et au* « personnel » *de ceux-ci rassemblés dans une* « communauté universitaire ».

● *La liberté d'information et d'expression* pour les usagers est prévue par l'article 48, qui reprend l'essentiel d'une disposition déjà inscrite dans la loi de 1968. Le R.P.R. le regrette et en demande sans succès la suppression. M. Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire) explique : *« L'application de la loi a été malheureuse (...), les bâtiments universitaires sont d'une malpropreté abominable (...), la liberté d'expression est devenue liberté de propagande génératrice d'inscriptions et de saletés, ce qui a transformé les universités en écuries. (...) Il est à redouter que certains groupements investissent les établissements d'enseignement supérieur par l'intermédiare de prétendus auditeurs qui ne viendront là que pour disposer de locaux, éditer des documents de propagande et échapper aux lois du pays en évoquant la franchise universitaire. »*

L'U.D.F. ne partage pas cettte opinion. M. Madelin (U.D.F., Ille-et-Vilaine) reconnaît que *« la politique a toujours été à l'Université »*, mais il estime qu'il suffirait d'écrire dans la loi : *« Les étudiants disposent de la liberté d'expression »*, le reste en découlant. La majorité, refusant de *« supprimer une liberté »*, ne suit ni le R.P.R. ni l'U.D.F. De même, par 313 voix (P.S.-P.C.) contre 163 (R.P.R.-U.D.F.), elle refuse de reprendre la formule de la loi de 1968, qui précisait que les conditions d'exercice de cette liberté *« ne prêtent pas aux monopoles ou aux propagandes »*.

De même, par 322 voix (P.S.-P.C.) contre 160 (R.P.R.-U.D.F.), elle refuse que la mise à la disposition des locaux doive obligatoirement respecter le *« pluralisme »*, comme le demandait M. Madelin. Au contraire, elle accepte un amendement de M. Zarka (P.C., Seine-Saint-Denis), soutenu par la commission des affaires sociales, remplaçant la possibilité de prêts de locaux par une obligation, bien que M. Gantier (U.D.F., Paris) ait fait remarquer que, par analogie, il faudrait demander à la S.N.C.F. de mettre à la disposition de ses usagers des wagons pour leurs activités politiques.

● *Les aides aux étudiants* sont expressément prévues par l'article 49. Elles doivent *« réduire les inégalités de ressources »*. L'U.D.F. demandant que le système des bourses soit revu pour développer l'aide à la personne plutôt que celle aux institutions, M. Savary, ministre de l'éducation nationale, répond : *« L'effort public s'appliquera en priorité aux prestations servies sous conditions de ressources afin d'ouvrir l'enseignement supérieur au plus grand nombre. Pour la même raison, l'hébergement dans les résidences universitaires ou chambres réservées à cet effet sera aidé davantage. En revanche, l'aide indifférenciée à la restauration universitaire ne croîtra pas aussi fortement. Nous privilégions ainsi l'aide directe aux étudiants plutôt que l'aide aux services qui bénéficient indifféremment à tous. »* Il rappelle aussi qu'en 1983 les crédits pour les bourses ont augmenté de 23,5 %.

En séance de nuit, les députés adoptent notamment les articles suivants : l'article 51 stipule notamment que tous les emplois permanents des établissements publics à caractère scientifique, culturel ou professionnel doivent être occupés par des fonctionnaires. Il interdit d'autre part que les établissements puissent recruter par contrat à durée indéterminée des personnes rémunérées sur crédits d'État ou alloués par les établissements eux-mêmes. *« Tout recrutement contractuel à durée limitée,* est-il précisé, *doit répondre à un besoin temporaire et être conclu pour un objet spécifique. »* L'article prévoit également la possibilité (sous certaines conditions) d'attribuer des emplois dits *« gagés »* financés par voie de fonds de concours.

L'article 52 énumère les différentes catégories de personnes appelées à assurer l'enseignement en formation initiale et continue. Quatre catégories d'enseignants sont distinguées : 1) Les enseignants chercheurs appartenant à l'enseignement supérieur ; 2) D'autres enseignants ayant également la qualité de fonctionnaire ; 3) Les enseignants associés ou invités ; 4) Les chargés d'enseignement.

Répondant à M. Madelin (U.D.F., Ille-et-Vilaine), le ministre de l'éducation nationale affirme : *« Je ne suis pas favorable au corps unique d'enseignants. »*

En bref

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a reçu, mercredi après-midi 8 juin, à son domicile parisien, M. Georges Shultz, secrétaire d'État américain, qui était accompagné de MM. Wallis, sous-secrétaire d'État aux affaires économiques, et Galbraith, ambassadeur des États-Unis à Paris.

● *La Confédération des associations républicaines* (CODAR), qui rassemble, depuis sa création, en février 1983, une douzaine de clubs d'opposition, a organisé, mercredi soir 8 juin, une première réunion de travail sur le thème : *« Libérons les associations »*.

Jugeant que *« la vie associative est indispensable au regain du civisme et au renouvellement de l'engagement politique »* et qu'elle est *« également nécessaire pour mener un combat en profondeur face au marxisme »*, la CODAR a décidé de mener une *« vaste »* campagne pour sensibiliser l'opposition sur l'importance du monde associatif et son rôle *« dans une stratégie de renouveau pour l'opposition »*. Elle devrait notamment organiser une première campagne, sous la forme d'une enquête dans les bibliothèques publiques, afin de *« vérifier »* si, au travers de livres proposés, *« la neutralité républicaine est bien respectée dans le domaine politique et dans celui des idées »*.

● *100 millions pour les départements.* — Une enveloppe de 100 millions de francs de crédits supplémentaires vient d'être dégagée en faveur des départements par le premier ministre, a annoncé le 7 juin M. Gaston Defferre à une délégation de présidents de conseils généraux socialistes.

LA DÉMOCRATISATION DU SECTEUR PUBLIC

Le gouvernement et sa majorité considèrent que le texte voté au Sénat n'est plus qu'*« une coquille vide »*

A l'ouverture de la troisième séance, mercredi 8 juin, consacrée par le Sénat à la discussion du projet de loi adopté par l'Assemblée nationale (*le Monde* des 28.29 et 30 avril), relatif à la démocratisation du secteur public, la remarque faite par M. Poudonson (Un. cent., Pas-de-Calais) s'imposait : *« Les voies de la commission spéciale* [dont il est le président] *et celles du gouvernement sont divergentes et leurs logiques incompatibles. »* L'évidence de cette constatation s'est trouvée confortée avec l'adoption des amendements de la commission spéciale ; les explications de vote s'en sont faites l'écho : pour M. Méric (Haute-Garonne), président du groupe socialiste, *« le texte issu des travaux du Sénat »* est une *« coquille vide »* ; pour M. Viron (P.C., Nord), il est informe ; pour M. Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, il est *« vidé de son contenu »*. De leur côté, les sénateurs radicaux de gauche ont regretté que les amendements de *« conciliation »* qu'ils avaient rédigés n'aient pas retenu l'attention du Sénat. Aux yeux de M. Béranger (M.R.G., Yvelines), le rapporteur de la commission spéciale, M. Chérioux (R.P.R., Paris), a *« tout dynamité »*.

Ayant restreint le champ d'application de la loi au secteur public au sens le plus strict, la commission propose, pour les sociétés anonymes de plus de cinq cents salariés ayant adopté la *forme duale* (conseil de surveillance plus directoire et non conseil d'administration), une représentation des salariés au conseil de surveillance à raison d'un élu pour les cadres et d'un élu pour les autres salariés.

Le Sénat prévoit une désignation par collèges séparés pour l'élu des cadres et celui des salariés. Le mode d'élection retenu est le scrutin uninominal à deux tours (et non proportionnel, comme le prévoyait le texte). Au nom de la *« liberté de candidature »*, et de la *« non-politisation »*, il s'oppose au système de « parrainage », d'organisations syndicales *représentatives* et à l'obligation prévue par le texte de présenter des propositions.

M. Béranger, qui s'était essayé — sans succès — à prévoir des dispositions pour les entreprises de deux cents à mille salariés qui optaient pour la formule duale, juge *« difficile pour un homme de gauche de se soumettre toujours à la loi d'un parti socialiste envahissant »*.

Estimant trop coûteux le dispositif prévu pour les crédits d'heures des membres salariés des conseils, les sénateurs décident que le temps passé ne peut donner lieu à réduction de rémunération et que c'est l'employeur qui fixe, après avis du conseil, les crédits d'heures. La même argumentation prévaut pour supprimer l'article 24, qui confie au conseil le soin de prévoir et d'assurer la formation des administrateurs salariés. Sur ce point, en réponse à M. Dailly (Gauche dém., Seine-et-Marne), M. Bérégovoy se déclare prêt à envisager que cette formation soit assurée par des institutions adaptées.

Conformément aux vœux de la commission, le Sénat supprime le chapitre III relatif aux droits nouveaux des salariés, dont l'introduction des conseils d'atelier ou de bureau. Pour la majorité sénatoriale, il convient d'attendre que les lois Auroux aient produit tous leurs effets avant d'engager de nouvelles réformes. Le Sénat confirme le rôle de l'encadrement dans l'organisation et l'animation des réunions permettant l'expression des salariés et dans la transmission des vœux formulés à cette occasion.

Enfin, le Sénat modifie l'intitulé du texte en ajoutant le mot « organisation » à celui de « démocratisation », afin de satisfaire à ce qui était prévu dans la loi de nationalisation.

Le projet modifié est adopté par 195 voix contre 102 (socialistes, communistes et radicaux de gauche).

A. CH.

CINQ JOURS AVANT L'ARRIVÉE DE M. MITTERRAND

Le premier ministre annonce une importante série de mesures économiques « pour le renouveau de la Corse »

De notre correspondant

Ajaccio. — A cinq jours de l'arrivée de M. François Mitterrand, M. Pierre Mauroy a adressé à l'assemblée de Corse (qui a repris, le mercredi 8 juin, la session ajournée la semaine dernière) une communication, généralement bien accueillie. Le commissaire de la République de la région, M. Paul Bernard, qui était le porte-parole du premier ministre, a indiqué que *« ces informations résultent d'une première série d'arbitrages interministériels récents et de décisions gouvernementales arrêtées ces derniers jours »*. Il a ajouté qu'il fallait voir, dans le fait que cette communication soit prioritairement faite devant l'Assemblée, *« la confirmation du rôle éminent que le gouvernement (lui) reconnaît en matière économique et sociale »*, aussi bien que *« sa volonté de poursuivre avec elle un dialogue privilégié »*.

Le président de la République, qui est attendu lundi 13 juin, à Ajaccio, viendra d'ailleurs à 19 heures devant l'assemblée de Corse et y prononcera un discours avant de recevoir les conseillers pour un dîner.

La communication de M. Pierre Mauroy porte sur la mise en œuvre du statut particulier sur des bases solides, d'une part, et, d'autre part, sur des mesures propres à favoriser le développement économique et social de l'île.

S'agissant du statut, on retiendra la mise à la disposition de la région de douze chargés de mission, d'une subvention de 250 millions de francs pour l'installation du nouveau siège, le transfert de moyens et personnel de l'ancienne mission interministérielle ainsi que les crédits qui lui étaient dévolus (22,5 millions), avant le 30 juin d'autres crédits résultant de transferts de compétence, la signature de décrets instituant les trois offices (agriculture, hydraulique, transports), dès que l'Assemblée aura donné son avis au gouvernement, et la prise en charge du déficit de la SOMIVAC (1) (plus de 25 millions).

Le développement économique et social sera fondé sur le contrat de plan que l'Etat et la région passeront pour la durée du IXe Plan, dans le cadre d'une concertation étroite. Plusieurs objectifs sont assignés :

1) Améliorer les infrastructures et les communications : maintien de l'effort de modernisation sur les routes nationales (40 millions en 1984) ; crédit exceptionnel pour achever la route du front de mer et le tunnel de Bastia (25 millions) ; réfection de routes d'accès aux aéroports d'Ajaccio et de Bastia ; travaux portuaires à Bastia et Ile-Rousse ; recherche d'une solution au problème de l'indivision foncière ; mesures diverses en vue de la relance de la construction.

2) Développer la formation et la recherche : habilitation des licences en droit et lettres modernes ; création d'un DEUG langue et culture corses ; aménagement d'une nouvelle résidence universitaire à Corte ; création d'un I.U.T. à l'université de Corse ; création d'un centre de recherche en sciences de l'homme et de la société par le C.N.R.S. : étude d'un plan de développement des ressources vivantes marines par le CNEXO et l'I.S.T.P.M. (Institut scientifique et technique des pêches maritimes ; adaptation de la formation professionnelle.

3) Développer les entreprises ; valoriser les potentialités locales ; création d'une direction interdépartementale de l'industrie ; promotion d'industries de matériaux ; adaptation de la tarification E.D.F. ; installation à Ajaccio du Centre de réservation électronique de la S.N.C.M. (société maritime qui dessert l'île).

4) Soutenir l'agriculture : construction en 1984 du Lycée agricole de Sartène ; aide à la distillation des vins et à leur transport sur le continent (19 millions), ainsi qu'aux agriculteurs en difficulté (15 millions).

5) Promouvoir le tourisme : diverses mesures ponctuelles sont annoncées comme le maintien jusqu'en 1988 de la bonification des prêts à l'hôtellerie.

« De la sorte, par un effort exceptionnel, l'Etat apure définitivement le passif et le contentieux financier hérités du passé, qui obéraient la mise en place de relations équilibrées avec l'assemblée de Corse et vous propose, dans le cadre du contrat de plan, de jeter les bases de votre renouveau économique », conclut M. Mauroy.

De son côté, le commissaire de la République a fait observer que *« ces mesures marquent une étape et dessinent le cadre d'une concertation qui va se poursuivre avec la région en vue de promouvoir des projets communs. »*

PAUL SILVANI.

(1) Société de mise en valeur de la Corse.

LÉGION D'HONNEUR

Industrie et recherche

Est promu *officier :* M. Georges Pebereau.

Sont nommés *chevaliers :* MM. Didier Pineau-Valencienne et Yves Bricaud.

Commerce extérieur et tourisme

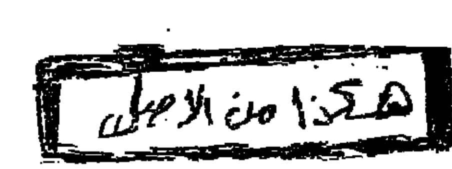
Est promu *officier :* M. Xavier Ameil.

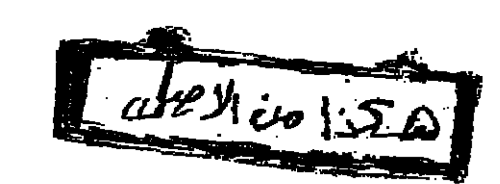
Sont nommés *chevaliers :* MM. Jean Aumasson et Jacques Prévost.

Urbanisme et logement

Est promu *officier :* M. Louis Lesne.

Sont nommés *chevaliers :* MM. Paul Nando et Aldo Nicoli.





POLITIQUE

UN ENTRETIEN AVEC M. GASTON DEFFERRE

La réforme de la décentralisation ne sera pas freinée par tel ou tel résultat électoral

Lancée « à un train d'enfer » quelques semaines après l'installation de M. Mitterrand à l'Elysée, la réforme de décentralisation, *« grande affaire du septennat »*, a pu sembler marquer le pas au fur et à mesure que l'opposition marquait des points, d'abord aux élections cantonales de mars 1982, puis lors des municipales de mars dernier.

Critiqué sur ce point, par M. Jacques Chirac notamment, M. Gaston Defferre, *ministre de l'intérieur et de la décentralisation*, se défend de freiner les choses, estime que le calendrier a été tenu, et déclare dans l'entretien qu'il nous a accordé que *« les résultats de telle ou telle élection n'y changent rien »*.

Le maire de Marseille croit aussi que la décentralisation représente une chance pour sortir de la crise.

***« Pour la première fois en France c'est par la base, par les régions que le grand mouvement de progrès économique et social commence »*, affirme-t-il.**

« Dès l'été 1981, il a été dit et redit que la décentralisation serait « la grande affaire du septennat ». *Cette formule est-elle toujours d'actualité et la décentralisation est-elle encore une priorité ?*

– Oui, et il suffit de consulter l'ordre du jour parlementaire pour s'en rendre compte. L'Assemblée nationale examine les textes créant la fonction publique territoriale, le Sénat a délibéré sur la seconde partie des transferts de compétences, l'Assemblée nationale va le faire. Le texte sera voté avant la fin de la session de printemps.

» Nous avons choisi de procéder progressivement sur la période de 1983 à 1985 : d'abord le transfert des pouvoirs, puis celui des compétences et des ressources ; ensuite le statut des personnels et le statut des élus, qui est très réclamé.

» Telles étaient les principales étapes fixées dès le début, en juillet 1981. Vous constaterez que nous respectons notre calendrier et réalisons un par un nos objectifs, comme prévu.

» Les textes déjà votés entrent en vigueur et s'appliquent sans bruit et sans difficulté. La presse n'en parle pas ? C'est bon signe. C'est la preuve que la mise en œuvre de la réforme se fait sans problèmes majeurs.

– Pourtant, l'opposition, et d'abord M. Chirac, déclare que la décentralisation semble, pour le gouvernement, perdre de ses vertus au fur et à mesure que se multiplient ses revers électoraux...

– M. Chirac affirme sans être capable de prouver. En deux ans, j'ai fait voter dix lois... et pas des moindres. Au départ, M. Chirac et ses amis me reprochaient d'aller trop vite, et voilà qu'ils me reprochent maintenant d'aller trop lentement...

– Sans doute parce que l'opposition pense tirer des avantages politiques de la décentralisation.

– C'est vrai actuellement. L'opposition a obtenu de meilleurs résultats que la majorité aux élections cantonales et municipales. Elle détient plus de présidences de conseils généraux que la gauche et a regagné un certain nombre de mairies qu'elle avait perdues en 1977.

» Mais la décentralisation n'est pas une réforme liée à l'actualité. Elle est faite pour durer des années, autant que les lois de 1871 sur les conseils généraux et de 1884 sur les conseils municipaux. Et même plus. La décentralisation répond à plusieurs besoins :

» – Mettre fin nécessairement à une centralisation étouffante qui paralysait la France ;

» – Moderniser notre pays comme cela a été fait chez tous nos voisins ;

» – Raccourcir les circuits de décision et donc gagner du temps et de l'argent.

» Elle a pour objet de donner plus de responsabilités aux élus, quelle que soit leur tendance politique. Alors les résultats de telle ou telle élection n'y changent rien. Je l'avais dit dès juillet 1981 et je n'ai pas changé d'avis.

– Précisément, à propos de l'économie, la décentralisation peut-elle contribuer à sortir le pays de la crise ?

– Notre avenir dépend en grande partie du développement des techniques de pointe, de la mise en œuvre de la nouvelle génération industrielle à partir de l'informatique, des robots et de la formation des hommes.

» La preuve est faite dans plusieurs pays que seule la nouvelle génération industrielle permettra de recréer la croissance, d'avoir des prix compétitifs avec la concurrence étrangère, sans tomber dans une aggravation du chômage, et ainsi de satisfaire les demandes du marché intérieur et extérieur dans tous les domaines.

» Le président de la République a créé le Centre mondial pour l'informatique et la ressource humaine, pôle important qui nous branche sur les progrès scientifiques réalisés dans les pays les plus avancés et qui a pour mission de diffuser en France la maîtrise de la technologie. C'est un premier pas important.

Répondre ou subir

» La France est toutefois encore très en retard sur le Japon et les Etats-Unis. Déciderons-nous assez vite de nous engager dans la construction de la nouvelle génération industrielle ? Saurons-nous le faire avant qu'il ne soit trop tard et comment ? Notre avenir dépend des réponses qui seront données à ces questions.

» Si nous tardons à répondre, les nouvelles techniques nous seront imposées de l'extérieur par les nations qui auront décidé à temps. Nous les subirons dans les plus mauvaises conditions, sans que nous soyons les maîtres de nos décisions, des méthodes à employer, de la façon de concevoir la période de transition.

» Les choses vont beaucoup plus vite que prévu. Aux Etats-Unis, par exemple, les plus grandes firmes s'associent aux entreprises japonaises. Déjà, la General Electric s'est associée à Hitachi, la General Motors a traité avec Toyota.

» Samuel Pisar, dans son dernier livre, *la Ressource humaine*, écrit, rapportant le raisonnement des Américains : *« Ne nous envoyez plus vos voitures, vos magnétoscopes, vos télévisions, vos caméras. Venez installer des usines chez nous, travailler sur place, engager des chômeurs. »*

» Dépassés par les Japonais, les Américains utilisent déjà des brevets et des méthodes étrangères pour rattraper le temps perdu, quitte à inventer ensuite de nouvelles techniques.

» Samuel Pisar démontre que les capacités humaines sont plus importantes que les ressources matérielles. Il rappelle que des pays aussi différents et aussi pauvres qu'Israël et Singapour en ont fait la démonstration en construisant une industrie moderne compétitive, qui exporte, alors que des pays comme le Brésil, le Mexique, le Nigéria, bourrés de richesses naturelles, ont échoué, sont au bord de la faillite.

» Pour pouvoir appliquer les nouvelles techniques et en créer d'autres, la première condition – préalable absolu – est de former des hommes aux nouvelles disciplines. Une formation qui pourrait dès maintenant être donnée aux chômeurs. C'est le meilleur service à leur rendre, à eux et à la nation.

» Par exemple, dans l'électronique, il existe des offres d'emploi non satisfaites, alors que des milliers de chômeurs sans formation désespèrent de trouver du travail.

– Mais votre département ministériel dans tout ça ?...

– Tout cela, justement, nous ramène à la décentralisation. L'appareil administratif d'État est trop lourd en France. Les résistances des bureaux sont difficiles et longues à surmonter. Par contre, les grandes villes et les régions ont déjà commencé à s'intéresser à la nouvelle génération industrielle et ont pris des initiatives importantes. Ce mouvement va s'accentuer. C'est la voie du renouveau.

» Quand plusieurs régions auront progressé dans cette direction, elles pèseront sur la bureaucratie de l'Etat central. Le gouvernement pourra alors jouer pleinement son rôle. La réussite ne peut en effet être complète sans que le pouvoir national décide, agisse et engage le pays tout entier dans ce vaste mouvement de développement économique issu des régions.

» Avec les nouvelles techniques, l'homme ne sera plus écrasé par la machine. Il y a là des perspectives passionnantes. Les proposer à l'opinion avec un calendrier aussi précis que possible justifie pleinement les efforts demandés actuellement aux Français pour préparer l'avenir.

» Cette fois, pour la première fois en France, c'est par la base, par les régions, que le grand mouvement de progrès économique et social commence. Cela justifie tous les efforts faits pour mener à bien, sans retard, la décentralisation. Le rajeunissement de notre économie, les conditions de vie de chaque Français, en dépendent.

Des perspectives nouvelles pour le corps préfectoral

– Pourquoi attachez-vous tant de prix à faire voter un nouveau statut du personnel des collectivités locales ?

– Les garanties accordées (ou refusées) aux agents des communes, des départements et des régions étaient très diverses, très inégales. Seuls les agents des communes bénéficiaient d'un véritable statut, mais il comportait des dispositions moins favorables que celles qui étaient applicables aux agents de l'État.

» Il était donc indispensable de créer une fonction publique territoriale permettant aux collectivités locales de disposer d'un personnel de qualité avec des possibilités de carrière attrayantes. Il faut que les communes, les départements et les régions aient les moyens d'assumer leurs nouvelles responsabilités.

» Nous voulons aussi donner à l'ensemble des agents des collectivités locales un statut qui leur assure des droits suffisants, équivalant à ceux reconnus aux fonctionnaires de l'État, et qui permette une véritable mobilité entre la fonction publique territoriale et celle d'État.

– Les élections régionales au suffrage universel auront-elles lieu en 1984 ?

– Cette question n'est pas urgente du tout, ni d'ailleurs celle de la détermination du mode de scrutin. Il y a trop d'élections en France, une chaque année, les gens en ont assez, et les abstentions sont importantes.

– Certains prétendent que le corps préfectoral est démocratisé, déclassé, car il a perdu beaucoup de ses prérogatives. Pensez-vous qu'il va reprendre confiance ?

– Il ne l'a jamais perdue. Certes, avec le transfert de l'exécutif départemental et de l'exécutif régional, les membres du corps préfectoral ont été privés, au profit des élus, d'une partie de leurs anciennes attributions.

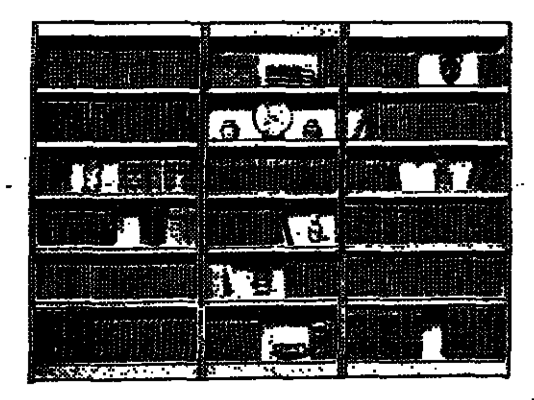
» Mais, dans le même temps, nous avons donné aux préfets autorité sur l'ensemble des services de l'État que désormais ils dirigent. Ils prendront des décisions dans les départements sans que les dossiers aient besoin d'être envoyés à Paris.

» La décentralisation et la déconcentration ouvrent au corps préfectoral des perspectives nouvelles et lui confèrent des attributions essentielles, qui sont plus importantes et intéressantes que celles qu'il exerçait avant la réforme.

» J'ajouterai ceci : j'ai obtenu que des préfets soient nommés à des postes de très haut niveau dans la fonction publique ou à la présidence des Houillères de Lorraine par exemple. Leur rôle économique et social sera fondamental. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD.









POLITIQUE

APRÈS LES SANCTIONS DANS LA POLICE

AU COURS D'UNE SÉANCE MOUVEMENTÉE A L'ASSEMBLÉE

M. Pierre Mauroy promet une réorganisation de l'ensemble de la police

Avant même que le fasse le chef de l'Etat sur Antenne 2, M. Pierre Mauroy avait exprimé, dans l'après-midi du 8 juin, la volonté du gouvernement d'entreprendre un examen en profondeur des problèmes de la police. Au cours d'un débat houleux à l'Assemblée nationale, M. Mauroy a annoncé qu'il avait chargé M. Defferre de lui présenter, ainsi qu'au chef de l'Etat, « *un programme d'organisation de l'ensemble de la police* ». Le soir, M. Mitterrand a souhaité que « *les problèmes posés par l'ensemble de la police, problèmes professionnels, problèmes de sécurité* », soient traités « *comme il convient, c'est-à-dire dans le dialogue, la concertation et l'ordre public* ».

« *Il est difficile de ne pas en parler, mais il sera difficile d'en bien parler* », avouait dans les couloirs du Palais-Bourbon, un chef de file de l'opposition. Les députés en ont parlé. Ils ont même parlé essentiellement de « *ça* », le mercredi 8 juin. L'Assemblée nationale s'est donc offert une de ces séances dont elle raffole : cris, interruptions, injures, applaudissements à tout rompre... La dignité, ici non plus, n'était pas de mise.

L'opposition, par la voix de M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe de l'U.D.F., dont c'était le tour d'ouvrir le feu – n'a pas attaqué à fleuret moucheté : « *Monsieur le premier ministre, le premier rôle d'un chef de gouvernement est de maintenir l'autorité de l'Etat. Aucun élu responsable ne peut rester indifférent lorsque les policiers en viennent à manifester leur mécontentement. Mais il ne suffit pas d'affirmer que l'autorité de l'Etat doit être maintenue, il faut avoir la capacité de la maintenir ! (...) Les manifestations de vendredi sont avant tout la conséquence d'erreurs, d'hésitations, de contradictions, dont la responsabilité suprême incombe au gouvernement.* »

M. Mauroy a répondu sur le même ton : « *Si des actes d'une gravité exceptionnelle ont été commis par des fonctionnaires de police, cela tient non pas à l'action du gouvernement mais plutôt à un climat que l'opposition tende de créer. Quand M. Giscard d'Estaing semble admettre par avance que la légalité républicaine pourrait être bousculée comme en 1958, je m'interroge. Quand M. Chirac propose un référendum, méconnaissant ainsi les règles constitutionnelles après avoir annoncé sans succès des élections législatives anticipées, je m'interroge. Quand M. Barre déclare que le gouvernement ne tient que grâce aux institutions, oubliant quels procédés il a lui-même été contraint d'utiliser pour faire passer ses budgets, je m'interroge.* »

Ces propos, bien entendu, n'ont guère été appréciés par l'opposition. M. Edouard Frédéric-Dupont (app. R.P.R., Paris) s'écriant même : « *Vous défendez les assassins !* » Et M. Gaudin, regrettant que la liste des révoqués ne comprenne pas trois noms, « *ceux de M. Badinter, de M. Defferre, de M. Franceschi* ».

Le R.P.R. n'a pas fait non plus dans la nuance. M. Claude Labbé, le président de son groupe, affirmant : « *Chacun a compris l'émotion et la colère ressenties par les policiers* », avant de déclarer : « *Vous vous attaquez à des fonctionnaires, à certains syndicalistes qui n'ont pas votre faveur, mais vous épargnez les responsables politiques, alors qu'il s'agit d'une affaire politique* ». Un député socialiste a constaté alors : « *Quel aveu !* ». Le premier ministre a pu répondre que l'opposition, quand elle était au pouvoir avait, elle aussi, sanctionné des syndicalistes policiers, et, accusant à son tour, il a affirmé « *Vous développez dans l'opinion un sentiment de peur. Or le chantage à la peur est toujours plus dégradant pour ses auteurs que pour ses victimes.* »

Puis, chiffres à l'appui, M. Pierre Mauroy a demandé : « *Le prétendu laxisme, où est-il ? Sur 100 personnes interpellées par la police et poursuivies par le parquet, 96 sont condamnées, dont 50 à des peines de prison. Le nombre de personnes purgeant des peines de réclusion à perpétuité est passé de 328 au 1er juin 1980 à 379 au 1er juin 1983. S'agissant des libérations conditionnelles, le taux d'échec a été, en 1982, parmi les plus faibles depuis dix ans. Moins de 4 % contre 7 % en 1975, lorsque M. Chirac était premier ministre. Je constate aussi que le garde des sceaux a proposé cette année deux cent cinquante mesures de grâce au président de la République, tous motifs confondus, y compris les grâces médicales. C'est trois fois moins que du temps de M. Peyrefitte.* »

Complicité ?

Cette réponse fut jugée « pitoyable » par M. Labbé. Mais quand M. Marc Lauriol (R.P.R., Yvelines) a annoncé « *au nom du groupe R.P.R., j'affirme solennellement que, lorsque l'alternance aura joué, les sanctions injustement prononcées seront rapportées* », c'est sous les applaudissements des députés debout de sa majorité que le premier ministre a simplement répliqué : « *J'enregistre l'aveu de votre complicité.* »

Ce fut au tour de l'opposition d'applaudir quand M. Emmanuel Aubert (R.P.R., Alpes-Maritimes) a souligné que M. Pierre Mauroy avait commis « *une imprudence grave* » en rencontrant M. Knobelspiess « *à l'époque où sa grâce était saluée par vos amis comme un grand moment de la justice socialiste* ». La réponse de M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation : « *Le geste de M. Mauroy l'honore autant que celui de M. Valéry Giscard d'Estaing quand il a serré la main d'un condamné dans une prison* » a été saluée par ce qu'il est convenu d'appeler des « mouvements divers ».

Les interrogations des porte-parole de la majorité furent évidemment moins agressives pour le gouvernement, mais... M. Maurice Miles (P.C. Seine-Saint-Denis) a convenu : « *N'assimilons pas une minorité de policiers factieux à l'ensemble des fonctionnaires de police qui rendaient hommage à leurs collègues lâchement abattus. Les sanctions étaient nécessaires.* » Mais il a ajouté : « *Elles ne sauraient suffire. Il faut augmenter les moyens des forces de sécurité et démocratiser ce service public, comme le demandent les syndicats majoritaires de la police.* » Et M. Raymond Forni (P.S., Territoire de Belfort) a affirmé : « *Il faut faire cesser ces débordements factieux et ces tentatives de restauration d'un ordre qu'on croyait à jamais révolu. Votre riposte déterminée, monsieur le premier ministre, est une première réponse.* » Mais s'il a confirmé : « *Le groupe socialiste vous soutient* », il a aussi fait remarquer : « *Au-delà de cette réponse immédiate, quelles réformes envisagez-vous d'entreprendre pour que la police française soit totalement au service de la République ?* »

Certes M. Mauroy a annoncé : « *Le ministre de l'intérieur a été chargé de présenter au premier ministre et au chef de l'Etat un programme de réorganisation de l'ensemble de la police. Ce problème restera à l'ordre du jour des conseils des ministres pendant quelque temps.* » Mais en rappelant la création du Conseil national de prévention de la délinquance, fruit des travaux de la « commission Bonnemaison » pour montrer « *la politique globale du gouvernement* » (« *Nous entendons frapper sévèrement les coupables, mais aussi et surtout prévenir la délinquance* »), était-il sûr d'avoir dissipé toutes les inquiétudes de sa propre majorité ?

Th. B.

● *La police a identifié* l'homme dont le corps avait été déchiqueté par l'explosion d'une bombe devant le monument aux morts de Cayenne, dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 mai (*le Monde* du 8 juin). Il s'agit d'un ressortissant brésilien, M. Anika Benedito, âgé d'une trentaine d'années, qui séjournait depuis plusieurs mois en Guyane, où il n'avait aucun emploi ni domicile connu. L'enquête n'a pas permis d'établir si cet homme posait la bombe au moment où celle-ci a explosé ou s'il a été tué accidentellement alors qu'il passait devant le monument aux morts.

● *La « table ronde »* dont le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine, avait proposé l'organisation pour préparer la révision du statut de la Nouvelle-Calédonie, aura lieu du 8 au 13 juillet à Paris. Le Front indépendantiste a accepté d'y siéger auprès des représentants des autres formations politiques du territoire et du conseil des grands chefs coutumiers.

Le « complexe Pandraud »

Cheval de retour ou grand commis réformateur ? A peine nommé au conseil des ministres du 8 juin, le nouveau directeur *général de la police*, M. Pierre Verbrugghe, ne fait pas l'unanimité. Le monde syndical policier... de gauche bruit de critiques et de rancœurs à l'égard de ce préfet. Propos persifleurs que la C.G.T.-police a immédiatement exprimés : « *Un homme usé de l'ancienne administration de droite* », « *un coup sévère porté à notre organisation* ». La C.G.T. est certes minoritaire dans la police, mais il est d'autres syndicalistes, pour confier discrètement, leur surprise. Ils souhaitaient des réformes, ils apprennent la nomination d'un homme qu'ils rencontrèrent avant 1981, comme *l'un des* principaux hautsfonctionnaires d'une administration avec laquelle ils étaient en conflit.

Selon la présidence de la République, il importe de reprendre en main la police. L'objectif n'est pas seulement disciplinaire mais de gestion cohérente : que, enfin, l'on affronte ce chantier multiforme. M. Mauroy n'a-t-il pas parlé, à l'Assemblée nationale mercredi, d'un « *programme de réorganisation de l'ensemble de la police* » ? Pour ce faire, l'un des choix eût pu être de changer le secrétaire d'État chargé de la sécurité publique, M. Joseph Franceschi, critiqué même par certains socialistes. Dans le même temps, la direction générale de la police nationale eût pu devenir, selon les vœux du cabinet du ministre de l'intérieur, une sorte de secrétariat général à l'administration de la police, moins politique, plus gestionnaire.

M. Mitterrand ayant refusé de se séparer de ce fidèle de longue date qu'est M. Franceschi, les données sont sans doute différentes. Le nouveau directeur général n'est plus, comme son prédecesseur limogé, M. Paul Cousseran, un ami personnel de M. Franceschi, mais un « homme du président », un de ces hauts fonctionnaires avec lesquels il avait tissé des liens dans l'opposition, notamment quand M. Verbrugghe fut secrétaire général de la préfecture de la Nièvre de 1966 à 1970. Le contrat dit-on, serait clair : faire, dans la police, la politique du président.

Il est cependant une autre dimension, et qui regarde ailleurs : en direction de l'opposition et, plus précisément, de l'Hôtel-de-Ville, ce « *fortin* » comme disent les socialistes. Or, à la mairie de Paris, il est un homme décisif, qui fascine aussi bien ses amis que ses ennemis : M. Robert Pandraud, directeur du cabinet de M. Chirac. Un « *ministre de l'intérieur-bis* », disent certains. M. Pandraud détient un record de longévité au ministère de l'intérieur, de 1968 au 13 mai 1981 : directeur adjoint des cabinets de MM. Chirac et Poniatowski, directeur général de la police nationale de 1975 à 1978, puis nommé par M. Bonnet à la tête de la direction de l'administration générale des affaires politiques. M. Pandraud a laissé, place Beauvau, son empreinte : un grand administrateur, travailleur et habile, sachant jouer sur les contradictions du syndicalisme policier.

Or M. Verbrugghe fut l'adjoint de M. Pandraud, notamment de 1978 à 1981. Sans que l'on sache s'il est de la même école, il en connaît du moins les ficelles. Pour l'Elysée ce sont des qualités précieuses. Car M. Pandraud inquiète. M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la FASP, proche de la majorité l'avait accusé, dans ces colonnes, de tirer « *toujours les ficelles à l'intérieur de la « grande maison »*, (*le Monde* du 14 septembre 1982). Les rumeurs les plus diverses circulent : nominations de policiers détachés à des postes-clés de l'Hôtel-de-Ville, contacts de M. Pandraud avec les syndicats policiers opposés au gouvernement, agitation accrue du R.P.R., dans les commissariats, qui recrute pour sa « section professionnelle police », etc. Surtout l'on parle d'un projet de police municipale, bien que le maire de Paris n'ait pas de pouvoir de police : un interdit qui pourrait être contourné par la constitution d'un service de sécurité de la Ville.

M. Pandraud, qui affirme ne pas appartenir au R.P.R., sourit à toutes ces évocations. Il ne veut commenter ni la nomination de son ancien adjoint ni les humeurs policières. « *Si le gouvernement continue de révoquer comme ça*, remarque-t-il seulement, *il n'y aura bientôt plus de policiers dans les rues de Paris !* » M. Verbrugghe serait donc ainsi le double de M. Pandraud, l'homme capable de lui faire face. Mais, selon d'autres policiers socialistes, qui invoque nt les liens personnels de MM. Pandraud et Verbrugghe, ce serait aussi jouer avec le feu.

EDWY PLENEL.

LES DEUX NOMINATIONS

M. PIERRE VERBRUGGHE directeur général de la police
M. GUY FOUGIER préfet de police de Paris

Après les départs, provoqués par les manifestations de policiers du 3 juin, de MM. Paul Cousseran, directeur général de la police nationale, et Jean Périer, préfet de police de Paris, le conseil des ministres de ce mercredi 8 juin a nommé pour les remplacer deux préfets : MM. Pierre Verbrugghe comme directeur général et Guy Fougier, comme préfet de police.

[Né le 8 avril 1929 à Wattrelos (Nord), ancien élève de l'ENA (promotion France-Afrique), M. Pierre Verbrugghe fut, en 1958, chef de cabinet du préfet des Hautes-Alpes ; en 1959, secrétaire général de la préfecture de Belfort ; en 1964, sous-préfet de Montdidier ; en 1966, secrétaire général de la préfecture de la Nièvre ; chargé de mission auprès du préfet de la région Basse-Normandie en 1970 et sous-préfet de Thionville en 1973. Nommé en 1975 directeur des personnels et des écoles de la police nationale, avant d'être, à partir de 1978, adjoint au directeur général de l'administration et directeur des personnels et des affaires politiques au ministère de l'intérieur, il était, depuis juillet 1982, commissaire de la République de Seine-et-Marne.]

[Né le 13 mars 1932 à Paris, ancien élève de l'ENA (promotion 18-juin), M. Guy Fougier a été, en 1958, chef de cabinet de préfet mis à la disposition du secrétaire général aux affaires algériennes ; en 1959, sous-préfet de Teniet-el-Haad (Algérie) ; en 1962, secrétaire général de Lot-et-Garonne ; de 1966 à 1968, chef de cabinet de M. Jean-Marcel Jeanneney, ministre des affaires sociales ; de 1969 à 1971, conseiller technique au cabinet du ministre de l'intérieur ; puis directeur de la réglementation et du contentieux au ministère de l'intérieur avant de devenir en 1977, préfet, secrétaire général de la préfecture de Paris. Il était depuis août 1981 commissaire de la République de la région Poitou-Charentes, commissaire de la République de la Vienne.]

« MA PREMIÈRE TACHE SERA D'APAISER LES ESPRITS » déclare le nouveau préfet de police de Paris

(De notre correspondant.)

Poitiers. – Préfet de la région Poitou-Charentes depuis septembre 1981, M. Guy Fougier, qui a été nommé le 8 juin préfet de police de Paris, a accueilli sa nomination avec une grande sérénité : « *Ma première tâche*, a-t-il déclaré, *sera d'apaiser les esprits si ces esprits sont encore un peu effervescents et de rétablir le calme, ce qui, je pense, sera compris par ceux que je vais avoir l'honneur de commander. La police est un très grand service public qui doit être entièrement au service de la nation et de l'Etat* » – B. H.

LES RÉACTIONS

TROIS SYNDICATS VEULENT ORGANISER UNE MANIFESTATION LE 16 JUIN A PARIS

M. Defferre envisage une interdiction

Le jeudi 16, à 18 h 30, place du 18-Juin, tel est le rendez-vous parisien donné aux policiers par M. René Halbwax, syndicaliste révoqué par le ministère de l'intérieur après les manifestations policières du 3 juin. Un défilé de protestation « *contre les atteintes aux libertés individuelles et syndicales* », organisé par l'Union des syndicats catégoriels de la police (U.S.C.P.), ainsi que les syndicats C.F.T.C. et C.G.C. de la police. Secrétaire général de l'U.S.C.P. et de sa principale composante, le Syndicat indépendant de la police nationale (S.I.P.N.), M. Halbwax aura cependant fort à faire : M. Gaston Defferre a déjà fait savoir que cette manifestation serait interdite.

Du moins si elle présente « *un caractère politique et séditieux* ». Or M. Defferre en paraît plutôt convaincu. Interrogé sur Europe 1, ce jeudi 9 juin, il a en effet précisé : « *Si je me réfère aux manifestations de la semaine dernière, elle aura un caractère politique. La présence de M. Le Pen et quelques autres montre bien qu'elles avaient un caractère politique et séditieux. Si la manifestation annoncée présente ces caractéristiques, elle sera interdite.* »

La C.G.T. est « atterrée » par la nomination de M. Verbrugghe

Ayant appris la nomination de M. Verbrugghe à la direction générale de la police nationale, la fédération C.G.T. de la police, s'est dite aussitôt « *atterrée* » que « *le gouvernement de la gauche refuse de rechercher en son sein des grands administrateurs et en soit réduit à faire reprendre du service à un homme usé de l'ancienne administration de droite qui s'était opposé d'une manière effrontément partisane à l'expression de la C.G.T. dans la police, au point de faire droit à la moindre demande de sanction contre ses militants* ».

« *C'est un coup sévère porté à notre organisation et aux idéaux de tous les progressistes*, explique la C.G.T.-police. *Deux révoqués chez les factieux, ce n'est pas cher payé par rapport au camarade Breton, responsable de la C.F.D.T.-police, révoqué par la droite pour avoir soutenu les travailleurs de Lip* (1). *Deux leaders fascisants révoqués, ce n'est pas cher payé comparé aux trois cents militants de la C.G.T.-police révoqués de 1948 à 1951, et, par la suite, aux sanctions qui ont continuellement frappé nos militants durant les vingt dernières années.*

(1) N.D.L.R. – M. Jeans-Louis Breton, secrétaire du syndicat C.F.D.T. de la police parisienne fut révoqué en 1974 pour avoir pris la parole devant une assemblée de travailleurs de Lip, à Besançon.

LE SYNDICAT DES COMMISSAIRES CRITIQUE LA PROCÉDURE UTILISÉE

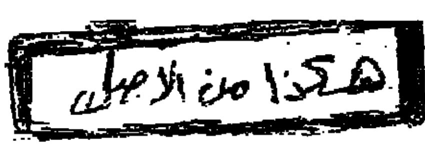
Après l'annonce de la traduction en conseil de discipline de sept fonctionnaires de police – principalement des commissaires – qui étaient chargés du maintien de l'ordre le 3 juin à Paris, le Syndicat des commissaires de police et des hauts fonctionnaires de la police nationale critique la procédure utilisée mais condamne les « *débordements* ». Le syndicat :

« – *S'étonne que des commissaires de la préfecture de police aient été suspendus alors qu'aucune prévision sérieuse n'avait été établie et que les moyens mis tardivement à leur disposition étaient notoirement insuffisants pour stopper les manifestants (...) ;*

» – *Exige que les causes réelles des débordements déplorés soient recherchées à tous les niveaux avec une volonté constructive pour permettre d'éviter le retour de tels errements ;*

» – *Rappelle que le principe hiérarchique (...) est une des conditions essentielles au bon fonctionnement de la police nationale et condamne tous ceux qui, dans le passé, ont publiquement et ouvertement appelé à la désobéissance ou au mépris des supérieurs ;*

» – *Récusera la méthode d'enquête employée par l'inspection de l'administration qui a méconnu deux grands principes de notre droit, à savoir la règle de la procédure écrite et la contradiction entre le mis en cause et le représentant du pouvoir, lorsque les représentants élus des commissaires assureront la défense de leurs collègues.* »



société

JUSTICE

Le procès Recco à Draguignan

« Je n'ai tué personne, madame »

De notre envoyé spécial

Draguignan. – Trois jours déjà, et toujours la même tension, secouée des mêmes pulsions brutales : le procès de Joseph-Thomas Recco, devant la cour d'assises du Var, épuise les nerfs. D'un côté cet accusé, tout en gestes, avec sa logorrhée à n'en plus finir, qui se défend comme un diable, sourire de carnassier et colère mêlés ; de l'autre, un public dont l'hostilité ne se dément pas, et ces familles des six victimes avec, selon les cas, leur colère ou leur dignité.

Déjà, ceux qui furent atteints par le triple crime de Carqueiranne, le second dans l'ordre chronologique mais le premier à avoir été examiné, ont déposé. Chaque fois ce fut un temps fort, un dialogue direct avec Recco, face à face. Pour eux, le doute n'existe pas. L'homme qui est là, entre les policiers en uniforme bleu, c'est bien celui qui a tué le 18 janvier 1980, vers 19 h 30, Gilles Le Goff, sa fillette Sandrine et Jacques Coutrix, le voisin venu porter secours, dans cette maison d'où un appel téléphonique de la fillette l'avait prévenu d'un grave danger.

Alors, après avoir dit à la cour ce qu'ils savaient de Recco, qu'ils connaissaient tous plus ou moins, ce qu'ils savaient aussi de la façon dont ils apprirent le drame, ils n'ont pu s'empêcher de s'adresser à cet accusé, avec le fol espoir de le faire céder.

Dialogue saisissant. Ce fut d'abord Jean-Philippe Le Goff, jeune homme de vingt-trois ans. Il est le fils de Gilles Le Goff, le frère de Sandrine, qui avait onze ans.

« Recco, dis-moi pourquoi tu as tué Sandrine ? Dis-moi le Recco, dis-moi-le... »

La voix est sans violence, la question lancinante. Recco, un instant surpris, répond, sans élever le ton :

« C'est pas moi, je suis innocent.

– Tu sais bien que tu mens ; et tu te dis un homme ; c'est bien ça les Corses... »

Dans le box, l'autre encaisse toujours. Il murmure encore une fois :

« J'ai un cœur, moi aussi ; je comprends ta peine, mais je n'ai rien à dire.

– Tu l'as tuée en pleine face, Recco, cette gamine, elle te regardait. »

Mais voici maintenant Mme Micheline Le Goff, la veuve et la mère. Pour les Le Goff, Recco n'était pas un inconnu. Il leur avait été présenté par un de ses cousins, René Nappo, et Recco avait apprécié ce milieu. M. et Mme Le Goff ainsi que René Nappo travaillaient tous dans un centre pour jeunes délinquants proche de Carqueiranne, La Pinède. Recco aurait bien aimé y trouver une place, mais sa situation d'ancien condamné lui interdisait de postuler un emploi dans cet établissement.

Curieusement, il avait demandé à acheter aux Le Goff un pistolet 22 long rifle, que M. Le Goff lui avait toujours refusé, bien qu'il ait dit être prêt à en offrir 10 000 F. En fait, selon Mme Le Goff, il y avait entre les deux hommes incompatibilité de caractère.

Ce que dit aussi Mme Le Goff, c'est que Recco n'était pas connu sous son nom. Pour tous, dans ce petit milieu de Carqueiranne, il était seulement *« le cousin de René »*, c'est-à-dire de René Nappo. Or, lorsque Sandrine, le 18 janvier 1980, téléphonera à La Pinède, où travaillait sa mère, pour faire savoir qu'elle était en danger, elle dira très clairement que l'homme *« qui veut tuer papa »* est *« le cousin de René »*.

Quand elle a rappelé tout cela, Mme Le Goff est aux limites de l'effondrement. Et voilà que Recco lui dit à nouveau qu'il comprend sa peine, sa douleur. Alors, elle se tourne vers lui. *« Ah non ! je vous en prie, vous ne pouvez certainement pas me comprendre ! Je vous en prie, taisez-vous, cessez votre comédie !*

– Je n'ai tué personne, madame.

– Taisez-vous ! Sandrine savait qui vous étiez, vous avait vu. C'est pour cela que vous l'avez tuée. »

Il a fallu l'emporter, évanouie, jusqu'à l'hôpital, dans le tumulte, au milieu de poings tendus vers le box.

Aveux rétractés

Mme Coutrix, elle, la femme du voisin, venu porter secours et tué lui aussi, a refusé un tel dialogue. Elle a seulement voulu regarder Recco, bien en face, mais muette. Elle a retenu aussi des larmes, mais elle a été, dans cette dignité, accablante, décrivant simplement comment les choses s'étaient passées, comment son mari et elle avaient appris que Sandrine était en danger. Alors M. Coutrix était parti seul, ayant seulement la rue à traverser. Elle, sur le perron de la maison, derrière la grille, inquiète, écoutait et demandait : *« Qu'est-ce qui se passe ? »*

Or c'est cette vision d'une femme debout devant sa maison et disant anxieusement : *« Qu'est-ce qui se passe ? » On la retrouve très exactement rapportée par Recco dans les aveux, qu'il fit le 20 juin aux gendarmes du Pradet.*

Durant toute la journée du 7 juin, il s'est battu comme un diable contre ces aveux qu'il devait rétracter peu de temps après. Il a traité de tous les noms les gendarmes qui les recueillirent. Il les a accusés des pires sévices ; il l'a fait dans son style, c'est-à-dire en mimant la façon dont il crachait ses dents, dont il recevait des coups de poing dans les côtes, ajoutant qu'on lui avait même enfoncé un bâton dans l'anus et crevé les tympans.

Le juge d'instruction écouta ses doléances et le récit de ce martyre puisqu'il fit examiner Recco par des experts dès le 23 janvier. Ceux-ci ont certes relevé quelques petites ecchymoses, mais rien de plus, affirment-ils, que les traces que peut laisser sur des bras une empoignade un peu rude. A l'anus, rien. Rien non plus aux côtes, au thorax, aux oreilles.

« Des charlatans, s'est écrié Recco, *et payés par la police. D'ailleurs,* ajoute-t-il, *à Marseille les médecins on sait aujourd'hui où ils sont : en prison. »*

C'est qu'il connaît l'actualité judiciaire, Joseph-Thomas Recco. Le juge d'instruction de Toulon, M. Jacques Nunez, n'a pas été mieux traité : *« Ce qu'il m'aurait fallu, c'est un juge Pascal, un Ceccaldi, un Michel ; ça, c'est des juges ! »*

Alors, rien en sa faveur ? Pas tout à fait. Il y a tout de même ces deux commerçants de Marseille, M. Ordioli et M. René Paul, qui, assez crânement, sont venus dire qu'à l'heure du crime de Carqueiranne ils l'ont vu faire ses achats dans leur boutique. Qu'est-ce qui les pousse à se montrer de la sorte à contre-courant, à risquer la vindicte, car il ne fait pas bon assurément à Draguignan être, si peu que ce soit, un auxiliaire de la défense de Recco ?

Réconfort

Et puis, il a eu le réconfort du témoignage de celle qui est aujourd'hui sa femme, depuis qu'il l'a épousée en prison le 10 juin 1980. Chantal Blanc, trente-trois ans, l'a défendu autant qu'elle a pu : *« Parce que c'est mon mari et qu'il est innocent. »* Et lui : *« Oui, ma poupée, tu le sais, toi, que je suis innocent. »*

Elle a essayé de lui conforter un alibi. Mais malgré tout elle a bien dit, dans ses premières déclarations, que le 18 janvier 1980 il ne rentra chez elle qu'entre 21 heures et 21 h 30, c'est-à-dire suffisamment tard pour avoir pu revenir de Carqueiranne. Et, quelques heures plus tard, alors qu'il avait appris par la femme de son cousin Nappo que les gendarmes le cherchaient, il fonçait en pleine nuit chez d'autres amis à Plan-de-Cuques (Bouches-du-Rhône) pour leur demander de dire qu'à 20 heures le 18 janvier il dînait avec eux.

Il reste malgré tout une interrogation : quels furent les mobiles des crimes de Carqueiranne ou, plus précisément, du meurtre de M. Gilles Le Goff, car Sandrine et M. Coutrix furent supprimés, eux, pour avoir été seulement des témoins. *Dans ses aveux d'un moment,* Recco avait affirmé qu'il avait reçu une lettre anonyme lui faisant savoir que Gilles Le Goff courtisait son amie Chantal, qu'il avait voulu des explications et que l'affrontement *avait mal tourné. Vérifications* faites, cette raison a été abandonnée. On n'en a pas trouvé d'autre. Tout ce que l'on a découvert, c'est qu'au centre La Pinède, les liaisons passagères étaient fréquentes. Qu'en déduire ? Recco, lui, verrait déjà une sorte de scandale : *« Oui, on a voulu protéger des personnalités de Toulon. C'était plus facile de tout me mettre sur le dos. »* L'ennui, c'est que l'arme qui tua à Carqueiranne, le 18 janvier 1980, est la même que celle qui avait tué, le 22 décembre 1979, à Béziers, les *trois employés du magasin* Mammouth. C'est de cela qu'on va maintenant parler dans ce même climat de douleur empoisonné par la passion.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● *Suicide d'un détenu.* – Un détenu de la maison d'arrêt de Douai (Nord), M. Boubaker Ben Ameur, quarante-huit ans, originaire de Kefrah (Tunisie) et domicilié à Tourcoing (Nord), s'est pendu dans sa cellule, mercredi 8 juin, à l'aide de bandes médicales. Il devait comparaître ce jeudi 9 juin devant les assises du Nord pour y répondre du meurtre de son amie Chantal Six, vingt-cinq ans, tuée le 30 juillet 1981.

JUSTICE

LE PROCÈS DE TROIS ANCIENS MEMBRES D'ACTION DIRECTE

Les plumes et le goudron

Ils en avaient assez du « terrorisme ». Cela faisait plusieurs mois qu'ils ne se sentaient plus à l'aise au sein du mouvement semi-clandestin Action directe. Le 1er août 1982, ils sautaient le pas. Dans un communiqué adressé à la presse, Michel Camilleri, trente et un ans, Charles Grosmangin, trente-deux ans, et Pascal Magron, vingt-huit ans, faisaient leurs adieux officiels à ce groupe rejoint au cours de l'été 1981, après l'amnistie. C'était pour eux l'occasion de faire connaître leur bilan. Non aux militants *« anti-impérialistes »*, aux attentats tous azimuts, disaient-ils en substance. Oui à des luttes plus concrètes. Ils l'ont redit, mercredi 8 juin à Paris, devant le tribunal présidé par M. Claude Hanoteau : *« On était en marge, en rupture avec un certain type de militantisme. »*

Mais voilà ! On ne quitte pas le « terrorisme » – expression galvaudée, selon Michel Camilleri – comme ça, du jour au lendemain, les poings dans les poches. Alors, ces militants en rupture de militantisme ont voulu faire place nette derrière eux : ranger et enterrer leurs armes, regrouper et faire disparaître leurs explosifs... Et derrière leurs caméras et appareils photos, les policiers n'ont pas perdu une miette du spectacle.

Du 2 au 17 septembre 1982, les renseignements généraux, notamment, ont suivi les tribulations de ces dissidents. 9 septembre : ils se réunissent discrètement au Jardin des plantes avec Eric Moreau, vingt-six ans, aujourd'hui en fuite, et Olivier Chabaud, vingt-cinq ans, qui comparait libre.

La police est là. Elle filme. 10 septembre : les armes entreposées dans un box avenue du Général-Leclerc sont déménagées rue Froment. La police est encore là. 16 et 17 septembre, Camilleri et Magron ramènent de Toulouse sur Paris des explosifs. La police (toujours) est du voyage.

Le 17 septembre, c'est l'arrestation rue Froment. Et les policiers découvrent sans trop de surprise deux cents bâtons d'explosifs, des détonateurs, une brassée de pistolets-mitrailleurs, de revolvers, et des pelletées de cartouches. Dans une cantine : des cagoules, gilets pare-balles, perruques et barbes postiches. Ils sont donc tous arrêtés, accusés et eux protestent : *« Le militantisme ne nous sied point et pas plus l'héroïsme ou la martyrologie. »*

Ils avaient « décroché ». C'est tout juste s'ils veulent entendre parler de ces vieilles histoires. Le « terrorisme », ce n'était pas leur truc. Ils étaient plutôt pour la *« théorie des plumes et du goudron »* : enduire quelqu'un (un méchant) de cirage et le couvrir de plumes comme au Far-West. Un terrorisme-spectacle qui joue sur la dérision. Rien d'autre. Promis.

Après s'être demandé si ces jeunes gens voulaient réellement abandonner la lutte armée et neutraliser leurs armes, comme ils le prétendent, M. Laurent Davenas, pour le ministère public, a requis cinq années d'emprisonnement éventuellement assorties du sursis pour les détenus. Jugement le 15 juin.

LAURENT GREILSAMER.

ÉDUCATION

Les épreuves du baccalauréat

La progression du nombre des candidats se confirme dans la série économique et sociale

Les épreuves du baccalauréat commenceront le 10 juin par la philosophie pour les candidats de l'enseignement du second degré et le 13 juin pour les candidats au baccalauréat de technicien.

Avant même qu'elles ne commencent, des erreurs ont été commises dans les convocations adressées à un certain nombre de candidats de l'académie de Paris. Le rectorat affirme que des convocations rectifiées ont été adressées à tous les intéressés (1).

Cette session ne sera marquée par aucune modification. En revanche, en 1984, les mentions seront supprimées. Il y a cette année 397 650 inscrits, soit une augmentation de 5 % par rapport à 1982, cet accroissement correspondant à celui des effectifs des classes terminales. Mais il se répartit inégalement entre les baccalauréats de technicien (+ 8,97 %, augmentation qui se répercute dans toutes les spécialités) et les séries de l'enseignement général (+ 3,3 %).

Parmi ces dernières, ce sont les séries scientifiques (D, mathématiques et sciences de la nature et D', sciences agronomique et technique) qui viennent numériquement en tête avec 82 500 inscrits. La progression la plus remarquable concerne, cette fois encore, la série B (économique et social) qui, avec 62 100 candidats, augmente de 8,57 %. La série littéraire A (philosophie-lettres) enregistre aussi une variation positive (72 300 inscrits et + 5,09 %). En revanche, la série C (mathématiques et sciences physiques) est en baisse de 3,57 % avec 43 200 candidats.

(1) Les candidats qui n'auraient pas reçu ce rectificatif peuvent s'adresser à la Maison des examens, a Arcueil ; tél. : 657-11-90

SCIENCES

CONTROVERSES SUR LA GUERRE CHIMIQUE

Les mycotoxines ont-elles été produites par les Soviétiques ou par des abeilles ?

Toxines « militaires » ou excréments d'abeilles ? La controverse a rebondi sur les « pluies jaunes », c'est-à-dire l'emploi éventuel par l'Union soviétique et le Vietnam d'armes chimiques ou biologiques en Afghanistan, au Cambodge ou au Laos. La situation, déjà passablement embrouillée, est en passe de le devenir encore plus depuis qu'un chercheur de l'université Harvard, M. Matthew Meselson, a attribué aux abeilles ce que la C.I.A. attribuait aux Soviétiques : des taches jaunes sur des feuilles ramenées du Cambodge, taches qui contiennent des mycotoxines dont l'absorption provoque des troubles et déclenche des hémorragies souvent mortelles (*le Monde* des 15, 16 et 25 septembre 1981). D'après M. Meselson, ces taches sont naturelles ; elles contiennent du pollen et des poils qui indiquent clairement leur origine : des excréments d'abeilles. Des champignons microscopiques se développent sur ces excréments et produisent les mycotoxines qu'on y trouve.

Cela ne met pas l'Union soviétique hors de cause. Il y a, depuis 1976, de nombreux témoignages de réfugiés laotiens faisant état du survol de leur village par des avions lâchant des produits fumigènes, ceux-ci déclenchant des vomissements et des hémorragies mortelles. Même en admettant que le témoignage humain soit fragile et que l'objectivité des témoins soit douteuse, le nombre de témoignages suggère fortement que ces attaques aériennes ont bien eu lieu, sans donner d'indication irréfutable sur la toxicité réelle des produits déversés. Il y a aussi quelques éléments de preuve matérielle : des mycotoxines ont été trouvées dans des cadavres. On en a aussi relevé sur des masques à gaz soviétiques récupérés en Afghanistan. Mais les taches jaunes paraissaient être les preuves les plus formelles.

Le département d'Etat a contesté l'étude de M. Meselson. D'après son porte-parole, l'une des taches pèse 0,3 gramme, ce qui est beaucoup plus que ce qu'une abeille peut déposer ; certaines taches ne contiennent pas de pollen, mais des toxines y sont présentes. M. Meselson conteste ce dernier point, et les 0,3 gramme ne lui paraissent pas être un obstacle majeur. Quant à la déclaration du porte-parole suivant laquelle *« l'hypothèse que les pluies jaunes – mycotoxines de la classe des tricothécènes – seraient d'origine naturelle a été abondamment étudiée et rejetée par des scientifiques qualifiés et responsables, dépendants et indépendants du gouvernement »*, elle paraît quelque peu outrepasser la réalité. Depuis deux ans, les revues scientifiques américaines ont publié plusieurs articles qui insistent sur la faiblesse des preuves apportées par l'administration. De plus, l'intervention des services secrets américains – par lesquels ont transité les feuilles tachées – suffit à provoquer les réticences de nombreux scientifiques qui n'ont pas une foi aveugle en la franchise de la C.I.A.

Comme, d'autre part, les dénégations indignées de l'agence Tass ne sont pas jugées plus crédibles, il faut bien constater que rien n'est sûr. C'est d'ailleurs ce qu'ont conclu les experts des Nations unies. Chargés en décembre 1980 d'une étude, quatre enquêteurs de l'ONU – qui ont pu se rendre dans les régions où les pluies jaunes se seraient produites – ont fait état dans leur rapport final d'*« éléments de preuves indirectes qui laisseraient supposer l'emploi possible d'une substance chimique toxique dans certains cas »* (*le Monde* du 10 décembre 1982). Cette phrase est très en retrait sur les déclarations américaines. Le Quai d'Orsay a pris, en début d'année, une position intermédiaire en parlant de *« fortes présomptions d'utilisation d'éléments chimiques qui ne sont pas d'origine naturelle »*, mais en reconnaissant qu'*« il n'est pas possible d'aboutir à des conclusions irréfutables »* (*le Monde* du 29 janvier).

M. A.

L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE EN INFORMATIQUE

Un rapport alarmant

« Un cri d'alarme » : c'est ainsi que les membres de la mission Informatique fondamentale et programmation, présidée par M. Maurice Nivat, définissent le rapport final qu'ils ont récemment présenté à MM. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, et Alain Savary, ministre de l'éducation nationale. La mission constate une carence inacceptable en enseignants, en chercheurs, en disponibilité de matériel informatique. Mais le mal est plus profond : *« Ce dont souffre sans doute le plus l'informatique en France est de ne pas être vraiment prise au sérieux par la plupart des gens hélas par beaucoup de chefs d'entreprise, d'universitaires puissants et de décideurs. »* L'informatique est tout à la fois une science, un outil, une industrie et la promesse d'une révolution technologique, et *« l'informatisation (...) touche de plein fouet de larges catégories de travailleurs (...), sans parler des enfants dont l'univers s'informatise à grands pas »*.

Le rapport définit trois objectifs qu'il serait souhaitable d'atteindre pour que le processus d'informatisation puisse se dérouler dans de bonnes conditions :

1) **Mieux former les informaticiens et les utilisateurs professionnels.** L'informatique n'est pas *« facile »*, contrairement à ce que laissent entendre *« les constructeurs, dont la préoccupation principale est de vendre des matériels »*, et *« de nombreuses institutions privées qui profitent de l'ampleur des besoins pour délivrer à prix d'or des formations rapides et souvent de mauvaise qualité »*. Elle est *« une véritable discipline scientifique qui s'appuie sur des concepts et techniques propres »*.

Les auteurs définissent ce que devrait être, aux divers niveaux, le contenu des enseignements en informatique. Pour enseigner, il faut du matériel et du logiciel, et la mission souligne à ce propos qu'est aberrante *« la contrainte d'acheter français [qui] a toujours été absolue alors qu'il n'existait aucun matériel adapté à l'enseignement »*. Un tel matériel commence à exister, mais il est indispensable de laisser les enseignants *« choisir librement leur matériel »*.

2) **Permettre à la recherche de se développer dans des conditions décentes, sur des matériels et des logiciels adaptés.** Les problèmes majeurs sont examinés : pénurie de chercheurs expérimentés, grave sous-équipement des laboratoires, absence de politique claire. Parmi les incohérences relevées par les auteurs : *« Il est navrant de voir des langages de conception française tels Ada et Prolog plus étudiés dans des pays étrangers que dans le nôtre. »* Le rapport propose la formation d'un collège d'experts (d'une dizaine de personnes au plus) ayant pour mission de dégager une véritable politique de la recherche en informatique (*le Monde* du 6 avril).

D'autre part des *« écrans assez opaques »* rendent difficile la collaboration entre recherche et industrie. La mission juge particulièrement nuisible la sous-traitance à des laboratoires d'actions de développement, par des industriels qui croient ainsi réaliser des économies.

3) **Faire pénétrer l'informatique dans la société**, ce qui ne signifie pas répandre des jeux informatiques, dont *« la vertu pédagogique est nulle ou plutôt exactement égale à celle des machines à sous, flippers, « zinzins » que contiennent tous les cafés de France et de Navarre »*, mais obtenir que l'informatique soit *« mieux comprise, mieux admise et mieux diffusée »*. Car, *« les modifications des structures mentales, de la façon de réfléchir à un problème et de la façon de le résoudre apportées par l'informatique sont profondes »*. Une initiation de cent heures, réparties également entre cours et travail personnel sur un terminal, est un minimum pour que les jeunes, *« dont 90 % de ceux qui suivent une voie de formation auront un jour à se servir de l'informatique (...), sachent un peu ce qu'on peut en attendre »*.

Dernier cri d'alarme : *« Comment a-t-on pu laisser se créer une situation où les deux universités scientifiques de Paris-centre disposent de moins de moyens que (...) le collège presbytérien de Jamestown dans le Dakota du Nord ? »*



DÉFENSE

M. Baillot (P.C.F.) critique le projet français de création d'une force d'assistance rapide

Dans *l'Humanité* du mercredi 8 juin, M. Louis Baillot, chargé des questions de défense au comité central du P.C.F., critique le projet de création d'une force d'assistance rapide (FAR), au motif qu'elle pourrait remettre en cause l'indépendance des forces françaises.

Ce projet de force d'assistance rapide consiste à regrouper, sous un commandement unique proche de l'état-major des armées, des régiments d'hélicoptères de combat, des unités d'infanterie et une division de blindés légers : deux cent cinquante hélicoptères environ, principalement antichars, pour quarante-cinq mille hommes approximativement. Selon le ministre de la défense, M. Charles Hernu, la FAR pourrait être engagée, dès les premières manifestations d'une crise ou d'un conflit, dans le dispositif allié en Europe, en toute zone où le besoin s'en ferait sentir, comme elle pourrait intervenir en renfort du corps blindé de bataille ou en outre-mer... en mission d'assistance.

Membre du comité central du P.C.F., M. Baillot n'est pas hostile, techniquement, à l'utilisation d'armes nouvelles, comme les hélicoptères, mais, explique-t-il, *« politiquement, la FAR fait poser des questions »*.

« Que la France, écrit M. Baillot, *ait à sa disposition une force d'intervention capable d'assurer la sécurité de ses approvisionnements et d'apporter aux peuples avec lesquels elle est liée par des traités de coopération l'assistance qu'ils attendent d'elle, c'est normal.*

» En revanche, l'utilisation de la FAR en Europe pose problème. Dans ce cas, conçue pour être capable d'apporter rapidement son soutien à ses alliés du pacte atlantique, n'est-elle pas à rapprocher de la force d'intervention rapide des U.S.A. ?

» Et mettre sur le même pied le rôle de la défense nationale de la FAR et son rôle au service de la solidarité atlantique, n'est-ce pas remettre en cause la décision de 1966 du général de Gaulle qui voulait que les forces françaises soient au seul service de l'indépendance nationale ? »

« L'interprétation donnée par la droite de la FAR comme moyen de revenir à « la bataille de l'avant » *chère à Giscard montre combien nous avons raison d'être vigilants*, conclut M. Baillot.

Dans ce même entretien à *l'Humanité*, M. Baillot observe, à propos de la réunion de Williamsburg, que *« Ronald Reagan a obtenu un renforcement et même un élargissement du bloc militaire atlantique. Ça ne peut pas ne pas préoccuper les patriotes et les partisans de la paix »*.

NOMINATIONS MILITAIRES

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Charles Hernu, le conseil des ministres du mercredi 8 juin a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **Terre.** – *Sont nommés* : commandant les Ecoles de Coëtquidan, le général de brigade Jacques Greysie de Bellecombe ; directeur de l'Ecole supérieure des officiers de réserve du service d'état-major, le général de brigade Léopold Basteau ; adjoint au général gouverneur militaire de Paris, commandant le 3e corps d'armée et la 1re région militaire, le général de brigade Michel Franceschi ; chef d'état-major du général commandant le 2e corps d'armée et les forces françaises en Allemagne fédérale, le général de brigade Philippe Arnold.

Est placé en service détaché auprès de la Compagnie française d'assistance spécialisée (Cofras), le général de corps d'armée Guy Duhesme.

● ***Contrôle général des armées.*** – Est maintenu contrôleur général en mission extraordinaire pour deux ans, à compter de juillet 1983, l'administrateur civil hors classe Marcel Bert.

● *MM. Émile Arnaud et Pascal Gambiez* sont *nommés* conseillers techniques au cabinet de M. Charles Hernu, ministre de la défense (*Journal officiel* du 3 juin), en remplacement de M. Émile Blanc, récemment nommé délégué général pour l'armement.

[Né le 3 décembre 1934 à Valréas (Vaucluse) et ancien élève de l'École polytechnique (génie maritime et armes nucléaires), l'ingénieur général de deuxième classe Émile Arnaud a servi, notamment, au Service technique des engins balistiques à la Délégation générale pour l'armement.]

[Né le 11 juillet 1952 à Roost-Waredin (Nord) et ancien élève de Polytechnique, l'ingénieur en chef de l'armement Pascal Gambiez, après avoir servi à la direction technique des armements terrestres, était entré au cabinet de M. Hernu en juin 1981.]



Le Monde

LIVRES

RENCONTRE AVEC PIERRE RICKMANS, ALIAS SIMON LEYS

Fou de chinois

Sinologue, professeur à l'université de Canberra (Australie) Pierre Rickmans (alias Simon Leys) est né le 28 septembre 1935 à Bruxelles. En 1955, alors qu'il était étudiant *en droit et archéologie à Louvain*, on lui propose de faire partie d'une délégation de jeunes qui se rend en Chine. Il accepte : *« Au cours de mon voyage, j'ai eu un terrible sentiment de frustration dû à l'impossibilité de communiquer avec les gens. Et j'ai pensé à ce moment-là qu'il n'était pas raisonnable de vivre à notre époque sans savoir le chinois... Revenu en Belgique, je me suis donc mis à apprendre le chinois. Et je n'ai plus arrêté. »*

Ses études terminées, Pierre Rickmans se rend en Extrême-Orient et il passe une dizaine d'années entre Taiwan, Singapour, Hongkong et Pékin où il est conseiller culturel belge *avant d'être nommé professeur au département* de chinois de l'université de Canberra. Il arrive même que des Européens fassent le voyage vers l'Australie pour suivre son enseignement...

Aux lendemains de la révolution culturelle, tout en se consacrant à des travaux de sinologie, il s'insurge contre la vague maoïste et pourfend, *sans la moindre compromission, les* thuriféraires de tous bords du régime communiste chinois dans des livres comme *les Habits neufs du président Mao* et *Ombres chinoises*, *qui frappent juste, qui font mal et qui lui valent* encore aujourd'hui de nombreuses inimitiés.

En voyant ce chercheur tranquille, qui ressemble plus à un moine lettré qu'à un « Zorro des maos », on peut imaginer que, devant l'ignorance des uns et l'hypocrisie bienveillante des *autres*, le spécialiste de littérature chinoise a pris un coup de sang qui l'a poussé à se mettre en vedette pour se transformer en démolisseurs des dogmes et en « tombeur » du maoïsme.

Jamais vu jusque-là par le public français, il est apparu l'autre jour pour la première fois *à la télévision lors d'une excellente émission* d'« Apostrophes » : une sorte de Huron à l'accent belge qui sortait de sa réserve naturelle pour dire ce qu'il pensait et sans mâcher ses mots. *C'est si rare...*

Mais ce n'est pas seulement le jouteur politique, c'est aussi le spécialiste de littérature chinoise ancienne et moderne que nous avons rencontré. Il nous parle de ce qu'il appelle son « bonheur de littérature ».

« On ne connaît bien en France que la littérature chinoise des années 30 : Ba Jin, Mao Dun, Ding Ling, Lao She, Lu Xun. Mais le public français s'en lasse. Est-ce que c'est dû à de mauvaises traductions ou cette littérature est-elle médiocre (Lu Xun et peut-être Lao She exceptés) ?

– Il est pénible, délicat et dangereux d'émettre des doutes sur la qualité d'une littérature à laquelle on souhaiterait ouvrir le public occidental. Mais, en toute honnêteté, il faut reconnaître que la littérature chinoise moderne est décevante. Elle est peut-être passionnante dans la mesure où elle est directement en prise sur la tragédie et les bouleversements sociaux d'une époque, mais le lecteur qui a des exigences purement littéraires ne peut que la bouder. Les écrivains chinois les plus lucides l'ont d'ailleurs eux-mêmes reconnu, notamment Lu Xun qui portait des jugements très cinglants sur la nouvelle littérature chinoise. Il y a à cela une raison essentielle : la langue littéraire moderne n'était pas encore définitivement formée que l'établissement du régime communiste est venu anéantir les premiers résultats et les expérimentations en cours.

» *D'autre part*, le choix des écrivains présentés au public français n'a pas toujours été très heureux. Je le dis avec toutes sortes de réserves *car il serait injuste de s'en prendre* par exemple à un homme aussi intègre, honnête et courageux que Ba Jin. Mais il faut reconnaître que Ba Jin n'est pas un artiste. Il passe d'ailleurs son temps à le clamer *urbi et orbi*. Il est ridicule de vouloir à tout prix le placer sur un piédestal qu'il ne réclame pas lui-même. Quand on pense aux suggestions qui ont été émises pour lui décerner le prix Nobel, c'est quand même le pavé de l'ours...

– *Mais qui d'autre si l'on voulait récompenser un écrivain chinois ?*

– Qian Zhongshu (1). Que n'a-t-on donné la légion d'honneur à Qian Zhongshu ? Lui, c'est un écrivain de génie. Il a peu produit, du point de vue littéraire, mais son œuvre est d'une qualité exceptionnelle. Sa connaissance de la littérature chinoise, du patrimoine occidental, de la littérature universelle, est prodigieuse. Qian Zhongshu n'a pas son pareil aujourd'hui en Chine et même dans le monde.

– *Et parmi les jeunes, ceux de la génération des années 1970, verrons-nous surgir de véritables écrivains ?*

– Avant la « libéralisation » des années 1978-1979, on pouvait espérer, si les écrous se desserraient un jour, voir apparaître des Soljenitsyne *chinois, voir surgir des tiroirs* obscurs des manuscrits bouleversants d'une ampleur et d'une importance majeures. Et puis, on n'a rien vu. On a entendu, certes, des cris très poignants mais maladroits. Cela a donné la « littérature de la cicatrice ». On sent que les gens ont des choses importantes à dire mais qu'ils n'ont pas d'instrument pour le dire.

– *A cause de la langue ou à cause de l'autocensure ?*



Dessin de Bérénice CLEEVE.

– Justement, c'est la question *qu'on se pose. On peut apporter* deux éléments de réflexion pour expliquer cette carence littéraire. Premièrement, il convient de noter que le contrôle de la chose littéraire a été beaucoup plus radical en Chine qu'en U.R.S.S. du fait même qu'elle était beaucoup plus importante pour les Chinois que pour les Russes. L'écrit a toujours été dans la Chine ancienne la pierre angulaire du pouvoir politique. Mao Zedong lui-même avait des prétentions littéraires, qui n'étaient pas totalement injustifiées. Il a donc prêté une attention toute particulière à la littérature. Il l'a embrassée étroitement au point justement de l'étouffer. Deuxièmement, la nouvelle littérature chinoise était au berceau et l'on a donc pu facilement l'empêcher de *faire ses premiers pas*. Elle n'avait pas encore réussi à se forger une langue nouvelle. Il a été ainsi aisé, après l'établissement du régime communiste, de pratiquer une politique de table rase.

Le « totalitarisme comparé »

– *Une des différences essentielles entre la Chine et l'U.R.S.S., c'est donc que le régime chinois contrôle plus étroitement...*

– Oui. Parce que les Chinois sont victimes de leur civilisation, de leur sophistication. Ce qui sauve les Russes, en définitive, c'est qu'ils sont plus barbares. *Il* y aurait une étude très intéressante à faire, une étude de « totalitarisme comparé » : il faudrait comparer par exemple les goulags chinois et les goulags soviétiques. D'un côté, comme l'a montré Soljenitsyne, *vous avez un système* brutal, barbare, qui travaille au hasard, qui égorge au petit bonheur. De l'autre, Pasqualini l'a bien décrit, on se trouve en présence d'une machine parfaitement huilée, sans heurt, sans violence, sans gaspillage, et c'est beaucoup plus effrayant. Cela dit, les choses sont peut-être en train de changer. On assiste en effet à une montée de la brutalité dans la population chinoise, qui vient incontestablement du socialisme. L'enseignement *méthodique de la haine* semble commencer à porter ses fruits.

– *Peut-on parler, à propos de la Chine, d'* homo sinicus *comme Zinoviev a parlé pour l'U.R.S.S. d'* homo sovieticus, *montrant que le citoyen, maintenu dans des structures d'oppression collective et de pauvreté matérielle, n'a aucune envie de se révolter mais tente de se débrouiller en contournant les obstacles du système ?*

– Non. Une chose me semble primordiale dans le cas de la Chine : c'est la différence des réactions selon les générations. Chez la jeune génération, la révolte est permanente. Les antimaoïstes les plus audacieux dans leurs critiques du maoïsme, ce sont les enfants de Mao. Et c'est là l'aspect positif de la révolution culturelle lancée par Mao. Sans elle, il n'y aurait pas eu d'armes pour détruire Mao. Sans cette expérience de trois années d'anarchie totale où les jeunes ont pu avoir l'illusion, un moment, qu'ils prenaient le destin de la Chine entre leurs mains, il y aurait peut-être un *homo sinicus*. Mais je ne pense pas que ce soit actuellement le cas.

– *Des récits de voyage récents nous parlent quand même de progrès réels accomplis en Chine au cours de ces dix dernières années. Et puis certains « croyants » nous expliquent encore que la lutte pour les droits de l'homme est une affaire secondaire et ne concerne que les intellectuels. L'essentiel reste l'amélioration du niveau de vie du peuple.*

– Justement, parlons-en de l'amélioration du niveau de vie du peuple. Il faut croire les autorités chinoises lorsqu'elles disent que le niveau de vie a baissé par rapport à 1957. Ce constat atterrant a été fait *en 1980 par les dirigeants du pays* eux-mêmes et non plus par des « commentateurs occidentaux malveillants ». L'année de référence, bien sûr, c'est 1957. *Comparer* la Chine de 1980 à celle de 1949, comme le font certains, c'est de la blague. Imaginez un candidat qui ferait campagne pour être élu à la mairie de Hambourg sur le thème *« Regardez les progrès accomplis dans notre ville aujourd'hui par rapport à 1945 »*. En 1949, la Chine était un pays exsangue et ravagé par une longue guerre. De même, on ne peut comparer la Chine qu'à elle-même. C'est ridicule, par exemple, de la comparer à l'Inde. La Chine n'est ni un pays tropical, ni un pays culturellement hétérogène, ni un pays totalement dépourvu de tradition politique *unitaire*. *La Chine* ne connaît aucun des problèmes de l'Inde.



« Si Michaux traduisait Confucius... »

– *Vous traduisez en ce moment les* Entretiens *de Confucius. Pourquoi avoir choisi Confucius et ce texte alors qu'il en existe plusieurs versions françaises ?*

– Parce que Confucius est la pierre angulaire de toute la culture chinoise (2). D'abord, je ne lis que ce que j'aime. En ce sens, je ne suis pas un vrai savant universitaire qui est obligé, pour ses recherches, de prendre connaissance de tas de choses *ennuyeuses*. Je ne me demande donc pas si ce que je fais est original ou non.

» Quand on traduit un texte, on le *lit vraiment, on le connaît bien* et l'on s'en nourrit. Ensuite, lorsqu'on aborde la culture chinoise, on est soumis à une tentation – et je cède à *cette tentation avec plaisir*. – c'est de s'occuper de ses aspects essentiels. Alors, tant pis si on court le risque de ne pas produire une étude originale. Voilà pourquoi je travaille sur Lu Xun (qui représente ce qu'il y a de plus intéressant dans la Chine moderne) et sur Confucius (qui est fondamental pour ce qui est de la Chine classique).

» Cela dit, je suis particulièrement sensible dans les *Entretiens* à la musique, aux rythmes littéraires, et cet aspect a été ignoré jusqu'à présent par la plupart des traducteurs. Un travail scientifique admirable a été fait sur les *Entretiens* mais tout le monde semble avoir perdu de vue le fait que c'est un texte magnifique du point de vue littéraire. Le rêve serait de trouver des correspondances en français à cette rugosité, ce laconisme. Si Henri Michaux savait le chinois, il en ferait certainement une traduction *parfaite*. Ezra Pound l'a *traduit* en anglais et il ne savait pas le chinois. Du point de vue sinologique, il y a des interprétations aberrantes.

Propos recueillis par
ALAIN PEYRAUBE
et NICOLE ZAND.

(Lire la suite page 18.)

(1) Qian Zhongshu est un écrivain d'une soixantaine d'années. Il est l'auteur d'un seul roman, *la Cité assiégée*, publié en 1946 (traduit en anglais en 1979). Mais ses travaux de critique littéraire sont légion. Il a notamment rédigé une célèbre préface à une anthologie de la poésie Song (969-1270), en *1958*, qui reste un modèle de comparatisme littéraire.

(2) Confucius, philosophe du Ve siècle av. J.-C., est le fondateur d'une éthique basée sur l'ordre social, l'humanisme et le retour aux rites des dynasties antérieures. Vilipendé, de 1973 à 1977, au cours du « mouvement de critique de Lin Biao et Confucius », Confucius est à nouveau aujourd'hui à l'honneur. Les *Entretiens (Lunyu)* rapportent fidèlement, sans commentaires, les propos du maître à ses disciples. Il existe deux traductions françaises des *Entretiens*, une (« pénible », dit Simon Leys) de S. Couvreur, qui date de 1899 (rééditée en 1975 par les Belles Lettres, Denoël), une (« excellente », S.L.) d'A. Cheng (Éditions du Seuil, Points-Sagesse, 1981).

ŒUVRES EN FRANÇAIS

1. – Sous le nom de Simon Leys :
   – *Les Habits neufs du président Mao* (Champ libre, 1971) ;
   – *Ombres chinoises* (U.G.E. 10/18, 1974) ;
   – *Images brisées* (Robert Laffont, 1976) ;
   – *La Forêt en feu* (Hermann, 1983).
2. – Sous le nom de Pierre Rickmans :
   – *Les « Propos sur la peinture » de Shitao* (Bruxelles, Institut belge des hautes études chinoises, 1970) ;
   – *La vie et l'œuvre de Su Reushan, rebelle, peintre et fou dans la Chine du XIXe siècle* (Paris, Centre de publication Asie orientale, 1970).
3. – Traductions de :
   – Kono Mo-jo : *Mes années d'enfance* (Gallimard, 1970) ;
   – Lu Xun : *la Mauvaise Herbe* (U.G.E. 10/18, 1975) ;
   – Chen Jo-hsi : *le Préfet Yin* (Denoël, 1979) ;
   – Shen Fu : *Six récits au fil inconstant des jours* (Christian Bourgois, 1982).

le feuilleton

« VICHY-AUSCHWITZ », de Serge Klarsfeld

HOLOCAUSTE-SUR-SEINE

DÈS la couverture, quel choc ! Soit, on savait que la police française avait prêté main-forte à l'occupant allemand, voici quarante ans (le beau moyen de l'éviter !) ; les enfants juifs tremblaient à la vue de nos braves képis, je m'en souviens, plus qu'à celle des casquettes vert-de-gris, il y avait bien une raison... Mais on s'empêchait de croire que la collaboration pouvait prendre ce tour quotidien, routinier ; l'agent français au physique d'opérette et le SS aux lunettes d'acier penchés, enlacés presque, sur quelque carte d'apatride ou de fillette au nom pas catholique, et bougonnant ensemble, ach la guerre, maufais ! ach, la baberasse !

Vichy-Auschwitz comporte d'autres photos qui justifient atrocement son titre : uniformes toujours au coude à coude les matins de rafle, casques exclusivement français remplissant le Vel d'Hiv et les trains de la mort, Laval et son chef de police Bousquet jabotant au milieu de tueurs SS, hommes-squelettes tels que beaucoup de Français ont prétendu les découvrir en 1945 au retour des camps allemands..., alors que les clichés datent de 1942 et proviennent de camps bien de chez nous, en zone non encore occupée. Il faut l'admettre, de ses yeux : *Nuit et brouillard* et *le Choix de Sophie* n'ont pas eu lieu seulement au fin fond de l'Allemagne, dans l'affolement d'une débâcle ; ils auraient pu être tournés en 1941 à Beaune-la-Rolande ou à Pithiviers !

PAR ces images et les documents qui forment les deux tiers de l'ouvrage, Serge Klarsfeld ne vise pas à rouvrir une fois encore le débat, infecté parce qu'ouvert trop tard, du comportement des Français occupés : comme le répète un des spécialistes de l'époque, Henri Amouroux, avec une rassurante sagesse, il y a eu du pire et du meilleur. L'auteur entend seulement réparer l'étonnante discrétion des procès en Haute Cour et des ouvrages de référence comme celui de Paxton quant au rôle de Vichy dans la « solution finale ».

par Bertrand Poirot-Delpech

Son action, qui a déjà provoqué plusieurs révisions de procès et va en causer d'autres, n'obéit pas à un esprit de vengeance tardive, mais au devoir sacré de combattre mensonges et oublis, en particulier chez les écoliers, dont dépendent notre future mémoire collective et notre détermination de ne jamais récidiver.

On savait que le gouvernement de Pétain avait anticipé sur les exigences allemandes ; on oublie avec quelle hâte et quel zèle. Les pleins pouvoirs sont à peine votés, le 10 juillet 1940, que se succèdent les mesures racistes, sans aucune pression de l'occupant : le 16, *modification de la loi sur la déchéance de la qualité de Français* ; le 22, commission de révision des naturalisations et commissariat aux questions juives, confié à Xavier Vallat, raciste forcené qui dira à son homologue SS : *« Je suis un plus vieil antisémite que vous, je pourrais être votre père à cet égard. »* ; 27 août, abrogation du décret-loi d'avril 1939 contre la propagande raciste par voie de presse ; 3 octobre, statut des juifs les excluant de la fonction publique, des professions libérales, et hasardant une définition de la *race juive alors que les Allemands s'en tiennent prudemment* aux critères de religion ; 4 octobre, autorisation faite aux préfets d'interner les juifs étrangers, ouverture de camps, y compris en zone non occupée, installation du camp de Drancy dans une *H.L.M., signe intéressant que les logements de pauvres se prêtent* naturellement à l'usage carcéral.

LES marques de zèle, hélas, abondent : dix mille juifs arrêtés en *zone libre hors de la pression allemande ; trois mille morts* de faim et de froid, ce qui n'était exigé par personne. Du 27 mars au 11 novembre 1942, la police de Vichy et ses services de la zone nord ont arrêté plus de 40 000 juifs, dont 18 000 *femmes et 6 000 enfants. De juillet à septembre, 33 000* arrestations par les Français. Au cours des seules rafles des 16 et 17 juillet, 4 500 policiers ont rassemblé à Drancy et au Vel d'Hiv 8 833 *« déportables »*, dont 4 000 enfants de 2 à 16 ans. *« Il n'y a eu que cinq suicides »*, a constaté le directeur de la police municipale, ravi de ce résultat.

Malgré les efforts pour blanchir l'ancien sauveur de Verdun, il ne fait pas de doute que le maréchal a approuvé les mesures antijuives *de l'été 1940, puis les opérations de juillet 1942. Les démarches* humanitaires des Américains auprès du chef de l'Etat sont restées sans réponse.

Sauf à admettre que Pierre Laval a été imposé, l'arme au poing, *à un maréchal prisonnier, la politique menée par le nouveau président* du conseil est celle du chef de l'État et de tout le gouvernement. Deux jours après sa prise de fonctions, le 16 avril 1942, Laval nomme Bousquet secrétaire général de la police et, aux *affaires juives, le fanatique Darquier, qu'on voit en photo juste derrière* le maréchal, sur les marches de l'Hôtel du Parc. Le 1er juin, il étend le port de l'étoile jaune aux enfants de six ans ; le 22, il souhaite la victoire de l'Allemagne, *« car, sans elle, le bolchevisme s'installera partout »*.

(Lire la suite page 18.)

la vie littéraire

Les premiers pas de l'Association Georges-Perec

Constituée en décembre 1982, l'Association Georges-Perec (28, rue du Pont 91800 Brunoy) se conne notamment pour but de *« promouvoir la lecture, l'étude et le rayonnement de l'œuvre de Georges Perec et de développer, de conserver et d'exploiter un fonds documentaire qui est sa propriété et dont la vocation est publique »*. Elle est issue d'une assemblée d'une centaine de personnes et de leur constat que *« les travaux entrepris sur l'œuvre de Georges Perec demandent des appuis théoriques ou pratiques que des individus dispersés ne pourront pas assurer correctement. Le fonds documentaire et le travail de recherche entrepris par Eric Beaumatin nécessitent désormais une prise en charge collective. Les aides financières* (il y en a déjà du Centre national des lettres) *ne peuvent être attribuées qu'à une association »*.

Cette association réunit désormais plusieurs centaines de personnes (la cotisation est de 100 F). Elle publie un bulletin, à la périodicité encore incertaine par manque de moyens, qui se veut un lien entre ses membres et une occasion de faire le point sur les manifestations et les publications consacrées à Georges Perec. Le dernier numéro de ce bulletin (mars-avril) signale notamment le numéro 6 de la revue *Jungle* (Editions du Castor astral, 52, rue des Grilles, 93500 Pantin, prix 40 F), qui publie *une entretien avec* Georges Perec ; le numéro 7 de la revue *Littératures*, entièrement consacré à Georges Perec (40 F), peut être commandé à M. le régisseur des publications de l'université Toulouse-Le Mirail, 56, rue du Taur, 31000 Toulouse.

Outre les diverses expositions relatives à Georges Perec, un spectacle vient d'être monté par la Compagnie de la Grenette (Eden Théâtre de Villeurbanne). Il s'agit d'un montage de textes de Georges Perec, conçu et réalisé par Yves Barbaut et Noël Jovignot, sous le titre *Jeu d'écritures*. Il a déjà été présenté dans plusieurs villes de France.

Enfin, un colloque Georges Perec aura lieu au Centre de Cerisy-la-Salle l'année prochaine, du 12 au 22 juillet 1984. La direction en est confiée à Bernard Magné, de Toulouse. – Jo. S.

Deux poètes roumains aux éditions Arcane 17

On connaît encore mal, en France, la littérature et l'art roumains contemporains, et plus particulièrement leurs avant-gardes. Elle sont pourtant d'une richesse et d'un intérêt exceptionnels (voir le Monde du 27 mai). D'où l'importance de l'initiative des éditions Arcane 17, de Saint-Nazaire, qui viennent de publier, avec *Mon père fatigué* (traduction Sébastian Reichmann), le premier volume paru en France de Gellu Naum, un des plus grands poètes du surréalisme roumain. Ses lecteurs découvriront un auteur inoubliable, chez qui l'imagination prend la forme d'un « récit » ironique et d'une logique savamment pervertie. Le même éditeur vient également de sortir *la Chronique de l'armoire*, superbe suite de dessins commentés de Perahim où on peut notamment rencontrer, pour la première fois, ce héros essentiel : l'Ange-emmerdeur. – P. KRAL.

★ ARCANE 17, 126, av. de la République, Saint-Nazaire.

Polyphonix 5

Lieu de la poésie directe, sonore, liée au souffle, au phrasé, au timbre, avec vidéo, jazz, actions, Polyphonix, le festival international dirigé par Jean-Jacques Lebel, se déroule à Paris, jusqu'au 17 juin, pour la cinquième année consécutive. Une centaine de poètes, musiciens, cinéastes, venus de plus de quinze pays, interviennent en public, dans des lieux qui, durant dix jours, sont les pointes aimantées d'une « étoile qui danse » : Théâtre de la Bastille (9 juin), Centre Pompidou (10 juin), Espace-Donguy (11 juin), Palais de la Mutualité (12 juin), American Center (13, 14 juin).

Lebel, dans sa présentation du festival en forme de manifeste, annonce qu'après la poésie sans mots de Ball et les mots inventés d'Artaud, la poésie dite, chantée, hurlée en direct, devient *« une promenade hors grammaire et, même, hors littérature »*. Comme le One World Poetry à Amsterdam ou le Festival dei Poeti de Rome, Polyphonix circule et grandit entre la « dictature hégémonique » des institutions culturelles et les « contre-cultures marginalisées » : les nouvelles formes et techniques ont créé leurs propres circuits et leurs auditoires.

Polymorphe, le programme du festival réunit aussi bien des pionniers de la poésie sonore (Henri Chopin, Bernard Heidsieck), les membres de l'Oulipo, que des animateurs de revues (Michel Deguy, Julien Blaine). Il prévoit un atelier-rencontre avec des poètes américains de Polyphonix 5, un hommage à François Dufrêne, un concert de Linton Kwesi Johnson (le 12 juin à la Mutualité), des participations de Brion Gysin, Harry Matthews, Joseph Gugliemi, John Giorno, etc.

L'Association Polyphonix, hors festival, a de nombreuses activités. Elle a organisé, en 1982, des manifestations à Caen, Créteil, Milan et Florence. Elle a coproduit des films vidéo, présenté des émissions à France-Culture. En 1983, du 22 au 29 avril, elle a préparé cinq manifestations de poésie directe dans le métro parisien. Elle participe aux travaux de la Fondation transculturelle internationale dont elle est un des « noyaux fondateurs ».

Une anthologie sonore, le disque « Polyphonix 1 », a été réalisé en Italie, coproduit par l'Association, Cramps Records de Milan et Giorno Poetry Systems, à New-York. Elle comprend des interventions enregistrées pendant les trois premiers festivals, de 1979 à 1981. Ce disque, à tirage et à diffusion limités, est un *« acte d'indépendance réfléchi »*. On y retrouve Brion Gysin, Tahar Ben Jelloun, Jean-Pierre Faye, Gherasim Luca, Jérôme Rothenberg, Maurice Roche, Lawrence Ferlinghetti, Michel Giroud, etc. *(On peut le commander à : Association Polyphonix, 62, rue Charlot, 75003 Paris.)*

Un numéro spécial de la revue *Change* sort également à l'occasion du cinquième festival *(Change Polyphonix, 158 p., 60 F.)* – R. S.

1984 ressemblera-t-il à « 1984 » ?

L'année qui vient sera-t-elle celle de l'écrivain anglais George Orwell ?... Aux Etats-Unis, on annonce déjà plusieurs dizaines de cours, de colloques et d'émissions, à propos de la vision *terrifiante du totalitarisme proposée* il y a trente-cinq ans par l'auteur de *1984*.

« Big Brother » est-il parmi nous ? Orwell fut-il un prophète ? La question était posée mardi 7 juin à la « une » du *Wall Street Journal*, qui titrait : *« Le temps est venu de décider si 1984 ressemblera à* 1984... »

Plusieurs symposiums sont prévus, notamment à l'Université du Wisconsin, sur le thème « *Le monde orwellien est-il* là ? » Le Smithsonian Institute annonce une grande rencontre *internationale intitulée* : « *Les mass media* peuvent-ils contrôler nos pensées ? », tandis que diverses radios et chaînes de télévision préparent des séries d'émissions à propos de ce best-seller qui s'est vendu à quelque vingt millions d'exemplaires aux Etats-Unis et qui est au programme d'un très grand nombre de lycées et collèges.

Il en est aussi qui critiquent le livre et affirment qu'il rend les étudiants trop méfiants à l'égard de la technologie moderne, trop cyniques à l'égard de la politique ; à ceux-là on pourrait proposer un autre titre de politique-fiction : *le Meilleur des mondes*, d'Aldous Huxley, qui, dès 1932, mettait en garde contre le danger du monde anesthésié qui érigerait le plaisir et la soumission en règle de gouvernement. – N. Z.

vient de paraître

Poésie

GEORGES JEAN : *Les Cent plus belles pages de Jean-Claude Renard*. – Une anthologie de poèmes choisis et présentés par Georges Jean, qui met en évidence les couleurs et la musique de l'œuvre de Jean-Claude Renard imprégnée de lumière et d'espérance. (Belfond, 124 pages, 49 F.)

Critique littéraire

MICHAËL BARAZ : *Rabelais et la joie de la liberté*. – L'auteur tente de découvrir le secret de la joie presque sans égale dans la littérature qui parcourt l'œuvre de Rabelais et qui révèle un sentiment de liberté très puissant à l'égard, entre autres, des conformismes et des croyances. (Librairie José Corti, 290 p., 90 F.)

Philosophie

JAN PATOCKA : *Platon et l'Europe*. Le volume réunit une série de conférences prononcées en 1973. L'auteur, remontant aux fondements spirituels de l'Europe et aux racines mêmes de la métaphysique chez Platon, s'inspirant de Husserl et de Heidegger, s'interroge à la fois sur notre héritage et notre avenir. Traduit du tchèque par Erika Abrams. (Verdier, 316 p., 125 F.)

ANDRE LAKS : *Diogène d'Apollonie*. – S'inscrivant parmi une série de travaux portant sur les cosmologies grecques, cette étude s'intéresse à un penseur charnière, le dernier représentant de l'« ancienne physique ». Présentation de Jean Bollack. (Presses universitaires de Lille, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 334 p., 115 F.)

Essai

COLLECTIF : *les Symboles du lieu. L'Habitation de l'homme*. – Conçu et dirigé par Constantin Tacou, ce cahier rassemble des textes (Bachelard, Fourier, Duby, Fénelon, Platon, Faye, Sollers, Heidegger, Eliade, etc.) sur l'art de l'habitation et sur la cité idéale. (Cahier de l'Herne, 436 p., 240 F.)

Documents

Nouvel ordre international et non-alignement. Bandoung-Bagdad 1955-1982. Recueil de documents. – Pour la première fois se trouvent rassemblés les déclarations, résolutions et programmes d'action adoptés par le mouvement des non-alignés ainsi que d'autres textes fondamentaux concernant le nouvel ordre international et le tiers-monde. (Editions du monde arabe, Paris, 576 pages, 95 F.)

Histoire

COLLECTIF : *La Sarthe des origines à nos jours*. – Véritable « marche frontière », lieu d'affrontement de la France de l'Ouest et du Bassin parisien, le pays sarthois voit son histoire retracée ici à partir de nombreux textes et documents fondés sur les recherches les plus récentes. Sous la direction d'André Lévy. Préface de Catherine Paysan. (Editions Bordessoules, rue Elysée-Loustalot, 17400 Saint-Jean-d'Angély ; un album cartonné et illustré de 470 p., 189,50 F.)

en poche

Danilo Kis et le temps qui passe

CHACUN des trois titres de Danilo Kis actuellement connus en France, grâce à Jean Descat et Pascale Delpech, renvoie au temps qui passe, au temps qui se masse : *Sablier*, sorti en 1982, *montre l'émiettement et l'amoncellement ; Tombeau pour Boris Davidovitch*, 1979 (Grand Aigle d'or de la ville de Nice 1980), suggère la dense puissance de la mort dans sa comble vacuité ; *Jardin, Cendre*, paru en 1971 et proposé désormais *dans l'« Imaginaire », reprend cette même alliance du solide et du* fugitif.

Le jardin offre une apparence achevée, quasi immuable sous le regard instantané, qui ne rend compte ni de son devenir en mouvement ni des états successifs qu'il a revêtus et qui concourent dans leur disparition à son essence. La cendre est cet élément plus fin que le sable, plus mort que la mort, dont le mariage avec l'humus fera l'humus qui donnera vie au jardin.

Le narrateur, Andrea Sam, anime les éléments immobiles et parfois anonymes et leur rend existence et identité. Le brouillard volatile va se peupler d'ombres, puis de silhouettes, puis de corps ; d'un désert existentiel et sans pôles ni horizon, Andrea Sam va reconstituer un univers avec la chaleur et la densité du *foyer entre sa mère et sa sœur, avec les faits et les événements* qui forment un destin. Individu indéterminé, sans passé ni avenir, *pensée vouée à l'instant, il devient, sédiment après sédiment*, l'héritier sensible d'une tragédie singulière incise dans l'immense *chaos de la guerre et des idéologies pernicieuses ou destructrices*. L'horreur pénètre en lui sous le masque de l'amour d'Eduard Sam, son père retrouvé dans sa mémoire dissoute ; *l'amour se fraie un* chemin grâce aux vilenies, aux cruautés qu'il avait oubliées et dont il réinvente la souffrance. Ainsi, dans l'espace infini de la conscience d'Andrea, va revivre Eduard, père démesuré, doué de cette folie plus sage, dans son aberration, que la raison.

LAURAND KOVACS.

★ JARDIN, CENDRE, de Danilo Kis, Gallimard « l'Imaginaire », traduit du serbocroate par Jean Descat, 213 p., 23 F.

en bref

• L'ACADÉMIE GONCOURT a dressé la liste de dix romans sur lesquels elle désire attirer l'attention. Il s'agit par ordre alphabétique de : Henri Bonnier, « le Moko » (Albin Michel) ; Azzedine Bounnemeur, « les Bandits de l'Atlas » (Gallimard) ; Pierre Bourgeade, « les Serpents » (Gallimard) ; Henri Coulonges, « A la veille d'un soir du monde » (Stock) ; Michel Host, « l'Ombre, le Fleuve, l'Été » (Grasset) ; Raymond Jean, « les Fantasmes de Bella B » (édit. Actes Sud) ; Tahar Ben Jelloun, « l'Écrivain public » (le Seuil) ; Pierre-Robert Leclercq, « l'Enfant de paille » (Calmann-Lévy) ; Philippe Sollers, « Femmes » (Gallimard), et de Frédéric Vitoux, « Fin de saison au Palazzo Pedrotti » (le Seuil).

• LE COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES DE FRANCE a procédé au renouvellement de son bureau, qui se compose de la façon suivante : président : François Billetdoux ; 1er vice-président : Jacques Legris ; vice-présidents : François Caradec (affaires littéraires), Jean-Jacques Bloch (télévision), Bertrand Jérôme (radio) ; secrétaire général : Michèle Kahn ; rapporteur général : Jacques Bens ; rapporteur général adjoint : Patrick Morelli ; trésorier : Hélène Tournaire, et trésorier adjoint : Guy Seligmann.

• LE 37e PRIX DES CRITIQUES a été attribué à François George pour son *Histoire personnelle de la France* (éditions Balland).

• LE 14e GRAND PRIX DES LECTRICES DE « ELLE » a été attribué, dans la catégorie « roman », à Paul Savatier pour son roman « le Photographe » publié chez Gallimard, et, dans la catégorie « document », au metteur en scène Anne Delbée, spécialiste de Claudel, qui, dans un livre intitulé « Une femme » (Presses de la Renaissance), évoque la vie tragique de la sœur de l'écrivain.

• LE PRIX DE L'ESSAI (Tisanière) - ANDRÉ GAUTIER a été décerné à Emmanuel Todd pour « la Troisième Planète » (éditions du Seuil).

• LE PREMIER PRIX LITTÉRAIRE « AIGUE MARINE », créé par les élèves de l'École supérieure de commerce du Havre en collaboration avec le Centre nautique des Glénans, a été décerné à Jean-Yves Blot pour « la Méduse » (Arthaud), reconstitution du naufrage immortalisé par Géricault.

• UN HOMMAGE A HENRI BARBUSSE sera célébré samedi 18 juin à 11 heures au musée Henri-Barbusse à Aumont. Le ministre des transports, M. Charles Fiterman, prononcera une allocution.

• LES 24 HEURES DU MANS SERONT CETTE ANNÉE L'OCCASION D'UNE « NUIT POÉTIQUE » conçue par André Benedetto, directeur de la Compagnie des carmes d'Avignon, qui se tiendra au Palais des congrès et de la culture le 11 juin.

• LA REVUE SUD a créé – avec le concours de la Société marseillaise de crédit pour le développement culturel Régional – un prix de poésie dit « prix Jean-Malrieu ». Les manuscrits, entre 20 et 60 pages dactylographiées, devront être adressés avant le 15 juillet à Sud-Rédaction Administration, 62, rue Sainte, 13001 Marseille. Un prix de 5 000 F récompensera le lauréat et son manuscrit sera publié dans la revue.

au fil des lectures

romans

ESPIONNAGE RÉTRO

Ils sont des centaines à embarquer, ce 7 octobre 1933, sur le somptueux *Ile-de-France*, gloire de la Compagnie générale transatlantique en partance pour New-York : célébrités du music-hall, du jeune cinéma parlant, hommes d'affaires, émigrants, réfugiés juifs allemands. On dit même que Toscanini et Maurice Chevalier sont du voyage, ainsi qu'un petit homme aux yeux doux et à l'abondante chevelure blanche : un certain Albert Einstein.

Dans ce décor de rêve vont s'affronter férocement, autour de la personne du savant, protégé par les services secrets français et américains, des espions à la solde des bolcheviks et des nazis : ainsi s'ouvre *la Croisière Einstein* de Philippe Cousin et Maxime Benoît-Janin.

Chassé d'Allemagne par l'arrivée de Hitler au pouvoir, Einstein est invité aux États-Unis par l'université de Princeton. Cela ne fait pas l'affaire de Himmler, qui veut récupérer ce savant « dévoyé », ni celle de Staline, prêt à tout pour mettre la main sur le prix Nobel...

Ses auteurs nous entraînent dans cette réjouissante fiction historique avec un incomparable sens du rythme et du « suspens » : un génie convoité, des tueurs fanatiques, une belle actrice *désespérée*, un sous-marin allemand fou qui hante l'Atlantique depuis l'armistice de 1918... Du premier meurtre à l'imprévisible retournement final, aucun ingrédient ne fait défaut à ce roman d'espionnage rétro.

ALEXIS LECAYE.

★ **LA CROISIÈRE EINSTEIN, de Philippe Cousin et Maxime Benoît-Janin, Stock, 320 pages, 69 F.**

A NOUS LES PETITES ANGLAISES !

Le narrateur de *l'Été anglais* est romancier. On espère qu'il écrit dégraissé, comme Denis Tillinac (1) : ses romans, dont il parle peu, se vendent bien. Auteur heureux, donc. Comme mari, c'est une autre affaire. L'épouse, Emmanuelle, qui n'est pas une méchante fille, est une « intello » intoxiquée de freudo-marxisme. Amour ? haine ? Pierre ne sait plus trop ce qui les désunit, ne s'interroge guère. Le voilà, un beau matin, qui abandonne ce no man's land.

Nous aidons souvent le hasard. A l'un de ces coups de pouce donnés par l'inconscient, notre héros doit de se retrouver de l'autre côté de la Manche, à Tumbridge Wells exactement, là où il a eu, dans son adolescence, un de ces flirts de vacances qui brisent les cœurs (du moins le croit-on) la fin de l'été venue.

Retrouver Linda, mener l'aventure à son point d'incandescence, épouser Linda (pourquoi pas ?), rêve et réalité se catapultent à petites phrases serrées, haletantes, Pierre dupe de soi et pas dupe. Mais Linda, l'unique, n'est pas l'unique. Il y a, en Angleterre, des tas de jeunes filles aux belles hanches, comme elle – et, surtout, qui ont l'âge qu'elle avait il y a vingt ans, quand Pierre avait vingt ans de moins. Vieillir n'est ni agréable ni facile. Remonter le temps est impossible, et sans doute vain. Mieux vaut convenir que l'imagination joue de mauvais tours quand elle fonctionne sur le passé. Pierre réintègre son bercail, où Emmanuelle et lui, à force de concessions, s'établiront dans la tiédeur indifférente, climat de tant de vieux couples pas très bien assortis.

Raconté ainsi, ce n'est rien, cette histoire : des fils de la Vierge, en septembre, dans les branchages. Tout est dans le ton, dans l'allégresse un peu acide qui conduit le récit, dans une façon crâne de s'épingler soi-même d'ironie, dans une rapidité du trait qui n'exclut pas la poésie.

G. G.-A.

(1) Denis Tillinac vient de recevoir le prix Roger-Nimier pour ce roman que le jury situe « *dans la ligne directe des premiers livres de Nimier* », qui révélaient un don pour l'écriture cursive et acide.

★ **L'ÉTÉ ANGLAIS, de Denis Tillinac. Robert Laffont, 155 p., 50 F.**

LES REMORDS DE L'AMOUR

Peu connu en France, bien qu'il y ait obtenu deux prix littéraires, Jean-Claude Fontanet est considéré, par ses compatriotes suisses, comme l'un de leurs meilleurs romanciers. Six livres sur le mode grave ou tragique – et l'un, *la Mascogne* (la « triche » aux examens en pays genevois), franchement satirique et comique – permettent de confirmer ce jugement.

Ces adolescents qu'il peignait dans leur vérité scolaire, cynisme et gentillesse mêlés, Fontanet revient vers eux à vingt années de distance, pour raconter leurs amours. On dirait, une fois de plus, qu'il se délivre, en écrivant, d'un remords, d'une impureté personnels, tant sonne juste l'évolution qu'il analyse dans le sentiment de Conrad pour Denisette.

En deux mots, le garçon a un peu plus de quinze ans, elle dix-neuf, quand ils se rencontrent. Il croit aimer. Elle aime vraiment. Une affaire mal partie, qui ne pourra que mal finir. Un méchant petit mâle fait ses dents sur une proie tout en tendresse, qu'il abandonnera sans scrupules lorsqu'il aura goûté aux plaisirs fulgurants de la chair.

« *Ce goût de détruire que nous avons...* » constate Conrad, bien des années après, lorsqu'il apprend, homme fait, la mort de Denisette, et se remémore leur aventure. « *En tout cas, tu sais que tu pourras toujours revenir vers moi* », lui avait promis son amie, en guise d'adieu. Mots de femme, paroles d'amoureuse. Mais qui se soucierait, à seize ans, d'attaches aussi sûres ? Il faut vivre, il faut souffrir, il faut rater, peut-être, le principal de son destin.

Sans cris, dans un style sans tache, Jean-Claude Fontanet fait surgir du passé le regret, l'angoisse du mal qu'on a fait, irrémédiable, et la nostalgie de tout ce qui est resté en suspens. Le vert paradis des amours enfantines se met à ressembler, sous sa plume, à un automne doux-amer, et son roman, d'un ton si sage, serre le cœur.

G. G.-A.

★ **PRINTEMPS DE BEAUTÉ, de Jean-Claude Fontanet, 102 p., collection « Le rameau d'or ». Ed. L'Age d'homme.**

LE NÉANT QUI GUETTE

« *Nous nous disions souvent : « Heureusement qu'on s'a, Chantal et moi. On s'a plus. »* *L'Enfant de paille*, de Pierre-Robert Leclercq s'ouvre et se ferme sur des enterrements. « *L'enterrement s'est bien passé.* » Que dire de plus sans risquer le mensonge, la trahison par l'excès des mots, les sanglots fabriqués, l'indécence ? Pierre-Robert Leclerq préfère s'en tenir aux faits, les petites phrases, les condoléances gênées, ce croissant acheté chez la boulangère, et qui jette un froid : « *Un veuf frais ne doit pas acheter un croissant chaud.* » André Darcourt, le héros, n'en est pourtant qu'au début de ses écarts. Accomplis sans la moindre bravade, très calmement. Comme si cela allait de soi de voler un bébé dans un caddy de supermarché, pour remplacer l'autre, qui devait naître bientôt, et qui est sous terre, dans le ventre de sa mère. Comme si cela allait de soi, de le rendre, parce qu'on a peur, et d'en acheter un, plus grand, pour en faire un fils, Pierre, qui va pousser sans histoire et remplir la vie d'André, *dans leur maison de* Massedol, près de Florac.

André travaille son histoire de Vercingétorix ; Pierre va à l'école ; il y a les voisins, les copains, les premières histoires de filles, très peu de heurts, très peu de malentendus. Ce pourrait être une histoire édifiante, tellement ça se passe bien. Les phrases nettes, et courtes, degré zéro de la vie quotidienne, font ressortir tout autre chose : un pessimisme aussi absolu que tendre, où chaque geste, chaque parole, gentils, exceptionnels ou banals, semblent arrachés de justesse au néant qui guette. Pierre-Robert Leclercq a une musique a lui, une sorte de verve lasse, un mélange de cynisme et d'élans. On se prend à aimer ses personnages, et voilà qu'ils ont déjà disparu.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ **L'ENFANT DE PAILLE, de Pierre-Robert Leclercq. Calmann-Lévy. 189 pages, 63 F.**

revues

Toujours Stendhal

SILEX consacre à Stendhal un beau cahier de grand format frappé d'initiales presque impériales et signé du très rare – on n'en possède que deux exemplaires – « Stendhal » autographe. Le contenu est riche par l'illustration – Bonaparte à Arcole, fragments du sacre, peinture italienne, et la femme sous toutes ses formes – et par la qualité des textes et des auteurs.

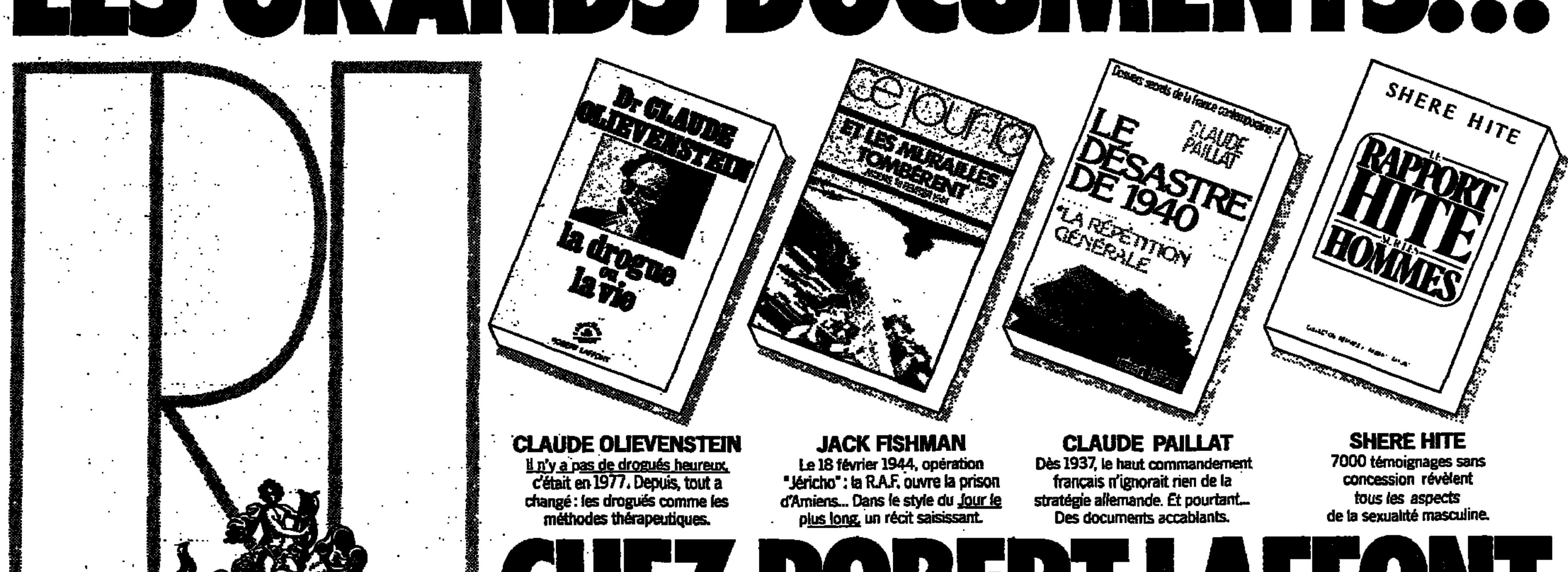
« *En aura-t-on jamais fini avec lui ?* », se demande en guise d'ouverture Jacques Laurent qui, pour son compte, entreprit un jour de finir *Lamiel*. Bien entendu, Pierre Barbéris parle de la Révolution et Michel Crouzet de « l'aristocratie littéraire », laquelle s'employait à se hisser au niveau de l'autre, à force de séductions. N'est-il pas curieux que les deux grands romanciers du siècle, Stendhal le jacobin et Balzac le légitimiste, aient montré les mêmes inclinations aristocratiques, mondaines, amoureuses, l'un et l'autre entichés de ducs et plus encore de duchesses ? N'est-il pas touchant que ces deux apprentis en dandysme, séducteurs de l'écriture, et de femmes en intention, aient eu en partage des laideurs différentes mais également réussies ? Le propre de Stendhal serait-il, dans les profondeurs, cet alliage de violence primitive et de cruauté civilisée, mentale, où se mêlent le sexe et le sang ? Bref, tout cela Philippe Berthier le discerne, et le célèbre avec des volutes et des pointes quelque peu baroques, et inspirées par de secrètes nostalgies.

Une quinzaine de stendhaliens ont participé à la rédaction de ce cahier dont le maître d'œuvre, Gérald Rannaud, excelle à saisir les « *mille et trois visages* » de ce Don Juan que fut l'auteur de *De l'amour*. Les femmes, Stendhal se vantait de les « avoir », mais c'est toujours elles qui l'ont eu. La vraie « grande affaire » de Stendhal, autrement exigeante, fut avant tout l'aventure littéraire. (Nº 24, 144 p., quarante illustrations, 68 F. BP. 812 RP, 38035 Grenoble Cedex.)

Stendhal-Club apporte trois inédits. Une lettre relative à la mission de l'auditeur au Conseil d'État Henri Beyle, préposé en 1814 à la défense de Grenoble. Découverte par Mme Coural, elle est présentée par V. Del Litto. Une autre, du consul à Civita-Vecchia, est à porter au crédit de Mlle Annie Collet. Le flair de celle-ci, sa constance et sa chance dans la recherche lui ont permis d'ajouter une très longue lettre de Metilde, révélatrice jusque dans l'écriture, régulière, élégante, calmement lucide, mais marquée de vigoureux jambages. (Nº 99, 45 F, Beauregard, 3, montée M.-Gignoux, Grenoble.)

Y. F.





essais

Une lettre de Lou à Freud

• Un passionnant dialogue

LA version française des ouvrages de Lou Andreas-Salomé s'enrichit du dernier texte publié de son vivant, en 1931, sous le titre *Mein Dank an Freud*, ce qui aurait pu se traduire par *Reconnaissance à Freud*. Les éditeurs ont préféré mettre en valeur le sous-titre qu'elle-même avait choisi.

Elle avait soixante-dix ans et le « professeur » soixante-quinze lorsqu'elle composa ce texte. Ils se connaissaient depuis 1911, date du rendez-vous que, dit-elle ailleurs, sa vie lui avait fixé avec la psychanalyse. Elle employait l'un pour l'autre les deux mots : Freud et psychanalyste, animée non par une curiosité de femme de lettres, mais par une nécessité existentielle, la certitude que là aboutissaient toutes les démarches qui l'avaient conduite auparavant à Nietzsche et à Rilke, ou à l'œuvre d'Ibsen.

Dans la ligne des pages qu'elle avait écrites pour le soixante-dixième anniversaire du psychanalyste, ce dernier texte représentait pour Lou Andreas-Salomé autant un bilan de ce qu'elle avait entendu de Freud qu'un exposé de ses propres acquis, ouvrant des perspectives théoriques dont plusieurs ont retrouvé une vive actualité.

Comparé aux travaux que publièrent les compagnons de Freud, celui-ci est aussi exceptionnel que l'était la place de Lou auprès du psychanalyste. Il l'avait toujours tolérée sinon « hérétique », comme elle se qualifie dans un sourire, mais un peu sur les marges, observatrice écoutée, épargnée par les railleries ou les fureurs qui retombaient sur les autres disciples. Il consentait qu'elle entreprît de dépasser ses propres formulations, et d'aller au-delà du point d'arrivée qu'il avait fixé.

De cet ouvrage, il lui écrivait : *« De vous, c'est ce que j'ai lu de plus beau, une preuve involontaire de votre supériorité. »*

Aucun des autres compagnons de « la bande » — moins encore aucune des femmes élèves de Freud — ne reçut un tel hommage. Leurs travaux, en regard de celui-là, relèvent de la spéculation, dérivent vers la philosophie ou l'utopie politique, collent à la plate clinique. Ils se crispent dans l'écrasement, ou la rébellion contre les ripostes de Freud. De son côté, Lou Andreas-Salomé, avant de rencontrer celui-ci, avait largement anticipé ce que, par lui, elle pourrait nommer. Freud reconnaît en elle, peut-être, cette voix du féminin qui, en lui-même, demeure si confuse. Il a besoin de lui laisser sa liberté de recherche, quitte à en être parfois discrètement agacé. *« Grâce à vous,* lui écrivait-elle, *je demeurais libre de ne pas toujours partager vos vues. »*

Cette gratitude précisément et cette liberté, nouées l'une à l'autre, s'explicitent dans cette *Lettre ouverte*. D'un bout à l'autre, Lou Andreas-Salomé y célèbre ce qu'elle nomme la *« totalité vivante »* de l'être, le lieu de sa vérité, que la psychanalyse tend à dégager. Elle en décrit l'œuvre en termes parfois lyriques, elle verse dans un certain mysticisme par contraste avec Freud, mais toujours en référence à lui. Quand elle poursuit les développements du « professeur » sur des concepts psychanalytiques, c'est toujours en fonction de sa propre interrogation.

Ainsi met-elle en place la notion d'« archaïque », ou la formulation du « narcissisme », débat-elle de la dialectique du rêve et de la réalité, de l'événement vécu et du fantasme, en des termes rigoureusement freudiens, mais en les enrichissant de ses propres apports. Ses questions sur Dieu, formulées dès l'enfance, ont été remodelées par la rencontre avec Nietzsche. Et ses propos sur le narcissisme ou les réalités indissociables de l'Autre et du Beau préservent l'émotion vivante de ses échanges avec Rilke.

Cette femme, en constant travail sur elle-même, qui ne se montre satisfaite d'aucun écrit, est ici présentée par Mme Marie Moscovici, dont la préface poursuit la réflexion inaugurée par les pages qu'elle avait données en tête de *l'Amour du narcissisme*, recueil de textes psychanalytiques de Lou Andreas-Salomé (Gallimard, 1980). Mme Moscovici fait ressortir, avec un recul qui n'interdit pas la sympathie, l'apport personnel de Lou, et dessine en filigrane, peut-être à son insu, l'esquisse d'un essai sur *« la femme comme psychanalyste »*. Puisse la vocation de médiatrice de Lou opérer encore sur une commentatrice qui a appris d'elle la gratitude et la liberté, et susciter le grand livre ébauché dans ces deux préfaces.

JACQUES NOBECOURT.

★ **LETTRE OUVERTE A FREUD, de Lou Andreas-Salomé. Editions Lieu commun, 143 p., 61 F.**

« Sigmund, fils de Jacob »

L'ENQUÊTE est rondement menée par une sociologue allemande, Marianne Krüll. Pas un personnage ayant compté dans l'enfance de Freud qui ne soit fiché. On subodore au passage que, si certains ont un casier judiciaire chargé (il y eut notamment cette triste affaire de trafic de faux billets qui valut à Joseph, l'oncle de Sigmund, dix ans de prison), d'autres n'ont pas une conscience cristalline.

Ainsi, pourquoi Jacob, le patriarche, décida-t-il en 1859 de quitter Freiberg pour Vienne ? Jusqu'à présent, on incriminait la crise économique dans le textile, la dureté des temps. Erreur, dit Marianne Krüll. Elle suggère qu'il cherchait tout simplement à écarter son fils, Philipp, né d'un premier mariage, d'Amalie, sa trop jeune épouse. Personnage étonnant d'ailleurs que ce Jacob Freud qui garda toujours le silence le plus absolu sur son second mariage et qui ne semble pas avoir été d'une fidélité conjugale exemplaire.

Quant à Amalie, elle nous est présentée comme une femme « virile » et insatisfaite qui attendait de Sigmund, son fils, qu'il réussît mieux que son pitoyable mari. *« Pour une part non négligeable,* écrit Marianne Krüll, *l'ambition de Freud a sans doute son origine dans ce désir d'être un meilleur partenaire pour sa mère que son propre père. »*

Sur l'enfance de Freud, ce livre offre une mine de renseignements à peu près inépuisable. Il sera difficile d'en faire l'économie. En revanche, la démarche de l'auteur, inspirée des travaux du psychiatre allemand Helm Stierlin, risque fort de laisser perplexes les freudiens orthodoxes, s'il en reste. Marianne Krüll n'avance-t-elle pas que le remplacement de la théorie de la séduction par la théorie œdipienne permit à Freud l'examen de sa propre enfance, sans l'acculer à rendre ses parents responsables de sa névrose ? *« Ce fut,* écrit Marianne Krüll, *sa solution créative pour concilier les mandats contradictoires qu'il avait reçus de son père : « fermer les yeux » sur la faute paternelle et résoudre néanmoins les grandes énigmes de la vie en général et de la sienne propre. Cela, Freud l'a accompli dans la théorie œdipienne. »*

ROLAND JACCARD.

★ **SIGMUND, FILS DE JACOB, de Marianne Krüll, traduit de l'allemand par Marielène Weber, Gallimard, collection « Connaissance de l'inconscient », 380 p., 160 F.**

L'invisible demeure

• Luce Irigaray dialogue en poète avec Heidegger

DEPUIS près de dix ans, Luce Irigaray ouvre, de livre en livre, des chemins nouveaux à la pensée. Ni l'analyste, montrant que Freud explique la sexualité féminine en la pliant à des impératifs masculins, ni l'inspiratrice, parmi d'autres, des mouvements des femmes, n'ont évidemment disparu. Mais un style charnel et rigoureux s'est cherché, un souffle poétique nouveau s'est affirmé, une réflexion critique, souple, créatrice s'est déployée en se confrontant à des partenaires nommés Nietzsche (*Amante marine*) (1), les présocratiques (*Passions élémentaires*) (2), et, aujourd'hui, Heidegger. C'est dire qu'une œuvre se construit...

Œuvre qui déroute, certes ; suppose, pour que nous puissions l'entendre, que nous quittions notre route, nos routines, les rails et règles de notre rationalité — cette logique qui se croyait universelle et se révèle historique et, finalement, limitée. Œuvre risquée aussi, pour ceux du moins qui ont l'oreille grillagée et le cœur géomètre. Œuvre précise pourtant, comme on dit d'un geste qu'il est précis.

Soyons plus immédiat : en ce moment, lecteur, vous respirez. Seul un incessant passage d'air, du dehors au dedans, du dedans au dehors, vous maintient en vie. C'est dans, à travers, par l'air que vous demeurez. Elément à jamais disponible, indéfiniment ouvert, par qui tout se donne à voir comme à entendre. Et qui cependant ne se voit ni ne s'entend. Constituant notre monde, l'air *« ne s'impose ni à la perception ni à la connaissance. Toujours là, il se laisse oublier »*.

De tous. Même des philosophes, et du dernier d'entre eux, Heidegger, qui a pourtant placé l'*ouvert* et la *clairière* au sein de ses méditations. Cet oubli n'est pas fortuit, ni innocent. Sur lui se fondent la pensée et la langue de l'homme qui cernent, délimitent, séparent, sans voir quelle matière première rend leurs opérations possibles. Le penseur, pour se donner existence et parole, oublie ce qui est avant toute parole, l'air, sans limites, qui la supporte. Ainsi se trouve-t-il condamné à ne rencontrer dans la pensée comme dans l'Être que lui-même, déjà séparé du tout, coupé de la mère-nature qui lui a donné vie, et sans mémoire des silencieux trafics par lesquels il a constitué son monde clos.

Vouloir résumer, face à l'ampleur du texte, demeure dérisoire. Deux notes ici suffiront. L'une sur le geste d'ensemble : qu'il s'agisse de Platon ou de Nietzsche, de Freud ou de Heidegger, la démarche de Luce Irigaray revient à interroger ce que la théorie, pour s'ériger et pour subsister, a capté, utilisé, et oublié, du corps vivant. Celui du théoricien, mais aussi, et surtout, le corps de celle à qui il doit la vie — mère, nature, autre — qui servira désormais de ressource muette à ses discours uniformes. En retrouvant sous les concepts le charnel, le fluide, le sang et le souffle, Luce Irigaray crée, dans cette mécanique millénaire dénommée culture, un appel d'air.

La note finale voudrait dire adieu aux philosophes et convoquer les poètes à l'écoute. Car l'écriture de Luce Irigaray est, si l'on peut dire, d'une sobriété somptueuse. Le dernier chapitre de cet *Oubli de l'air* est un des plus grands textes qu'il m'ait été donné de lire. De ceux, si rares, dont on se dit, à les lire, qu'on est justifié de vivre.

Avec *la Croyance même*, intervention à un colloque de Cerisy en août 1980, se poursuit, sur un autre terrain, cette quête sans terme, *« descendant aux enfers pour y rechercher des traces de vie »*, tentant de dénouer par quels jeux diaboliques de masques et de semblants *« le corps qui donne vie n'est jamais dans la langue »*. Une libre méditation relie ici l'étrange message d'une femme en analyse, l'interprétation par Freud du jeu de son petit-fils, la croyance religieuse et philosophique, les anges médiateurs et les démons obstacles.

A travers sept livres et de nombreux articles, l'itinéraire de Luce Irigaray a désormais esquissé une problématique dont les thèmes multiples gravitent autour d'un enjeu clair : la différence des sexes, impensé radical de toutes nos traditions intellectuelles et historiques. Si cette différence réellement prenait corps, une autre culture que la nôtre serait rendue possible.

ROGER-POL DROIT.

★ **L'OUBLI DE L'AIR, de Luce Irigaray. Editions de Minuit. Collection « Critique », 160 p., 50 F.**

★ **LA CROYANCE MÊME. Editions Galilée, collection « Débats », 88 p., 46 F.**

(1) Ed. de Minuit, 1980.

(2) Ed. de Minuit, 1982.

le feuilleton

HOLOCAUSTE-SUR-SEINE

(Suite de la page 15.)

Le 3 juillet, le conseil des ministres entérine les accords monstrueux conclus entre Bousquet et les SS, promettant la « livraison » de 10 000 juifs étrangers de la zone sud. Le 10 juillet, Laval avise le conseil qu'il a *« obtenu que les enfants de moins de seize ans accompagnent leurs parents »*. *« Dans une intention d'humanité »*, dit le communiqué, alors que le gouvernement de Vichy connaît le sort réservé aux convois, ne serait-ce qu'en affamant lui-même les « déchets » *(sic)* de la zone non occupée.

Le même Laval ne voit « aucun inconvénient » à ce qu'on « renvoie » aux Allemands les juifs entrés en France depuis septembre 1939. Pour peu qu'ils soient juifs et apatrides, passer de 10 000 à 50 000 le nombre d'êtres humains livrés à l'extermination certaine ne l'effraie pas. Quand un religieux de Lyon tentera de sauver des enfants, il le fera arrêter et le dénoncera à Abetz !

LORS des procès en Haute Cour, on a reconnu que les fonctionnaires du rang de Bousquet avaient fait du zèle, sans pour autant les accabler puisque, pour son organisation des rafles de l'été 1942, jugée *« digne d'éloges »* par le SS Oberg, il a enduré cinq ans de dégradation nationale.

Pourquoi ce zèle ? Serge Klarsfeld n'a pas la sottise partisane de prétendre que Pétain aurait pris l'initiative des déportations si le Reich ne les avait réclamées. Il fallait « fournir », éviter la « rupture de stocks » — l'expression a été employée. Dans la volonté de procéder aux rafles sans l'aide des Allemands, il y avait chez Laval et Bousquet, le souci d'humanité ne pouvant jouer vu la destination connue des victimes, l'idée fixe de manifester l'autorité de l'Etat et de la police française sur les deux zones.

Cette obsession d'hommes de pouvoir a sans doute plus compté que leur antisémitisme. Seule la xénophobie des dirigeants est avouée, mais elle l'est sans complexe. L'idéologie de Vichy veut que l'homme de nulle part représente un danger pour l'homme enraciné, et, quand son nombre *« bouleverse l'équilibre démographique »*, la *« prophylaxie nationale s'impose »* (l'argument resservira). Un article du *Temps* d'octobre 1940 résume la pensée du règne : « En finir avec un système dans lequel un naturalisé de fraîche date, célibataire, sans profession définie, sans racine dans le pays, pèse autant qu'un père de dix enfants, attaché de longue date au sol et producteur utile... » Tout un programme qui, sans appeler Auschwitz, ne l'exclut pas !

Les Français, eux, l'excluent. Serge Klarsfeld montre — c'est peut-être le plus neuf de son livre — comment les protestations du Consistoire, mais aussi celles du pasteur Boegner, des cardinaux Gerlier et Saliège, ont traduit l'indignation populaire, attestée par les rapports des préfets. Pour Klarsfeld, c'est cette réaction profonde qui a freiné les déportations à l'automne 1942, et non pas, pas seulement, les soucis du Reich sur le front de l'Est. Le projet de rafle de 5 000 juifs français a été remis, le concours massif de Vichy dans la chasse aux juifs a cessé.

PREUVE, s'il en était besoin, que Pie XII aurait pu modifier le cours des choses en changeant ses discrètes interventions humanitaires en mise en garde solennelle au peuple allemand, largement catholique. Preuve, bien que l'histoire n'autorise pas les supputations, que le « double jeu » de Vichy, si double jeu il y a eu, aurait dû commencer sur le principe de l'aide au génocide, dont aucun secours individuel porté à quelques « bons juifs » n'efface l'infamie.

« Ils » ne savaient pas ? Allons donc ! Dès février 1942, Hitler affirme : *« Tous les juifs seront exterminés. »* Pasteurs et cardinaux le crient. A Noé (Haute-Garonne), à Pithiviers (Loiret), les os des candidats à l'holocauste percent déjà sous la peau.

C'est vouloir savoir, qu'il faut.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ **VICHY-AUSCHWITZ, de Serge Klarsfeld (Fayard, 544 pages, 150 F).**

rencontre

Fou de Chinois

(Suite de la page 15.)

» Mais il avait l'oreille juste. Mon but est simplement de présenter une version française, accessible à l'« honnête homme » qui se doit d'avoir lu Confucius, même s'il n'est pas spécialiste d'études chinoises.

» Bien sûr, si on parle de pur plaisir littéraire, le bonheur des bonheurs, ce serait de traduire Zhuangzi (3). C'est vraiment un des sommets de la littérature universelle. Je rêve un jour de traduire Zhuangzi mais c'est un espoir un peu fou, car il me faudrait savoir beaucoup plus de choses que je n'en sais.

— Vous pensez que l'« honnête homme » occidental peut apprécier une peinture, une calligraphie ou une pièce littéraire classique sans avoir un certain nombre de clés sur la culture traditionnelle ?

— J'en suis convaincu. Et j'en ai fait l'expérience. J'ai un jour montré plusieurs reproductions de peintures chinoises (représentant un seul thème, des bambous, thème éminemment calligraphique) à un ami occidental. Il y avait là pêle-mêle des bambous d'époque tardive, Qing (XVIIe-XXe siècles), beaux mais superficiels pour un Chinois car écrits au pinceau en biais, et des bambous d'époque Song (Xe-XIIIe siècles) de grande valeur, écrits au pinceau centré. Mon ami a mis d'emblée le doigt sur ce qui était essentiel et le plus digne d'admiration. Je suis persuadé que c'est à cause de sa compréhension du langage des formes. Si on connaît le langage des formes dans son incarnation occidentale, on se débrouille très vite dans le langage des formes dans son incarnation chinoise. Nul besoin alors de discourir et d'expliquer. L'essentiel, d'ailleurs, dans ce domaine échappe aux discours.

— Il vous reste des idées reçues sur la Chine à combattre ?

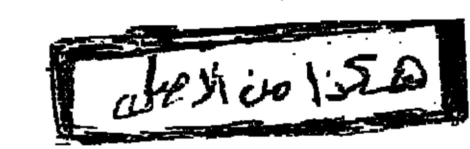
— Il y aura toujours des idées reçues, des idées fausses. La bataille n'est jamais gagnée. Le mensonge renaît toujours. Mais je suis convaincu que ce n'est plus à moi de me battre pour pourfendre ces idées fausses. Il y a maintenant de nouvelles générations de sinologues qui peuvent très efficacement prendre le relais. Et la France peut être particulièrement fière de sa jeune sinologie. Il s'est fait en France beaucoup plus de travail qu'ailleurs pour ce qui est des traductions de textes dissidents. Et le public français dispose d'un large éventail d'informations sur les derniers développements de la situation politique chinoise.

Avec ce recueil, *la Forêt en feu* (4), c'est vraiment la dernière fois que j'interviens sur la politique contemporaine. D'autres sont dorénavant mieux placés que moi pour le faire. »

Propos recueillis par
ALAIN PEYRAUBE
et NICOLE ZAND.

(3) Zhuangzi, philosophe taoïste du IVe siècle av. J.-C. Se faisant l'interprète des doctrines naturalistes, il s'opposa très violemment à Confucius et à son école. Ses écrits sont des essais dans un style très vif et sarcastique où abondent les anecdotes et les histoires fantastiques.

(4) Voir notre article dans *le Monde* du 27 mai 1983.



portrait

André du Bouchet à la croisée des langages

UNE revue, *l'Ire des vents*, dont le jeune directeur, Yves Peyré, est conservateur à la Bibliothèque nationale, consacre un volumineux cahier à André du Bouchet. *L'Ire des vents*, qui emprunte son titre à un vers de Maurice Scève, a paru cinq fois depuis 1978.

Il a fallu deux ans pour réunir les quatre cents cinquante pages de ce cahier qui, sans être un «hommage», offre à une trentaine d'écrivains ou d'artistes des «espaces» pour commenter l'œuvre d'André du Bouchet. De nombreux textes éclairent ainsi de leurs feux croisés les cheminements du poète, de *Dans la chaleur vacante* à *Rapides*, en passant par *Laisses* et *l'Incohérence*.

Le volume comporte également de nombreuses reproductions de dessins de Bram Van Velde, Giacometti, Gilles du Bouchet, et des fac-similés (dédicace de Reverdy, lettre de Pasternak...). On y trouve enfin des inédits d'André du Bouchet : deux groupes de poèmes, une méditation sur la peinture, des réflexions sur l'erreur et la vérité dans la traduction. Cet important numéro spécial donne une vue d'ensemble sur une œuvre poétique de premier plan (1). — M. P.

★ ESPACES POUR ANDRÉ DU BOUCHET. *L'Ire des vents*, distribué par Distique et, à partir de septembre, par les éditions Verdier, 18, rue Clair-Talichet, 36000 Châteauroux. 450 p., 190 F.

(1) Pierre Chappuis lui a consacré une excellente étude. Seghers, 1979.

TEINT hâlé, chandail de laine rustique, André du Bouchet a l'air d'être à la campagne dans son atelier, au fond d'une petite rue cachée du quatorzième arrondissement. Autour, le quartier est hétéroclite : de vieilles maisons basses, des chantiers, des palissades et des immeubles tristes. Dans l'atelier, un divan, une table, et, épinglé au mur, le travail en cours : des feuilles blanches où sont dactylographiées quelques lignes. Le manuscrit du prochain livre, à paraître chez Fata Morgana, est sur la table : c'était un « *interminable* » journal, aimanté par des réflexions sur la peinture ; il y avait mille pages. Après réduction, il en restera cent cinquante.

Le plus souvent André du Bouchet vit dans la Drôme, à Truinas, dans cette maison qui, d'après Philippe Jaccottet, son voisin de Grignan, lui ressemble. Le paysage est celui qu'à grands traits vifs a dessiné Tal Coat : c'est au seuil du Midi, dans les Préalpes, là où il n'y a pas d'oliviers, mais des prairies, des chênes et des châtaigniers, « *un pays très escarpé qui se défend bien contre les intrus* ». La maison est à mi-pente, la vue plonge vers les torrents et les forêts.

Ecrire, pour André du Bouchet, c'est tenter de retrouver une « *relation perdue* », qu'il évoque souvent. « *C'est*, dit-il, *une expérience qui remonte à très loin. Je vivais alors en Normandie, dans un village de l'Eure où ma mère était médecin. J'allais tous les jours à vélo au collège de Dreux, à quinze kilomètres de là. J'ai un souvenir très précis du moment où j'ai eu, en 1940, la révélation de gens qui se réfugiaient sur les routes. Les charrettes traînées par des chevaux magnifiques qui descendaient des Flandres, avec des pneus usés jusqu'au moyeu, les entassements pyramidaux de meubles, d'enfants, de vieux... J'ai eu le sentiment d'un monde que je venais de découvrir et qui était pris dans une sorte d'éboulement.*

» *Sous les bombardements, à l'improviste, nous sommes partis très tôt le matin vers Pau. Je me rappelle très bien, je me suis saisi en partant d'un dictionnaire de grec, le Bailly : cela a été ma seule lecture dans les mois qui ont suivi. C'était une expérience très violente, le monde était détruit. C'est à ce moment que j'ai écrit pour la première fois, avec la volonté de rétablir quelque chose, de rendre compte d'une relation qui, à peine entrevue — j'avais juste quinze ans, — était balayée.*

» *Six mois plus tard, je me suis retrouvé aux États-Unis. Mon père, curieusement, était citoyen américain, issu d'une famille française qui s'était fixée en Amérique depuis plusieurs générations. J'ai souvenir de toute une enfance sur fond de rumeurs de langues étrangères. Mon père était né en Russie. J'entendais aussi la langue de mes gouvernantes allemandes. Tout cela m'a donné un sentiment de proximité avec des langues inconnues.*

» *J'ai vécu jusqu'en 1949 aux États-Unis. J'ai fait toutes mes études dans des universités américaines. Le français restait pour moi une langue personnelle, la langue du rapport sensible. J'ai acquis la maîtrise intellectuelle de l'anglais, j'ai fait des thèses et même enseigné un an à Harvard. J'ai pu oublier l'anglais, mais j'en ai eu le maniement conceptuel. Toutes les idées que j'ai pu avoir, je les ai eues en anglais. En français, collant à ce que j'éprouve, je suis sans maîtrise.* »

C'est en Amérique encore que du Bouchet découvre les livres du poète qu'il admire entre tous, Reverdy, dont ses premiers écrits porteront l'empreinte : « *C'était une sorte de fraîcheur qui allait avec la découverte de nouveaux rapports des mots entre eux.* » De retour en France, le jeune poète fait la connaissance de Reverdy chez son éditeur, Tériade.

Cette rencontre sera suivie de beaucoup d'autres, chaque fois que Reverdy, retiré à Solesmes, viendra à Paris. Considérant l'« anonymat » comme la seule forme possible d'engagement littéraire, ils ont l'un et l'autre la même aversion pour les procédés « racoleurs » des surréalistes, que Reverdy traite de « *chiens dressés enragés, enragés sans doute mais dressés tout de même* », parce que, précise du Bouchet, « *toujours dans la posture de s'adresser aux autres, un œil sur le maître, sur le spectateur, que ce soit pour plaire ou pour scandaliser* ».

La force de Giacometti

En exerçant « *toutes sortes de besognes et d'emplois* », André du Bouchet ne cessera désormais d'écrire. En 1951, son premier recueil est publié grâce à Francis Ponge chez l'éditeur Jean Aubier. Quand du Bouchet écrit les poèmes regroupés dans *Air*, il se sert d'une langue dont pendant dix ans, vivant à l'étranger, il n'a fait aucun usage social : « *Le français restait pour moi une langue de perception, que je pouvais ressentir à un niveau élémentaire.* »

De là peut-être le dénuement de cette poésie. D'un recueil à l'autre, elle semble, à travers des images abruptes — le torrent, le glacier, la montagne — recomposer le paysage où André du Bouchet vit aujourd'hui. « *Quand a paru* Dans la chaleur vacante, *on m'a demandé si j'habitais un pays de montagne. Je crois que le mot de « montagne » qui y revenait assez souvent n'était autre que la langue que je commençais à habiter et à laquelle je me heurtais. Les poèmes de ce livre avaient presque tous été écrits dans la plaine et les plateaux du Vexin. Lorsque, bien des années plus tard, je me suis arrêté dans les Préalpes, pour y vivre, la montagne réelle est venue commme la confirmation d'un mot que j'avais éprouvé profondément, bien auparavant, mais qui n'était pas du tout le reflet d'un paysage.* »

De 1966 à 1971, c'est l'aventure de *l'Ephémère*, revue que publient les éditions Maeght et qui tient une place marquante dans la production poétique du moment. Au comité de rédaction, Gaetan Picon, Yves Bonnefoy, André du Bouchet, Louis René des Forêts, Jacques Dupin — à qui se joindront Michel Leiris et Paul Celan — viennent du *Mercure de France*, dont Picon avait fait une revue très vivante. *L'Ephémère* était une revue « *moins éclectique, spécifiquement consacrée aux rapports d'une peinture et d'une poésie qui se donnaient comme signes d'un travail en cours, auquel le poème ou le tableau ne mettaient pas fin mais qu'au contraire ils relançaient. Le premier numéro était consacré à Giacometti* ».

André du Bouchet a écrit, en 1972, un long texte à propos de Giacometti. « *Il y avait en lui une force, un foyer de concentration ininterrompue. Il était tellement habité par son activité de peintre que des amis ou des inconnus de passage ne le dérangeaient pas. Il ne prenait aucun soin de ce qu'il créait : une chatte, un jour, a fait ses petits sur les monceaux de dessins entassés dans l'appentis.* »

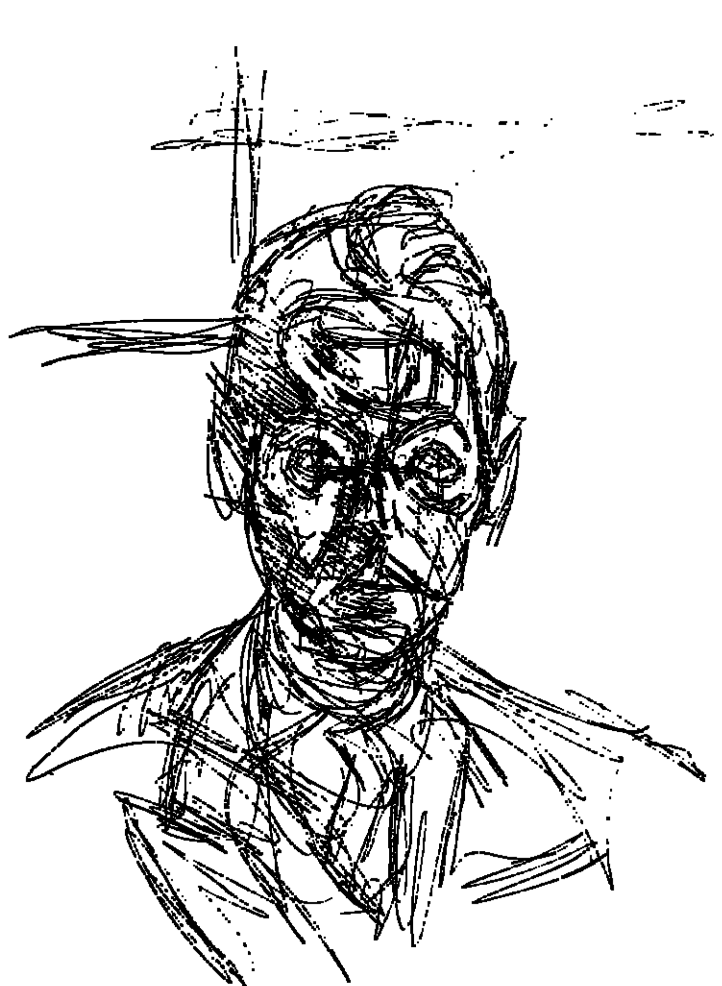
Par la raréfaction du trait, par un mouvement « *d'incessante consumation* » où l'œuvre se fait en se défaisant, avance au prix de sa propre destruction, les dessins de Giacometti présentent des affinités profondes avec les écrits d'André du Bouchet, qu'ils ont plusieurs fois illustrés. Cela échappe à la classification par genre. Comment qualifier le texte, pulvérisé sur la page blanche ? « *Je prends des notes*, dit André du Bouchet, *je n'ai pas l'impression d'écrire des poèmes. Aujourd'hui, le poétique, ce n'est plus ce qui passe par une forme identifiable.* »

Dans *l'Incohérence*, de nombreux textes sont relatifs à la peinture de Bram Van Velde et d'Hercules Seghers, ou à la traduction — du Bouchet a traduit des œuvres de Shakespeare, Pasternak, Hölderlin, Joyce... « *Tout est affaire de traduction. Vous vous souvenez du propos de Proust sur les livres qui, lorsqu'ils sont vivants, semblent toujours écrits dans une sorte de langue étrangère. Sous chaque mot, chacun de nous met son sens, qui est souvent un contresens. Mais dans un beau livre, tous les contresens sont beaux. Dans cette langue comme étrangère, l'important est de se découvrir aux prises avec elle.* »

Rien dans l'œuvre d'André du Bouchet qui n'engage, même si les traces en sont effacées, l'expérience directe de celui qui l'écrit, ici et maintenant. L'époque lui fait éprouver à nouveau le sentiment d'« *éboulement* » qu'il a connu jadis. Avant, « *quelque chose était donné et non retranché dans les rapports d'une personne à l'autre. Mais je n'aime pas le sentiment d'abandon à la nostalgie ou à la déploration. J'agis à ma manière en essayant de rétablir la relation sur le plan de la langue, qui, elle aussi, est atteinte.*

» *Je n'écris ni en vue d'une publication ni pour obtenir une « œuvre » mais d'abord pour essayer de me rejoindre moi-même à un point obscur que je ne connais pas. C'est pour cela que, si brefs qu'ils soient, mes textes donnent peut-être l'impression d'avoir été écrits par quelqu'un qui est en route. Bien sûr, on n'échappe pas au souvenir, la langue est lourde de souvenirs, mais je n'aime pas beaucoup les retours en arrière, ni les photos qui pèsent sur vous de tout leur poids sentimental et vous figent dans un état passé, jaunissant, inerte. Vous connaissez la phrase de Van Gogh :* « Dis-lui que si on photographiait un homme qui bêche, il ne bêcherait certainement pas. »

MONIQUE PETILLON.


André du Bouchet, par Giacometti

BIBLIOGRAPHIE

L'Ire des vents *contient une bibliographie remarquablement précise des œuvres d'André du Bouchet, réalisée par Yves Peyré. Ici ne figurent que les principales éditions de ces œuvres jusqu'en 1980, ainsi que les plus récentes.*

— Air, *Jean Aubier, 1951.*
— Le Moteur blanc, *G.L.M., 1956 (poèmes repris dans* Dans la chaleur vacante).
— Dans la chaleur vacante, *Mercure de France, 1961 (Prix des critiques 1961).*
— Ou le soleil, *Mercure de France, 1968.*
— Qui n'est pas tourné vers nous, *Mercure de France, 1972.*
— Laisses, *Hachette POL, 1979.*
— L'Incohérence, *Hachette POL, 1979.*
— Rapides, *Hachette POL, 1980.*
— Les Hauts de Bühl, *L'Ire des vents, 1981.*
— Défets, *Clivages, 1981.*
— Fraîchir, *Clivages, 1981.*
— Ici en deux, *Quentin éditeur, Genève, 1982.*

Le Monde

culture

CINÉMA

« ANA », d'Antonio Reis et Margarida Cordeiro

Le cheminement de la vie, d'hier à demain

Sur une route en lacet, un homme avance à cheval, simple point noir au *sein de la nature que la caméra* semble contempler du haut du ciel. On *retrouve*, d'emblée, la fascination des images de *Tras os montes*, que *nous* avions découvert au début de 1978. Ainsi entrons-nous, avec le *cavalier*, dans la région de Bragance et Miranda, pays sauvage, beau et pauvre, à la charnière du Portugal et de l'Espagne, que les sociologues appellent la « frontière du deuil » de ces deux pays.

Mais Antonio Reis et Margarida Cordeiro, sa femme, ne sont pas des sociologues, même s'ils s'intéressent aux régions sous-développées. Ils ont mis six ans à réaliser ce film — leur troisième, — qui a été présenté, remarqué, admiré, à la Semaine des *Cahiers du cinéma*, au mois de décembre dernier.

« Dans le cinéma portugais, où l'on ne prend pas beaucoup de risques de création, nous sommes, disent-ils, *des marginaux. Nous avons pris une position radicale en face des formes cinématographiques ; elles doivent être, selon nous, les véhicules de formes de vie. L'Etat donne un peu d'argent et nous laisse absolument libres de nous exprimer. Nous pratiquons le cinéma comme une force vitale. »*

Il y a, dans *Ana*, une vieille dame qui porte ce prénom, un domaine isolé, toute une famille attachée à la terre, des enfants qui grandissent, le temps qui passe au rythme des saisons. Cela ne se raconte pas. On pourrait parler de poésie, mais ce *n'est pas non plus une définition suffisante*. La vie vient de loin, du fond des siècles, elle coule comme un fleuve dans le présent, englobe quatre générations et se poursuit dans l'avenir. Trois temps unis entre eux d'une manière imperceptible, on sent juste un frémissement.

Antonio Reis et Margarida Cordeiro ne savent pas dire comment ils travaillent ensemble. Pour eux, cela va de soi. Leurs deux personnalités sont liées. *« Nous considérons chacun de nos films comme un acte d'amour profond entre nous*, dit Antonio. *Lorsque Margarida imagine une séquence, à unre idée de visualisation, j'aimerais bien avoir eu la même. Et inversement. »* Margarida approuve et ajoute : *« Il y a parfois des conflits avant la réalisation. Cela provoque une dynamique du contraire et une métamorphose pour le résultat final. Evidemment, un film écrit et réalisé par une seule personne est moins complexe. Mais jamais nous n'avons eu, l'un ou l'autre, une position de refus dans la confrontation. »*

Ana a été inspiré par un fait réel de l'histoire d'une grand-mère de Margarida, devenue, pour elle, un personnage légendaire. Dans le film, c'est sa mère qui joue le rôle, elle est le pivot de cette contemplation du passé, du présent, de l'avenir. Les « films-actes d'amour » de ce couple *de cinéastes sont offerts comme tels* aux spectateurs, pour être partagés. *C'est tout simple, au fond, et d'une* ferveur communicative. Si l'on ne touche pas le cœur, on ne touche pas la raison. D'où le caractère fondamentalement original, unique, de cette traversée du temps, en plans-séquences souvent, qui donne à voir, au-delà de la réalité sociale d'un pays déshérité, les racines culturelles d'un coin d'Europe où se sont croisées plusieurs générations.

Composé par tableaux qui semblent illuminés de l'intérieur, le film a aussi une sorte de rythme musical par les textes accompagnant les *images : textes de Rainer Maria* Rilke, d'Antonio Reis et Margarida Cordeiro. Eux croient à une *« politique de la beauté, aussi nécessaire à la vie que le besoin de l'eau »*. Et cette beauté qui passe dans les images en suivant les traces de la mémoire et les successions des gé*nérations n'a pas l'esthétique si raffinée* de la couleur aujourd'hui com*mune* à tous les *films* de quelque ambition artistique composés grâce au talent de directeurs de la photographie. C'est une beauté de peintres introduisant dans le cinéma une superbe modulation des couleurs et de la lumière.

Antonio et Margarida choisissent eux-mêmes, pour arriver à ce résultat, *les matières et les teintes* des tissus qui habillent leurs person*nages*, la disposition des décors. En extérieurs, il leur est arrivé d'attendre trois jours pour avoir la lumière qu'ils estimaient nécessaire à tel ou tel plan. Les rites familiaux, les naissances et les morts, les événements qui marquent l'existence et les problèmes de cette communauté *rurale* (par exemple, la brusque affirmation *de la personnalité du fils* — jusque-là contenu, silencieux, dans l'ombre de sa vieille mère — par un discours sur la fabrication des bateaux en Mésopotamie), les paysages et les animaux domestiques s'animent à partir de l'agencement et de l'éclairage des tableaux, sans que le passage de l'immobilité au mouvement ait l'air *d'un procédé de style*.

Comment résister à ce choc de la *beauté, à ce travail d'artisans* passionnés qui font communiquer le grand flux vital d'une famille enracinée dans sa terre et ses traditions culturelles avec l'éternité ? A la fin, la grand-mère, splendide et sereine, meurt. Une autre Ana la remplacera, sa petite-fille. Antonio Reis et Margarida Cordeiro sont les parents de la fillette de quatre ans et demi *qui* s'appelle, aussi, Ana. Elle voyage *avec eux, elle les a accompagnés* partout. Et, comme le film, elle est un acte d'amour.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

VARIÉTÉS

Gwendal au Forum des Halles

Le groupe Gwendal est né en 1972 *de la réunion de musiciens* bretons venus d'horizons aussi différents *que le rock, le folk*, le jazz, la musique classique. Juste après sa *formation*. Gwendal a joué en première partie des concerts d'Alan Stivell et a puisé alors son répertoire dans la tradition gaélique, singulièrement dans une musique irlandaise reçue par l'intermédiaire des Chieftains et des Dubliners. Aussi, le contrecoup de la mode régionaliste n'a pas touché les membres du Gwendal. Ceux-ci ont improvisé assez vite, ils ont développé peu à peu avec bonheur une musique originale, vigoureuse et cohérente, une sorte de jazz-folk-rock sensible, plein d'humour, avec ses espaces de rêve et de liberté, un plaisir constant des violons, des flûtes, des bombardes et des guitares.

Le groupe, composé de cinq membres, *appartient aujourd'hui à part* entière à cette nouvelle génération *de musiciens bretons (Dan ar Bras*, Melaine Favennec) qui, laissant de *côté le militantisme régionaliste* au premier degré de leurs prédécesseurs (*Stivell, Servat*) travaillent avec une certaine réussite à l'épanouissement d'une expression musicale autonome. Gwendal donne une série de concerts au théâtre du Forum des Halles jusqu'au 10 juin. — C. F.

★ 21 heures.
★★ Albums Pathé-Marconi.

■ Le chœur des Petits chanteurs du Marais, dirigé par Jean-Paul Poupart, se produira à la cathédrale de Chartres le 12 juin, à 11 heures et à 16 h 30.

EXPOSITIONS

A L'ARC

Le Burenoscope

Commençons par décrire l'engin. Il est fait de huit cent mètres de toile rayée noir et blanc (achetée en gros et ignifugée pour des raisons de sécurité) *tendue* sur deux cent trente-cinq châssis de bois, qui forment un corridor de trois mètres de large (encore les normes de sécurité) zigzaguant en une douzaine de tronçons d'un bord à l'autre de la grande salle courbe de l'ARC, et ce depuis l'entrée jusqu'à la sortie (la sortie pouvant d'ailleurs très bien être considérée comme l'entrée).

Le parcours est à la fois fermé (inévitablement rayé), et ouvert : dans les parois de toile sont ménagées des fenêtres carrées, rectangulaires, triangulaires, obliques et des petits trous de voyeur permettant diverses échappées : sur l'envers du décor (les châssis soigneusement cloués) ; sur les murs de la salle, ses dégagements, son équipement (un extincteur, par exemple) ; sur l'espace et l'image du musée (pas n'importe quel musée) par un choix de petites œuvres puisées dans les réserves de la Ville de Paris, à commencer par une maquette de *la Fée électricité*, de Dury. Enfin, quelques trouées permettent de plonger sur la réalité extérieure (le dôme des Invalides), ou sur des tableautins rayés (qui renvoie, cette fois à Buren soi-*même, non sans humour*).

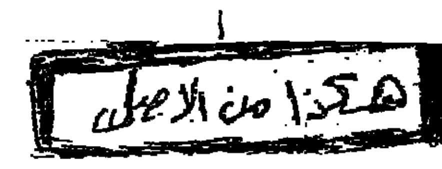
Tandis que de petits miroirs piège les rayures des murs, ou votre visage, d'autres trous sont faits de telle sorte qu'ils vous mettent dès l'entrée dans l'axe d'un point de lumière situé aux trois quarts du parcours, que des spots placés derrière les murs de toile vous ménagent un éclairage indirect, des transparences ; que la lumière naturelle, elle aussi, *entre directement* par certaines ouvertures, et que, enfin, une *bande son agit comme un conditionnement* et rythme vos déplacements, sûrement assez drôles à observer : tous les trous n'étant pas à hauteur d'œil, pour voir au-delà des murs, il faut s'accroupir, puis remonter, puis s'accroupir de nouveau...

Autrement dit, vous voilà *fait* comme un rat, avec, pour vous amu*ser — il ne faudrait pas oublier* le côté ludique du dispositif, entre le *train fantôme et le palais des mirages* des foires, — tout un échantillonnage *de rapports possibles entre le spec*tateur, la peinture et le musée, la peinture *dans* la *peinture, dans le* musée, lui-même dans la ville. Le Bu*renoscope* — appelons-le ainsi — c'est à la fois une chose à voir et un *instrument* pour voir, une *formidable* boîte à images aux parois réfléchis*santes*. Comme quoi on peut en dire pas mal, avec des rayures.

On pouvait penser, il n'y a pas si longtemps, que Buren, c'était un peu du réchauffé, que, après dix bonnes années de bons et loyaux services, le discours « par la bande » sur les institutions et l'environnement de la peinture, sur l'art, ses lieux et ses « agents de texture » ne relevait plus de grand-chose d'autre que de l'auto-citation : à l'avant-dernière Biennale de Venise, en 1980, par exemple, la prestation de l'artiste qui avait consisté à peindre les chaises de la cafétéria des Giardini sur lesquelles tout le monde s'asseyait sans rien remarquer n'impliquait peut-être pas seulement l'usure et la dérision de la manifestation... Buren n'avait pourtant pas dit son dernier mot. Ce qu'il vient de faire pour l'ARC le montre, au cours d'une promenade architecturale à points de vue multiples brillamment orchestrée.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ ARC, Musée d'art moderne de la Ville de Paris, jusqu'au 12 juin.



ROCK

DAVID BOWIE A L'HIPPODROME D'AUTEUIL

Une si petite fourmi

On s'inquiétait beaucoup, dans la matinée du 8 juin. Les rumeurs allaient bon train : on prévoyait des encombrements monstres aux alentours de l'hippodrome d'Auteuil, des bousculades insupportables à l'entrée, des échauffourées avec les forces de l'ordre, on ne verrait rien, on n'entendrait pas plus, il allait pleuvoir, le concert serait raté, le peuple furieux ; au fil des minutes, la panique montait...

C'est que plus de cinquante mille personnes, ça n'est pas une mince affaire. On a beau avoir connu des précédents avec les Rolling Stones ou Simon etGarfunkel, on n'est jamais sûr de rien. D'autant que le battage autour de l'événement avait été tel que, à l'approche du concert, tout le monde voulait voir David Bowie, même ceux qui, en un premier temps, s'étaient refusés à payer 90 francs pour l'écouter dans ces conditions... L'heure n'était plus aux tergiversations, il fallait y être ou ne pas être, c'était, en somme, une question de réputation.

La radio annonçait qu'on ouvrirait les portes deux heures plus tôt, que le show serait avancé d'autant, que tout serait bel et bien fini à 22 heures : une demi-heure plus tard, on mettrait les clefs sous la porte et ceux qui persisteraient à vouloir se rendre sur les lieux à 9 heures ne pourraient s'en prendre qu'à eux. C'était dit. Tout juste si, pour le compte, on ne déclarait pas l'hippodrome d'Auteuil zone sinistrée. C'est drôle comme ce genre de manifestation provoque toujours des craintes exagérées. Heureusement, il y eut plus de peur que de mal. Les encombrements ne furent pas si encombrants et l'entrée se fit sans entrave. Chacun trouva sa place, et Bowie commença à l'heure prévue.

En revanche, Dexys Midnight Runners, qui assurait la première partie, fit les frais d'une programmation un peu trop avancée. Dommage, le groupe de Kevin Rowland avec sa « soul celtique », son mélange astucieux de cuivres et de violons, son look de métayers, ses rythmes enlevés, ses mélodies chatoyantes et ses compositions explosives, est sûrement ce qu'on peut entendre de plus riche en Angleterre depuis ces deux dernières années. Aussi, lorsque certains réclamèrent le héros de la soirée, furieux, Kevin Rowland eut-il quelques mots malheureux pour le qualifier : « David Bowie is full of shit ! » (« David Bowie est plein de merde ! »), ce qui, on en conviendra, n'était peut-être pas la meilleure façon d'annoncer celui qui allait suivre.

Bref, il fallut attendre encore une heure pour voir la fameuse entrée du chanteur. Déjà les brancardiers évacuaient les spectateurs du devant qui s'évanouissaient à une cadence régulière et qui s'accéléra pendant le show. Evidemment, ça n'était pas l'idéal pour qui rêvait d'intimité... Après un quart d'heure d'une bouillie infâme, le son trouva sa mesure, et si la petite fourmi qu'on a pris l'habitude de voir gigoter au loin dans ce genre d'endroit ne se sentit pas obligée d'arpenter la scène d'un bout à l'autre comme un clown à la manière de Mick Jagger, c'est que, noblesse oblige, un immense écran tendu par une grue au-dessus du plateau retransmettait instantanément ce qui s'y passait. A défaut de voir le groupe en vrai, on l'a vu en direct.

Bien sûr, on était loin du concert de Fréjus, même si, à peu de chose près, le spectacle était le même (le premier costume de Bowie était rose saumon au lieu d'être bleu, il n'y eut pas d'entracte et Stay remplaça TVC 15), mais pour préserver une telle qualité dans des conditions impossibles, il fallait vraiment un artiste exceptionnel. Hier soir, David Bowie a confirmé qu'il était celui-là, et plus de cinquante mille personnes peuvent en témoigner.

ALAIN WAIS.

★ Deuxième concert ce jeudi 9 juin, à 18 heures.

MUSIQUE

« Les Quatre Saisons », de Jean Schwarz

L'imposant spectacle de la nature

Ingénieur du C.N.R.S., attaché au département d'ethnomusicologie du musée de l'Homme et membre du groupe de recherche musicale, jazzman dans l'âme, compositeur, entre autres, de musiques de ballet pour Carolyn Carlson, Jean Schwarz n'en a pas moins réalisé, à quarante-quatre ans, une grande symphonie « romantique » sur des poèmes de Goethe consacrés aux Quatre saisons, *qui vient d'être créée à Radio-France par le G.R.M.*

Mais on ne saurait y voir le moindre reniement, plutôt le signe d'une affinité ancienne, déployée dans une œuvre aux moyens sonores modernes. Est-ce parce que l'excellent baryton Jorge Chaminé est juché sur une haute tribune au-dessus d'une mer de haut-parleurs que l'on songe souvent au Sirius *de Stockhausen ? Sans doute, mais davantage pour la majesté d'une musique accordée à l'imposant spectacle de la nature, qui néglige le pittoresque en décrivant de longues trajectoires méditatives.*

L'évolution progressive et la variété des matériaux contribuent à l'harmonie de la composition. On passe naturellement d'une riche étoffe électronique aux sons concrets (chants d'oiseaux, orage, horloge...) et aux mélanges orchestraux plus ou moins travaillés, voire aux chœurs vers la fin. Et les poèmes chantés en allemand, le plus souvent dans un style de grand Lied atonal, mais avec beaucoup de diversité dans l'écriture (mélodie continue, diction syllabique, profération spectaculaire, alternances de voix grave et de fausset, etc.), semblent guider le mouvement et la respiration de cet océan sonore comme un ciel scintillant de signes mystérieux.

Parfois, sans doute, dans cette œuvre qui dépasse l'heure, on éprouve quelque sentiment de monotonie ; mais il en est presque toujours ainsi lors d'une création que l'esprit appréhendera seulement plus tard dans sa totalité.

JACQUES LONCHAMPT.

★ L'INA-G.R.M. a publié un disque qui comprend *Suite N* et *Gamma Plus*, de Jean-Schwarz (9110 sz, distribution Harmonia Mundi, HM 58).

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE DE PARIS

COR. — *Premiers prix* : Anne Cavillon, Eric Saint-Michel, Enrik Legros, Isabelle Bigare, Gérard Jacques. *Deuxièmes prix* : Patrick Poigt, Jean-Michel Tavernier, Lin Chien Chen.

CLARINETTE. — *Premiers prix* : Marie-Dominique Jacques, Gilles Clermont, Dominique Demersseman, Yoko Fujii, Masatoshi Tanaka. *Deuxièmes prix* : Dominique Vidal, Jean-Claude Falietti.

DES MUSICIENS FRANÇAIS DEMANDENT DES DÉROGATIONS AU CONTROLE DES CHANGES

Quarante-huit musiciens français et quatre importants bureaux de concerts de Paris ont signé une lettre que le pianiste Jean-Philippe Collard a adressée au ministre de l'économie et des finances, M. Jacques Delors, lui demandant, pour les artistes français, des dérogations aux mesures concernant le contrôle des changes semblables à celles dont bénéficient les entreprises.

Dans cette lettre publique, le virtuose écrit : « *L'interdiction d'utiliser notamment nos cartes de crédit à l'occasion de nos tournées de concerts nous est contraignante et préjudiciable.* » Il demande au ministre : « *Nous souhaitons bénéficier des mêmes dérogations que celles que vous avez accordées aux chefs d'entreprises, car il apparaît évident que l'exercice de notre profession poursuit les mêmes objectifs, à savoir l'exportation de notre travail et l'importation immédiate de devises.* »

Parmi les signataires de cette lettre figurent Roberto Benzi, Michel Plasson, Pierre Amoyal, Jean-Pierre Wallez, Gaston Litaize, Claude Bolling, Michel Portal, etc.

■ Le chanteur américain Donald Gramm (basse-baryton) vient de mourir à New-York, des suites d'une crise cardiaque. Il était âgé de cinquante-quatre ans. Il avait fait ses débuts au Metropolitan Opera en 1964.

■ Avec sept récompenses, *Cats*, comédie musicale britannique d'après des comptines de T.-S. Eliott, a été proclamée « meilleure production musicale » de Broadway au cours de la remise annuelle des « Tony », qui récompensent chaque année les spectacles de Broadway. Broadway dont la saison n'a pas été brillante, avec 16,8 % de billets vendus en moins que l'année passée.

Torch song trilogy a été désigné comme meilleure pièce, et son interprète principal, Harvey Fierstein, comme meilleur acteur, ainsi que Tommy Tune (*My one and only*). Meilleures actrices : Jessica Tandy, qui, à 74 ans, joue *Foxfire* et Natalia Makarova pour *On your toes*.

PATRIMOINE

Le classement de la Maison Picassiette

A l'occasion d'une visite à Chartres, pour y voir notamment la quatrième exposition du Centre international du vitrail, M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, a annoncé samedi 4 juin le prochain classement de la Maison Picassiette, située à Saint-Chéron, dans les faubourgs de Chartres, au 22 de la rue du Repos.

Le nom étrange de cette maison désigne la réalisation d'un fossoyeur de la ville, aujourd'hui décédé, Raymond Isidore, qui, comme le facteur Cheval, bâtit son palais idéal, confectionna sa « folie » à l'aide de faïences, de porcelaines et de poteries brisées.

L'ensemble, puissamment coloré, d'inspiration naïve et mystique, qui fait songer au monde latino-américain, comprend des bâtiments d'habitation, mais aussi des sortes de patios, des jardins, ainsi que toutes les pièces d'ameublement, lit conjugal autant que machine à coudre.

Deux livres ont déjà été publié sur la Maison Picassiette : l'un aux Editions du Chêne en 1978 (collection « Parole à l'image ») uniquement composé de superbes photographies en couleurs, œuvres de M. Clovis Prévost ; l'autre à *Encre Editions* en 1979 (collection « Les banlieues de l'art ») intitulé *le Paradis terrestre de Picassiette* et dû à M. Marten Kloos.

Au cours de sa visite, M. Jack Lang a d'autre part assuré que les efforts seraient accentués en faveur d'une politique « *hardie de restauration du patrimoine au cours des prochaines années* ».

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

L'INTRUSE - Grand Hall Montorgueil (296-09-06), 20 h 30.
LE CHROMOSOME CHATOUILLEUX - Café d'Edgar (320-85-11), 21 h 30.
LA SONATE DE BELZEBUTH - Escalier d'or (523-15-10), 22 h.
HERACLES - Maison des Amandiers, 110, rue des Amandiers, 20 h 30.
LES CENCI - Nanterre, Théâtre par le bas (775-91-69), 20 h.
GOBBLE UP STORIES - Dix Heures (606-07-48), 20 h 30, en américain.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Luisa Miller.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Les Estivants ; Thermes de Cluny, 21 h : le Mystère de la Charité de Jeanne d'Arc.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre, 20 h 30 : le Prince travesti ; T.N.C. au Théâtre du Rond-Point, 20 h 30 : le Bunraku.
PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.
TEP (797-96-06), Foyer, 20 h 30 : Fra Diavolo.
BEAUBOURG (277-12-33), Débats : 18 h 30 et 20 h 30 : Poliphonix 5, 5e Festival international de poésie. — Cinéma-vidéo, 16 h : Petit Pierre, le Théâtre du triangle, Châteaux de sable ; Images, rue, images ; 19 h : En finir avec la faim ; 18 h : Hollis Frampton : Magellan.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : 20 h 30 : Concert R. Strauss, Nouvel Orchestre philharmonique.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : Camerata de Boston ; 20 h 30 : Crowsnest.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 21 h : les Oiseaux.

Les autres salles

ALLIANCE (544-41-42), 20 h 30 : Tenkei Getiko.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ARTISTIC ATHEVAINS (355-27-10), 20 h 30, le Deuil éclatant du bonheur ; Prélude à K. Mansfield.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.
ATHÉNÉE (742-67-27), 20 h : Kean
BASTILLE (357-42-14), 18 h et 20 h : Polyphonix 5.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod Zod Zod...iaque.
CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : La Nuit des Rois ; Epée de bois (808-39-74), 20 h 30 : Patience... patience dans l'azur. — Tempête (328-36-36), 21 h : les Amis de M. Gazon ; Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : la Débutante.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), 20 h 30 : Roman Rock à l'heure du thé.
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE (508-09-46), 21 h : Lit vers Léthé.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : Dialogue de l'arbre. — Resserre, 20 h 30 : la Musica. — Grand Théâtre, 20 h 30 : Roméo et Juliette.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 21 h : Commissaire Nicole Bouton.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Si Guitry m'était chanté.
CONSTANCE (258-97-62), 20 h 45 : Histoire sans paroles.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : Un canapé-lit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Mourir à Colone.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : Joyeuses Pâques.
ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : Théâtre de Bouvard.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : Abraham et Samuel.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 30 : Méli-Mélomane.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Vie et mort d'Arlequin.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : S. Joly.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 30 : Des jours et des nuits.
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Play it again, Sam.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres ; 22 h 30 : les Atours de Nell.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 20 h 30 : Les Mystères du Confessionnal : 22 h 15 : Archéologie. — II. 18 h 30 : Fragments ; 20 h 30 : Milosz ; Petite salle, 22 h 15 : Permis de séjour.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Amour fou.
MARAIS (278-50-27), 20 h 30 : le Plaisir berlinois.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Surprise.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse 21 h 15 : l'Astronome.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah ou le Cri de la langouste.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : Le Musée noir de Valia Angel.
POCHE (548-92-97), 21 h : Vera Baxter.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : Six heures au plus tard.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 9 juin

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : le Fauteuil à bascule.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : Huis clos ; 22 h : Fin de partie.
TEMPLIERS (272-94-56), 20 h 30 : Robinson Crusoé.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DU LYS (327-88-61), 20 h 30 : Le Monte-Plats.
THÉATRE DE L'UNION (770-90-94), 20 h 30 : Vol au-dessus d'un nid de coucou.
THEATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : L'ivrogne dans la brousse ; 18 h 30 : Cie Magenia : II. 20 h 30 : A Petit Feu de Chagrin.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets.
THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : le Piège de Méduse.
THEATRE 18 (226-47-47), 22 h : la Voilue.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : l'Opéra de quat'sous.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). — Grande salle, 20 h 30 : Bunraku ; - Petite salle, 20 h 30 : Joséphine, la cantatrice.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 21 h : J. Charby : Pour de rire.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Dix Petits Nègres.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Eti-

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), 21 h : Un caniche sur la banquise.
AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Touchez pas au frichti.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. — II. 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.

SPECTACLES

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02). I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Y'a encore une bombe dans le berceau du gamin.

L'ÉCUME (542-71-16) : J.-P. Reginal ; 22 h : Histoire de diablesse.

LE FANAL (233-91-17), 20 h : Attendons la fanfare : 21 h 15 : l'Amant.

LA GAGEURE (367-62-45), 20 h 30 : Ce n'est pas si grave une femme ; 22 h : Paroles d'hommes.

LES LUCIOLES (526-51-64), 19 h 45 : Oy. Motsheie, mon fils ; 21 h 15 : Une chanson, c'est quoi déjà ; 22 h 15 : M. Chevalier.

PATACHON (606-90-20), 20 h 30 : Un sifflet dans la tête ; 22 h : D. Loury : 23 h : F. Fanel, N. Poli : Hommage à E. Piaf.

LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Guide des convenances 1919 ; 22 h 30 : J'viens pour l'annonce.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Casanova babies ; 22 h 30 : l'Argent de Dieu.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On n'est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine.

SPLENDID SAINT-MARTIN. (208-21-93), 22 h : M. Sergent.

LA TANIÈRE (337-74-39) I. 20 h 45 : L'ordre des fleurs ; 22 h 30 : A. Aurenche.

LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; la Timbale ; 22 h 30 : Triboulet.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 22 h 30 : Romeliette et Julot.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : M. Musseau.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : François, j'ai mal à mes sous.

THÉATRE DES DEUX ANES (606-10-26), clôture annuelle.

Les comédies musicales

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : Phi-Phi.

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il signor Fagotto.

Le music-hall

A DEJAZET (887-97-34), 21 h : Grand Orchestre Bekummernis.

CASINO DE PARIS (285-00-39), 20 h 30 : Drôles de femmes.

CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-35-73), 20 h 30 : A. Chalifoux, Ph. Evrard.

CHAPITEAU DES CLOWNS (320-90-13), 18 h 30 : les Amants de Fougèro ; 21 h : Ch. Cameriynck.

MARIGNY (256-04-41), 21 h : Thierry Le Luron.

MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Dancin'.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : Opéra de Pékin.

TH. DU JARDIN (745-23-72), 20 h 45 : J. Douai.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : H. Molina, W. Rios, C. Perez.

La danse

ATELIER DES QUINZE-VINGTS (251-11-93), 21 h : Concertation Triale.

EPICERIE (547-50-85), 20 h 30 : S. Hyedan, Rubeus Danse...

TH. DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Cuadra de Seville.

Les concerts

LUCERNAIRE, 19 h 45 : H. Malaquin, M. Schittenhelm (Franck, Beethoven) ; 21 h : Trio d'Anches Aulos (Mozart, Milhaud, Arrieu...).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : P. Beuscher.

RADIO-FRANCE, Auditorium 105, 20 h 30 : O. Beaumont (Couperin, d'Hervelois, Rameau) ; J.-C. Benoit, M. Panbon (Poulenc, Enesco, Delvincourt).

ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT, 20 h 45 : chœur et orchestre des Solistes de la Ville de Paris, dir. : H. Reiner (Vivaldi, Bach).

SORBONNE, Grand Amphithéâtre, 20 h 45 : La grande écurie et la chambre du Roy, chœur Sorbonne, chœur national (Lully, Delalande).

ÉGLISE SAINT-DENYS DU SAINT-SACREMENT, 20 h 45 : Chorale Rhapsodès, Quintet de cuivres Floreat Musica, dir. : P. Narring. Purcell, Bruckner, Schutz).

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h 30 : Ensemble Fitzwillia (Rameau, Leclair, Telemann).

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, 20 h 30 : D. de Williencourt (Bach, Kodaly, Jevtic).

FAC DE DROIT, Grand Amphi, 20 h 30 : Les frères Dagar (musique de l'Inde).

ÉGLISE DE LA MADELEINE, 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Brahms).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : J.-J. Avenel, D. Lazro.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Whoopee Makers.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Groupe Carma.

DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30 : D. Dupuis, Forficule.

FORUM (297-53-39), 21 h : Gwendal.

HIPPODROME D'AUTEUIL, 21 h : D. Bowie.

NEW MORNING (523-51-41), 20 h : G. Lewis, O. Johnson, S. Potts, G. Nemeth.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : S. Distel.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J.-L. Chautemps, L. Fuentes, R. Urtreger, A. Collaz, Ch. Bellonzi.

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : P. Artero, L. Benhamou, D. Lemerle, P. Lempal, T. Theophile.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Cl. Luter.

TH. DE PARIS (280-09-30), 21 h : I. Schweizer.

VIEILLE HERBE (321-33-01), 20 h : J. More.

Festivals

XXe FESTIVAL DU MARAIS
(887-74-31)

HOTEL DE BÉTHUNE-SULLY 21 h 30 : Othello.

TH. ESSAION, 18 h 30 : Un mari à la porte ; 21 h 45 : Sally Mara ; II : 21 h 15 : Bertrand strip stease.

PLACE DU MARCHÉ SAINTE-CATHERINE, 19 h 30 : Du sang sur les Charentaises.

CAVE GOTHIQUE DE L'HOTEL DE BEAUVAIS, 20 h 30 : la Crapotte ; à 22 h : les Mots qui penchent.

VIIe SOIRÉES DE SAINT-AIGNAN
(354-96-60)

21 h : D. N'Kaoua (Mozart, Schubert, Chopin...).

PRINTEMPS DE LA JEUNE CRÉATION
(Quartier des Halles)
(547-50-85)

THÉATRE : Th. de l'Epicerie, 20 h 30 : Théâtre ensemble antilope.

DANSE : Espace de l'Horloge, 18 h 30 et 20 h 30 : Cie Signaux, Gwall V., Catala-Lemosof, Rubeus Dance Guillaumes, Boa productions-M. Lelièvre-Frédéric, M.O.T.U.S. Danse, Ramdam.

MUSIQUE : Galerie des Lombards, 20 h 30 : Samarkand Djinn concept.

BIENNALE DE LA DANSE DANS LE VAL-DE-MARNE

VILLEJUIF, Th. Romain-Rolland (726-18-10), 20 h 30 : Ballet théâtre de l'Arche.

En région parisienne

BAGNOLET, Atem (364-77-18), 21 h 30 : De la cave au grenier, un corps entier de songes.

MONTREUIL, Studio Berthelot (858-65-33) 20 h 30 : les Soldats.

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), 21 h : les 1001 Nuits.

TORCY, Maison du Temps Libre (005-76-35) 21 h : La Fête en plein air.

VERSAILLES, Festival (950-36-22), Parvis de la Cathédrale, 20 h 30 ; Musique de la police nationale. Dir. P. Bigot (Charpentier, Bizet, Messager).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Vidocq, de J. Daroy ; Festival de Cannes 83-Quinzaine des réalisateurs : 19 h, Sans l'ombre d'un péché, de J. Fonseca E. Costa ; 21 h, Barbarosa, de F. Schepisi.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Festival de Cannes 83-Quinzaine des réalisateurs ; 15 h, Des démons dans le jardin, de M.G. Aragon ; 17 h, Rupture, de M. Chouikh ; 19 h, Panorama du cinéma indien : le Tambour de Choma, de B.V. Karanth.

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

L'ARGENT (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

ATOMIC CAFÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.o.) : Danton, 6e (329-42-62). — V.o., v.f. : Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LA BALANCE (Fr.) : Gaîté Boulevard (233-67-06).

BALLADE A BLANC (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

BANZAI (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA BELLE DE SAIGON (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

BERLIN HARLEM (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

C'EST FACILE, ÇA PEUT RAPPORTER... VINGT ANS (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; U.C.G. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). — V.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44).

CIRCULEZ Y'A RIEN A VOIR (Fr.) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cinoches (H. sp.), 6e (633-10-82).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DAR L'INVINCIBLE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Rivoli Beaubourg (H. sp.), 4e (272-63-32).

DERRIERE LA PORTE (It., v.o.) (*) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

DIALOGUE DE ROME (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-70-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

DIVA (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.-v.f.) (**) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉVENTREUR DE NEW-YORK (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Maxeville, 9e (770-72-86).

FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LA FEMME DE CAUCHEMAR (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

FUCKING CITY (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).

GALJIN (Bré., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).

GANDHI (Brit., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

J'AURAI TA PEAU (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

LE JEUNE MARIÉ (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

LES FILMS NOUVEAUX

AMERICAN TEENAGERS, film américain de Curtis Hanson, v.o. : Forum Orient-Express 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-12-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secretan, 19e (241-77-99).

ANA, film portugais de Margarida Cordeiro et Antonio Reis, v.o. : République-Cinéma, 11e (805-51-33).

CHICANOS STORY, film américain de Luis Valdez, v.o. : Forum, 1er (297-53-74), Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Élysée-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-09-07) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA FEMME DU CHEF DE GARE, film allemand de Rainer Werner Fassbinder, v.o. : 14 Juillet-Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

HALTÉROFLIC, film français de Philippe Vallois, Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Maxeville, 9e (770-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

JE SAIS QUE TU SAIS..., film italien d'Alberto Sordi, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C.-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

LA PALOMBIÈRE, film français de Jean-Pierre Denis, Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Élysée-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; P.L.M. - Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LE MUR (Franco-Turc, v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). — V.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

PÉNITENCIER DE FEMMES (Fr.-It., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76).

PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

RAMBO (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

ROCK AND TORAH (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

SUPERVIXENS (A., v.o.) (**) : Boîte à Films (H. sp.), 17e (622-44-21).

THE VERDICT (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

TIR GROUPÉ (Fr.) : Paramount Montmartre, 14e (606-34-25).

TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : H. sp. Denfert, 14e (321-41-01).

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LE VENT (Mal., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).

ZIG ZAG STORY (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

ZOMBIE (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevards, 9e (770-10-41) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

Les grandes reprises

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.o.) (70 mm) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).

LA BLONDE EXPLOSIVE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

CABARET (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74) ; Noctambules, 5e (354-42-34).

LES CANONS DE NAVARONE (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PÉKIN (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE CHINOIS (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

C'ÉTAIT DEMAIN (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19)

LA COURTISANE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (297-53-74).

LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES DENTS DE LA MER (A., v.f.), (*) : Capri, 2e (508-11-69).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA DERNIÈRE FEMME (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LES DIABLES (A., v.o.), (**) : Danton, 6e (329-42-62) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LES FAUCONS DE LA NUIT (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES FAUX COUPABLES (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).

LA FIEVRE DANS LE SANG (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.f.) : Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

GEORGIA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (H. sp.) (A., v.o.) : Châtelet, 1er (508-94-14).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

JE SUIS TIMIDE MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (759-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1re et 2e parties), Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-25).

LENNY (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LOVE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

M.A.S.H. (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).

MOURIR A TRENTE ANS (Fr) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

NEW YORK NEW YORK (version intégrale) : Calypso, 17e (380-30-11).

NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA PARADE DE PRINTEMPS (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) Cinoches, 6e (633-10-82).

LE PIGEON (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-47-62).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

PINOCCHIO (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.o.) : UGC Danton 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

LES QUATRE DE L'AVE MARIA (It., v.f.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

SATYRICON (It., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

TOUS EN SCÈNE (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

VIVRE (Jap., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h 15.

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (A., v.o.) (*) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h 5.

CASANOVA UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 3e (271-52-36), 20 h 20.

DEEP END (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h 15.

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 21 h.

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h 15.

LA FÉLINE (A., v.o.) (*) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

GILDA (A., v.o.) Acacias, 17e (764-97-83), 16 h, 20 h, 22 h.

GREASE (A., v.o.) Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.

LES MISFITS (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 22 h 30.

MISSOURI BREAKS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 24 h.

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h.

POSSESSION (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01), 22 h.

LE PROCÈS (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.

REVIENS JIMMY DEAN, REVIENS (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

LE TAMBOUR (*) (All., v.o.) : Palace, 15e (374-95-04), 21 h.

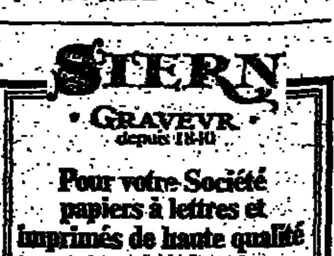
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 40, 0 h 25.

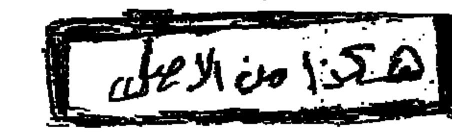
THE LAST WALTZ (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h.

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), 16 h.

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 18 h.

ZORBA LE GREC (Grec) : Escurial, 13e (707-28-04), 20 h.





COMMUNICATION

LU

« L'INDUSTRIE EN FRANCE »
SOUS LA DIRECTION DE B. BELLON ET J.-M. CHEVALIER

Pour percer la brume

Souhaitée, promise mais toujours à l'état d'ébauche, la définition d'une politique industrielle est-elle un exercice utopique ?

A peine est-elle aperçue en France qu'elle disparaît. Les changements de gouvernement ou de ministres soufflant une nouvelle brume opaque sur le paysage industriel, sur les choix, sur le rapport entre l'État et les entreprises. Et si cette politique industrielle était impossible à définir par simple méconnaissance de l'économie industrielle ? Le Français n'aime pas son industrie, dit-on, mais n'est-ce pas parce qu'il ne la connaît pas ? L'homme politique, de gauche ou de droite, n'étant à cet égard qu'un Français aussi ignorant que les autres – l'usine de sa circonscription mise à part. *L'Industrie en France*, livre du Centre de recherche en économie industrielle de l'université Paris-XIII-Villetaneuse cherche à combler la lacune. C'est un des – trop – rares livres d'économie industrielle publiés en France.

L'économie industrielle ? Quand Renault éternue, la France attrape un rhume, rappelle le livre. Mais, réciproquement, quand l'économie « générale », mondiale et française, s'essouffle, Renault, Michelin, Thomson et la P.M.I. d'Evreux trébuchent. Entre 1970 et 1980, l'État a versé 60 milliards de francs à la sidérurgie et moins d'un milliard aux circuits intégrés électroniques. Est-ce un bon choix ? Quelle proportion faut-il retenir, comment en décider, en fonction de quels critères ? L'économie industrielle cherche à y répondre. Analyse transversale sur les secteurs, elle veut percer la brume.

Onze secteurs, de la banque à la chimie, en passant par l'énergie et l'informatique, sont successivement analysés dans le livre. Tout n'est pas complet ni parfait, notamment parce que les structures et les marchés ont évolué rapidement en 1982, et que le livre a été « bouclé » en milieu d'année. Les conclusions des auteurs ne surprendront pas : la France importe trop ; le tissu industriel est décousu ; il n'y a pas de secteur condamné ; la banque n'est pas assez « industrialisante » parce que pas assez industrialisée elle-même ; on ne sait pas vendre. On était en droit d'attendre des comparaisons inter-sectorielles susceptibles de guider les choix. Mais les conclusions sont surtout des « contributions », à débattre une à une, pour qu'avance la définition dans le cadre du Plan, d'une politique industrielle. Objectif qui *« demeure fort complexe mais moins utopique qu'il n'y paraît »*.

E.L.B.

★ *L'Industrie en France*, sous la direction de Bertrand Bellon et de Jean-Marie Chevalier. Flammarion Coll. « Enjeux pour demain. »

PRÉCISION. – Dans la relation de la première conférence européenne dzs télévisions régionales qui s'est déroulée à Lille du 30 mai au 4 juin (*le Monde* du 8 juin), nous avons omis de citer FR 3 parmi les organisateurs. La troisième chaîne française et la station régionale Nord-Picardie ont, en effet, fortement contribué à l'organisation de cette manifestation, et M. André Holleaux, président de FR 3, Serge Moati, directeur général, et Pierre Roubaud, directeur régional, participaient aux travaux.

● *La commission Galabert* a commencé a examiner le statut de sept cents nouvelles radios locales. Lors d'un premier « tour de France », elle avait étudié quelque mille trois cents dossiers, dont près d'un millier ont été transmis avec un avis favorable à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, seule habilitée à donner l'autorisation officielle d'émettre.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

A PARIS

Un complexe multi-médias en projet dans le quatorzième arrondissement

Le premier complexe multi-médias français, à l'image de celui du quotidien japonais *Asahi Shimbun* alliant dans le même immeuble imprimerie, rédactions électroniques, studios de radio et de télévision, sera construit (sous réserve de la procédure administrative) dans le quatorzième arrondissement à Paris. Pour l'instant à l'état de projet, le centre multi-médias ne sera pas le complexe d'un seul groupe et devrait être opérationnel en 1987.

« En démultipliant à l'infini ses courroies de transmission, la communication lance un formidable défi. Celui de savoir demain, avec la même habilité, jouer indifféremment du stylo, du micro, de la caméra, du clavier et de l'écran... », assène M. Daniel Morgaine, P.-D.G. de la S.A. de communication, société mère de l'imprimerie Montsouris, à l'origine du projet. Le 31 mai 1983, en approuvant le programme d'implantation de la ZAC (Zone d'aménagement concerté) Jean-Zay, près de la gare Montparnasse, le Conseil de Paris vient de donner sa caution à la construction de ce centre. Le 7 avril 1982, M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, avait donné son accord de principe, et le projet a reçu le 17 mai dernier l'approbation du conseil d'arrondissement.

Composée et financée par Idecommunication (34 %), CII-Honeywell-Bull (33 %), SEBDO-*le Point* (33 %), la société IGECO (1) étudie le projet. Conçu par Ricardo Bofill, le centre multi-médias sera composé de deux immeubles de 17 000 m² chacun et d'un troisième plus modeste (1 000 m²), qui abritera la partie administrative. L'un d'eux sera consacré à différentes entreprises audiovisuelles. Il y aura des sociétés de radio, de télévision, de cinéma, de vidéo. Parafrance, l'importante société de distribution cinématographique, vient de déléguer M. Jean-Marie Cavada pour développer un département audiovisuel qui sera installé dans le premier immeuble, place Jean-Zay.

L'autre immeuble sera réservé à la presse écrite. Le projet prévoit une imprimerie de presse offset en sous-sol, en dessous du terrain délimité par les voies ferrées, le pont des Cinq-Martyrs d'un côté, et la déviation de la rue Vercingétorix, destinée plus tard à être piétonne de l'autre. Le papier sera livré par rail, la S.N.C.F. assurera le raccord jusqu'à l'imprimerie. Celle-ci permettra le lancement d'un quotidien en couleur puisqu'elle sera équipée d'un matériel de quadrichromie pour papier journal.

Aux étages, les rédactions des diverses publications appelées à s'y installer seront entièrement électroniques, bénéficiant des derniers perfectionnements technologiques mis au point par CII-Honneywell-Bull.

Quels seront les premiers utilisateurs? Le centre multi-médias ne sera pas le complexe d'un seul groupe. L'hebdomadaire *le Point* servira de figure de proue. Mais il y aura aussi les journaux du groupe Idecommunication : *le Jardin des modes, le Chasseur français, Tintin.... « Personne ne peut dire aujourd'hui comment les groupes seront structurés et diversifiés dans quatre ans »*, affirme M. Daniel Morgaine.

Selon lui, le centre multi-médias permettrait la création de quelque deux cents emplois. Ancien rédacteur en chef de *France-Soir*, de *Paris-Presse* et de *Paris-Jour*, l'homme ne cache pas une certaine nostalgie pour *« l'atmosphère du quotidien »* et compte bien utiliser le complexe pour créer son propre journal : *« Un journal qui alliera la rigueur à la couleur »*...

Pour la mairie de Paris, les motifs d'approbation sont multiples. M. Jean Tibéri, premier adjoint au maire, parle d'*« opération utile à l'urbanisme de Paris, réglant certains problèmes difficiles de son aménagement, et aidant à la politique engagée en faveur de l'emploi industriel et artisanal... »* L'enquête d'utilité publique préliminaire est entreprise.

(1) Société d'études industrie graphique et communication.

Des émissions télévisées sont accordées à l'opposition pour répondre à M. Max Gallo

Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, a répondu, mercredi 8 juin, à la lettre que lui avait adressée, le 18 mai, M. Michel Barnier, député R.P.R. de la Savoie, à propos d'une série d'émissions télévisées au cours desquelles M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, répondait aux questions des téléspectateurs. Excipant de *« l'objectivité et du pluralisme de l'information »*, M. Barnier demandait qu'un droit de réponse soit accordé aux partis politiques de *« l'opposition nationale »*.

Dans sa réponse, Mme Cotta assure que *« la rédaction de TF 1 avait bien prévu de donner la parole, dans la même émission et sous la même forme, aux représentants de l'opposition »*. Elle indique que les porte-parole de l'opposition disposeront du même temps d'antenne que celui dont a disposé M. Max Gallo, aux dates suivantes : lundi 20 juin, M. Didier Bariani, président du parti radical ; mardi 21 : M. François Léotard, président du parti républicain ; jeudi 23 : M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R. ; vendredi 24 : M. Jacques Barrot, secrétaire général du C.D.S.

Mme Cotta ajoute : *« Les quatre hommes politiques répondront aux questions des téléspectateurs, qui sont invités à appeler S.V.P. – comme l'avaient fait les interlocuteurs de M. Max Gallo – à partir de 17 h 30. »*

[Gouvernement de la République ou gouvernement d'une majorité politique ? La décision de la Haute Autorité appelle – au moins – cette question. Qu'est-ce que le gouvernement ? la Constitution donne quelques éléments de réponse : son article 2 dispose que le *« principe »* de la République est *« gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple »*. L'article 20 indique : *« Le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation »*. De la « nation »... Dès lors, lorsqu'un membre du gouvernement – à plus *forte raison son porte-parole* – s'exprime, èsqualités, à la télévision, parle-t-il au nom du gouvernement de la nation, du peuple, ou à celui d'une majorité politique ? En considérant que les émissions télévisées accordées à M. Gallo justifient que l'on accorde aux seules formations de l'opposition un même temps d'antenne, la Haute Autorité semble estimer que les formations politiques de la majorité se sont exprimées par la voix de M. Gallo. C'est pour le moins surprenant !. – L.Z.]

Jeudi 9 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : Ciao Bella.
De V. Bonicelli, d'après Castellaneta, réal. V. de Sisti, avec M.-H. Breillat.
Les démêlés sentimentaux d'une jeune Milanaise qui vit dans le luxe. On s'ennuie ferme.
22 h 15 Lettres d'un bout du monde : en Grèce.
Série de J.-E. Jeannesson.
Récit des occupations étrangères successives en Grèce dans les années 40, tournant le dos aux cartes postales touristiques de rigueur.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Magazine : L'heure de vérité. De F.-H. de Virieu.
M. Charles Fiterman, ministre des transports, répond aux questions d'A. Duhamel et A. du Roy, d'Antenne 2, et de notre collaborateur, F. Grosrichard.

21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Le groupe Supertramp.
23 h 10 Cinéma d'animation.
Morfocipris, de J.-C. Villard.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

En raison de l'appel à la grève générale lancée par tous les syndicats de FR 3, seuls seront diffusésles vingt-cinq journaux régionaux à 19 h 15

FRANCE-CULTURE

20 h, *Le Père de famille, de C. Goldoni. Avec M. Bouquet, J. Magre, B. Devoldère.*
22 h 30, Nuits magnétiques : liaisons dangereuses.

FRANCE-MUSIQUE

19 h 35, L'imprévu.
20 h 30, Fréquence de nuit : Paysages du Danube (le delta) ; œuvres de Ivanovitch, Wolf, Blaier, Ciulei.

Vendredi 10 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 35 Vision plus.
12 h H.F. 12 (info).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 Portes ouvertes.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Les uns pour les autres.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : l'Ame des poètes.
De J.-M. Coldefy.
Avec Charles Trenet, le baladin au chapeau fou, injustement recalé à l'Académie française.
21 h 40 Feuilleton : la Route de la liberté.
De J. Kadar, avec M. Ali, K. Kristofferson...
L'ascension politique d'un ancien esclave noir après la guerre de sécession. Traité à l'américaine avec de bons sentiments. Dernier épisode.
22 h 45 Histoires naturelles : les Gardes-Pêche
Émission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
23 h 15 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Série : Les amours de la Belle Époque.
14 h 5 Aujourd'hui la vie.
En attendant l'Expo.
15 h 5 Série : d'Artagnan amoureux.
16 h 5 Reprise : lire c'est vivre.
« Souvenirs de la maison des morts », de Dostoïevski (diff. le 19 mai).
17 h Itinéraires.
Le cinéma indien.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Par ordre du roy.
De P. Dumayet, réal. M. Mitrani. Avec E. Margoni, J.-P. Darras, G. Darrieu...
N°1 - Le paravent de la princesse.
La princesse Jabirovska a pour habitude de couper la tête de ses amants et de les mettre en bocaux. Un conte de la folie extraordinaire. Ordinaire.
21 h 35 Apostrophes :
Magazine littéraire de B. Pivot.
« Ça s'est passé en Amérique latine ». Sont invités : J. Bock (Voyage dans la nuit verte), *E. Burgos* (Moi, Rigoberta Manchu), *M. Vargas-Llosa* (la Guerre de la fin du monde), *A.-S. Tiberghien* (Mon cœur s'appelle Amazonie).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle les années 70) : L'une chante, l'autre pas.
Film français d'Agnès Varda (1976), avec V. Mairesse, T. Liotard, R. Dabies, A. Raffi, G. Halimi.
Libération, émancipation de deux femmes, issues de milieux sociaux différents, dans le grand changement des mœurs de 1962 à 1976. Agnès Varda a filmé sans prêcher ni condamner les hommes. Son regard, parfois critique, est toujours chaleureux. Rigueur, tendresse, chansons et danses pour raconter les nouveaux rapports masculin-féminin.

TROISIÈME CHAINE : FR 3 :

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Confédération syndicale du cadre de vie.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Vagabul.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord. (I.N.C.) : les planches à voile.
20 h 35 Vendredi : Le diplomate de Dieu
Magazine d'information de A. Campana, une enquête d'A.-L. Maestrati et Gilles Alexandre.
L'organisateur du voyage de Jean-Paul II en Pologne. les tractations diplomatiques du Vatican. Des diplomates et des prêtres parlent.
21 h 35 Journal.
21 h 55 Magazine de la photo : Flash 3.
De J. Bardin, P. Dhostel et J. Eguer.
Jean Tournassoud; grand-père de M. Micheyl, portrait de Serge Lutens, flash pratique : transport de matériel ; Revue de presse : les coulisses du grand reportage.
22 h 38 Une minute pour une image. D'Agnès Varda.
L'album de Sarah Moon.
22 h 40 Prélude à la nuit.
« Sonate n° 2 en fa pour violoncelle et piano », de J. Brahms, par les solistes de l'orchestre de l'Opéra de Paris, J.-M. Gamard (violoncelle), G. Pludermacher (piano).

FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales : la Pologne : centenaire du poète C. Norwid.
8 h Les chemins de la connaissance : René Dubos ; à 8 h 32, Louise Labé.
8 h 50 Echec au hasard.
9 h 7 Matinée des arts du spectacle.
10 h 45 Le texte et la marge.
11 h 2 Musique : Libre parcours variétés (et à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « le Pré aux narcisses », de S. Prou.
14 h 45 Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire (Jean-Bernard Bossu).
18 h 30 Feuilleton : Pareils à des enfants.
19 h Actualités magazine.
19 h 30 Les grandes avenues de la science moderne : *Sophia Antipolis.*
20 h Jacques Maritain, interprète catholique du monde moderne.
21 h 30 Black and blue.
22 h 30 Nuits magnétiques : arrêts fréquents.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Rachmaninov, Debussy...
7 h 5, Concert : 3e symphonie de Mendelssohn.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 10, Concert : œuvres de Prokofiev, Bruch par l'orchestre national de France, dir. N. Marriner.
9 h 5, *Le matin des musiciens* : *Hugo Wolf.*
12 h, Actualité lyrique.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Avis de recherche : A. Le Guillard.
13 h 30, Jeunes solistes : œuvres de Uries, Pousseur, Lejet avec le quatuor de saxophones contemporain.
14 h, Equivalences : œuvres de Leguay, Alain.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, D'une oreille l'autre : œuvres de Blow, Schumann, *Mozart, Korngold, Chabrier, Poulenc.*
17 h 5, Les intégrales des œuvres de Pierre Boulez.
18 h, Jazz.
18 h 30, Studio-concert (en direct du Studio 106) : œuvres de Mozart, Lickl par le Musique Ensemble.
19 h 35, L'imprévu.
20 h, Concert : « Concerto pour violon et orchestre n° 5 » de Mozart, « les Nuits d'été » de Berlioz, air de Dalila de Saint-Saëns, récitatif et air du troisième acte des « Noces de Figaro » de Mozart, « Concerto pour piano et orchestre n° 4 » de Beethoven par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. B. Thomson, sol. A. Oprean, violon, A.S. Von Otter, mezzo, M. Ebbecke, baryton, H. Holtmann, piano.
22 h 15, Fréquence de nuit : Tableaux d'en France ; M. Petrucciani.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 9 JUIN

– *M. Maurice Schumann*, ancien ministre et sénateur, est reçu à l'émission « Le temps de dire », à 19 heures sur Radio service-tour Eiffel (101,4 MHz, Paris).

– *Mme Marie Gabrielle Carré*, présidente départementale de la FEN, participe au « Grand débat » à 19 h 15 sur Radio-92 (92,8 MHz, Nanterre, Hauts-de-Seine).

VENDREDI 10 JUIN

– *M. Georges Sarre*, député P.S. de Paris, est l'invité du journal de France-Inter, à 7 h 40.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/fg. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS

PA

Recherche de cadres — **Paris**

Pour faire face à son développement, le département "Personnel" de PA CONSEILLER DE DIRECTION S.A., filiale française de PA INTERNATIONAL MANAGEMENT CONSULTANTS (1.200 consultants dans le monde), recherche, pour Paris, un consultant de haut niveau. Après une période d'intégration, il prendra progressivement en charge la gestion puis le développement d'un portefeuille clients, et assurera l'intégralité des missions de recrutement dont il sera responsable, en faisant appel aux techniques d'approche les plus diverses (campagne d'annonces, recherche directe...). Ce poste ne peut convenir qu'à un diplômé d'enseignement supérieur, âgé de 28 ans minimum, et justifiant d'une expérience du recrutement de cadres, acquise soit en entreprise soit en cabinet. Le salaire annuel sera fonction des compétences offertes. Écrire à J. MOUNIER. Réf. A/062M

Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Pour MASSY (91)
A.T.P. ou
INGÉNIEURS DÉBUTANTS
logique analogique travaux d'études, logique câblée.
SOTRATES — 373-60-90.

MÉTROLOGIE

Importateur et distributeur de matériels informatiques et périinformatiques recherche dans le cadre de son expansion

1 INGÉNIEUR TECHNICO-CCIAL

basé à ASNIERES.
Il a une solide expérience dans les domaines de la micro-informatique et serait responsable d'un matériel graphique. Connaissance de l'anglais obligatoire.
Tél. pour rendez-vous à Dominique Berre.
790-62-40, poste 43-07.

Sté GESTION 200 pour important engineering rech.

INGÉNIEUR

spécialiste V.R.D. Études et conception réseau canalisation. Expérience raffinerie langue anglaise souhaitée.
Téléphone : 246-42-01.

Centre d'hébergement et réinsertion sociale pour hommes cherche

1 ÉDUCATEUR(TRICE)

pour remplacement de 2 mois à Etampes.
Téléphone : 494-50-36.

RECHERCHE
1) DIRECTEUR (coord.-gestion) ; 2) ANIMATEUR (jeunes + Associat.). Urgent.
C.V., prét. - Rép. C.S.C.,
4, av. Blum, 93800 Épinay.
Téléphone : 826-50-11.

Importante firme d'installations de stands recherche

UN CONCEPTEUR MAQUETTISTE

confirmé (4 ans expérience) Pour création de maquettes en volume de stands.

Ne pas se présenter, écrire avec C.V., réf., prétent. et photo (retournée).

Structures internationales
B.P. 101, 93102 MONTREUIL Cedex.

VOUS ETES UNIVERSITAIRE
— Vous désirez entrer dans la VRAIE vie active, celle qui vous permet d'organiser vous-même votre temps et votre travail ;
— Vous avez le sens du contact et du commercial pour participer à la promotion de produits nouveaux. Notre compagnie, société étrangère d'assurance-vie en expansion, vous offre un poste à Paris

d'INSPECTEUR VIE DE QUALITÉ

Écr. avec C.V. et photo n° 67.343.
PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 Paris.

CABINET DE GESTION
RECHERCHE

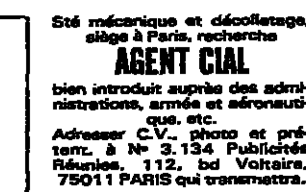
SECRÉTAIRE-COMPTABLE

Très bonne formation et expérience comptable.
Poste faisant appel à responsabilité et initiative. Sens contacts humains.
Env. C.V., photo, prét. à Pallas, 15, rue Drouot, PARIS-9e, sous réf. Labeau.

Pour développer son service cial, organisme important rech. H. ou F., excellente présentation, gains importants, formation permanente, promotion rapide.
Tél. pr r.-v. 500-24-03.

Cabinet recherche
FORMATEURS en relations humaines
Expérience sérieuse d'animation de stages déplacements en province
temps partiel
Vacations ou statut libéral.
Libre rapidement.
Envoyer C.V. détaillé et référ. A.A.R.P., 70, rue Franklin, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

Sté mécanique et décolletage, siège à Paris, recherche



AGENT CIAL

bien introduit auprès des administrations, armée et aéronautique, etc.
Adresser C.V., photo et prétent. à N° 3.134 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS qui transmettra.

LABORATOIRE COMMUN
au CNET et au CNRS
situé à Issy-les-Moulineaux

recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

(E.S.E., E.N.S.T., E.N.S.I., I.N.S.A.)

Ayant quelques années d'expérience en électronique numérique et radar pour responsabilité de projets.

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

(E.S.E., E.N.S.T., E.N.S.I., I.N.S.A.)

Débutant pour travailler dans le domaine des hyperfréquences (charges utiles spatiales)

UN ATP ÉLECTRONICIEN

Débutant ou quelques années d'expérience pour travailler dans le domaine des hyperfréquences.

Ecrire à N° M. 82.133
BLEU, 17, rue Lebel
94307 VINCENNES Cedex
qui transmettra.

emplois régionaux

P.M.I. VALLÉE DU RHONE
(80 personnes, 15,6 millions de C.A.)
SPÉCIALISTE DE L'EMBALLAGE DE LUXE
recherche son

DIRECTEUR D'USINE

— La personne fortement motivée par les différents aspects d'une telle direction devra avoir l'expérience de la gestion d'une unité semblable autant dans ses aspects techniques que sociaux.
— Elle a particulièrement l'expérience des relations commerciales.
— Elle agit sous l'autorité de la direction générale d'un groupe auquel appartient l'entreprise.

Ecrire sous n° 8.364 *le Monde* Pub. service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Il est ouvert, au département du Haut-Rhin, un concours sur titres en vue de pourvoir un poste d'informaticien du cadre départemental (cadre A).

Pourront participer les candidats de nationalité française âgés de plus de 18 ans et de 40 ans au plus, sauf reculs pour limite d'âge et titulaires de l'un des diplômes suivants :
— Maîtrise informatique, niveau MIAGE, option entreprises publiques et administratives ;
— Diplôme d'ingénieur en informatique ;
— Diplôme d'un institut régional d'administration (option informatique);
— Diplôme d'enseignement universitaire de technologie, option informatique, délivré par un I.U.T.;
— Diplôme de programmeur d'application, délivré par l'institut de programmation de Paris ;
— Diplôme de premier cycle technique informatique, délivré par le Conservatoire national des arts et métiers.

Les candidatures devront être déposées au plus tard le 1er juillet 1983 à l'hôtel du département du Haut-Rhin, bureau du personnel, 11, avenue de la République à COLMAR.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au bureau du personnel départemental. T. 23-99-51, p. 2467.

NICE
Ecole de français pour étrangers, recherche

PROFESSEUR

Exp., V.I.F., et D.V.V. exigée. plein temps.
Ecrire avec c.v. détaillé
RÉGIE-PRESSE
n° T 040.856 M
85 bis, r. Réaumur, PARIS-2e.

SOCIÉTÉ SUR MONTPELLIER recherche

INGÉNIEUR AGRONOME

excellente expérience viticulture et œnologie pour projet viti-vinicole aux États-Unis. Parlant couramment l'anglais. Ecr. s/n° 8.367 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CARTONNAGE IMPRIMÉ BORDELAIS
cherche

V.R.P. COURTIERS
ou
AGENTS COMMERCIAUX HOMME ou FEMME

Sans limite des régions.

Tél. ou se prés. le lundi 6, mar. 7, merc. 8, jeudi 9 juin de 14 à 19 h à NOVOTEL BAGNOLET, 1, av. de la République, 1er étage. T. (1) 360-02-10.
Demander M. MIAJA.

Société saine et dynamique d'importance moyenne, filiale d'un groupe international, recherche INGÉNIEUR DÉBUTANT (A. & M., I.C.A.M., etc.), dégagé des obligations militaires, motivé par les problèmes de fabrication (première transformation des métaux).
Localisation : AISNE.
Ecr. s/n° 8.363 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

R5 1979, 79.000 km révisée (allu., freins, embrayage neufs) avec radio. 13.500 F. Urgent. Téléphone : 824-89-73, h.b.

R5 TL 5 portes, août 81, radio, 1re main, 47.000 km, bon état, bureau 544-59-91 ; domicile 544-57-31 après 18 h. *Prix 25.000 F.*

A VENDRE
R5 TS
année 1981, parfait état. Toutes options + attache caravane, vendue toute équipée.
34.000 km.
Téléphone : 934-09-40 après 18 heures.
Prix : 34.000 F.

capitaux propositions commerciales

Sté de prestation de service situation centrale en Allemagne de l'Ouest, possède capacité dispon. en personnel et bureau. Écrire sous le n° 265.582 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Vends droit au bail.
Tous commerces.
30 m² rez-de-chaussée.
Loyer ann. exp. 16.000 F.
Tél. 526-54-88 le soir.

Société britannique jouissant d'une affaire de vacances spécialisée lucrative cherche
PARTENAIRE
français (intermédiaires s'abstenir) afin de développer ses opérations en Europe. S'adresser s/n° 6.510 *le Monde* Pub., services annonces classées, 5, r. des Italiens 75009 PARIS.

information divers

LUC D'ORNAC
7, AV. DE LA GRANDE-ARMÉE

LIQUIDATION
TOUT LE STOCK VÊTEMENTS HOMMES
De 10 à 19 h, ts les jours

30 % RÉDUCTION.

occasions

PIANOS OCCASIONS

— Droit ZIMMERMANN 1975. 7.500 F.
— Droit BORD 1935. Clavier basculant. 9.500 F.
— 1/4 queue ÉRARD 1905. Palissandre 1,85 m. 25.000 F.
— 4/4 queue PETROF concert 1970. noir, 2,80 m. 98.000 F.
— 1/2 queue BOSENDORFER 1982, noir, 2 m. 140.000 F.
Espace Pianos Daniel Magne 17, av. R.-Poincaré, 75116 Paris. Tél. 553-20-50. Mo Trocadéro.

propositions diverses

Les emplois offerts à l'ÉTRANGER sont nombreux et variés. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (A14) B.P. 291.09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation gratuite sur la revue FRANCE CARRIÈRES (C16) B.P. 402.09 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

INTERNATIONAL MANAGER

38 a., personnalité chaleureuse et efficace, parfait angl., all., fr., it. Not. esp., néerlandais. succès dans différ. domaines, bon. référ. ch. poste stimulant à longue durée.
Ecrire sous le n° T 040.721 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H. lic. lettres Esp. Angl. cours exp. tourisme + enseig. disp. de suite, étudie ttes propos. Paris. Téléphone 325-94-81.

Chauff. privé VL cherche place stable étudie tte proposition Téléphone : 878-02-31.

INGÉNIEUR A.M.

Diplôme Institut de contrôle de gestion, 47 ans.
- Expér. industrielle sérieuse acquise en usine à des postes opérationnels.
- Pratique de la gestion de P.M.I. dans des conditions difficiles.
- Sens des relations humaines.

RECH. DIRECTION D'USINES ou DIRECTION GÉNÉRALE P.M.I.

Ecrire sous le n° T 040.780 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune homme 35 ans, 8 ans expérience, responsabilité agences voyages, secteur japonais. 2 ans relations extérieures, bilingue anglais-français. Notion japonais et espagnol. Culture générale littéraire et artistique, bonne présentation, pouvant se déplacer en France, cherche emploi domaine faisant à qualités intellectuelles ou de relations humaines dans secteurs dynamiques et vivants (le cas échéant TOURISME, niveau organisation) Yves GORRICHON c/o M. EBSWORTHY, 37, bd Saint-Jacques, 75014 PARIS. Tél. (1) 589-15-78.

Jeune femme 26 ans, E.S.C. + 3 ans d'expérience en recrutement d'informaticiens, recherche un poste à responsabilités au sein d'une direction du personnel. Ecr. s/n° 1.320 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune allemande, bachelière, cherche place de travail sérieuse, dans une famille. Offres à Mlle Kuhn, postlagernd, R.F.A., 5206 Neunkirchen.

Jeune fille, 19 ans, étudiante, école Estienne, préparant un B.T., ch. emploi pour juillet. Montage papier ou montage film ou photocomposition. Ecr. s/n° 6.508 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ÉLECTRICIEN H.Q. spécialiste machines imprimerie, cherche place régions : 78, 28, 27. Téléphone : 16 (37) 48-79-54.

J.F. 29 a., DEA sc. hum. + CAFB, ch. empl. document. ou bibliot. juin à oct., 533-60-25.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

FORUM
ZONE PIÉTONNE
BEL IMMEUBLE RÉNOVÉ
STUDIO, 2 ou 3 PCES
TOUT CONFORT à terminer
EXCEPTIONNEL
à partir de : 170.000 F
Voir : jeud., vend. (14/18 h).
1, rue du Cygne.

HALLES SAINT-HONORÉ magnifique duplex de caractère, grand living, 3 chambres, 2 bains, terrasse, ascenseur, à saisir. Tél. : 634-13-18.

3e arrdt

MARAIS 41, rue de Bretagne stud. 25 m², cuis., bains, w.-c. 3 fenêtres, soleil. 195.000 F. V. 13 à 15 h. ou 520-13-57

MARAIS 125 m²
TRÈS BELLE RESTAURATION MAGNIFIQUE LIVING + 2 CH. cuisine, salle à manger, 2 bains, parking. 562-16-40.

4e arrdt

ILE DE LA CITÉ, RARE
Séjour + 2 chambres. tt cft. Px 780.000 F. T. 325-48-82.

5e arrdt

LUXEMBOURG PANTHÉON dble liv., 2 chbres, cft, charme. imm. pierre de t. 850.000 F., vendredi, samedi, 12 à 16 h. 7, rue Toullier.

Entre Sorbonne et fac. sciences près lycée Henri-IV/Estrapade
2, RUE LAROMIGUIÈRE
2 pièces, 43 ou 50 m² construction neuve, style. Livraison immédiate
14 h 30 à 19 heures, vendredi, samedi ou 267-42-06.

NEUF
IMMEUBLE TRÈS GRAND LUXE
DE 29 APPARTEMENTS
Livraison immédiate
JARDIN PLANTES
1 et 3 RUE POLIVEAU
DU 2 au 5 PIÈCES et DUPLEX-TERRASSES
A partir de 15.000 F le m²
Ferme et définitif
APPARTEMENT TÉMOIN
Tous les jours 14 à 19 h
Sauf mercredi et dimanche
A.W.I. Tél. : 267-37-37.

6e arrdt

LUXEMBOURG VAVIN
3e ét. asc. 5/6 p. 225 m² + terrasse 20 m², plein soleil 2.850.000 « TAC » 329-33-30

Saint-Germain-des-Prés
4 pièces, sud, grand standing 1.200.000 F + 100.000 F aménag. Pptaire 563-86-09.

Collaborateur journal rech. appt 3/4 pces 3.000 à 3.500 F. CC. Arrond. 1, 2, 3, 4, 9, 10, 11, 16. Tél. le soir 20 h 30. 271-95-35 ou de 10 h 30 à 19 h. 296-89-32

5, rue CHEVREUSE
Angle bd du Montparnasse.
Imm. en cours réhabilitation pptaire vd stud. 2 et 3 P., s/pl., vend., sam., 14/18 h.
Téléphone : 842-57-00.

7e arrdt

ST-DOMINIQUE, gd std. luxe, gd liv., 64 m², cft, rez- jdin. park. 895.000 F. 577-96-85.

8e arrdt

8e PRÈS MONCEAU 4 P. 90 m² 5e étage ascenseur sur cours, clair. 890.000 F calme. Tél. : 500-78-65.

10e arrdt

VUE EXCEPTIONNELLE SUR PARIS
2, 3, 4, 5 PIÈCES
sur place ce jour 14-19 h
SAINT-MARTIN GRANGE-AUX-BELLES
152, quai de Jemmapes
Tél. : 245-73-13.

VUE EXCEPTIONNELLE SUR PARIS
DU STUDIO AU 5 P.
Sur place ce jour et demain, 14-19 h
samedi et dimanche 11-13 h et 14-19 h
SAINT-MARTIN GRANGE-AUX-BELLES
152, quai de Jemmapes
Tél. : 245-73-13.

Mo LOUIS-BLANC, 2 pièces, entrée, cuisine, w.-c. possible, bains, 1er étage + box rez-de-chaussée. Possible, duplex à saisir. Tél. : 634-13-18.

13e arrdt

PLACE DES PEUPLIERS
PAVILLON 170 m² + sous-sol + garage s/terrain 345 m², 2.000.000 F - 337-88-14.

PRÈS PARC MONTSOURIS
Particulier vend STUDIO, 33 m² + balcon.
Etat impeccable.
Exposition sud. Immeuble standing, cuisine, salle de bains, cave, parking.
Prix : 370.000 F.
Tél. : 589-71-55.

METRO PORTE D'ITALIE
PRÊTS CONVENTIONNÉS
« LISIÈRE DE PARIS »
45, avenue Jean-Jaurès
Gentilly
2, 3, 4, 5 pièces.
LIVRABLES IMMÉDIATEMENT
ouvert tous les jours sauf mardi, mercredi
14-19 h. Tél. 546-07-73.

MAISON PARTICULIÈRE
Jardin 341 m². Px 2.000.000
Tél. 589-52-73.

EXCEPTIONNEL MAISON JARDIN
clair, calme, dble liv., 3 chbres, parfait état.
8.800 F. le m² — Possibilité prêt conventionné 14 %, sur place mercredi 8 juin de 10 à 13 h., 35, rue Moulin-de-la-Pointe.

15e arrdt

Atelier type rare, séjour + 2 chbres (mezzanine), cuisine équipée, 2 w.-c., bains, cave. hauteur sous plafond + 5 m. 1.110.000 F. VIC. 532-61-93.

Duroc - Falguière, superbe atelier, triplex, cuisine équipée soleil. 745.000 F. 532-61-93.

16e arrdt

JASMIN STUDIO
38 m², 6e, soleil, asc., entrée, s. de bns, cuis., w.-c., tt cft, 420.000, 222-09-54 8/14 h.

Pt-Kennedy, calme, 354-42-70
4/5 P. SUR JARDIN
140 m², park., asc., charme.

Entre FOCH et DAUPHINE étage élevé, soleil, calme, grd living + 2 chbres, 2 bains, box, service. 1.950.000 F.
783-89-86 - 548-54-99.

16e NORD
RECEPTION + 3 CHAMBRES TT CFT, SERVICE. 567-47-47.

CHARDON-LAGACHE
grand 2 pces, tout confort, 1er ét. clair, 64 m², 530.000 F.
GARBI. 567-22-88.

17e arrdt

A SAISIR
2 P. ÉTOILE
65 m² + JARDIN.
750.000 F.
SUR PLACE CE JOUR,
18, RUE DES ACACIAS.
15 heures-19 heures.

Imm. d'angle, rue CAPITAINE-LAGACHE et 52, r. Guy-Môquet, 3 p., 50 m², cuisine, bains, w.-c. + combles (50 m²) à rénover, 6e sur rue, soleil, 265.000 F. Voir 16-18 h ou 224-18-42.

MALESHERBES
ATELIER ARTISTE. Très beau volume restructuré en grande récept. + 3 chbres dont une en mezzanine. REFAIT NEUF, LUXE. Visite jeudi-vendredi, 14-18 h., 45 bis, av. de Villiers.

EXCEPTIONNEL
près SQUARE BATIGNOLLES
2 P. 289.000
ENTIÈREMENT REFAIT
CHEMINÉE. TÉL. 294-11-33.

67, place Docteur-F.-Lobligeois et 65, rue des Batignolles. Programme neuf de qualité
STUDIOS 2 & 3 PCES
Livraison 10/84, s/place jeudi, vend., sam., dim. 15/19 h.

18e arrdt

Mo MARX-DORMOY
Ensoleillé, particulier vd appart 2 pièces libre, salle de bains, entièrement décoré ; Exposé sud. Prix 220.000 F. Tél. H. Bureau 354-13-48 après 19 h — 209-51-82.

SACRÉ-CŒUR
Sur PLACE DU TERTRE
grand studio caractère. Poutres, cuis., bains. 634-13-18.

Métro LAMARCK
Séj. + chbre + chbre d'enfant, 2e ét. s/RUE. Prix : 328.000 F A.C.O.P.A. — 251-10-60.

Mo MARCADET 43 m²
Bon imm., 2 p., cuis., w.-c., s. d'eau, chf. cent. Px 214.000 A.C.O.P.A. — 251-10-60.

19e arrdt

PLACE DES FÊTES
Dans imm. récent stand beau 2 p. en duplex 48 m² sur jardin. 2e étage ascenseur
A SAISIR 385.000 F
SIMRA 355-08-40

20e arrdt

CAMPAGNE A PARIS
Part. vd pav. tt cft Paris-20e, calme, 6 P. 2 s. bns. 1 cab. toil. Chf. centr. Jard. 1.650.000. Vis. s/pl. sam., dim. 363-90-74-280-40-15.

78-Yvelines

LE VÉSINET CENTRE

4 mn R.E.R., S.C.I. du centre vend 3 pièces rez-de-chaussée. 72,70 m² loggia, jardin privatif 76 m², garage 2 voitures : 893.000 F.
Visite sur rendez-vous.
Tél. S.C.I. (3) 071-23-48.

91 - Essonne

VIRY-CHATILLON bord du lac Dans immeuble 4e étage, standing 15 mn de la gare. Vends F 3 balcon + cave + parking. 320.000 F + 85.000 F de C.F. Tél. : 944-32-51.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
AVENUE PIERRE-GRENIER
80 m², séjour, 2 chambres, 8e étage, balcon, vue.
GARBI — 567-22-88.

BOULOGNE appt 2 p., 46 m², loué loi Quilliot. 1.650 F. mens. Immeuble 58. Prix 360.000 F. Téléphone : 285-00-59.

BOULOGNE BOIS
6, RUE BARTHOLDI
Pptaire vd ds bel imm. pierre
— Dble liv., ch., cuis., bains, ref., luxe, 390.000 F.
— Studio kitch., bains, w-c. refait neuf, 115.000 F.
Vis. vend., sam., 14-18 h.

NEUILLY
Maison familiale grand jardin calme.
Etude STRICHARD 755-86-30.

NEUILLY/SAINT-JAMES
studio 27 m² + 28 m² de jardin, 570.000 F;
Studio 27 m² + 48 m² de jardin, 670.000 F;
3 pièces 80 m² + balcon, 1.275.000 F.
ISIS 504-39-39.

Dans immeuble de style HOTEL PARTICULIER
Beau 4 p., calme, soleil, terrasse, limite Neuilly-Levallois, 8.800 F le m². Possible prêt conventionné. Directement propriétaire, 329-58-85 (après 19 h, 328-13-00).

MEUDON
8, route des Gardes
VUE PANORAMIQUE
IMM. PIERRE DE TAILLE
2 et 3 P. avec GD BALC
Livraison de suite
PRÊT CONVENTIONNÉ
Appartement-témoin, samedi, mardi, vendredi 14-18 h
507-15-98 ou 200-23-20.

LOCATION VENTE
Quelques appartements
LE PARVIS DE SÈVRES
2 au 7 PIÈCES
81, GRANDE-RUE
Tél. : 507-13-47.

ST-CLOUD, Parc Béarn. 66 m², gd séj., 1 chbre + terrasse. 745.000 F. 522-06-96.

BOULOGNE-WALLACE, 67 m². 23 m² balcon, calme, clair. 710.000 F. Tél. 522-06-96.

DS PARC DE SCEAUX
sur terrain 1070 m²
impos villa récente
gdes récept., 6 chbres, 5 bains, Salle de jeux, Discothèque, appt de sce, gar., dépend., PARIS PROMO 563-70-18.

Boulogne, charmt 3 P. rustique pl. soleil, sur verdure, dns H.P. ref. nf. Exception. 878-41-65.

LOCATION VENTE
Quelques appartements
LE PARVIS DE SÈVRES
2 au 7 pièces
81, GRANDE RUE.
Téléphone : 507-13-47.

Mo LOUISE-MICHEL
LIMITE NEUILLY BON IMM.
3 pces cft, 4e ét. plein-Sud. Prix : 330.000 F A.C.O.P.A. 251-10-60.

93 Seine-Saint-Denis

MONTREUIL
appt 3 p., 62 m² + park., dans imm. récent, habit. ou profes. MONVIL 837-15-03.

94 Val-de-Marne

CRÉTEIL ÉGLISE
Appts dans immeuble rénové 2, 3, 4, 5 pièces, chauffage individuel, asc., vide-ordures, prêts conventionnés A.P.L. MONVIL 837-15-03.

LA VARENNE, 100 m R.E.R.
BORD DE MARNE
superbe rénovat., site classé
STUDIOS DUPLEX 2 P.
JARDIN PRIVATIF 745-57-74.

RAPPORT/QUALITÉ/PRIX
EXCEPTIONNEL
MÉTRO A 200 M.
Prêts conventionnés du studio pour investir au grand appt avec 3 chambres
120, av. de Fontainebleau, Kremlin-Bicêtre. Appt témoin du jeudi au lundi. 672-19-49.

SAINT-MANDÉ, 2 P.
CALME, SOLEIL, VERDURE, tt cft, 3e étage sur rue et jard. Prix 397.000 F — 344-07-13.

L'HAY-LES-ROSES
15, ruelle de la Cosarde
RÉSIDENCE DU PARC DE LA ROSERAIE
Du studio au 5 pièces. Bureaux de vente, 3, rue Jean-Jaurès, tous les jours sauf mardi, mercredi de 14 h à 19 h.
Samedi, dimanche 11 h à 13 h, 14 à 19 h.
Téléphone : 665-72-93.

Province

METABIEF, Haut-Jura vd studio 30 m², 2 pces, au pied des pistes de ski, 4 tennis, piscine, 4 h de Paris, ensemble résidentiel moderne. Prix : 300.000 F. 416-39-61.

CANNES
Vue imprenable, appartement luxueux, 106 m² liv. + 2 chbres, 2 s.-de-bains + loggia 60 m² + 2 park. 25 m² STUDIO imm. 1978. Sur place vendredi 11 h-17 h. LE FANTASIA. 49, boulevard Cazenière.

DANS SAINT-TROPEZ
RÉSIDENCE calme près MER, STUDIOS avec jardin, vraie cuisine équipée, salle d'eau, tout confort. 300.000 F. 2 pièces tout confort 360.000 F. HABITABLE DE SUITE PANORAMER
Tél. : (94) 97-47-00.

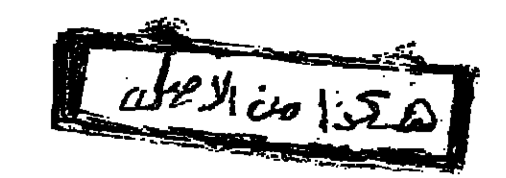
PORT DE PLAISANCE
FÉCAMP situation except. 2 Pièces, 46 m², refait neuf 268.000 F., (35) 28-16-16

Etranger

FACE AU LAC A
MONTREUX
vente directe du propriétaire et autorisée aux étrangers
APPARTEMENTS DE 2 ½ - 4 ½ - 6 ½ P. et STUDIOS
Agencement moderne.
Pour tous renseignements écrire sous chiffre LM 89-380 Assa
Annonces Suisses S.A. - C.P. 240
1820 MONTREUX.



هكذا من الاصل



CARNET

Naissances

– Xavier et Noëlle BRASSENS,
née Bazalgette,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Clémence,

le 22 mai 1983.

57, rue Vaneau,
Paris-7e.

– M. François-Noël MATHEY et Mme, née Nicole SALMON,
Ambroise et Mélanie,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Florent,
le 6 juin 1983 à Besançon.

Décès

– M. et Mme Michel Prevost,
M. et Mme François Poli,
Mme Alain Prevost,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcelle AUCLAIR,
journaliste et écrivain,

survenu à Paris le 6 juin 1983 à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Le Monde *du 8 juin a publié une biographie de Marcelle Auclair.*)

– Mme Hélène Aurès, née Stricker, son épouse,
Mlle Françoise Aurès, sa fille,
Mme Yvette Aurès, sa sœur,
Docteurs Anne et Jean-Claude Bertrand et leurs enfants,
Mme Pierre Stricker,
M. et Mme Michel Dupuy,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Dupuy,
leurs enfants et petite-fille,
M. Rémy Stricker et son fils,
sa belle-mère, ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces et familles alliées,
ont le profond chagrin de faire part du décès, le 7 juin 1983, du

colonel (E.R.) AURÈS Henry,
F.F.L. de Londres 1940,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix du combattant volontaire,
médaille de la Résistance,
médaille des T.O.E.,
médaille de Norvège 1940,
officier du Mérite du Sénégal.

Les obsèques seront célébrées à l'hôpital Lavéran de Marseille, le 9 juin 1983, à 14 heures.

L'inhumation aura lieu à Alès auprès de sa fille Evelyne, le 9 juin à 17 heures.

17 a, avenue Pasteur,
13007 Marseille.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Alfred CRÉPIN-LEBLOND,
procureur général honoraire,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Sèvres dans sa quatre-vingt-douzième année, muni des sacrements de l'Eglise.

De la part de :
Mme Jean Néel, sa sœur,
Mme Marguerite Néel,
M. et Mme Georges Perrot,
ses neveu et nièces,
M. et Mme Gérard Jacob et leur fils,
Mlle Albine Perrot,
ses petits-neveux et petites-nièces.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 9 juin 1983 en l'église Saint-Romain de Sèvres, sa paroisse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue des Prés-Verdy,
92310 Sèvres.
78, avenue Fourcault-de-Pavant,
78000 Versailles.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Philippe DASTE,
professeur
à l'université de Poitiers,

survenu le 4 juin 1983.

Selon les volontés du défunt, ses cendres ont été dispersées en mer, au large de l'île d'Oléron, le 7 juin.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

3, boulevard Leclerc. La Cotinière,
17310 Saint-Pierre-d'Oléron.

– *Mme* Alban Fort,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Fort, Maurice, Gaudart, Boyer et Vergnes,
M. Gilbert Fort,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alban FORT,
directeur fondateur du Rayon de Soleil,

survenu le 25 mai 1983 à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

Le *présent avis tient lieu de faire-part.*

« Le Val-Maria »,
12, avenue de Vallauris,
06400 Cannes.

Les amis du Rayon de Soleil et de l'enfance font célébrer une messe à l'intention de

M. Alban FORT

le mardi 14 juin, à 18 heures, en l'église Notre-Dame de Saint-Mandé, à Saint-Mandé (Val-de-Marne).

– Mme Francis Kellerson,
Ses *enfants* Camus, Kellerson, Bourdin, Devruc,
M. et Mme Robert Kellerson,
Mme Gabriel Fricout,
Les familles Jacques et Henri Fricout,
font part du décès de

Francis KELLERSON.

Ses obsèques *auront lieu le jeudi* 10 juin en l'église de Sarliac-sur-l'Isle, Dordogne.

– Mme Robert Lafitte-Laplace,
Le docteur et Mme Bernard Guillet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Pelissie
et leurs enfants,
M. et *Mme Jean Lafitte-Laplace,*
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert LAFITTE-LAPLACE,

survenu le 30 mai 1983 dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité en l'église Saint-André de *Sauveterre-de-Béarn.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue Valadon,
75007 Paris.

– Me Philippe Latournerie et Mme,
Le lieutenant-colonel Christian Latournerie,
M. et Mme Jean Poittevin,
M. et Mme Gabriel Koenig,
ses enfants et ses dix-huit petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de

Me Antoine, Auguste LATOURNERIE,
notaire honoraire,
officier de réserve honoraire,
vice-président d'honneur
de la Fédération des associations
de parents d'élèves
de l'enseignement public,

pieusement décédé le 7 juin 1983, à l'âge de soixante-dix-sept ans, en son domicile à Etampes.

La cérémonie religieuse sera célébrée à Etampes, en l'église Saint-Basile, le vendredi 10 juin, à 15 h 30.

42, rue Louis-Moreau,
91150 Etampes.

– Peyregrosse,
34160 Saint-Bauzille-de-Montmel.
Le docteur Daniel Politur, son époux,
Sa sœur, ses enfants et petits-enfants,
Ses alliés et amis,
font part du décès, dans sa soixante-troisième année, de

Mme Josette POLITUR,
née Caussière.

Les obsèques se sont déroulées dans l'intimité, le 8 juin 1983.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme André Rinuy,
Ses *enfants, Jean-Jérôme et Anne,* Nicolas et Elizabeth, Fabrice, Lionel et Danièle, Florence et François, *Paul-Louis, Elisabeth,*
Sa petite-fille, Juliette,
Son père, Paul Rinuy,
Sa sœur *Paulette Brandamir,*
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès subit de

M. André RINUY,
conseiller-maître
à la Cour des comptes,
président de la chambre régionale
des comptes
Provence-Alpes-Côte d'Azur,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,

survenu, le 7 juin 1983, à soixante-deux ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Vésinet le vendredi 10 juin 1983, à 15 h 30.

Il n'y aura pas d'avis de faire-part.

On se réunira au cimetière où un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

[Né le 21 août 1920 à Nesle (Somme), M. André Rinuy était ancien élève de l'Ecole normale supérieure, licencié ès lettres et diplômé d'études supérieures de lettres. En 1946, il est nommé auditeur à la Cour des comptes puis, en 1953, conseiller référendaire.

Directeur du Centre d'études supérieures de la Sécurité sociale de 1961 à 1975, il devient conseiller-maître à la Cour des comptes en 1972. Président de la commission de compensation des régimes de sécurité sociale à partir de 1981, il avait été désigné pour présider la *chambre régionale des comptes de Provence-*Alpes-Côte d'Azur à la fin de décembre 1982.]

Services religieux

« AVOIR FAIM »

association (pour le jeûne et le partage) organise au profit des enfants des musulmans morts pour la France une cérémonie œcuménique la veille du Ramadan, vendredi 10 juin, à 16 heures, à la grande mosquée de Paris, place du Puits-de-l'Hermite.

Anniversaires

– Tous ceux qui ont connu et aimé
Mme Hélène POBERS,
auront une pensée pour elle en ce jour du cinquième anniversaire de sa mort.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée pour le repos de l'âme de son

Exc. Mgr Pierre Célestin NKOU,
évêque de Sangmelima (Cameroun), décédé le 17 mai 1983, à Rome, à l'église de la Madeleine, 75008 Paris, le samedi 11 juin 1983, à 16 heures.

Ses neveux et nièces.

SPORTS

TENNIS

Un an de suspension pour l'Argentin Vilas

Dans sa lutte contre la pratique des dessous de table que certains or*ganisateurs de tournois continuent* de verser pour obtenir la participation des meilleurs joueurs, le Conseil professionnel international du tennis masculin (1), réuni du 6 au 8 juin, a frappé très fort. L'Argentin Guillermo Vilas se voit ainsi sanctionné d'un an de suspension de tennis officiel – tournois du Grand Prix et Coupe Davis – et de 20 000 F d'amende pour avoir perçu une garantie financière au tournoi de Rotterdam (14 au 20 mars). Les organisateurs de ce tournoi se voient infliger 10 000 dollars d'amende, mais pourront inscrire leur épreuve au calendrier de 1984.

La disproportion entre les sanctions frappant le joueur et les organisateurs s'explique aux yeux du Conseil par les « *circonstances atténuantes* » dont bénéficient les seconds et par la bonne volonté dont ils ont fait preuve dans l'enquête de M. Marshall Happer, l'administra*teur du Grand Prix. Confrontés au* forfait de dernière heure de l'Américain Jimmy Connors, tête de série numéro un de leur tournoi doté de 250 000 dollars, les organisateurs néerlandais avaient contacté Vilas pour préserver le succès populaire de leur épreuve. L'Argentin avait accepté de remplacer au pied levé l'Américain contre l'assurance d'une prime.

Les organisateurs du tournoi de Rotterdam ont reconnu cette pratique et ont fourni aux enquêteurs la preuve écrite du versement. Vilas, qui nie les faits, dispose d'un mois pour faire appel de cette sanction. Dans ce cas, un jury d'appel serait réuni, composé dee trois personnalités du tennis. La première serait choisie par le joueur, la deuxième par le Conseil et la troisième cooptée par les deux premières.

L'administrateur du Grand Prix poursuit son enquête sur de sembla*bles pratiques dans d'autres tour*nois. Le plus visé serait celui de Milan (21 au 27 mars), où les *organisateurs, confrontés ici aussi* au forfait de Connors et de McEnroe, avaient obtenu, *in extremis*, la participation d'Ivan Lendl.

De son côté, Yannick Noah, qui avait été sanctionné de quarante-deux jours de suspension et de 20 000 dollars d'amende pour sa « désertion » dans la Coupe du monde par équipes, organisée du 2 au 8 mai à Düsseldorf, a fait savoir, le 8 juin, qu'il renonçait à faire appel. Sa suspension prendra donc effet lundi 13 juin et se terminera le 25 juillet. Il ne pourra donc pas être retenu pour le match de Coupe Davis France-Paraguay prévu du 8 au 10 juillet à Marseille. G. A.

(1) Le Conseil est formé de trois représentants de la Fédération internationale de tennis, dont M. Philippe Chatrier, qui le préside, de trois représentants de l'Association des tennismen professionnels et de trois représentants des organisateurs de tournois du Grand Prix.

VOILE

La Transat en double

« JET SERVICES » VICTIME... DES BALEINES

*Jet-Services, le catamaran de Pa*trick Morvan et Jean Le Cam, qui occupait encore, au soir du 7 juin, la *troisième place de la Transat en* double organisée par *le Point* et Europe 1, avec 50 milles de retard sur *le trimaran géant William-Saurin* d'Eugène Riguidel et Jean-François Le Mennec et à 35 milles du cata*maran Charente-Maritime* de Pierre Follenfant et Jean-François Fountaine, a perdu toutes ses chances de *victoire à la suite de deux collisions* avec des baleines.

Le premier choc n'avait pas en*traîné d'avarie grave, mais une voie* d'eau s'est déclarée à bord après le second. Après avoir pompé, puis col*maté la brèche, les deux navigateurs* se sont aperçus que l'un des deux safrans était désormais inutilisable.

Jet-Services, au soir du 8 juin avait perdu sa troisième place, que lui avait prise pour 1 mille *Brittany-Ferries. William-Saurin* en tête de la course, possédait une avance de 41 milles sur *Charente-Maritime.* La météorologie prévoyait alors des vents de sud-ouest de 20 à 25 nœuds au nord de la route et de 15 à 20 nœuds au sud. Les deux bateaux de tête tentaient de prendre la route la plus au nord.

ATHLÉTISME. – *L'Allemande de l'Est Marlies Goehr a battu mercredi 8 juin à Berlin-Est le record du monde du 100 mètres en réalisant le temps de 10 sec. 81. L'ancien record – 10 sec. 88 – lui appartenait depuis 1977.*

INFORMATIONS « SERVICES »

ARTISANAT

Les ferronniers d'art ont pignon sur... Champs-Élysées

Les ferronniers d'art de Périgny, 1 500 habitants, la plus petite commune du Val-de-Marne, présentent leurs œuvres sur les Champs-Élysées jusqu'au 17 juin (1). C'est la première manifestation publique de ce centre des métiers d'art que l'on dit unique en France. Il a été créé voici deux ans par un ferronnier, M. Jean-Pierre Guigo-Bataillard, que chagrinait l'absence de tout enseignement réellement spécialisé, et par le maire de la localité, M. Michel Lucas, qui, refusant pour son petit pays le destin de commune-dortoir, a parié audacieusement sur l'agriculture et l'artisanat (*le Monde* du 19 octobre 1982).

Le centre des métiers d'art, installé dans une ancienne ferme achetée et restaurée par la municipalité, bénéficie de l'appui de trois ministères (artisanat, travail, éducation nationale). Il enseigne trois spécialités pour lesquelles, récemment encore, on ne délivrait plus de C.A.P. : la dinanderie, la chaudronnerie et la ferronnerie d'art. Les jeunes de seize à vingt ans peuvent y faire leur apprentissage en trois ans, les demandeurs d'emploi s'y reconvertir en mille deux cents heures et les professionnels confirmés s'y perfectionner à raison de cent vingt heures de travail. Capacité d'hébergement : trente-cinq stagiaires.

Grande première cette année : dix apprentis tenteront de passer à Périgny, devenu centre d'examen tout à fait officiel, leur C.A.P. de ferronnerie d'art. Ce certificat avait cessé d'être délivré depuis un demi-siècle.

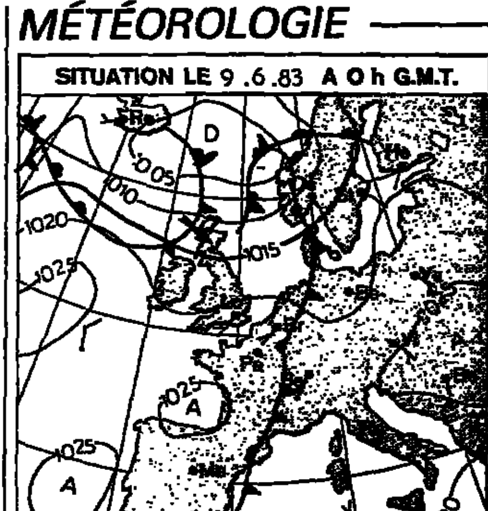
Fort de ce succès, le maire voit plus loin encore. En septembre, le centre augmente ses capacités de formation, la main dans la main avec la chambre des métiers : nouveaux stages, nouvel atelier et peut-être même boutique de vente. *« Nous écoulerions ainsi une partie de notre production,* rêve M. Lucas. *Le centre de Périgny deviendrait en somme pour le métal ce que l'école Boulle est pour le bois. »* Mais puisque les Parisiens tardaient à venir en Val-de-Marne, c'est Périgny qui débarque sur les Champs-Élysées. Joli défi à la capitale des arts.

FRANCIS GOUGE.

(1) Exposition « Les ferronniers de Périgny » : du 31 mai au 17 juin à la Galerie des artisans de Paris, 66, avenue des Champs-Élysées.

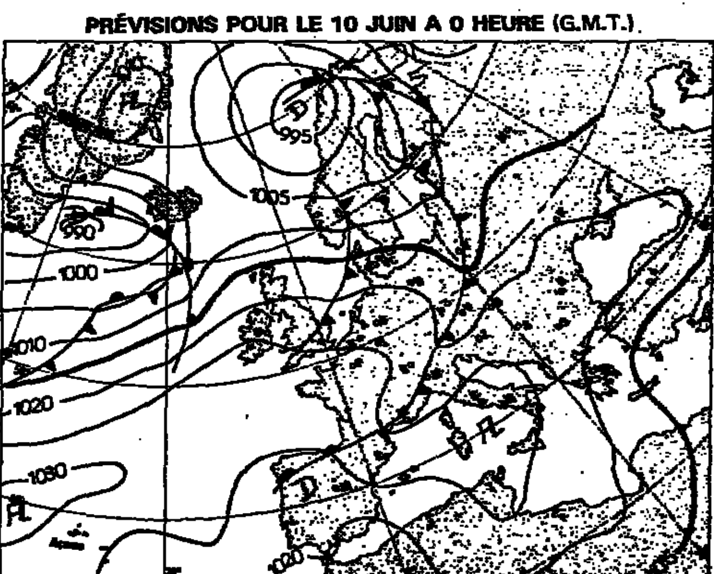
MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 9.6.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 10.6 DÉBUT DE MATINÉE

PRÉVISIONS POUR LE 10 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)



Évolution probable du temps en France entre le jeudi *9 juin à 0 heure* et le vendredi 10 juin à minuit.

Le champ de pression restera anticyclonique sur le pays avec persistance d'une limite orageuse sur l'extrême Sud.

Vendredi, des *Pyrénées au sud des* Alpes, pourtour méditerranéen et Corse, le temps sera nuageux et orageux. Quelques orages éclateront. *Les températures* y atteindront des maxima de 27 à 30°. Le vent modéré s'orientera au nord en vallée du Rhône.

Sur les régions proches de la Manche, le ciel sera assez nuageux toute la journée avec des températures maximales de 18 à 20° seulement. Quelques bruines se produiront dans le Pas-de-Calais.

Ailleurs, le début de journée sera très brumeux, avec même des brouillards locaux, puis le beau temps ensoleillé permettra aux températures d'atteindre 24 à 26°.

Quant aux températures minimales, elles marqueront partout une baisse de quelques degrés avec 12 à 17° du nord au sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 9 juin, à 8 heures, de 1 024,5 millibars, soit 768,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 juin ; le second le *minimum* dans la nuit du 8 au 9 juin) :

Ajaccio, 25 et 14 degrés ; Biarritz, 23 et 16 ; Bordeaux, 23 et 16 ; Bourges, 27 et 16 ; *Brest, 19 et 14* ; Caen, 22 et 15 ; Cherbourg, 19 et 13 ; Clermont-Ferrand, 31 et 14 ; Dijon, 28 et 16 ; Grenoble, 27 et 14; Lille, 22 et 13 ; Lyon, 27 et 15 ; Marseille-Marignane, 27 et 17 ; Nancy, 30 et 19 ; Nantes, 26 et 13 ; Nice-Côte d'Azur, 24 et 19 ; Paris-Le Bourget, 25 et 15 ; Pau, 26 et 16 ; *Perpignan, 27 et 18* ; *Rennes, 26 et 13* ; Strasbourg, 30 et 20 ; Tours, 26 et 16 ; Toulouse, 28 et 18 ; Pointe-à-Pitre 28 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 19 degrés ; Amsterdam, 26 et 14 ; Athènes, 22 et 17 ; Berlin, 27 et 15 ; Bonn, 30 et 17 ; Bruxelles, 25 et 15 ; *Le Caire, 34 et 26* ; Îles Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 20 et 13 ; Dakar, 28 et 25 ; Djerba, 26 et 20 ; Genève, 29 et 15 ; Jérusalem, 26 et 13 ; Lisbonne, 22 et 13 ; Londres, 24 et 13 ; Luxembourg, 29 et 17 ; Madrid, 33 et 16 ; Moscou, 16 et 9 ; Nairobi, 26 et 11 ; New-York, 25 et 22 ; Palma-de-Majorque, 32 et 16 ; Rome, 26 et 13 ; Stockholm, 23 et 12 ; Tozeur, 36 et 20 ; Tunis, 27 et 15.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

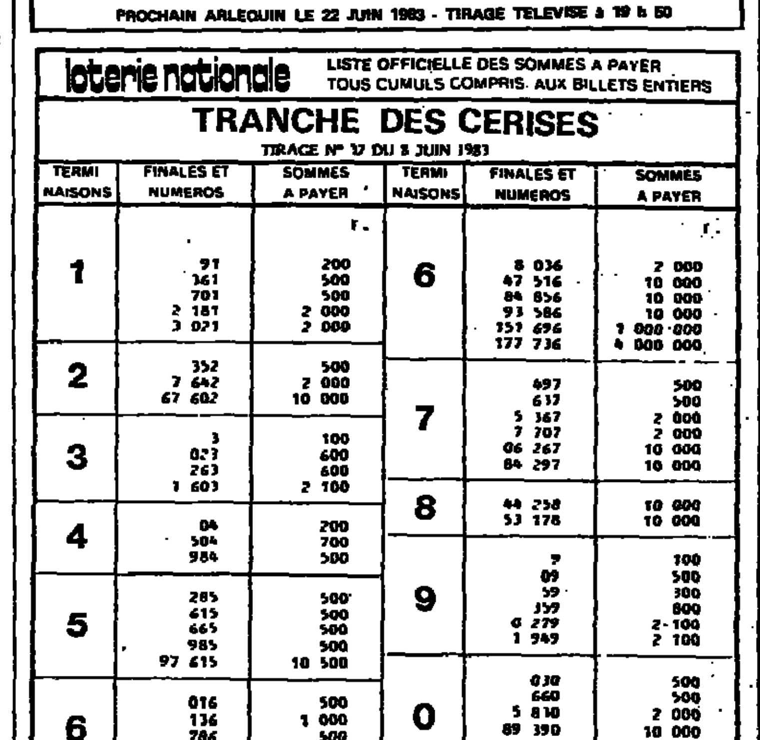
ARLEQUIN

RESULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 38 DU 8 JUIN 1983

Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier					
0	Tous les billets terminés par 0 gagnent 70 F dans toutes les séries					
08	Tous les billets terminés par 08 gagnent 300 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 80 gagnent 270 F dans toutes les séries					
	Numéros gagnants dans toutes les séries					Sommes à payer (F.)
232	0223	1223	2223	3223	4223	800
	5223	6223	7223	8223	9223	800
	0232	1232	2232	3232	4232	4 400
	5232	6232	7232	8232	9232	4 400
	0322	1322	2322	3322	4322	800
	5322	6322	7322	8322	9322	800
020	0002	1002	2002	3002	4002	800
	5002	6002	7002	8002	9002	800
	0020	1020	2020	3020	4020	4 470
	5020	6020	7020	8020	9020	4 470
	0200	1200	2200	3200	4200	870
	5200	6200	7200	8200	9200	870

	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 07 (F.)	Sommes à payer Autres séries (F.)	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 07 (F.)	Sommes à payer Autres séries (F.)
3377	3377	3 030 000	36 000	7337	40 000	8 000
	3737	40 000	8 000	7373	40 000	8 000
	3773	40 000	8 000	7733	40 000	8 000

PROCHAIN ARLEQUIN LE 22 JUIN 1983 - TIRAGE TELEVISE à 19 h 50



loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES CERISES

TIRAGE N° 17 DU 8 JUIN 1983

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
1	91	200
	361	500
	701	500
	2 181	2 000
	3 071	2 000
2	352	500
	7 642	2 000
	67 602	10 000
3	3	100
	023	600
	263	600
	1 603	2 100
4	04	200
	504	700
	984	500
5	285	500
	615	500
	665	500
	985	500
	97 615	10 500
6	016	500
	136	1 000
	786	500

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
6	8 036	2 000
	47 516	10 000
	84 856	10 000
	93 586	10 000
	151 696	1 000 000
	177 736	4 000 000
7	497	500
	617	500
	5 367	2 000
	7 707	2 000
	06 267	10 000
	84 297	10 000
8	44 258	10 000
	53 178	10 000
9	9	100
	09	500
	59	300
	359	800
	6 279	2 100
	1 949	2 100
0	030	500
	660	500
	5 810	2 000
	89 390	10 000

PROCHAIN TIRAGE LE 15 JUIN 1983

TRANCHE DE JUIN DES SIGNES DU ZODIAQUE à BILLY-MONTIGNY (Pas-de-Calais)

LOTO — TIRAGE N° 23 : 6 7 9 20 36 37 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 32

PROCHAIN TIRAGE LE 15 JUIN 1983 VALIDATION JUSQU'AU 14 JUIN APRES-MIDI.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 11 JUIN

« L'Institut français d'architecture », 15 h, 6, rue de Tournon (Caisse nationale des monuments historiques).

« Rodin », 15 h, 77, rue de Varenne (Histoire et archéologie).

« La Mosquée », 15 h, entrée, M. Jaslet.

« Hôtel de Lassay », 15 h, 2, place du Palais-Bourbon (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

14 h, Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, L. Bernard : « Débat : enseignement assisté par ordinateur – nouvelles techniques, – créativité et culture » – Vers de nouveaux écrivains et artistes » (entrée libre).

17 h 30, 12, *rue Cortot, J. Robichez* : « Jules Romains et Montmartre » (Centre culturel de Montmartre).

19 h 30, 54, avenue Henri-Barbusse à Drancy, R. Azar : « La femme dans les croyances religieuses et populaires de la Perse, durant sept mille ans d'histoire » (Les amis de l'islam).

BREF

COLLOQUES

LES ACTEURS DE LA DÉCENTRALISATION FACE AUX CONTROLES. – L'Association des jeunes avocats pour le droit administratif et fiscal organise le 10 juin 1983 un colloque ayant pour thème « Les acteurs de la décentralisation face aux contrôles ». *Hôtel Frantel, 5, rue* Robert-La-Teulade 33000 Bordeaux.

★ Tél. : 501-74-25.

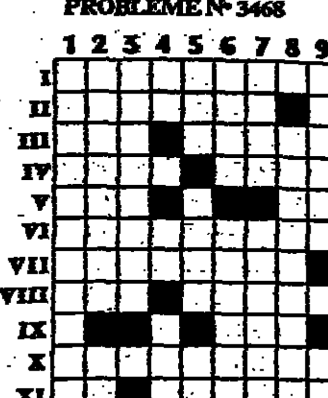
CHASSE

DÉFENSE DE LA CHASSE A COURRE. – En réponse à la campagne menée par la Société protectrice des animaux en vue d'obtenir l'abolition de la chasse à courre, une pétition a été lancée par les fédérations, les associations de chasse spécialisées ainsi que les revues et journaux cynégétiques, déclarant :

« Nous demandons le maintien des traditions de la chasse ; entre autres, celle de la vénerie, forme de chasse écologique utile à la gestion rationnelle de la faune sauvage. La chasse à courre est une activité traditionnelle pour de nombreux citoyens français de toutes conditions, professions et horizons idéologiques. Vouloir la faire interdire, c'est porter atteinte à la chasse française tout entière, et cela constitue une tentative d'agression intolérable contre la liberté. »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3468



HORIZONTALEMENT

I. Dame de chœur. – II. *Unité* très contestée d'un trio républicain. – III. Instrument perçant du piqueur. Encaisse sans vérifier le conte. – IV. Gaze aux heures de pointes. Opéra un croisement. – V. Mit fin à un embarras. Carrefour ferroviaire. – VI. Qui ne filtre qu'une clarté obscure. – VII. Sa plus célèbre interprète avait l'esprit d'escalier. – VIII. Subdivision de la couronne pour la lignée des Bernadotte. Champ numismatique. – *IX. Pour lui, perdre du poids est un* manque à gagner. – X. Dont l'environnement est peu recherché. – XI. Participe passé. Telle la ligne chez Yves Saint-Laurent ou celle d'Yves Saint-Martin.

VERTICALEMENT

1. En dépit de son nom, c'est un examen au verso. – 2. Contrôleur des collecteurs de fonds. Toile d'exposition ou exposition dépouillée de toute étoffe. – 3. Contient les ferments de l'éducation nationale. – 4. Se trouve dans l'Ille comme dans la Vilaine. Une grecque et un *romain à similitude linguistique.* Personnel. – 5. Bruit sympathique ou mouvement détestable. Enjambe la Seine avec, parfois, deux pieds dans l'eau. Deux lettres pour une enveloppe. – 6. Où l'on voit apparaître le rouge quand le rideau de fer est levé. Travail de grues en tous genres. – *7.* Permet de s'éclairer au gaz quand on a l'électricité. Qui présente des hauts et des bas. – 8. Un missionnaire ou un commissionnaire. – 9. Attitude reflétant la béatitude. *Personnel.*

Solution du problème n° 3467

Horizontalement

I. Avocat. As. – II. Vignemale. – III. Redent. – IV. Crèmes. Ob. – V. Ai. Et. – VI. Tondu. Rot. – VII. In. Etna. – VIII. Est. Euler. – IX. Var. – X. Sexuelle. – XI. Paressais.

Verticalement

1. Avocatier. – 2. VI. Rions ! Sa. – 3. Ogre. Tver. – 4. Cnémide. Axe. – 5. Aède. Utérus. – 6. Tmèse. Nu. Es. – 7. An. Tralala. – 8. Alto. Li. – 9. Se. Bâtardes.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 9 juin :

DES DÉCRETS

● Portant création d'un Conseil national et relatif aux conseils départementaux et communaux de prévention de la délinquance (lire *le Monde* du 9 juin).

● Relatif à la composition de la commission nationale de la négociation collective.

● Fixant des modalités exceptionnelles de recrutement d'instituteurs et de recrutement des professeurs d'enseignement général de collège en 1983 et en 1984.

● Portant classement d'aérodromes.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

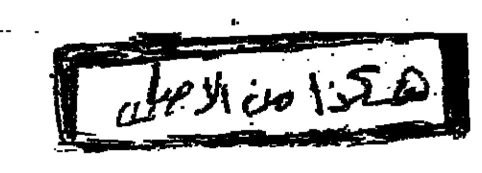
Par voie aérienne
Tarif sur demande.

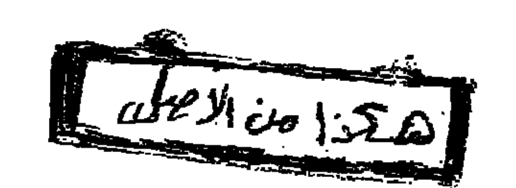
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





Le Monde

économie

AFFAIRES

Les coopératives de consommateurs sur la défensive

Congrès du repli. Congrès de l'isolement. Congrès à huis clos. Les responsables des coopératives de consommateurs, réunis à Aix-en-Provence, les 8, 9 et 10 juin, n'ont convié à leurs débats ni les journalistes ni les représentants des mouvements coopératifs étrangers, bien que le président sortant de la Fédération nationale des coopératives de consommateurs (F.N.C.C.), M. Roger Kerinec, soit toujours président de l'Alliance coopérative internationale (A.C.I.). Ce congrès ne sera pas non plus celui de *l'ouverture à l'intercoopération* (coopératives ouvrières de production, coopératives agricoles, coopératives maritimes, etc.), ni celui de *l'ouverture à l'économie sociale* (mutualité, associations), à une époque où le tiers secteur, celui qui n'a pas le profit pour but, a trouvé, sinon ses hommes forts, du moins ses chantres.

La première phrase du rapport introductif du congrès, intitulé « *Projet coopératif* », donne le ton : « *Les coopératives de consommateurs ont abordé la décennie 80 sur la défensive.* »

Les résultats commerciaux du groupe, pour puissant qu'il soit, ne portent guère à l'optimisme. Avec 24 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1982 (27,5 milliards si l'on y ajoute les chiffres de la coopérative des P.T.T. et ceux de la CAMIF, filiale de la Mutuelle des enseignants), le tiers des sociétés regroupées dans vingt et une sociétés régionales sont en rouge. Il n'est pas question *a priori* de dépôts de bilan, comme au début de 1982 à Lorient, mais de restructurer, de fusionner, de rationaliser, de « *faire des choix en matière d'investissement, voire de désinvestissement* ». Et il s'agit non seulement du front de vente, mais aussi des hommes qui l'animent.

Ce front de vente se compose de 43 hypermarchés Rond-Point-Coop, de 363 Maxicoop et supermarchés, de 1 114 supérettes, de 2 444 libres services et de 2 312 magasins traditionnels. Il faut y ajouter 58 magasins spécialisés (dont 25 de meubles), 47 cafeterias et 88 centres auto. Sur le plan commercial, l'option des Coop reste celle des grandes surfaces (magasins d'« attraction ») contre celle des petites boutiques (de « proximité ») : « *Nous devons déplacer de 5 % chaque année le poids respectif de la proximité et de l'attraction* », peut-on lire dans le rapport ; la « proximité », en 1982, a représenté 60 % du chiffre d'affaires. Pourtant, à un moment où les succursalistes capitalistes réinvestissent dans les magasins de proximité, les Coop ont conscience qu'il faut remédier « *à la déshumanisation dénoncée des usines à vendre* ». M. Jean Lacroix, qui va succéder à M. Roger Kerinec à la présidence de la F.N.C.C. – car dans ces démocraties économiques tout est joué d'avance, – évalue à 200 millions de francs les besoins des Coop et se donne deux ans pour redresser la barre.

Où trouver cet argent ? Les mutuelles et les banques pourraient intervenir, mais leur générosité éventuelle s'accompagne d'exigences de rendement, d'obligations de résultat... La grande solidarité tous azimuts de l'économie sociale n'est pas pour demain.

Pourtant, les coopératives de consommateurs ont des liens privilégiés avec la plus importante des mutuelles, la Garantie mutuelle des fonctionnaires (G.M.F.), présidée par M. Michel Baroin, ancien grand maître du Grand-Orient de France et président de la Fondation de l'économie sociale (Fondes) créée à la fin de 1981. En 1979, G.M.F. entrait à la Banque centrale des coopératives et des mutuelles, et prenait le contrôle de la Sauvegarde, société d'assurances où la Société générale des coopératives de consommateurs (S.G.C.C.), centrale d'achat et de service des Coop, n'a plus que 20 % du capital. G.M.F. est aussi présente dans deux filiales de la S.G.C.C., la Maison de Valérie, vente par correspondance (30 %) et la FNAC (10 %). Diversification, certes, pour G.M.F., mais peut-être aussi position d'attente.

Aux difficultés économiques s'ajoute une crise du militantisme. Les Coop sont lucides : « *Il ne sert à rien de plaquer un discours idéologique sur l'inefficacité économique* », lit-on encore dans le rapport introductif.

M. Lacroix voit la solution de ce problème dans la recherche d'une nouvelle politique de communication mise en œuvre professionnellement et non plus en amateur... Les grandes machines de l'économie sociale, comme les Coop, ont-elles quelque chance d'enthousiasmer leurs clients pour l'idéal coopératif (« *un homme, une voix* », la participation, une autre façon de faire du commerce...) tant que les nombreux salariés d'un groupe (quarante mille chez les Coop) *ne seront pas eux-mêmes des militants*, tant que les consommateurs-clients (qui, *devenus sociétaires, assistent peu* aux assemblées annuelles) ne trouveront pas dans la coopérative une réponse humaine aux difficultés économiques et aux interrogations de la vie quotidienne ?

La techno-structure qui préside aux destinées des grandes entreprises de l'économie sociale est aujourd'hui très éloignée aussi bien de sa base militante que de sa base salariée. Elle se montre jusqu'ici insuffisamment soucieuse (à la F.N.C.C. comme dans les coopératives étrangères, dans les mutuelles comme dans les grandes associations) de se remettre en cause, d'écouter ses sociétaires, comme ses salariés, pour trouver dans ses forces vives le nouvel élan qui *lui est* indispensable.

Charles Gide n'a-t-il pas écrit : « *La véritable marque de vitalité, ce n'est pas de durer, c'est de renaître* » ? C'est d'une renaissance que les coopératives de consommateurs ont besoin aujourd'hui.

JOSÉE DOYÈRE.

M. ROGER KERINEC S'EN VA...

Le jour de son soixante-deuxième anniversaire, M. Roger Kerinec *quitte tranquillement* la présidence de la F.N.C.C., où il a *fait toute sa carrière*. Il quitte la présidence, mais non le mouvement coopératif, puisqu'il demeure président de l'Alliance coopérative internationale (trois cent vingt-six millions de sociétaires dans le monde entier), ni même les coopératives de consommateurs, puisqu'il assume la présidence de la FNAC (dont le fondateur, André Essel, doit partir en retraite en septembre). Il reste aussi membre du Conseil économique et social et membre de la commission de la concurrence.

Ce Breton souriant, au visage bronzé sous des cheveux de neige, n'est pas prêt à retourner autrement qu'en vacances à Telgruc-sur-Mer, dans le Finistère, où il est né.

...M. JEAN LACROIX ARRIVE

Le nouveau président de la F.N.C.C., M. Jean Lacroix, a cinquante-six ans. Né en Saône-et-Loire (à Montret, le 10 décembre 1926), il est Lorrain d'adoption pour avoir depuis 1956 consacré sa carrière à l'Union des coopérateurs de Lorraine, la plus grande des sociétés régionales. Dès 1970, il se rapproche des instances dirigeantes du mouvement coopératif, qu'il ne quittera plus, faisant bientôt figure de dauphin de M. Kerinec. Des yeux vifs derrière des lunettes minces, un visage plein sous une calvitie sans mystère, c'est un homme d'appareil, soucieux de l'équilibre commercial et industriel d'un ensemble dont le parti pris idéologique est mal perçu. Comme son prédécesseur, il est membre du Conseil économique et social, où il fut, en mai dernier, rapporteur de la commission spéciale pour la préparation du IXe Plan.

● **L'économie sociale veut affirmer son originalité dans l'économie nationale.** – Au cours d'un colloque « Des chiffres pour l'économie sociale », l'Association pour le développement de la documentation sur l'économie sociale (ADDES) souligne la nécessité « *d'une approche systématique chiffrée de l'économie sociale* », indispensable à une mesure de son poids dans l'économie nationale. La création d'un compte satellite de la comptabilité nationale permettrait de « *marquer la finalité autre que marchande de l'économie sociale* ». M. Jeantet, délégué adjoint à l'économie sociale, a déclaré : « *La délégation à l'économie sociale a décidé de soutenir financièrement les efforts de l'ADDES en ce domaine.* » Un groupe de travail définira les modalités de cette aide financière de l'Etat.

Une dizaine de mesures pour soutenir l'activité du bâtiment

Une dizaine de mesures « *de nature à soutenir l'activité du bâtiment* » (...) « *pour compenser partiellement la défaillance du secteur libre de la construction* » viennent d'être rendues publiques par un communiqué conjoint du ministère de l'économie, des finances et du budget, et du ministère de l'urbanisme et du logement. Ces décisions touchent les prêts à l'accession à le propriété (PAP), les prêts locatifs aidés (PLA) et les prêts conventionnés (P.C.).

● *Les PAP.* – Les promoteurs pourront louer les logements construits grâce à ces prêts et qu'ils n'auront pu commercialiser. Les plafonds de ressources permettant de bénéficier de ces prêts seront relevés de 6 % à Paris et en Ile-de-France. Le taux des prêts complémentaires sera abaissé de 0,5 point à 1 point. Les personnes occupant des logements de fonction pourront bénéficier de prêts PAP et pourront louer les logements ainsi acquis. Jusqu'ici ces personnes n'avaient accès à ces prêts que cinq ans avant leur départ en retraite.

● *Les PLA.* – Le nombre des prêts locatifs aidés distribués aux omités interprofessionnels du logement (1 % patronal) et aux promoteurs privés sera augmenté au second trimestre 1983 : 1 700 prêts supplémentaires se rajouteront aux 3 300 initialement prévus. Le budget du financement des surcharges foncières en centre ville des H.L.M. locatives (150 millions de francs) sera porté à 190 millions de francs.

● *Les P.C.* – Le régime de ces prêts destinés à financer uniquement des travaux d'amélioration dans des immeubles achevés avant le 1er janvier 1972 est prorogé jusqu'à la fin de l'année. Pour économies d'énergie, ils pourront être utilisés pour les logements construits après le 1er janvier 1976 et par les syndicats de copropriétaires. Les prix plafonds donnant droit à ces prêts sont majorés de 6 % à Paris et en proche banlieue, passant de 8 800 F à 9 328 F le mètre carré. Enfin les modalités spécifiques d'encadrement instituées en 1982, reconduites en 1983, seront prorogées en 1984.

La publication de ces mesures d'incitation intervient à l'avant-veille des assises nationales du bâtiment, qui se tiennent à Paris le 10 juin.

LOURDE AMENDE POUR L'IMPORTATEUR ET LES DISTRIBUTEURS EUROPÉENS DE PIONEER

La cour de justice européenne de Luxembourg a sévèrement sanctionné l'importateur européen et les distributeurs français, allemand et britannique, de matériels haute fidélité fabriqués par la firme japonaise Pioneer Electronic Corp., accusés *par la Commission de Bruxelles* de pratiques concertées. Ensemble, importateur (Pioneer Europe installé à Anvers) *et distributeurs, Musique* Distribution France-M.D.F., Melchers (R.F.A.) et Shriro (Grande-Bretagne), devront acquitter une amende de 3,2 millions d'ECU (22 millions de francs).

Pioneer Europe est le plus lourdement pénalisé (2 millions d'ECU, soit *13,7 millions* de francs), les amendes s'élevant à 600 000 ECU pour M.D.F. (4,12 millions de francs), 400 000 ECU pour Melchers (2,74 millions de francs) et 200 000 ECU pour Shriro (1,37 million de francs). Les sociétés concernées s'étaient vu reprocher de s'être concertées pour ne pas fournir de matériels Pioneer à une société française autre que M.D.F., qui se proposait de vendre ce matériel en France à des prix inférieurs à ceux pratiqués par le distributeur exclusif *français. – (A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E.-U.	7,7210	7,7230	+ 160	+ 210	+ 360	+ 410	+ 930	+ 1070
$ can.	6,2485	6,2520	+ 130	+ 190	+ 300	+ 360	+ 770	+ 900
Yen (100)	3,1830	3,1860	+ 140	+ 180	+ 310	+ 350	+ 950	+ 1020
DM	3,0070	3,0090	+ 170	+ 200	+ 360	+ 390	+ 1030	+ 1100
Florin	2,6830	2,6850	+ 130	+ 150	+ 270	+ 300	+ 720	+ 780
F.B. (100)	15,0440	15,0540	+ 290	+ 420	+ 670	+ 830	+ 1680	+ 2100
F.S.	3,6200	3,6225	+ 210	+ 240	+ 450	+ 490	+ 1340	+ 1420
L (1 000)	5,0749	5,0776	– 220	– 170	– 440	– 370	– 1320	– 1180
£	12,0988	12,1097	+ 220	+ 320	+ 540	+ 660	+ 1530	+ 1790

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9	9 1/8	9 9/16	9 11/16	9 11/16	9 13/16	10 1/16	10 3/16
DM	4 3/4	4 7/8	5 3/16	5 5/16	5 5/16	5 7/16	5 5/8	5 3/4
Florin	6	6 1/4	6 3/8	6 5/8	6 1/2	6 3/4	7	7 1/2
F.B. (100)	9	10	9 1/2	10	9 3/4	10 1/2	10	10 3/4
F.S.	3 1/4	3 3/4	4 7/8	5 1/8	5	5 1/8	5 1/8	5 1/4
L (1 000)	15	17	17	18	17	18	18	19
£	9 1/2	9 3/4	9 3/4	10	9 7/8	10 1/8	10	10 3/8
F. franç.	12 1/4	12 3/4	12 1/2	13	13 1/2	14	16 1/2	17

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

LA SOCIÉTÉ VOSGIENNE DES ARTS DE PORCIEUX DÉPOSE SON BILAN

(De notre correspondant.)

Epinal. – La société anonyme *vosgienne des arts de Porcieux* (deux cent-soixante employés), *spécialisée dans la fabrication* des verres et objets de décoration de la table, vient de déposer son bilan. Cette décision a été prise après concertation de l'ensemble du personnel. Ce dépôt de bilan met fin à tous les espoirs fondés il y a un an, lors d'un redémarrage sur des bases nouvelles, obtenu au prix de lourds sacrifices financiers consentis par les ouvriers.

En décembre 1981, la Compagnie française du cristal décidait de fermer sa filiale vosgienne. Il s'ensuivait une lutte de quatre mois pour sauver la verrerie trois fois centenaire et maintenir la totalité des emplois. Un pari gagné, puisque, le 19 avril 1982, naissait la Société anonyme des arts de Porcieux, propriété de ses ouvriers, qui avaient injecté dans leur entreprise les 500 millions d'anciens francs que constituait l'apport des ASSEDIC.

Mais, depuis *février 1983*, des difficultés financières se font jour. *Les aides promises par les pouvoirs* publics telles que prime de création d'emplois, crédit à l'investissement, prêts participatifs, n'ont pas été versées. La Compagnie française du cristal elle-même doit de l'argent à son ex-filiale. Le trou financier s'accroît au fil des jours, et la verrerie de Porcieux étouffe. Les employés n'ont pas perçu la totalité de leurs salaires d'avril. Le dépôt de bilan était donc inéluctable, il s'accompagnera d'un plan de restructuration et donc d'une perspective de licenciements.

CLAUDINE CUNAT.

● **Accord sur les conditions de travail sur écran dans les banques.** – Cinq organisations syndicales (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et S.N.B.-C.G.C.) viennent de signer avec l'Association française des banques (A.F.B.) un accord portant sur les conditions de travail sur écran de visualisation. Le texte prévoit l'étude des postes de travail, la formation des utilisateurs et des techniciens, une surveillance médicale spéciale et fréquente.

ÉNERGIE

M. CHEYSSON PROPOSE A L'OPEP DE RENOUER LE DIALOGUE

Le désordre sur le marché pétrolier n'est profitable pour personne

nous déclare le ministre algérien de l'énergie, M. Belkacem Nabi

M. Cheysson, qui a reçu les ministres des pays membres du comité de surveillance du marché pétrolier (Emirats arabes unis, Algérie, Indonésie et Venezuela), leur a proposé de renouer une coopération entre producteurs et consommateurs. Les pays de l'OPEP présenteront cette proposition aux autres membres de l'Organisation le 18 juillet à Helsinki.

M. Nabi, le ministre algérien, dans un entretien qu'il nous a accordé, estime que le pétrole doit être vecteur de coopération plutôt que de confrontation entre Nord et Sud. Il affirme, par ailleurs, que la renégociation éventuelle des contrats de gaz en cours avec la France – en cas de surabondance – n'est pas souhaitable.

« *Quel est aujourd'hui l'état du marché pétrolier ?*

– Depuis la réunion de l'OPEP à Londres en mars dernier, deux constatations peuvent être faites. Pour ce qui est des pays exportateurs, il y a eu une certaine rigueur. Sauf pour quelques exceptions, les prix et les quotas sont respectés. Cela crédibilise la volonté des pays membres de l'OPEP de stabiliser le marché.

– « En revanche, la crise économique et le déstockage font que la demande ne s'est pas fondamentalement améliorée. Il y a quand même du mieux : l'OPEP a dû produire quelque 16.5 millions de barils par jour en mai. Mais on n'a pas atteint le plafond fixé de 17,5 millions de barils, et je ne crois pas que les mois de juin et de juillet améliorent la situation. Je pense donc qu'en juillet à Helsinki [siège de la prochaine réunion de l'OPEP] nous devrons *maintenir les niveaux de production* et les prix actuels (29 dollars pour le *brut de référence) jusqu'à la fin de* l'année.

– *Vous rentrez de Moscou. Comment cela s'est-il passé ?*

– J'ai été reçu par le vice-président, M. Arkhipov, qui m'a confirmé le désir de l'Union soviétique de participer à la stabilisation du marché mondial du pétrole. Ce pays est très conscient, et il l'a affirmé clairement, que son intérêt, comme important exportateur, n'est pas de jouer à la baisse des prix. L'U.R.S.S. a en outre précisé qu'elle *ne désirait pas augmenter ses exportations* pour concurrencer le pétrole OPEP. *Enfin il a été convenu* d'institutionnaliser en quelque sorte ces *contacts entre* l'Union soviétique et un membre de l'OPEP pour examiner la situation du marché. Je les reverrai donc vraisemblablement en septembre.

– *Avec les pays importateurs, M. Cheysson a relancé, lorsqu'il vous a vu, l'idée d'un dialogue. Qu'en pensez-vous ?*

– Il y a deux choses sur lesquelles nous sommes d'accord. La première, c'est que le désordre n'est profitable pour personne. Ce serait donc une bonne chose d'organiser les relations entre pays du Sud et pays du Nord. La seconde idée, c'est que si l'on pouvait faire du pétrole un vecteur de coopération et non pas de confrontation, tout le monde s'en porterait bien. Maintenant reste à savoir comment aller un peu plus loin, dans quel cadre, sous quelle forme. Voilà à quoi nous devons réfléchir.

– *Le marché du gaz est lui aussi déprimé. Qu'en est-il pour l'Algérie ?*

– Les passions commencent à se calmer. Le marché du gaz va se développer beaucoup plus rapidement qu'on ne le dit pour de multiples raisons. Avec les contrats existants, la demande est faible, compte tenu de la crise et de la baisse de la consommation. Mais les projets de gaz demandent du temps et les besoins en gaz d'ici à la fin de la décennie nécessiteront que des contacts soient pris dès 1984.

– *La France craint de disposer de trop de gaz vers la fin de la décennie. Etes-vous prêt à renégocier les quantités contractuelles ?*

– Les contrats en cours ont leur *propre logique qui tient compte* des risques pris par les exportateurs *dans* leurs *investissements*, de la sécurité d'approvisionnement souhaitée par les consommateurs et de la sécurité des débouchés voulue par les exportateurs. Toucher à ces principes reviendrait à déséquilibrer les accords gaziers aux dépens de l'une ou l'autre partie. Cela ne serait pas une bonne chose pour le développement du gaz. »

Propos recueillis par
BRUNO DETHOMAS.

● ERRATUM. – Dans l'article *intitulé « Une nouvelle pomme* de discorde entre le P.C.F. et le gouver*nement : le charbon »* (*le Monde* du 9 juin), une coquille nous a fait *écrire* que le P.C.F. envisageait de produire dans le Nord 5,6 millions de tonnes. Il s'agit de 3 millions de tonnes avec progression au-delà de 1986. Selon les plans de Charbonnages de France, l'extraction dans le Nord ne dépassera pas 1,5 M.T. d'ici deux à trois ans.

TRANSPORTS

UNE TRIPLE MISSION DE SERVICE PUBLIC

Les cinquante ans d'Air France

Le 30 mai 1933 naissait la Société centrale pour l'exploitation de lignes aériennes dont les avions allaient, dans les semaines suivantes, commencer à voler sous la marque Air France. Ce cinquantenaire a été célébré le 8 juin à Roissy par une cérémonie à laquelle assistait le ministre des transports.

Après que le président d'Air France, M. Pierre Giraudet, eut retracé l'histoire, tantôt exaltante, tantôt sombre, de ces cinquante années et dit sa confiance en l'avenir (« *si nous savons être les meilleurs, c'est-à-dire travailler tous ensemble pour offrir les meilleurs produits aux meilleurs coûts* »), M. Charles Fiterman s'est attaché à dégager la « *responsabilité particulière* » dont est investie la compagnie, passée sous le contrôle de l'État en 1948.

Pour M. Fiterman, la mission d'Air France est triple :

– Représenter la France « *aux quatre coins de la planète* », et il a rappelé qu'elle dessert actuellement soixante-treize pays ;

– Assurer « *la continuité des liens entre la métropole et les départements d'outre-mer* ». C'est, selon le ministre, une responsabilité de service public dont la compagnie s'acquitte « *avec une pleine conscience et conformément aux souhaits du gouvernement* », et elle n'est pas compatible avec les activités des « *marchands d'illusion* ». Si les besoins l'exigent, a encore dit le ministre, le monopole d'Air France peut être levé, mais dans un cadre de complémentarité « *et en veillant bien à ne jamais porter atteinte au service public* » ;

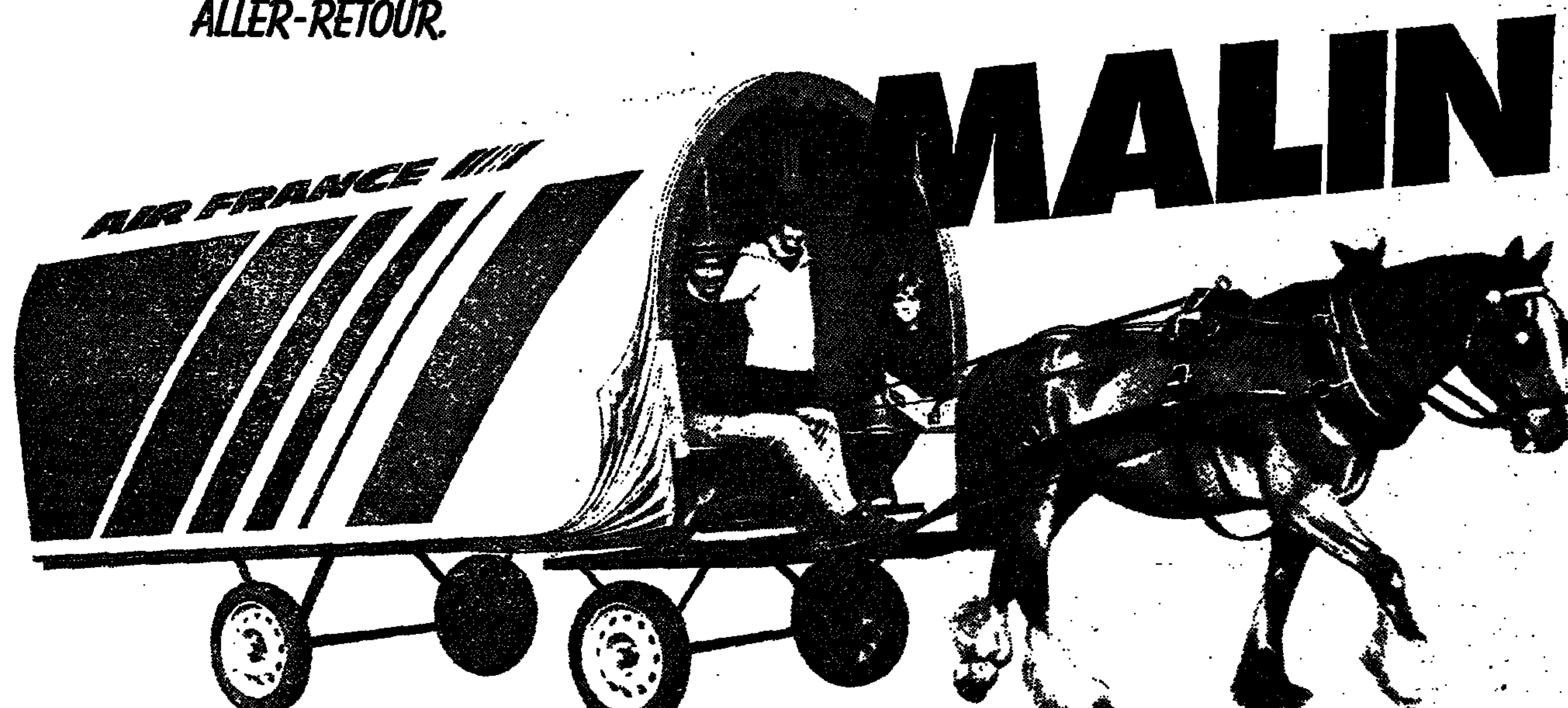
– Favoriser le commerce extérieur du pays, et M. Fiterman a rappelé à cet égard qu'Air France est le troisième exportateur français (et le premier pour les services). Il a reconnu que ce rang devenait difficile à tenir dans le contexte actuel de *crise internationale* et, après M. Pierre Mauroy la semaine dernière au Bourget, il a réitéré l'opposition de la France aux tentatives de déréglementation du transport aérien international. « *Cette conception destructrice du libéralisme*, a-t-il dit, *prive les compagnies aériennes de la capacité de renouveler leur flotte en les dotant d'appareils plus productifs, plus rentables et plus silencieux.* »

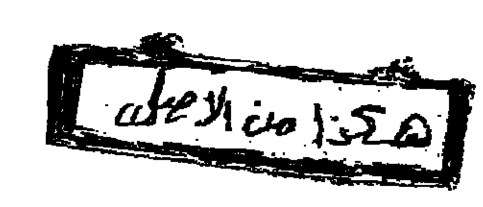
En terminant son intervention, M. Fiterman a rendu hommage au personnel de la compagnie – « *dévoué et motivé, conscient de son importance au service de la collectivité nationale* » – et à son président, qui la dirige avec « *compétence, efficacité et sens du service public* ».

La C.F.D.T. et F.O. d'Air France ont refusé de s'associer à la cérémonie. Pour la C.F.D.T., la compagnie « *aurait pu faire l'économie de manifestations aussi fastueuses* » au moment où « *elle ne répond pas aux préoccupations du personnel (...) sous prétexte d'un déficit important* ». Force ouvrière a déclaré de son côté que sa décision « *est une conséquence de l'attitude de la direction sur certains problèmes, notamment les facilités de transport, la reconnaissance de la qualification, la retraite* ».

En fin de journée, une autre cérémonie avait lieu à l'Elysée, au cours de laquelle le président de la République devait décorer des membres du personnel et de la direction d'Air France.

JAMES SARAZIN.







COOPÉRATION

LES TRAVAUX DE LA VIe CNUCED

Une leçon d'orthodoxie financière

Belgrade. — Devant la VIe conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement, M. Jean de Larosière, directeur général du Fonds monétaire international, a prononcé, le 8 juin, une allocution qui est apparue comme une leçon d'orthodoxie économique et financière. Ce langage n'était sans doute pas pour déplaire à certains pays occidentaux notamment aux États-Unis ; mais il n'en a pas moins fait l'effet d'une douche froide à de nombreux délégués du tiers-monde.

M. de Larosière n'a pas évoqué une quelconque réforme du système monétaire et financier. Il a plutôt parlé en dirigeant d'une institution assurant un rôle majeur et prenant de haut les critiques qui lui sont actuellement adressées.

De notre envoyé spécial

Le directeur général du F.M.I. fait preuve d'un optimisme prudent inspiré par la perspective d'une amélioration du climat économique international : la progression du P.N.B. des pays industrialisés pourrait atteindre un taux annuel de 3 % au cours de l'année et ce rythme se poursuivra en 1984, a-t-il déclaré, ajoutant qu'un redressement du volume du commerce mondial devrait accompagner cette reprise, facilitée également par l'abaissement du prix du pétrole.

Aussi bien M. de Larosière estime-t-il que, dans les pays en développement non pétroliers la croissance devrait reprendre « *quelque peu en 1983* » et atteindre environ 2,5 %, tandis que le déficit courant de ces pays devrait « *continuer à baisser et tomber au-dessous de 70 milliards de dollars* ». Il estime encore que la reprise de la production et de la demande dans le monde industrialisé devrait permettre aux pays en voie de développement non pétroliers d'accroître le volume de leurs exportations, tandis que s'amélioreraient « *quelque peu* » en 1983 leurs termes de l'échange.

La dette extérieure des pays en voie de développement non pétroliers et le poids du service de cette dette ne doivent pas, selon lui, conduire les banques à aller trop loin dans leur politique de révision des crédits, car, a déclaré encore le directeur général du F.M.I., la stabilité du système financier international et le succès de la reprise dépendront de la poursuite à un niveau raisonnable des flux financiers commerciaux.

Avant de souligner le bien-fondé pour les pays en voie de développement des mesures généralement imposées par son institution, M. de Larosière a dénoncé les « *politiques financières laxistes* » suivies par certains d'entre eux. Répondant à ce sujet aux critiques faites au F.M.I., il a reconnu que pour de nombreux pays les « *mesures d'ajustement impliquaient des sacrifices considérables* », mais qu'ils n'avaient pas « *d'autres choix* » et ajouté que les politiques de prêts s'étaient montrées « efficaces » ces dernières années. Il n'a pas répondu aux « *77* » qui souhaitent une importante allocation de droits de tirage spéciaux et une nouvelle et sensible augmentation des quotes parts du F.M.I.

Mme Gandhi dénonce le F.M.I.

Enfin, le directeur général du F.M.I. a indiqué que les chocs *récemment subis par l'économie* mondiale avaient souligné la nécessité de renforcer « *la surveillance du Fonds* » et de le rendre plus « *efficace* », en mettant notamment l'accent sur le domaine commercial en collaboration avec le GATT. « *Il est important que le Fonds puisse user de sa compétence et de son autorité pour analyser et dénoncer les obstacles à la liberté des échanges* », a déclaré son directeur général qui, à aucun moment, n'a fait référence à la CNUCED.

Cependant, dans son dicours, le même jour, Mme Indira Gandhi, le premier ministre indien, qui assure la présidence du Mouvement des pays non alignés, n'a pas fait de *détours pour dénoncer* le F.M.I. et la Banque mondiale. Comme elle l'avait fait lors du sommet des non-alignés, en mars, à New-Delhi, elle a affirmé que, au-delà des mesures à court terme, l'ultime solution était la « *restructuration du système financier et commercial mondial* », de telle sorte que les préoccupations des puissances dominantes ne portent pas préjudice aux intérêts des pays pauvres et ne compromettent pas leurs programmes de développement.

Selon le premier ministre indien, le niveau élevé des dépenses militaires dans les pays avancés a grandement contribué à la crise économique, et les dépenses d'armements représentent l'équivalent de la majorité du revenu total des pays en développement. « *Les resssources pour la paix et le développement peuvent être augmentées seulement si des coupes claires sont faites dans les budgets militaires* », a-t-elle affirmé.

Auparavant, le ministre algérien du commerce, M. Abdelaziz Kheles, avait fait une déclaration dans le même sens et assuré que le système commercial international « *prétendument ouvert* » ne comportait d'autre logique que celle des rapports de force et que la crise témoignait des « *fondements inégalitaires de l'interdépendance* » nord-sud.

GÉRARD VIRATELLE.

ÉTRANGER

En Italie

L'industrie de l'électronique grand public se réorganise

L'industrie italienne de l'électronique grand public est, elle aussi, en pleine restructuration. Une production morcelée et surcapacitaire de téléviseurs, des déficits chroniques, une absence sur les nouveaux produits vidéo, sont autant de raisons qui ont amené pouvoirs publics et industriels à réfléchir sur une réorganisation du secteur et à examiner les possibilités d'y associer de grands groupes européens.

Actuellement, le marché italien *de la télévision couleur absorbe*, bon an mal an, 1,5 million d'appareils. Environ 600 000 sont importés, le reste se répartissant entre des producteurs italiens (500 000, dont 200 000 pour Zanussi et 50 000 pour Brion Vega) et les usines locales de Philips, Grundig et Telefunken. L'objectif poursuivi est de réduire les capacités de production, de les concenter et de coordonner à l'échelle nationale l'activité des usines, si possible dans un cadre européen.

Zanussi, *principal fabricant* italien, qui a perdu 750 millions de francs en 1982, est au centre des projets. Dans l'état actuel des discussions, il serait prévu un plan en deux étapes. Les activités télévision couleur de la société seraient transférées à une société nouvelle de production, dont le capital se répartirait à raison de 45 % pour Zanussi, de 45 % pour Rel (une holding financière d'*Etat*) et 10 % pour la société privée Indesit. Une centaine de milliards de lires (500 millions de francs) seraient investis dans l'opération.

Cette société nouvelle ouvrirait, dans une seconde étape, son capital à des fabricants étrangers, Philips et/ou Thomson. Une lettre d'intention a déjà été échangée avec le groupe néerlandais, qui prendrait 5 % et développerait avec la nouvelle société une coopération technique et commerciale, une partie de la production de l'usine (1) étant alors exportée dans le cadre de l'organisation Philips. Les tubes de télévision couleur seraient fournis par Philips et Vidéocolor, la filiale du groupe Thomson qui a une importante usine à Agnani, au sud de Rome. Toutefois, Thomson, qui a demandé de son côté une contribution des pouvoirs publics italiens pour développer l'usine d'Agnani, paraît, pour le moment, peu enclin à participer directement au capital de la future société de production de télévisions couleur.

Un autre volet du plan italien concerne les magnétoscopes. Il est envisagé une coopération entre I.T.T. et la société Voxson pour installer une usine de montage à Roime, *d'une capacité de production de* 200 000 magnétoscopes par an. I.T.T. apporterait ses compétences *en électronique, la partie mécanique* des matériels étant achetée hors d'Italie. Le choix du fournisseur et du système n'est pas fait, l'entente I.T.T-Voxson hésitant entre le V 2000, de Philips-Grundig, et le V.H.S. japonais. Thomson, en tout cas, est prêt à fournir à Voxson-I.T.T. cette partie mécanique, qu'elle va désormais fabriquer en France sous licence japonaise.

J.-M. Q.

(1) On espère qu'elle produira 700 000 télévisions couleur en 1987.

FAITS ET CHIFFRES

Etranger

● **Les prix ouest-allemands se sont élevésde 0,4 % en mai,** après avoir augmenté de 0,2 % en avril, a indiqué de façon définitive l'Office fédéral des statistiques. Sur un an, de mai 1982 à mai 1983, la hausse des prix s'est à nouveau ralentie, le *coût de la vie ayant augmenté* de 3 % contre 3,3 % en avril et 3,5 % en mars. — *(A.E.P.)*

Social

● **L'Union nationale des professions libérales (UNAPL) est décidée à** « *hausser le ton* » si le gouvernement « *ne met pas ses actes en conformité avec ses paroles* », a déclaré, le 8 juin, son président, M. Jacques Beaupère, également président de la C.S.M.F. (Confédération syndicale des médecins français), majoritaire dans cette profession.

Rappelant la plate-forme d'action minimum de l'UNAPL, M. Beaupère a annoncé des états généraux pour les 12 et 13 octobre à Paris.

● **Un livre blanc « social ».** — Au cours du conseil des ministres, M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales, a annoncé que le gouvernement présentera un Livre blanc décrivant la situation financière des principaux régimes de sécurité sociale et de l'assurance-chômage et exposant les enjeux de la période à venir. Pour la première fois, un débat d'ensemble sur ce sujet sera organisé au Parlement.

Le gouvernement a *décidé* la non-revalorisation en 1983 de la partie supérieure à 250 000 F des rémunérations perçues en 1982 par les agents civils et militaires de l'Etat.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



FACTOFRANCE HELLER

L'assemblée générale ordinaire tenue le 25 mai 1983 a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1982.

Rappelons qu'au cours de cet exercice, et pour se donner les moyens de poursuivre la réalisation des objectifs qu'elle s'est fixés, Factofrance Heller a procédé à l'augmentation de son capital social qui se trouve dès lors porté à 30 millions de francs, représenté par 200 000 actions de 150 francs nominal, sans modification dans sa répartition entre ses actionnaires : la Compagnie Financière de Suez, le Crédit Industriel et Commercial et Walter E. Heller Overseas Corporation.

Le bénéfice net de 1982, après impôt, s'élève à 24 143 445 francs contre 17 046 154 francs pour l'exercice précédent.

L'assemblée générale ordinaire a approuvé la distribution d'un dividende net qui, compte tenu de l'augmentation de capital intervenue, est de 32 francs pour chacune des 150 000 actions anciennes et de 8 francs pour les actions nouvelles créées jouissance du 1er octobre 1982.

Cette distribution représente un revenu global, inclus avoir fiscal de 48 francs pour les actions anciennes (contre 39,75 francs en 1981) et de 12 francs pour les actions nouvelles.



PENARROYA

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les actionnaires de Penarroya réunis le 8 juin 1983, sous la présidence de M. Bernard de Villeméjane, ont approuvé les comptes de l'exercice 1982 qui se soldent par une perte de 384 017 000 F et décidé son imputation sur le report à nouveau, les autres réserves, la provision pour fluctuation des cours du portefeuille, les primes d'émission d'actions, laissant un report à nouveau négatif de 33,4 millions de francs. L'assemblée a nommé administrateur M. Nicola Tufarelli et renouvelé le mandat des autres administrateurs pour la durée statutaire d'un an.

Le président de Villeméjane a indiqué que le montant très élevé des pertes enregistrées, et résultant de la crise sévère que subit l'industrie des non-ferreux, entraînait *une détérioration des principaux* ratios financiers de la société et lui posait des problèmes aigus de financement tant pour elle-même que pour certaines de ses filiales. Le président a précisé que, en dépit des mesures de rigueur déjà adoptées par la société, le niveau toujours bas des cours des métaux laisse prévoir encore des pertes importantes pour 1983.

S'agissant de la restructuration financière de la filiale italienne Pertusola, techniquement compétitive en matière de production de zinc mais gravement handicapée par d'importants frais financiers venant d'un endettement élevé, M. de Villeméjane a indiqué qu'un accord de financement était sur le point d'être conclu, notamment avec un organisme d'État italien, le GEPI. Cet organisme participerait pour 200 millions de francs à une augmentation de capital de Pertusola Sud, lui assurant ainsi 45 % du capital, et Pertusola participerait à l'augmentation des fonds propres pour un montant équivalent, apporté par Penarroya à concurrence de 150 millions de francs. *Parallèlement*, les banques consolideraient sur cinq ans une partie de leurs concours actuels. Pertusola et *Penarroya rachèteraient au GEPI*, dans cinq ans, sa participation à sa valeur d'origine.

Pour Penarroya, le président de Villeméjane a estimé à quelque 500 millions de francs les besoins de financement, y *compris l'aide à apporter* à Pertusola, pour 1983 et 1984, et précisé à cet égard qu'un plan, en cours d'élaboration, prévoit la cession à Imetal, *pour 219 millions* de francs, des actions Mokta et Minemet détenues par Penarroya, un prêt participatif d'Imetal et l'accès à des concours publics.

M. de Villeméjane a tenu à souligner *que ce plan de financement reposait* pour une large part sur les concours importants que les actionnaires publics d'Imetal lui consentiraient, permettant ainsi à Penarroya de passer un cap difficile et de retrouver une situation bénéficiaire lorsque l'économie mondiale se sera raffermie.

ÉCONOMATS DU CENTRE

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 4 juin 1983.

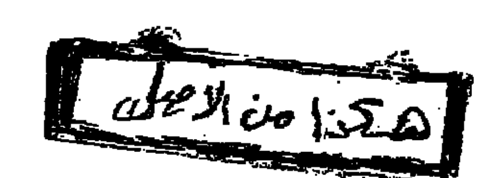
Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1982 faisant ressortir un chiffre d'affaires de 3 263 100 241 F et un bénéfice net après impôt de 16 716 528 F.

Elle a *décidé de distribuer un* dividende net par action de 30 F (45 F avec l'impôt déjà payé au Trésor). Le coupon sera payable le 13 juin 1983.

A l'issue de cette assemblée, MM. Jean Izambard, président-directeur général, et Gaston Tournaire, administrateur-directeur général, ont pris leur retraite, ayant atteint la limite d'âge (soixante-dix ans) prévue par les statuts. M. Jacques Jardat, précédemment administrateur-directeur général, a été nommé président-directeur général. Il est assisté de deux administrateurs-directeurs généraux, MM. Pierre Mermoud et Henri Tournaire, qui étaient respectivement administrateur-directeur des magasins et administrateur-directeur des achats. La continuité est donc assurée, avec des dirigeants faisant partie depuis longtemps de l'état-major de la société.

CEDIS

L'assemblée générale ordinaire réunie le 28 mai a approuvé à l'unanimité les résolutions proposées. Le dividende fixé à 32 F par action assorti d'un crédit d'impôt de 16 F est mis en paiement depuis le 7 juin (coupon no 16). Elle a ratifié la nomination de M. Pierre Piquard comme membre du conseil de surveillance en remplacement de Roger Michel-Briand décédé.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

8 juin

Repli

Après avoir joué les équilibristes plusieurs jours durant, la Bourse de Paris a fini mercredi par tomber. Sa chute, cependant, n'a pas été très méchante. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement de repli s'est poursuivi pendant toute la séance et, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une baisse voisine de 1 %.

Ce recul était attendu. Le marché n'a pas fait autre chose que de suivre Wall Street dans sa retraite. Mais plus que le dérapage du grand frère, il redoute les effets du renchérissement des taux d'intérêt outre-Atlantique, renchérissement déjà très marqué. « Un resserrement du crédit là-bas serait du suicide », *affirmait un professionnel pensant, bien sûr, aux inévitables retombées sur les pays industrialisés.*

Autour de la corbeille, les boursiers attendaient avec curiosité, mais sans impatience, le message que le chef de l'État devait adressé, à 20 heures, aux français à travers l'interview accordée à la télévision. « Ah, si cela avait été le ministre des finances... », *disait un gérant de portefeuille.*

Un certain malaise régnait quand même dans les travées, lié à la menace d'échec que les dissensions dans la majorité font planer sur le plan de rigueur.

Le devise titre a encore un peu monté. Elle s'est échangée entre 9,49 F et 9,55 F contre 9,46 F et 9,53 F.

Singulièrement, l'or s'est raffermi à Londres où son prix a été fixé à 402,25 dollars l'once contre 400,25 la veille au soir (plus bas depuis novembre 1982 : 398 dollars).

A Paris, le lingot a reproduit son cours précédent de 100 400 F et le napoléon a perdu 12 F à 682 F. Le volume des transactions a encore augmenté : 19,83 millions de francs contre 18,60 millions.

NEW-YORK

Nouvelle baisse

Après avoir brutalement chuté quelques heures auparavant, Wall Street a tenté de se redresser mercredi. Mais les forces lui ont manqué et, à mi-séance, l'indice des industrielles, revenu très près de la barre des 1 200, a de nouveau décroché et, à la clôture, il s'établissait à 1 185,39, soit à 9,52 points en dessous de son niveau de la veille.

Le bilan de la séance a été franchement mauvais. Sur 1 962 valeurs traitées, 1 165 ont baissé, 441 seulement ont monté et 356 n'ont pas varié.

Cette rechute, après un essai manqué, s'est faite avec une forte activité : 96,60 millions de titres ont changé de mains contre 88,55 millions précédemment.

La menace d'un resserrement des conditions de crédit a continué d'empoisonner l'atmosphère. Autour du Big Board, nombre d'analystes spéculaient sur un relèvement du taux d'escompte. D'autre part, dans les milieux boursiers, l'on s'interrogeait sur le sort de M. Paul Volcker, président du Fed, dont le mandat arrive à expiration en août prochain. En majorité, si l'on en croit un récent sondage, ces milieux sont partisans d'une reconduction pure et simple dans ses fonctions de l'actuel patron de la banque des banques américaines. Or, le président Reagan paraît encore hésiter entre lui et M. Alan Greenspan, un économiste de renom.

VALEURS	Cours du 7 juin	Cours du 8 juin
Alcoa	37 3/8	37 3/4
A.T.T.	64 3/8	65 3/8
Boeing	42 7/8	42
Chase Manhattan Bank	55 3/8	54 1/8
Du Pont de Nemours	47 1/8	48 1/8
Eastman Kodak	72 3/8	71 3/8
Exxon	33 1/4	32 7/8
Ford	52 1/2	52 5/8
General Electric	55 3/8	55 5/8
General Foods	43 1/8	42 3/4
General Motors	68 3/8	68 1/8
Goodyear	31 1/2	31 1/8
I.B.M.	113	113 1/4
I.T.T.	38 1/8	37 3/4
Mobil Oil	29	28 1/4
Pfizer	77 1/2	78
Schlumberger	46 1/4	45 3/8
Texaco	33 1/2	33 3/8
U.A.L. Inc.	36 3/4	37 3/8
Union Carbide	68	67 3/4
U.S. Steel	24 1/4	24 5/8
Westinghouse	49 3/4	49 1/8
Xerox Corp.	46	45 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SMOBY. – Les actions de cette société spécialisée dans la fabrication de jouets en plastique pour les enfants de dix-huit mois à huit ans, seront introduites le 22 juin prochain sur le second marché de la Bourse de Lyon au prix d'offre minimum de 250 F. Cette opération s'effectuera sous la forme de 26 624 actions représentant les 10 % du capital requis pour l'introduction sur le second marché.

Créés en 1924, les établissements Moquin et Breuil de Saint-Claude (Jura), devenus la société Smoby en 1983, ont réalisé au cours de l'exercice 1982-1983 au 31 mars dernier, un chiffre d'affaires (hors-taxes) de 139 millions de francs dont près du tiers à l'exportation.

ORTIZ-MIKO (rectificatif). – Cette société sera introduite le 14 juin prochain sur le second marché de la Bourse de Paris (*le Monde* du 8 juin) au prix unitaire minimal de 480 F et non pas le 14 juillet comme nous l'avons indiqué par erreur dans notre édition du 9 juin.

BANQUE HYPOTHÉCAIRE EUROPÉENNE. – Les actions de cet établissement (cotées sur le marché officiel de la Bourse de Paris) ont été suspendues mercredi 8 juin « *jusqu'à nouvel avis* », la Chambre syndicale des agents de change étant saisie d'un projet d'offre publique visant les titres de la Banque.

Présidée par M. André Cerou, la Banque hypothécaire européenne est un établissement de crédit à long et moyen terme dont le capital est essentiellement détenu par la Banque Louis-Dreyfus pour un peu plus de 10 %, la Banque für Gemeinwirtschaft (la Banque des syndicats ouest-allemands), l'Union des assurances de Paris, la Caisse des dépôts et consignations, la Caisse centrale des Banques populaires, la compagnie d'assurances Concorde et la Banque française du commerce extérieur dans des proportions comprises entre 5 % et 7 %.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	7 juin	8 juin
Valeurs françaises	127,3	125,4
Valeurs étrangères	131,6	129,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	7 juin	8 juin
Indice général	126,5	125,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 9 juin .... 12 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8 juin	9 juin
1 dollar (en yens)	241,45	242,45

BOURSE DE PARIS Comptant 8 JUIN

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	27	2 083
5 %	38 50	1 753
3 % amort. 45-54	71	2 564
4 1/4 % 1963	104 50	3 266
Emp. 7 % 1973	8760	..
Emp. 8,80 % 77	109 80	0 408
9,80 % 78/93	86 85	8 914
8,80 % 78/86	88 65	4 316
10,80 % 79/94	89 65	8 226
13,25 % 80/90	98 40	0 217
13,80 % 80/87	101	8 923
13,80 % 81/99	100 65	5 482
16,75 % 81/87	108 55	12 482
16,20 % 82/90	108 30	6 524
16 % juin 82	107 50	16
E.D.F. 7,8 % 61	137 50	5 733
E.D.F. 14,5 % 80-92	98 40	0 392
Ch. France 3 %	152	..
CNB Bques janv. 82	101 25	6 773
CNB Paribas	101 25	6 773
CNB Suez	101 25	6 773
CNI janv. 82	101 20	6 773

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Interbail (obl. conv.)	192	192
Aciers Peugeot	45 20	47
A.G.F. (St Cent.)	335	335
A.G.P. Vie	3370	3372
Agr. Inc. Madag.	57	....
Air-Industrie	14 20	13 25 o
Alfred Herlicq	86 20	87
Allobroge	350	358
André Roudière	52	50 o
Applic. Hydraul.	243	242
Arbel	44	45
Artois	302	310
At. Ch. Loire	19 80	20
Aussedat-Rey	13 40	13 50
Bain C. Monaco	80 50	83
Banania	406	405 c
Banque Hypoth. Eur.	334	....
Blanzy-Ouest	283	....
B.N.P. Intercontin.	81 20	79 30
Bénédictine	1200	1180
Bon-Marché	68 50	68
Borie	303	299
Bras. Glac. Int.	510	520
Cambodge	163	169 50
C.A.M.E.	97	97
Campenon Bern.	181	177 50
Caout. Padang	211	211
Carbone-Lorraine	50 30	50 60
Carnaud S.A.	113 60	112 50
Caves Roquefort	608	613
C.E.G.Frig.	136	135
Centen. Blanzy	758	730
Centrest (Ny)	118	117 50
Cerabati	60	59
C.F.F. Ferrailles	106	105
C.F.S.	832	846
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	11 05	....
C.G.V.	80	....
Chambon (M.)	335	335
Chambourcy (M.)	1140	1094
Champex (Ny)	118	....
Chim. Gde Paroisse	51 60	52
C.I. Maritime	325	325
Ciments Vicat	202	202
Citram (B)	128	....
Clause	282	280
Cl. MA (Fr.-Bail)	350	350
CMM-Mar Madag.	4 80	....
Cochery	59 50	....
Cofradel (Ly)	388	388
Cogifi	210	208 20
Comindus	346 30	357
Comiphos	152 20	154 90
Comp. Lyon-Alem.	165 50	162
Concorde (La)	264	264
C.M.P.	6 40	6 65
Conte S.A. (Li)	17	....
Crédit (C.F.B.)	220	....
Créd. Gén. Ind.	350	360
Crédit Univers.	470	485
Créditel	101 90	101 90
C. Sabl. Seine	116 50	....
Darblay S.A.	147 20	128 60 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
De Dietrich	339	345
Degremont	125 80	137 40 d
Delalande S.A.	155	155
Delmas-Vieljeux	541	525
Dév. Rég. P.d.C (Li)	110 50	110 50
Didot-Bottin	264	263
Dist. Indochine	331	331
Drag. Trav. Pub.	202 80	203
Duc-Lamothe	236	232
Dunlop	4 90	4 95
Eaux Bass. Vichy	930	960
Eaux Vittel	672	651
Ecco	2250	2300
Economats Centre	481 50	481
Electro-Banque	230	234 90
Electro-Financ.	396 50	395
Elf-Antargaz	155	155
E.L.M. Leblanc	624	625
Entrepôts Paris	347 20	334 50
Epargne (B)	1300	1300
Epargne de France	249	249
Epeda-BF	1129	1140
Escaut-Meuse	285	285
Eurocom	445	445
Europ. Accumul.	28 50	28 50
Eternit	208	210
Félix Potin	1080	1071
Ferm. Vichy (Ly)	139	139
Files-Fourmies	3 25	....
Finalens	94	94
FIPP	72	....
Fnac	229	229 50
Focep (Chât. eau)	1500	....
Foncière (Cie)	144	145
Fonc. Agache-W.	68	66
Fonc. Lyonnaise	1330	1335
Foncina	140	140
Forges Gueugnon	13 30	13 20
Forges Strasbourg	131	135
Fougerolle	125 10	124
France I.A.R.D.	116 50	115
France (La)	480	479 80
Frankel	153	149
Fromageries Bel	540	550
From. Paul Renard	353 30	365
GAN	860	855
Gaumont	540	....
Gaz et Eaux	945	945
Gerwain	125 50	....
Gér. Arm. Hold.	27 30	27
Gerland (Ly)	610	618
Gévelot	79 70	76 50 o
Gr. Fin. Constr.	167	170
Gds Moul. Corbeil	100	98
Gds Moul. Paris	241	248
Groupe Victoire	387	390
G. Transp. Ind.	130	130 20
Huard-U.C.F.	39 20	40
Hutchinson	44	42 20 o
Hydro-Energie	74 60	....
Hydroc. St-Denis	56	....
Immindo S.A.	169	170
Immivest	120	124 80
Immobail	220 10	219 50
Immobanque	346	....
Immob. Marseille	1241	1230
Immofice	330	328
Imp. G.-Lang	3 20	....
Industrielle Cie	584	580
Interbail (act.)	281 10	281 10
Jaeger	62	64
Kota S.A.	510	525
Lafitte-Bail	230	230 20
Lambert Frères	29 60	28 70
Lampes	115	115
La Brosse-Dupont	57 60	57 50
Lebon Cie	506	527
Lille-Bonnières	270	270
Locabail Immob.	385	380
Loca-Expansion	145 10	147
Locafinancière	171 50	174 50
Locatel	329	329
Lordex (Ny)	113	....
Louvre	277	280
Luchaire S.A.	103	117 d
Magasins Uniprix	58	60
Magnant S.A.	48	49
Maritimes Part.	168	162 20 d
Marocaine Cie	32	....
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	315	310
M. H.	56 60	56 30 o
Mic	261	271 50 d
Mors	420 20	408
Nadella S.A.	23	28 50 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navel Worms	108 10	108
Navig. (Nat. de)	54 30	....
Nicolas	290	300
Nodet-Gougis	80	80
OPB Paribas	99 90	100
Optorg	89 50	90
Origny-Desvroise	150	160
Palais Nouveauté	298	300
Paris-Orléans	101	102 20
Part. Fin. Gest. Im.	215	217
Pathé-Cinéma	152	152
Pathé-Marconi	91 50	95 20
Piles Wonder	86 60	86
Piper-Heidsieck	268	266
Porcher	182	182 10
Profils Tubes Est	6 55	6 40
Prouvost et Lain.R.	34 80	35
Providence S.A.	335 50	339
Publicis	802	802
Raff. Souf. R.	158 10	157
Ressorts Indust.	95	97
Ricqlès-Zan	131	140 40
Ripolin	48 80	48 85
Risla (La)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	85	84
Rochette-Cenpa	17	16 70
Rosario (Fin.)	86 60	89 50
Rougier et Fils	53	55
Routselot S.A.	380	395 d
Sacer	56	52 20 o
SAFAA	88 50	....
Safic-Alcan	165	165
SAFT	141	140
SGE-SB	118 70	120 20
Saint-Raphaël	75	74 10
Salins du Midi	242 40	232 80
Santa-Fé	157	155
Satam	45	43 20
Savoisienne (M)	92	93
SCAC	216	220
Sellier-Leblanc	258	257
Senelle Maubeuge	150	150
S.E.P. (M)	85	....
Serv. Equip. Véh.	40	40
Sicli	47 60	47 50
Sicotel	202	201
Sintra-Alcatel	627	625
Sinvim	115	117
Siph (Plant. Hévéas)	160 10	160 10
Siminco	390	381 10
SMAC Acieroïd	170 20	170
Sofal financière	321	310
Soffo	155 20	155
Soficomi	339	338
S.O.F.I.P. (M)	90 20	90 20
Sofragi	739	739
Sogepal	220	....
Soudure Autog.	94	92
S.P.E.G.	86 50	88
Speichim	174 70	176 40
S.P.I.	152	154
Spie Batignolles	164 30	160
Stemi	250	245
Synthelabo	272 40	265
Taittinger	447	449
Testut-Aequitas	37 55	37 50
Thann et Mulh.	47 20	49
Tissmétal	30	29 60
Tour Eiffel	300	302
Trailor S.A.	200	200
Ufiner S.M.D.	118	116
Ugimo	174 70	172
Unibail	408	408
Unidel	115	113
U.A.P.	554	553
Union Brasseries	40 50	41 10
Union Habit.	218	220
Un. Imm. France	221	222
Un. Ind. Crédit	309	302
Vincey Bourget (Ny)	10 65	9 10 o
Virax	64	61 40
Waterman S.A.	190	186 50
Brass. du Maroc	137	138
Brass. Ouest-Afr.	21 10	21 10

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	285	....
Akzo	189	196
Alcan Alum.	327	322
Algemeine Bank	1130	1160
Am. Petrofina	470	....
Arbed	180	....
Asturienne Mines	69	70
Banco Central	101	103
Bco Pop Espanol	90	88

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	38850	40000
Barlow Rand	110	....
Bell Canada	204	203 50
Blyvoor	155	152
Bowater	32	31 90
British Petroleum	59 50	60
Br. Lambert	374	385 20
Caland Holdings	99	97
Canadian-Pacific	336	330 50
Cockerill-Ougre	20 95	....
Cominco	411	402
Commerzbank	685	....
Courtaulds	13	12 50
Dart. and Kraft	686	674
De Beers (port.)	78	76
Dow Chemical	320	310
Dresdner Bank	690	670
Femmes d'Auj.	74	....
Finoutremer	230	220
Finsider	0 36	....
Foseco	21	....
Gén. Belgique	285	288
Gevaert	360	398
Glaxo	138 90	139
Goodyear	315	310
Grace and Co	455	....
Grand Metropolitan	53	53 10
Gulf Oil Canada	125	127
Hartebeest	778	751
Honeywell Inc.	1080	1121
Hoogoven	83 20	110 d
I. C. Industries	425	....
Int. Min. Chem	450	438
Johannesburg	1390	....
Kubota	13 10	13 50
Latonia	231 50	230 30
Mannesmann	560	....
Marks-Spencer	33 60	33 60
Midland Bank S.A.	60 50	63 50
Mineral-Ressourc.	128 10	125 10
Nat. Nederlanden	485	....
Noranda	210	209
Olivetti	14 90	15 20
Pakhoed Holding	166 50	168
Petrofina Canada	950	....
Pfizer Inc.	752	750
Phoenix Assuranc.	48 50	....
Pirelli	12 50	13
Procter Gamble	521	510
Ricoh Cy Ltd	32 90	30 40
Rolinco	975	959
Robeco	986	970
Shell fr. (port.)	76	....
S.K.F. Aktiebolag	189	180
Sperry Rand	356	356
Steel Cy of Can.	215	....
Stillfontein	180	....
Sud. Allumettes	252 50	....
Tenneco	364	355
Thorn EMI	70	81 d
Thyssen c. 1 000	302	....
Toray indust. inc	16 50	16
Vieille Montagne	502	....
Wagons-Lits	382	375
West Rand	82	76

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	735	740
Dafsa	228	230
Far East Hotels	1 35	1 39
Merlin Immobilier	1760	1770
Métallurg. Minière	145 50	144 50
M.M.B	307 40	305
Novotel S.I.E.H.	1200	1192
Sodexho	1555	1530
Soltbus	214	214
Rodamco	439	434

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	180 50	....
Cellulose du Pin	17 90	18
Coparex	313	325
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	69 50	....
Petrofigaz	440	450
Pronuptia	160	150 o
Rorento N.V.	624	624
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	119	119
Total C.F.N.	68	....
Ufinex	259	....

SICAV

8/6	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	181 08	172 85
Actions-Investiss.	236 18	225 47
Actions sélectives	265 34	253 31
Aedificandi	296 11	282 68
A.G.F. 5000	207 28	197 88
Agfimo	311 83	297 69
Altefi	209 01	199 53
A.L.T.O.	173 14	165 29
Amérique Gestion	518 87	495 34 ◆
Associc	21040 12	20086 03
Bourse-Investiss.	239 54	228 68
Capital Plus	1144 84	1144 84
C.I.P.	739 97	706 42
Convertimmo	289 70	267 47
Corexa	917 48	875 86
Credinter	346 32	330 62
Cross. Immobil.	309 60	295 56
Démeter	59456 76	58278 92
Drouot-France	248 72	237 44
Drouot-Investiss.	602 41	575 09
Drouot-Sécurité	172 10	164 30
Energie	224 52	214 34
Epacourt Sicav	5683 44	5655 16
Epargne Associations	22098 59	22030 50
Epargne-Croiss.	1272 95	1215 23
Epargne-Industr.	378 01	360 87
Epargne-Inter	596 18	569 15
Epargne-Oblig.	161 81	154 47
Epargne-Unie	763 36	728 74
Epargne-Valeur	302 41	288 70
Euracic	7665 17	7317 58
Euro-Croissance	348 85	333 03
Foncier Investiss.	599 34	572 16
France-Garantie	256 33	251 30
France-Investiss.	365 25	348 69
Fr.-Obl. (nouv.)	367 02	350 38
Francic	218 25	208 35
Fructidor	208 16	198 72
Fructifrance	363 48	347
Fructivar	56012 21	54875 02
Gestion Mobilière	494 54	472 11 ◆
Gest. Rendement	445 80	425 58 ◆
Gest. Sél. France	323 88	309 19 ◆
Haussmann Oblig.	1119 83	1069 05
Horizon	538 92	514 48
I.M.S.I.	315 62	301 31 ◆
Indo-Suez Valeurs	584 97	558 44 ◆
Ind. française	11587 95	11587 95
Interoblig.	9781 28	9337 75
Intersélect France	234 15	223 53
Intervaleurs Indust.	346 54	330 83
Invest. Obligataire	11484 63	11481 71
Invest. St-Honoré	624 06	595 76
Laffitte-crt-terme	109110 06	109110 06
Laffitte-Expansion	572 77	546 80
Laffitte-France	166 94	159 35
Laffitte-Oblig.	130 17	124 27
Laffitte-Rend.	185 86	177 43
Laffitte-Tokyo	710 45	678 23
Lion-Associations	10304 88	10304 88
Livret portefeuille	428 87	409 42
Monecic	59020 45	59020 45
Multi-Obligations	417 91	398 96
Natio.-Assoc.	20989 27	20947 38
Natio.-Epargne	11388 96	11274 22
Natio.-Inter.	823 02	785 70
Natio.-Placements	56474 31	56474 31
Natio.-Valeurs	433 30	413 65
Oblisem	149 06	142 30
Pacifique St-Honoré	353 96	337 91
Paribas Epargne	10963 12	10919 44
Paribas Gestion	483 05	461 15
Patrimoine-Retraite	1043 61	1023 15
Phénix Placements	218 17	217 08
Pierre Investiss.	362 44	346
Province Investiss.	241 08	230 15
Rendem. St-Honoré	10943 84	10889 39
Sécur. Mobilière	372 79	355 89 ◆
Sél.court terme	11019 58	10937 53
Sélec. Mobil. Div.	291 95	278 71
Sélection-Rendem.	156 13	149 05
Sélect. Val. Franç.	170 99	163 24
S.F.I. fr. et étr.	400 78	382 61
Sicavimmo	432 94	413 31 ◆
Sicav 5000	177 09	169 06
Silvafrance	285 56	282 18
Silvam	275 98	263 47
Silvarente	198 80	187 88
Silvinter	320 04	305 53
S.I.G.	705 33	672 58
S.N.I.	935 21	892 80
Sotrinvest	390 16	372 47
Sogepargne	313 67	299 45
Sogevar	752 07	717 97
Soginter	957 80	914 37
Soleil Investiss.	413 49	394 74
U.A.P. Investiss.	296 03	282 61
Unifrance	217 44	207 58
Unifoncier	575 47	549 37
Unigestion	554	528 88 ◆
Uni-Japon	918 33	876 69 ◆
Unirente	1572 49	1520 78
Univer	12129 99	12129 99
Valorem	352 08	336 11
Valorg	10218 01	10167 17
Valreal	112659 98	112647 43
Worms Investiss.	682 80	651 84

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2001	4,5 % 1973	2043	2030	2027 50	2016
3236	C.N.E. 3 %	3040	3032	3033	3032
680	Agence Havas	730	710	715	710
465	Air Liquide	470	461	461	461
300	Als. Superm.	328	310	310	310
54	A.L.S.P.I.	58	60	60	60
153	Alsthom-Atl.	152	151	151	151
710	Amrep	712	710	710	701
285	Applic. gaz	316	313	312 50	319
220	Arjom. Prioux	242	240	239	238 10
930	Aux. Entrepr.	898	905	904	896
440	Av. Dass.-Br.	426	424	424	416
210	Bail-Equipem.	228	228	228	228
430	Bail-Investiss.	445	442	440	433 50
255	Cie Bancaire	244	243	243	245
111	Bazar H.-V.	109 80	108 50	108 50	108 50
164	B.C.T. Midi B.	164 50	164	164	160 80
250	Béghin-Say	310	302	298	302
545	Bic	584	578	577	589
250	B.I.S.	298	297 60	295	295
745	Biscuit (Géné.)	974	955	953	945
1480	Bongrain S.A.	1560	1550	1550	1520
710	Bouygues	692	685	685	685
1790	B.S.N.-G.D.	1785	1770	1770	1798
1950	– (obl.)	1936	1851	1851	1851
1330	Carrefour	1305	1300	1296	1290
300	– (obl.)	303	302 10	302 10	300 60
930	Casino	939	938	936	950
515	Cedis	500	500	500	500
33	CEM	30 80	31 10	31 10	31 70
193	Cetelem	180	175	175	178 20
450	C.F.A.O.	450	450	450	450
65	C.F.D.E.	67	65 05	65 05	65 10
9	Ch. France Dunk.	8 90	8 80	8 80	8 65
188	Charg. Réunis	193	183	184 50	186 70
12 50	Chiers-Châtil.	13 60	13 60	13 60	13 35
193	Ciments franç.	194	185	191	186
1120	C.I.T. Alcatel	1141	1141	1141	1141
800	Club Méditerr.	786	767	767	760
172	Codetel	111	111 80	111 80	110 50
163	Cofimeg	164 50	164 60	164 60	163 20
225	Coles	211 90	195	195	195
128	Compt. Entrepr.	128 70	130	130	131 90
275	Compt. Mod.	258 60	255	255 20	254 40
540	Créd. Foncier	555	552	550	552
226	Crédit F. Imm.	201	200	199	201
375	Crédit Nat.	405	400	400 50	367 60
43	Creusot-Loire	38 20	38 80	38	38 20
135	Crouzet	138 50	137	137	140
250	C.S. Saupiquet	237	249	249	250
900	Damart-Servip	926	929	929	920
610	Darty	870	865	859	865
830	Docks France	510	500	501	505
44	D.M.C.	40 40	40 10	40 10	40 90
730	Dumez	700	691	690	691
280	Eaux (Gén.)	289	290 20	291	290 20
170	Elf-Aquitaine	170 10	166	166	166
168	– (certific.)	163	160	161	161
1320	Essilor	1320	1310	1299	1310
255	Esso S.A.F.	323	313	313	310
425	Eurafrance	425	422	422	420 10
760	Euromarché	725	713	713	725

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
845	Europe n° 1	708	700	699	687
690	Facom	706	691	689	678
880	Fichet-Bauche	891	875	875	858
167	Finextel	160	138 90	140 c	138 90 c
159	Fives-Lille	151	148	148	150
19	Fonderie (Gén.)	20 90	20 90	20 20	20 60
82	Fraissinet	85 10	85 50	86 50	86 60
320	Francarep	354	329 50	329 50	330 10
151	Gal. Lafayette	149 50	148	145 50	144 60
990	Gén. Géophys.	1030	1001	1001	1001
340	GTM-Entrepose	330 20	335	342	335
306	Guyenne-Gasc.	314	317	317	311
1050	Hachette	1049	1050	1060	1030
300	Hénin (La)	265	265	264	268
53	Imétal	53	52 60	52 60	52
235	Imm. Plaine-M.	236	232	232	235
315	Ind. et Particip.	287 60	281	281 50	275 50
665	Inst. Mérieux	694	694	694	690
1150	Intertechnique	1151	1158	1155	1150
148	J. Borel Int.	161 50	160	159	158
150	J. Lefebvre	146	145 10	145 10	147
144	Jeumont Ind.	150 50	151 50	151 50	148 50
310	Lab. Bellon	327	323	323	320
280	Lafarge-Coppée	295 50	293	293	293
300	– (obl.)	303	312	312	312
2070	Legrand	2020	1990	1990	1885
1040	Lesieur	995	990	989	990
235	Locafrance	233	237	237 50	237
515	Locindus	525	523	523	524
505	Lyonn. Eaux	552	542	542	533
41	Machines Bull	39	39	39	39 60
425	Mais. Phénix	406	405	403	402 50
730	Majorette (Ly)	740	730	730	721
230	Manurhin	230	230	230	227 60
56	Mar. Wendel	55	56	56	54 90
900	Martell	899	899	899	899
860	– (obl.)	916	920	920	935
880	Merlin-Gerin	850	838	835	822
1350	Matra	1320	1301	1305	1301
715	Michelin	718	715	712	713
610	– (obl.)	612 50	613 10	613 10	613 10
840	Midi (Cie)	872	868	867	868
118	Mines Kali (Ste)	125	124 60	124 60	122 40
43	M.M. Penarroya	42	41 90	41 95	41 10
1180	Moët-Hennessy	1200	1190	1168	1180
1460	– (obl.)	1505	1490	1480	1480
495	Mot. Leroy-S.	544	535	525	540
88	Moulinex	91 50	90	89 50	90
335	Mumm	383	395	395	392
189	Navig. Mixtes	183	183	183 20	185
11	Nobel-Bozel	9 70	9 10	9 10	9 10
54	Nord-Est	52 40	52 75	52 70	52 75
305	Nordon (Ny)	335	344	344	345
74	Nouvelles Gal.	69 80	69 50	69 50	70
520	Occident. (Gén.)	582	565	565	576
161	Olida-Caby	178 50	181	183	180
830	Omn. F. Paris	870	868	868	865
132	Opfi-Paribas	131	129 70	129 40	130
1800	Oréal (L')	1842	1801	1595	1801
49	Papet. Gascogne	55	55	55	55
136	Paris-France	139	134	134	131 40
475	Paris-Réescompt	471	467	467	460

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
112	Pechelbronn	130	127	127	127
385	Penhoet	386	392	392	390
525	Pernod-Ricard	634	628	626	617
183	Pétroles (Fse)	185	181 50	181	178 50
196	– (obl.)	205	204 50	204 50	204 20
43	– (certific.)	44	43 60	43 60	44 40
117	Pétroles B.P.	131	129	129 90	126 50
181	Peugeot S.A.	174	172	170 60	170 80
335	– (obl.)	328 10	325	325	324
138	P.L.M.	134 80	135 50	136 50	134
84	Poclain	83	83	83	81 35
330	Poliet	341	340	341	337
116	Pompey	118 50	119 80	119 80	117 80
270	P.M. Labinal	289	285 10	285 10	285 10
1060	Presses Cité	1076	1055	1054	1037
705	Prétabail Sic.	724	725	724	715
250	Primagaz	250	248	248	246 10
110	Printemps	112 10	111 10	111 10	111 10
990	Promodès	900	899	896	900
345	Radiotechn.	378	379	379	371 50
97	Raffin. (Fse)	99 50	99 60	99 50	100
960	Redoute (La)	955	960	960	945
540	Révillon	530	543	543	550
290	Roussel-Uclaf	285	289	288 50	284
860	Rue Impériale	844	846	846	841
10	Sacilor	10 20	10	10	10 20
141	Sade	142	142	142	140
1220	Sagem	1290	1295	1277	1295
180	St-Louis B.	245	248 50	250	243 60
330	Sanofi	345	347	347	340 10
440	– (obl.)	470	480	480	480
260	S.A.T.	280	267	274	272
14	Saulnes	15 50	15 50	15 50	15 20
26	Saunier-Duval	27 50	27 10	27 10	27 60
107	Schneider	101 10	101 10	101	99 10
29	S.C.O.A.	28 40	26 50	26 50	26 05
129	S.C.R.E.G.	127	127	127	125
137	– (obl.)	137	136	136	136
345	Seb	326	318	318	301 50
220	Sefimeg	215	217	217 30	214
675	S.F.I.M.	708	695	696	704
129	S.G.E.-S.B.	120 10	120 20	120 20	120 20
665	Sign. Ent. El.	660	660	660	653
370	Silic	418	422	422	422
245	Simco	253 90	254	254 50	250
115	Simnor	115 20	115	115	115
800	Skis Rossignol	840	830	834	830
310	Sogerap	376	365	365	360
260	Sommer-Allib.	321	324	324	324
300	Source Perrier	300	294 50	288	290
330	Talcs Luzenac	318	317	315	310 80
1000	Tél. Elect.	1080	1060	1050	1051
141	– (obl.)	150 50	151 60	151 60	151 60
178	Thomson-C.S.F.	192 10	191	191	189
235	– (obl.)	245	241	241	238
1650	T.R.T.	1650	1640	1626	1630
176	U.F.B.	164	160	160	156 80
430	U.I.S.	431	422 20	422 20	420 10
148	U.C.B.	143 20	142	142 20	140 10
1 38	Usinor	1 09	1 09	1 09	1 11
200	U.T.A.	182	184	184	180 40
295	Valéo	318	318	314	312

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
84	Vallourec	77 90	77 90	77 90	77 50
1340	V. Clicquot-P.	1330	1330	1315	1349
640	Viniprix	698	690	690	677
1000	Elf-Gabon	980	975	975	975
265	Amax Inc.	270	259 60	260 10	260 10
610	Amer. Express	654	638	641	638
600	Amer. Teleph.	609	603	602	604
220	Anglo Amer. C.	196	194 90	194 90	192 20
1140	Amgold	1115	1085	1079	1085
1000	B. Ottomane	978	970	970	951
560	BASF (Akt)	545	540	540	542
520	Bayer	500	500	500	491
610	Buffelsfont.	579	588	593	588
37	Charter	42 90	42 80	42 80	42
630	Chase Manh.	549	532	532	532
265	Cie Pétr. Imp.	267	262	262	260 10
84	De Beers	79	78	79 60	77 50
1250	Deutsche Bank	1200	1184	1184	1190
184	Dome Mines	179 50	176 50	177	175 10
335	Driefontein Cté	306	311	311	310
425	Du Pont-Nem.	459 50	444	443	444
700	Eastman Kodak	700	695	691	699
185	East Rand	159 90	162 30	169	165 50
555	Ericsson	569	580	580	580
310	Exxon Corp.	329	315	316	311
455	Ford Motors	501	486	478	486
475	Free State	451	449	449	448 50
260	Gencor	238 50	238 50	238 10	235
305	Gén. Belgique	288	288	290	282 50
970	Gén. Electr.	1027	1041	1038	1045
615	Gen. Motors	660	647	647	655
81	Goldfields	81	80 90	80 90	80
220	Harmony	202	208	206	208
31	Hitachi	31 65	31 10	31 05	31 40
545	Hoechst Akt.	531	539	539	539

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
68	Imp. Chemical	71 10	71 50	71 50	72 70
140	Inco. Limited	141 10	140 70	141 10	137 90
1020	IBM	1103	1075	1072	1061
50	Ito-Yokado	47	47 20	47 20	46 95
365	ITT	378	365 50	365 10	360
59	Matsushita	60	58 35	58 20	59
800	Merck	825	798	796	784
810	Minnesota M.	849	830	830	815
280	Mobil Corp.	292	281	281	284
17880	Nestlé	18250	17950	17950	17970
505	Norsk Hydro	520	509	510	512
1040	Petrofina	994	987	990	995
580	Philip Morris	558	552	551	552
153	Philips	155	159	160	157 10
475	Pres. Brand	445	449	448 50	447
555	Président Steyn	509	510	505	510
1290	Quilmès	1243	1202	1201	1200
1610	Randfontein	1394	1391	1385	1370
380	Royal Dutch	396 80	394	393	386
86	Rio Tinto Zinc	85 90	84 90	84 90	83 50
420	St Helena Co	385	391 20	393	383 40
425	Schlumberger	450 10	432 20	431	430
73	Shell transp.	77 30	77 60	77 60	76 50
1290	Siemens A.G.	1265	1253	1253	1268
144	Sony	145 80	142 20	141 90	141
195	T.D.K.	204	197 90	199 60	201 70
650	Unilever	655	656	658	661
660	Unit. Techn.	680	662	661	669
1150	Vaal Reefs	1105	1090	1082	1079
595	West Deep	535	541	541	541
515	West Hold.	498	486	498	488
415	Xerox Corp.	459	440	440	447
3 30	Zambia Corp.	3 11	2 95	2 94	3

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/6	Cours des billets aux guichets: Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 707	7 742	7 510	7 910
Allemagne (100 DM)	300 880	300 750	290	310
Belgique (100 F)	15 054	15 056	14 500	15 600
Pays Bas (100 fl.)	268 100	268 030	256	276
Danemark (100 krd)	84 150	84 220	80	88
Norvège (100 k)	106 520	106 880	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	12 100	12 182	11 800	12 600
Grèce (100 drachmes)	9 152	9 185	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 072	5 079	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	363 050	362 580	360	371
Suède (100 krs)	101	101 200	96	103
Autriche (100 sch)	42 680	42 720	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 410	5 413	5 300	5 500
Portugal (100 esc.)	7 540	7 570	6 850	8 250
Canada ($ can 1)	6 242	6 267	6 150	6 450
Japon (100 yens)	3 210	3 209	3 080	3 240

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/6
Or fin (kilo en barre)	100600	100550
Or fin (en lingot)	100400	100400
Pièce française (20 fr)	694	682
Pièce française (10 fr)	401	.....
Pièce suisse (20 fr)	671	666
Pièce latine (20 fr)	840	644
Souverain	818	815
Pièce de 20 dollars	3900	3890
Pièce de 10 dollars	1880	1880
Pièce de 5 dollars	1210	.....
Pièce de 50 pesos	4300	4256
Pièce de 10 florins	689	680

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 9 juin 1983 a été tiré à 488 693 exemplaires



En République Sud-Africaine

Trois militants de l'A.N.C. ont été pendus à Pretoria en dépit de nombreux appels à la clémence

Johannesburg. — Marcus Motaung (vingt-sept ans), Jerry Mosololi (vingt-cinq ans) et Simon Mogoerane (vingt-trois ans) ont été pendus jeudi 9 juin, à 6 heures, à la prison de Pretoria. Le gouvernement sud-africain est resté sourd aux multiples appels à la clémence lancé par les Nations unies, la *Communauté européenne,* Paris (1), Washington, le mouvement des non-alignés et l'O.U.A.

De notre correspondant

Mercredi après-midi, le ministère des affaires étrangères annonçait pourtant avoir *« pris bonne note »* des protestations venues du monde entier. Puis l'agence de presse sud-africaine (SAPA) faisait savoir, un peu plus tard, que le Conseil exécutif (restreint) du cabinet de M. Pieter Botha, présidé par le chef de l'Etat lui-même et dont les fonctions *sont pourtant surtout* honorifiques, avait décidé *« d'étudier »* une dernière fois le sort des trois condamnés. Il ne voyait, toutefois, *« aucune raison »* d'arrêter ou même de suspendre le cours de la justice.

L'ultime requête présentée dans *la soirée par l'avocat de Marcus Motaung* pour obtenir un sursis était à *son tour rejetée. Cette requête était* fondée sur la plainte du condamné contre la police, qu'il accusait de sévices. L'action judiciaire, dont l'instruction n'a jamais été amorcée, pouvait encore surseoir à l'exécution des trois hommes, leur présence à tous, en tant que témoins étant nécessaire au déroulement de la procédure.

Dès lors, il eût fallu un miracle pour sauver les trois jeunes gens. Ce *miracle, le gouvernement* blanc pouvait l'accomplir. Il s'y est refusé. Pour l'exemple ? Afin de dissuader d'autres « terroristes » en puissance de recourir aux armes devant l'apartheid ? A en juger par l'humeur des Townships africaines dans la nuit de mercredi à jeudi et par les réactions de tous ceux, Noirs et *Blancs, qui rejettent la froide et quo*tidienne violence du système, il est à craindre que l'extrême rigueur gouvernementale n'aboutisse exactement à l'inverse.

Un « déni de droits humains »

A Durban et dans d'autres villes, plusieurs centaines de personnes, toutes races confondues, se sont assemblées dans des églises, et des prières ont été dites pour le salut des « martyrs ». Dans la matinée de ce jeudi, d'autres mouvements de protestation se sont déroulés. A Soweto, l'évêque noir anglican Desmond Tutu, secrétaire général des Eglises du pays *(environ dix millions de fi*dèles), devait célébrer un service religieux.

Les propos les plus justes, c'est pourtant un Blanc qui les a prononcés, *le chef du clergé catholique* d'Afrique du Sud, Mgr Denis Hurley : *« Quand il y a déni de droits humains,* a-t-il dit, *quand un camp fait seul la loi et que l'autre doit s'y conformer ou en subir les conséquences, il est bien triste de voir mourir des jeunes gens pour des actes en eux-mêmes répréhensibles, certes, mais inextricablement liés à la frustration, aux humiliations et au désespoir... »*

PATRICE CLAUDE.

(1) M. Claude Cheysson, répondant mercredi 8 juin à une question orale à l'Assemblée nationale, a rappelé toutes les démarches effectuées par la France pour tenter de sauver la vie des trois militants de l'A.N.C. *« Le 7 juin,* a-t-il dit, *à la demande de la France, une nouvelle démarche de la Communauté européenne a été faite à Pretoria et, ce matin* [mercredi], *notre ambassadeur s'est rendu auprès du gouvernement sud-africain pour demander cette grâce. Le dernier espoir que nous ayons,* a ajouté M. Cheysson, *est dans l'appel à la conscience des Sud-Africains. Il est bon que ce Parlement — et je suis sûr que d'autres aujourd'hui lancent le même appel — dise au peuple sud-africain qu'il se condamne, qu'il humilie tout ce qu'il croit représenter s'il exécute ces trois Noirs. »*

REPLI DU DOLLAR

Après sa poussée de hausse du mercredi 8 juin, le dollar s'est replié sur les marchés des changes européens, revenant, à Francfort, de 2,5740 DM à 2,5550 DM et, à Paris, de 7,74 F à 7,70 F environ.

Aucun événement nouveau n'a pu être mis en avant pour justifier ce repli, si ce n'est une très légère détente des taux d'intérêt américains. A Francfort, la Banque fédérale a démenti tout relèvement imminent de ses taux directeurs (escompte et Lombard), comme le bruit en avait couru ces jours-ci sur les marchés financiers. A Londres, la livre sterling est restée stable vis-à-vis du dollar au matin des élections générales, reperdant, toutefois, un peu de terrain en Europe, et revenant, à Paris, de 12,18 F-12,25 F à un peu plus de 12,05 F.

M. IVAN LEVAI DIRECTEUR DE LA RÉDACTION D'EUROPE 1

M. Jacques Abergel, directeur général d'Europe 1, vient de confier la direction de la rédaction à M. Ivan *Levaï,* poste créé à cette occasion. M. Jean-Claude Dassier n'en demeure pas moins directeur de l'actualité. Cette nomination en entraîne d'autres : ainsi, M. Gérard Carreyrou ajoute à son titre de directeur des services politiques celui de conseiller du directeur général et M. Michel Drucker, qui a rejoint *Europe 1 en mars dernier,* devient conseiller aux programmes.

Parallèlement à cette vague de nominations, Europe 1 prépare pour la rentrée une nouvelle programmation de la matinée. La tranche d'information débutera à 6 heures au lieu de 6 h 30 et s'achèvera à 8 h 30 pour laisser la place à *« Session grand public »* animée par M. Michel Drucker.

LES NÉGOCIATIONS ENTRE L'ÉTAT ET CREUSOT-LOIRE DEVRONT ÊTRE TERMINÉES AVANT LE 15 SEPTEMBRE

Un communiqué de la société Creusot-Loire fait connaître que son conseil d'administration, s'étant réuni le 8 juin 1983 pour *« examiner l'état d'avancement des discussions engagées avec les pouvoirs publics »* ... *« a pris acte de la volonté, formellement exprimée par ces pouvoirs, de définir avec la société, le plus rapidement possible, en tout état de cause avant le 15 septembre 1983, les voies de solutions équilibrées permettant de garantir durablement l'avenir de Creusot-Loire...*

Ainsi se trouve confirmée l'information selon laquelle les pouvoirs publics avaient engagé des négociations avec les dirigeants du groupe Creusot-Loire, pour envisager, notamment, la reprise totale ou partielle des filiales sidérurgiques de ce groupe (*le Monde* du 27 mai et du 7 juin 1983). M. Pineau-Valencienne *avait fixé au 15 juin 1983,* la limite au-delà de laquelle il envisageait d'aller jusqu'au dépôt de bilan partiel ou même total. Cette date limite est repoussée au 15 septembre.

MORT DE GEORGES ALTSCHULER

Le journaliste Georges Altschuler est mort dans la nuit de mercredi à jeudi à Paris des suites d'une longue maladie. Agé de *soixante-dix-sept* ans, Georges Altschuler avait été, dans les années 50 et 60, une des grandes « voix » d'Europe 1.

C'est un grand journaliste de la vieille école qui disparaît.

Georges Altschuler avait au plus haut point le sens de l'information ; il ne se bornait pas à écouter mais allait toujours au-devant de l'information et savait l'approfondi. Sceptique, il ne se contentait jamais d'une seule source. Sa marque était celle de la rigueur.

Son honnêteté et sa loyauté lui avaient valu la confiance et parfois l'amitié des hommes politiques de toutes les tendances.

Ayant vécu et travaillé sous trois Républiques, il n'ignorait rien de la faiblesse des hommes et des institutions ; il en souffrait parfois. Mais il conservait au fond de lui-même la foi qui fait les bons journalistes.

J. F.

[Né le 17 février 1906 à Paris, M. Georges Altschuler collabora avant la guerre à « Ere nouvelle » puis à « Paris-Soir ». Chef des services politiques à « Combat » de 1944 à 1954, il *entre ensuite à Europe 1, où il devient* en 1955 rédacteur en chef adjoint et chef des services politiques. Il est nommé rédacteur en chef politique de la station en 1964. Ancien secrétaire général de la Fédération nationale des syndicats et associations professionnelles des journalistes français, Georges Altschuler était membre de l'Institut international de la presse et commandeur de la Légion d'honneur.]

● *Le coût du carambolage maritime* dans le port de Cherbourg *(le Monde* du 9 juin) est estimé à 53 millions de francs. Le *Sigyn,* navire assurant le transport de combustibles irradiés, sera inutilisable durant plusieurs semaines et sa remise en état coûtera plus de 7,5 millions de francs.



DANS LA RÉGION PARISIENNE

Le tribunal annule plusieurs élections municipales et inverse les résultats de deux d'entre elles

Vives protestations du parti communiste

Le tribunal administratif de Paris, saisi de plusieurs recours en annulation des élections municipales des 6 et 13 mars dernier, a décidé, mercredi 8 juin, d'inverser purement et simplement les résultats dans deux communes où des listes communistes avaient été élues. Le tribunal a proclamé élues les listes d'opposition conduites par des personnalités R.P.R.

● A VILLEPINTE (Seine-Saint-Denis). — M. Roger Lefort, R.P.R., remplace donc M. Baraglioli, communiste, qui, avec 4 171 voix, avait distancé son concurrent de 54 voix. M. Lefort, dans son recours, que devait soutenir le commissaire du gouvernement, affirmait que les procès-verbaux avaient été falsifiés dans quatre bureaux sur douze. Le tribunal a rectifié les chiffres en accordant 4 234 voix à la liste Lefort et 4 024 à celle de M. Baraglioli. Le conseil municipal est donc désormais composé de 27 élus de l'opposition (10 R.P.R., 10 U.D.F. et 7 non inscrits) et de 8 élus de la majorité.

● A LIMEIL-BREVANNES (Val-de-Marne). — La liste d'opposition conduite par M. Bessière (R.P.R.) est également proclamée élue à la place de la liste de la majorité conduite par un communiste, M. Berjal. La liste de M. Bessière avait obtenue 2 916 voix (50,08 %), celle de M. Berjal, 2 907 voix (49,92 %).

● A CHOISY-LE-ROI (Val-de-Marne). — Le tribunal administratif a annulé les élections et suspendu la municipalité conduite par M. Louis Luc, communiste. La liste conduite par celui-ci avait obtenu 6 835 voix (50,12 %) contre 4 138 voix (30,35 %) pour la liste d'union de l'opposition conduite par M. Konowaloff.

● LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF a, en revanche, rejeté, plusieurs autres recours. Dans le Val-de-Marne, il a confirmé l'élection des équipes municipales de Champigny, Arcueil, Ivry-sur-Seine, Villeneuve-le-Roy, toutes dirigées par des maires communistes, ainsi que celle de Vincennes dont le maire est U.D.F. En Seine-Saint-Denis, il a confirmé l'élection de Pantin (P.C.) et celle de Clichy-sous-Bois tout en constatant que certaines *« irrégularités »* y avaient été commises.

Les décisions du tribunal de Paris ont entraîné une vive réaction du parti communiste. La fédération de Seine-Saint-Denis du P.C. dénonce ces mesures qui *« constituent une atteinte sans précédent au suffrage universel »,* prises *« à l'issue d'une campagne agressive des partis de droite ».*

Le parti communiste appelle à une manifestation de protestation vendredi 10 juin à midi devant la préfecture de Seine-Saint-Denis, à Bobigny.

Le bureau politique du P.C.F., dans une déclaration, élève *« une protestation vigoureuse et indignée contre ces actes totalement arbitraires ».*

En revanche, l'association *S.O.S. élections,* présidée par Me Sylvain Garant, avocat à la cour, et dont le président d'honneur est M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée *nationale,* s'est félicitée de ces décisions. Cette association, créée en mai dernier, a coordonné l'action contre la fraude électorale en région parisienne et annoncé le dépôt de plaintes pour faux en écritures publiques contre les auteurs des fraudes.

Le tribunal administratif de Paris doit encore rendre sa décision pour deux autres villes de Seine-Saint-Denis où des listes dirigées par les communistes avaient été élues : Aulnay-sous-Bois et Noisy-le-Grand. Pour Aulnay, le commissaire du gouvernement a prôné une décision d'annulation, et pour Noisy la proclamation directe de l'élection de la liste d'opposition.

● EN SEINE-ET-MARNE, le tribunal administratif de Versailles a annulé les élections qui avaient été remportées par des candidats de l'opposition dans trois communes.

[A DAMMARIE-LES-LYS, M. Mignon (R.P.R.) avait obtenu le 13 mars 3 875 voix (51,85 %, 25 élus) *contre* 3 583 voix *(48,04 %, 8 élus)* à M. Henault (P.S.), qui avait déposé un recours. Le tribunal administratif a estimé que M. Mignon, qui n'était ni électeur de la commune ni inscrit au rôle des contributions *directes,* n'était donc pas éligible au conseil municipal de cette commune et, qu'en outre, il avait fait mention de son mandat de conseiller général sur les bulletins de vote.

A *DAMMARTIN-EN-GOËLE,* le maire sortant, M. Pathus Labour (U.D.F.), avait recueilli au second tour 845 voix (36,40 %, 19 élus) contre 776 voix (33,40 %, 4 élus) à *M. Thomas* (R.P.R.) *et 701 voix* (30,20 %, 4 élus) à M. Lambert. Le tribunal a retenu que, le 10 mars, M. Labour avait adressé personnellement à un certain nombre de personnes âgées une lettre rédigée à *en-tête* de la mairie, et que la diffusion de ce document était de nature à vicier la sincérité du vote.

A VENEUX-LES-SABLONS, M. Regnault (R.P.R.) avait obtenu le 13 *mars 1 181 voix (50,06 %, 21 élus)* contre 1 178 (49,94 %, 6 élus) au maire sortant communiste, M. Ridoux. Le tribunal administratif a considéré que dans un bureau de vote le nombre de bulletins blancs ou nuls était inférieur de deux unités par rapport à celui figurant sur le procès-verbal. Que deux électeurs avaient été admis à voter après la clôture du scrutin et que, enfin, plusieurs électeurs munis d'un seul bulletin de vote avaient été admis à voter sans être passés au préalable dans l'isoloir.]

● *Trois attentats à l'explosif* ont été commis dans la nuit du 8 au 9 juin, à Cauro, près d'Ajaccio, contre les domiciles d'un adjudant-chef, d'un général d'aviation et d'un conseiller à la Cour des comptes. Ces trois attentats, dans un même lotissement, n'ont pas été revendiqués. Le domicile de l'adjudant-chef Blanchard, qui pilote l'hélicoptère de la gendarmerie en Corse, a été presque entièrement détruit.

DE L'OR CHILIEN EN GARANTIE D'UN PRÊT BANCAIRE

New-York *(A.F.P.).* — Le Chili devra déposer 16854 kilos d'or à Londres en garantie d'un prêt bancaire de 180 millions de dollars, a-t-on appris le 8 juin, de source financière à New-York. Ce dépôt représente plus du tiers des réserves en or chiliennes, évaluées à quelque 600 millions de dollars. Il équivaut à 125 % du prêt (plus les intérêts), soit 240 millions de dollars. Si le cours de l'or venait à baisser, le Chili devrait verser *un complément ou rembourser* une partie du prêt pour maintenir ce taux de 125 %.

L'or sera déposé à la Manufacturer's Hanover Trust, qui représente les prêteurs. La banque pourra vendre une partie de l'or si le Chili prend deux mois de retard dans le versement des intérêts ou trois mois de retard dans le remboursement du principal, et la totalité si le Chili est insolvable. Le prêt doit être remboursé intégralement le 31 octobre prochain.

Selon les mêmes sources, c'est la première fois qu'un pays latino-américain est contraint de déposer physiquement une partie de ses réserves aurifères en *garantie* d'un prêt bancaire. *Le* Chili s'y est résolu, car le prêt bancaire conditionne l'obtention d'un crédit à court terme de 350 millions de la Banque des règlements internationaux, également destiné à porter ses réserves au niveau qui lui a été fixé par le F.M.I. dans le « programme parallèle » adopté en mars dernier.

L'EMPRUNT OBLIGATOIRE DE 10 % SERA EXIGIBLE LE 30 JUIN

La date limite de souscription de l'emprunt obligatoire de 10 % est repoussée du 22 au 30 juin, a annoncé le secrétaire d'État au budget, M. Emmanuelli.

Cet emprunt obligatoire de 10 % *sur l'impôt* acquitté en 1982 au titre des revenus perçus en 1981 n'est applicable qu'aux contribuables ayant acquitté plus de 5 000 F d'impôt sur le revenu l'an passé. Il concerne environ 7 millions de personnes. S'y ajoutent les redevables de l'impôt sur les grandes fortunes, qui doivent acquitter pour l'emprunt 10 % de *l'impôt au 15 juin.*

Les contribuables, qui n'auront pas souscrit à cet emprunt dans les délais, seront imposés pour la somme correspondante, qui ne sera donc pas remboursée. Ils s'exposent, en outre, à une majoration de 10 %.

